Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13291 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 23 OCTOBRE 1987

Les hésitations spatiales de l'Europe

En invitant la République fédérale d'Allemagne à s'engager rapidement à participer au développement de l'avion spatial européen Hermès, M. François Mitterrand, en visite à Cologne, a attiré l'attention sur les réticences de nos partenaires. La conférence qui se tiendra à La Haye les 9 et 10 novembre s'annonce incertaine, alors *que les ministres* concernés devaient se prononcer sur l'avenir à long terme de l'Europe spatiale, et *plus précisément sur* les engagements financiers nécessaires – outre Hermès – au lanceur lourd Ariane-5 et au projet Colombus de participation de l'Europe à la station américaine.

Les décisions sont d'autant plus difficiles qu'elles portent sur 82 milliards de francs sur dix ans, obligeant certains pays à doubler leurs dépenses dans l'espace. Il n'est donc guère surprenant que les ministres des finances hésitent à se lancer dans l'aventure. En particulier, l'Allemagne fédérale, dont le gouvernement souhaite un allégement des impôts directs et passe au crible toutes les subventions qu'il accorde. Récemment encore, le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, a déclaré s'opposer à tout déblocage des crédits pour l'espace aussi longtemps que les économies correspondantes n'auraient pas été définies.

La Grande-Bretagne, qui n'a jamais été un chaud partisan de l'Europe spatiale, si l'on en juge par la modestie des budgets qu'elle y a consacrés (moins de 1 milliard de francs par an), ne fait rien pour faciliter le consensus. Son ministre du commerce et de l'industrie, M. Kenneth Clarke, a d'ailleurs affirmé récemment que son pays « n'est pas convaincu de la nécessité d'augmenter les ressources consacrées aux activités dans l'espace » et que « les projets de l'Agence spatiale européenne sont trop ambitieux ».

Il ne faut donc pas s'étonner qu'à la veille de décisions importantes les partisans et les adversaires des programmes spatiaux européens soufflent le chaud et le froid. *Mais les positions sont en* fait plus nuancées. Ainsi, la plupart des capitales européennes *semblent d'accord sur la nécessité* de développer Ariane-5, fer de lance de l'Europe dans la concurrence avec les Américains, les Soviétiques et les Japonais sur le marché du lancement des satellites.

Pour le reste, on est loin de l'unanimité. En effet, les négociations avec les Américains sur l'utilisation que l'Europe pourra faire de la station spatiale et de son module européen Colombus piétinent depuis des mois et obèrent ce programme, principalement soutenu par les Allemands et les Italiens. Quant à Hermès, son sort est lié en partie à Colombus, dans la mesure où cet engin, destiné à transporter des astronautes, perd de son intérêt s'il n'existe pas de station pour les accueillir. Nombre de dirigeants allemands pensent qu'« il est urgent d'attendre » pour ce projet proposé par les Français, même si le ministre de la recherche, M. Heinz Riesenhüber, affirme que « tout reste ouvert ». De toute façon, rien ne se fera si Paris et Bonn ne parlent pas d'une même voix. L'insistance de M. Mitterrand aura peut-être porté des fruits.

(Lire nos informations page 4.)

Baisse de la tension sur les taux d'intérêt

Les interventions des banques centrales ont favorisé la reprise boursière

Reprise sur toutes les places, relative fermeté du dollar : emboîtant le pas aux autorités monétaires américaines, les banques centrales du Japon et des pays européens sont parvenues à rassurer les marchés, provisoirement au moins. Elles l'ont fait en injectant de nouvelles liquidités pour faire baisser la tension sur les taux d'intérêt. Mais, si les marchés reprenaient leur souffle, la remontée de la Bourse de Tokyo était attribuée à une prise de bénéfices, et chacun s'interrogeait sur la portée de la hausse de Wall Street (+10 %), la plus forte depuis la seconde guerre mondiale.

A Londres, où régnait une certaine nervosité, les opérations débutaient, le jeudi 22 octobre, en légère baisse. Pour être complètement rassurés, les marchés attendaient une réunion du groupe des sept principales puissances industrielles et un éventuel revirement du président Reagan – qui devait tenir jeudi une conférence de presse, – permettant, par une hausse des impôts, de réduire le déficit budgétaire américain.

M. Reagan au créneau

WASHINGTON
de notre correspondant

L'ouragan qui a balayé Wall Street s'apaise. Les cours remontent et le dollar tient bon. Mais l'alerte a été très chaude. La brusque secousse du « lundi noir » a brisé l'inconsciente confiance fondée sur des années de relative prospérité. C'est le temps des questions, posées sans relâche à tout ce que le pays compte de « spécialistes » en tous genres. L'Amérique, avec son énorme déficit budgétaire, sa monnaie soutenue par les banques centrales étrangères, n'est-elle pas au bord de la récession, de l'inflation ou des deux ? Saura-t-elle faire face, avec à sa tête un président affaibli et un Congrès qui lui dispute dans tous les domaines la conduite des affaires du pays ?

La situation est assez sérieuse pour avoir incité le président Reagan à cesser de réaffirmer son inébranlable optimisme et à faire l'effort de prendre deux initiatives qui lui sont naturellement pénibles : esquisser un geste de conciliation à l'égard du Congrès en se déclarant prêt à discuter avec lui des moyens de réduire le déficit du budget ; et aussi tenir, le jeudi 22 octobre, une conférence de presse – un exercice redoutable auquel il ne s'est prêté que deux *fois* au cours de l'année écoulée.

La date choisie peut surprendre. Au moment où M. Reagan *sera sous le feu des questions*, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, n'aura achevé que la première journée de ses entretiens à Moscou.

JAN KRAUZE.

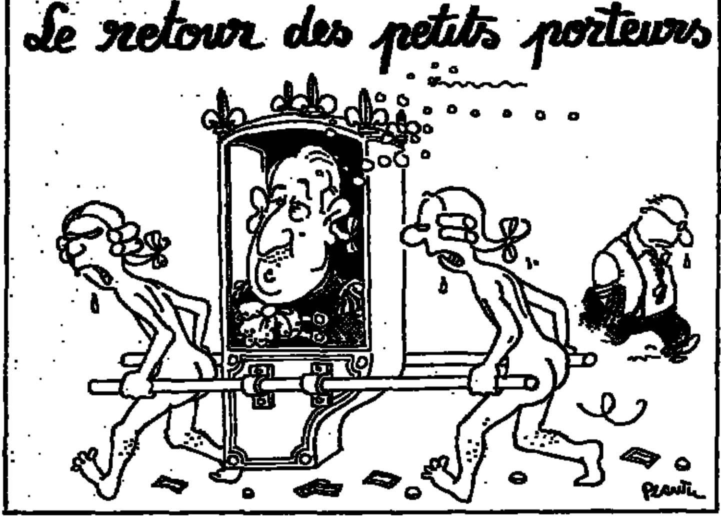
(Lire la suite page 4.)

L'absorption du SME dans la zone dollar

par Paul Fabra

Si vraiment James Baker, le secrétaire américain au Trésor, et Gerhard Stoltenberg, ministre allemand des finances, ont, à l'occasion de leur entrevue de lundi dernier à Bonn, confirmé les accords du Louvre sur la stabilisation du dollar, une solution, aux conséquences inattendues et considérables, serait en train de se *préparer pour surmonter la crise* financière.

Cette solution, dont on ne peut *encore que dessiner à gros traits* les lignes principales, ne comporterait pas que des avantages, loin de là. Mais, pour en évaluer les inconvénients, ils convient aussi de prendre la mesure des risques encourus par la prolongation de la situation actuelle.



Passé le premier mouvement de soulagement, Paris aurait pu se formaliser de voir les affaires les plus sérieuses traiter directement entre les représentants des deux grandes monnaies du monde.

Or il n'en a rien été. Tout s'est passé comme si MM. Jacques Chirac et Edouard Balladur n'avaient éprouvé aucun regret de voir une rencontre à deux se substituer à une réunion à sept où le ministre français de l'économie et des finances aurait pu faire entendre directement sa voix.

On dira que ce n'est pas la France qui menaçait de remettre en cause les accords du Louvre et qu'elle n'avait donc rien à négocier. Cela est vrai. Mais une autre raison, beaucoup plus décisive, pourrait expliquer que l'absence de la France était, à la limite, préférable à sa présence pour la défense de ses propres intérêts.

(Lire la suite page 31.)

Du « MATIF » aux « zinzins »

La Bourse mot à mot

Page 31

La presse et les « affaires »

Mauvais procès

par Daniel Vernet

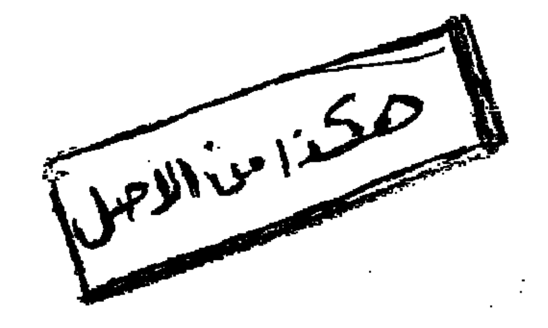
Les « affaires » ne sentent jamais tès bon. Encore moins en période de campagne électorale. La majorité et l'opposition peuvent s'envoyer à la tête Greenpeace, le Carrefour du développement, les Irlandais de Vincennes, Chaumet... il ne faudrait pas gratter beaucoup pour allonger la liste.

La presse doit-elle se contenter de compter les coups (bas), de se faire l'écho des accusations des uns et des protestations vertueuses des autres ? Ou bien est-elle dans son rôle quand elle essaie d'éclairer telle ou telle zone d'ombre et d'apporter des informations sur certains événements qu'elle n'a *pas inventés, mais que les pouvoirs* – tous les pouvoirs – ont toujours, à un moment ou à un autre, intérêt à masquer ou à maquiller ? Point n'est besoin d'en appeler solennellement à la tradition anglo-saxonne du journalisme d'investigation (qui n'est d'ailleurs pas épargné par les bavures ou les extravagances) pour trancher en faveur de la seconde hypothèse.

Les « affaires » sont souvent nauséabondes, non parce que la *presse en parle,* mais parce que des personnalités publiques – qui surtout si elles occupent des postes de responsabilité ou des charges électives devraient être, comme la femme de César, insoupçonnable – se laissent aller à user avec « légèreté » des deniers publics, mentent par omission quand leurs *intérêts privés interfèrent trop* étroitement avec leur fonction officielle, invoquent à tort et à travers la raison d'Etat ou le secret défense pour couvrir des opérations douteuses ou délictueuses. Les responsables de ce climat délétère ne sont pas les journalistes, simples Cassandre annonçant les mauvaises nouvelles, mais les acteurs directs qui voudraient que l'opinion confonde son ignorance avec *leur innocence.*

(Lire la suite page 11.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 528 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

L'avenir de l'UNESCO

Faire, dire et gérer dans la transparence

par DRAGOLJUB NAJMAN (*)

L'UNESCO n'a pas été créée pour gérer toutes les affaires du monde, mais pour mettre en œuvre des activités culturelles, au sens large du terme, en faveur de la coopération multilatérale et du maintien de la paix.

La première réforme qu'il faudrait envisager serait celle de l'état d'esprit de l'UNESCO. Au lieu de se hasarder dans des domaines trop évidemment conflictuels, les gouvernements devraient se rappeler que l'organisation n'est pas un espace destiné à la confrontation politique internationale. Il va sans dire que le secrétariat doit jouer là un rôle important en proposant des programmes qui favorisent non pas les affrontements mais le rapprochement.

Au sujet de ces programmes, on a reproché à l'UNESCO de s'être souvent fixé des objectifs trop ambitieux. C'est pourtant de tâches ambitieuses dont l'organisation a le plus besoin, à condition que les objectifs soient peu nombreux et concrets. Si elle les atteint, elle retrouvera l'audience des Etats et des opinions publiques comme l'Organisation mondiale de la santé, grâce à l'éradication de la variole.

Services pratiques

D'autres critères de base, qui pourraient contribuer à refaçonner la programmation, seraient, par exemple, d'accorder une importance plus grande aux problèmes du monde industrialisé. L'Organisation ne peut plus se satisfaire d'être largement financée par ce dernier et de ne s'attacher qu'à des questions se posant dans les pays en développement. Ou encore que toutes les activités qui peuvent être plus facilement mises en œuvre unilatéralement, bilatéralement et, dans certains cas même, régionalement doivent être mises de côté au profit de celles qui ne peuvent être mises en œuvre que d'une manière multilatérale.

Il va sans dire que les programmes de l'UNESCO doivent appliquer les dispositions de son Acte constitutif de 1945, par exemple la promotion des droits de l'homme. La position de l'Organisation à ce sujet doit être absolument claire.

Enfin, les programmes doivent comporter les ressources indispensables en vue d'assurer les fonctions de « services » de l'UNESCO, car il ne faut pas oublier que l'Organisation doit rendre de très nombreux services pratiques à l'ensemble des gouvernements, à la communauté intellectuelle et universitaire et à la population mondiale en général. A cet égard, on peut citer le considérable travail fait par l'UNESCO dans le domaine statistique.

Mais l'UNESCO ne doit pas seulement faire des choses, elle doit aussi dire un certain nombre de choses au monde, les dire d'une manière tout à fait spécifique et, en même temps, dans une forme qui est propre aux organisations internationales. Les activités dont l'objectif était la création de normes de conduite universelles devant être observées à la fois sur le plan international et, une fois ratifiées, sur le plan national, ont été dans une large mesure remplacées par l'adoption de centaines de résolutions qui ont été aussi vite oubliées qu'elles ont été difficiles à négocier, et qui ont provoqué un sentiment de frustration général.

Le processus de prise de décision demande également à être revu. L'expérience internationale des dernières quarante années nous a montré que les décisions les plus importantes étaient prises par une poignée de très hauts responsables réunis pour des périodes extrêmement limitées et qui avaient à leur « menu » un très petit nombre de questions. La Conférence générale de l'UNESCO a généralement plus de cent points à son ordre du jour et l'impact de ses décisions est très souvent égal à zéro...

Minorité bloquante

La gestion quotidienne de l'UNESCO demande également une réforme profonde. On parle beaucoup aujourd'hui de transparence. Il est temps de commencer à la pratiquer aussi à l'UNESCO, notamment dans le recrutement du personnel, dont l'Acte constitutif dit qu'il doit présenter « *les plus hautes qualités d'intégrité, d'efficacité et de compétence technique, et être recruté sur une base géographique aussi large que possible* ».

D'autre part, l'expérience montre qu'il serait indispensable que la Conférence générale nomme, en plus du directeur général, deux hauts fonctionnaires qui seraient directement responsables devant la plus haute instance de l'Organisation : un conseiller juridique (de l'Organisation, et non pas du directeur général) et un contrôleur financier.

L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), qui siège à Vienne, a établi un comité du programme et du budget de vingt-sept membres, dont quinze proviennent des pays en développement, neuf des pays occidentaux et trois des pays communistes. Ce comité adopte le budget par une majorité des deux tiers, avant que celui-ci ne soit soumis au conseil exécutif de l'Organisation et ensuite à la Conférence générale. Cette règle permet à la minorité d'exercer le rôle de minorité « bloquante ».

A l'UNESCO, il serait utile d'étudier un système qui exigerait une majorité qualifiée pouvant aller jusqu'à 90 % des membres pour l'adoption du budget. Cette modalité permettrait à tout groupe d'Etats d'exercer les fonctions de minorité bloquante, mais ne le permettrait pas à un seul Etat membre, comme c'est le cas au Conseil de sécurité des Nations unies.

La mise en œuvre de ces quelques propositions permettrait probablement, non seulement de tourner la page sur une période troublée de l'histoire de l'UNESCO, mais pourrait placer l'Organisation à l'avant-garde de celles qui ont compris que le temps des vraies réformes est arrivé.

(*) De nationalité yougoslave, M. D. Najman a été sous-directeur général de l'UNESCO de 1975 à 1983.

Le typhon et la sève

par MICHEL DE BONNECORSE (*)

SELON Camus, *« il y a deux sortes d'efficacité, celle du typhon et celle de la sève »*. Celle de l'UNESCO est du domaine de la sève. Depuis quarante ans, elle mène cette action discrète, patiente mais inlassable qui seule fonde les vrais progrès.

Une telle sorte d'efficacité a son revers : insaisissable, elle est souvent méconnue. C'est pourquoi le bilan de l'UNESCO est sous-estimé.

Il n'est que temps de livrer quelques données.

Il ne suffira pas de dire que, en 1984-1985, l'UNESCO a exécuté environ sept cents « projets opérationnels » pour un montant global de plus de 1 milliard de francs. Le rôle de l'UNESCO n'est pas seulement d'investir, mais aussi de drainer et de mobiliser les ressources et les compétences disponibles pour les mettre au service du développement. Son action est triple : elle aide les pays à définir des projets, elle recherche des fonds, elle peut éventuellement être chargée de les exécuter. C'est ainsi que, en 1984-1985, elle a entrepris pour la Banque mondiale deux cents missions afin de préparer des projets éventuellement porteurs à terme de quelque 3 milliards de francs. Ces chiffres ne révèlent toutefois pas sa spécificité.

Alphabétisation

De par son mandat, elle est un organisme de « coopération intellectuelle ». Son rôle n'est pas de construire des écoles, ni d'alphabétiser elle-même, ni d'installer des stations de télévision, ni de restaurer les monuments. Son budget, sensiblement inférieur à celui d'une grande université américaine, ne le lui permettrait pas. Elle n'agit pas en « régie directe ». Elle crée les conditions, elle lance les idées qui permettront aux acteurs, qu'ils soient nationaux ou internationaux, de maîtriser les défis. C'est ainsi que, en matière d'alphabétisation, elle conçoit des campagnes dans plus de quarante pays, forme des éducateurs, mobilise des experts, une action qui a par exemple permis, ces dernières années, de ramener en Tanzanie le taux d'analphabétisme de 70 % à 21 %.

L'organisation n'a pas de salles de classe, mais pour la seule année 1986 près de cinquante mille personnes ont reçu une formation grâce à elle sous les formes les plus variées, les plus spécifiques et parfois les plus avancées.

L'UNESCO ne construit pas elle-même d'écoles, mais elle améliore la conception des bâtiments scolaires pour les adapter aux conditions culturelles, économiques, climatiques des pays en développement. Elle aide à rénover leur système d'enseignement, à améliorer les programmes, à moderniser les manuels scolaires. Cette action est difficile à quantifier, mais elle est essentielle : songeons qu'en trois ans l'UNESCO a contribué à former quelque quarante-cinq mille cadres de l'éducation. L'effet multiplicateur de ces formations étant estimé à cinquante, c'est donc près de deux millions cinq cent mille personnes qui ont bénéficié des efforts de l'Organisation dans ce domaine.

L'UNESCO n'installe pas elle-même des laboratoires scientifiques dans le tiers-monde. Mais elle aide les chercheurs de ces pays à maîtriser les connaissances et les techniques avancées et à les adaper aux milieux spécifiques. Un seul exemple : dans le domaine des biotechnologies appliquées à l'agriculture, l'UNESCO a mis en place un réseau mondial de centres de ressources microbiennes chargés de développer l'emploi du rhizobium, une bactérie qui permet l'enrichissement azoté du sol sans recours à l'engrais.

L'UNESCO ne restaure pas les monuments mais elle réunit les conditions psychologiques et politiques, elle mobilise les ressources et les énergies qui permettent le déplacement des temples de Nubie ou le sauvetage de Boroboudour en Indonésie — en attendant, pour demain peut-être, un nouveau miracle à Angkor !

L'UNESCO tient souvent la plume mais elle a aussi entrepris un gigantesque travail de traduction des grandes œuvres de la littérature mondiale. Depuis 1948, neuf cents titres rédigés en soixante langues ont été ainsi traduits et publiés. Voltaire est passé en arabe, Don Quichotte en hindi, Shakespeare en ourdou, Ibn Khaldoun en français. Sait-on que c'est grâce à cette action que les œuvres de Kawabata et de Séféris dépassèrent les frontières de la langue japonaise et de la langue grecque pour être couronnées par le prix Nobel ?

Un « laboratoire d'idées »

Au regard des générations futures, l'une de ses principales réussites n'aura-t-elle pas été d'avoir su être à l'écoute des idées originales, des attitudes de pensée novatrices, qui auront marqué la fin du millénaire, et de leur avoir servi de « caisse de résonance » ? Sans l'UNESCO, les concepts d'éducation permanente ou de dimension culturelle du développement auraient-ils pu dépasser le cercle étroit des experts ? Sans elle, l'idée qu'il n'y a pas un modèle unique de développement, mais qu'il appartient à chaque société de trouver sa voie, ne se serait pas affirmée aussi clairement. Sans elle, une conception globale de la protection de l'environnement aurait-elle pu si rapidement s'imposer.

Ainsi l'UNESCO a su jouer son rôle d'académie universelle et de « laboratoire d'idées » que lui avaient assigné ses pères fondateurs, notamment René Cassin.

Embrasser l'éducation, la science, la communication et la culture, et chercher à les promouvoir à l'échelle de la planète, voilà une tâche qui n'est pas mince et que certains pourraient même trouver décourageante. Grâce au ciel, ce sentiment est étranger à l'UNESCO. Là aussi, écoutons Camus : *« Il faut imaginer Sisyphe heureux ! »*

(*) Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) depuis janvier 1987.

Au Courrier du Monde

COUSINS

Bosniaques et albigeois

« Qui sont les musulmans de Bosnie-Herzégovine ? », demande *le Monde* du 8 octobre. Il s'agit de cousins lointains de nos albigeois, de notre Occitanie... Les musulmans bosniaques descendent en effet des bogomiles et le bogomilisme fut une hérésie d'origine manichéenne et gnostique, développée dans les confins orientaux de l'Empire byzantin aux IX et Xe siècles, qui contamina la Bulgarie et la Bosnie en y succédant au souvenir du vieux culte de Mithra, également dualiste. De là, le bogomilisme se répandit en Dalmatie, puis en Lombardie, au Languedoc, où les « hérétiques » furent appelés « bougres » (de « Bolgar » : Bulgares), « patarins » ou « braves gens ».

En Bosnie même, le roi Tvrtko fit de cette foi la religion officielle de son domaine, mais l'hérésie bosniaque allait être détruite par une croisade organisée par le royaume (catholique) de Hongrie. Vaincus et persécutés, les Bosniaques se convertirent plus tard à l'islam, apporté par les Turcs, sans opposer de résistance. Indifférents au christianisme orthodoxe (et serbe) ou catholique (dalmate, vénitien ou croate), les Bosniaques comprirent également que l'adhésion à la religion des Ottomans procurait de substantiels avantages matériels et fiscaux.

LUC MATTERN
(Castelnau, Gironde.)

SCÉNARIO

Le théâtre des présidentiables

Il manque à la France un Brecht ou un Shakespeare pour révéler les ressorts et les ficelles qui animent et agitent les personnages des présidentielles sur la scène politique française. L'effet dramatique ne serait pas tellement créé par les « petites phrases » interchangeables qui sortiraient des masques figés du jeune premier, du père tranquille, du branché ou du sphinx que par le rôle du vilain, qui, d'un seul mot, permet à la droite de s'indigner et de se donner bonne conscience et par le rôle du chérubin, qui redonne au Parti socialiste sa virginité humaniste et généreuse.

JEAN LLASERA.
(Ville-d'Avray, Hauts-de-Seine.)

CANONS

La dynamique pacifiste

Fausse note dans l'hommage à René Cassin publié par *le Monde*. M. Agi écrit : *« Cassin n'est pas de ces pacifistes béats qui offrent leur poitrine aux canons... »*

Des femmes hindoues offrirent leur poitrine aux mitrailleuses britanniques du temps de Gandhi (le vrai !). En 1968, le geste des Tchèques présentant leur poitrine aux canons des chars soviétiques est entré dans les annales de l'histoire. Dans les deux cas, les bidasses furent troublés ; il y eut des actes de désobéissance, des désertions. Et la mort de Ian Palach a plus fait pour ébranler une super-puissance que dix séances de l'ONU.

Pourquoi ce mépris de la dynamique non violente ? Pourquoi opposer ce qui doit être complémentaire si l'on veut atteindre à l'efficacité ?

ALBERT RATZ
(Uzès, Gard.)

PATIENCE

Les clients intempestifs

Quelque objet qu'on demande dans un petit magasin (quincaillerie, droguerie...), quel que soit l'artisan sollicité (peintre, menuisier, plombier...), la réponse est la même. Dans le premier cas : *« J'ai commandé cela il y a trois semaines, et rappelé trois fois depuis. » « Revenez la semaine prochaine. »* Dans le second cas : *« J'arrive demain à 14 heures. C'est promis, juré »*, phrase inaugurant une attente qui peut durer plusieurs mois.

Or les commerçants se plaignent : les chiffres d'affaires baissent, la chasse aux commandes ou aux clients transforme le marché en guerre permanente, c'est à qui fera passer la mévente et les licenciements — tel le mistigri — chez ses concurrents. Alors ? Je voudrais comprendre. De deux choses l'une. Ou bien on veut vendre, et alors il faut honorer le plus vite possible les commandes pour accélérer la rotation des échanges, encourager la demande, vivifier le marché. Ou bien l'on néglige les commandes et envoie paître les clients, jugeant qu'il y en aura toujours assez. Alors, quand surgissent la déprime et les licenciements, à qui la faute ?

Y-a-t-il un *tertium quid ?* Un responsable des circuits de distribution me répondra-t-il clairement ? Ce bonheur me surprendrait.

J.R. DE RENEVILLE.
(Universitaire retraité. Tours).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-46 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PMC, 45 45 39th Street, LIC, NY 11104

Etranger

UNION SOVIÉTIQUE : à l'issue du plénum du comité central

M. Aliev quitte le bureau politique « pour raison de santé »

Le comité central du Parti communiste soviétique a approuvé, le mercredi 21 octobre, les grandes lignes du rapport que M. Mikhaïl Gorbatchev doit présenter, le 2 novembre prochain, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la révolution. Ce plénum, dont la convocation au lendemain d'une session du Soviet suprême avait surpris, a également entériné le départ du bureau politique de M. Gueidar Aliev. M. Aliev, qui avait des problèmes de santé, avait accédé au saint des saints en 1982 sous l'ancien numéro un soviétique, Youri Andropov. Son départ réduit à treize le nombre des titulaires à part entière du bureau politique.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Le retrait du bureau politique de M. Gueidar Aliev n'est pas exactement une surprise ni un tremblement de terre politique. M. Aliev était encore présent ces jours derniers à Moscou, en particulier lundi à la session du Soviet suprême, mais ceux qui l'ont approché peuvent effectivement témoigner que sa santé avait visiblement décliné ces derniers mois. Le communiqué publié mercredi soir 21 octobre, à l'issue du plénum du comité central, indique que M. Aliev a demandé à être *« libéré de ses fonctions de membre du bureau politique, à la suite de sa retraite pour raison de santé »*.

Il y a toute raison de croire qu'il ne s'agit pas là seulement d'un prétexte même si le secteur des transports dont M. Aliev avait, en principe, la responsabilité est actuellement l'objet de graves critiques, en particulier à propos des retards dans l'acheminement des produits agricoles.

Protégé de Youri Andropov, il avait été nommé membre du bureau politique en 1982. Premier secrétaire de la République d'Azerbaïdjan, l'essentiel de sa carrière s'était cependant accompli à l'époque de Leonid Brejnev et il ne figurait pas parmi les personnages connus comme les plus proches de M. Gorbatchev. Sa retraite ne signifie pas, pour ce dernier, la perte d'un allié essentiel : on peut penser, au contraire, qu'elle laisse la place, à court ou moyen terme, pour un allié plus actif du secrétaire général.

Le bref communiqué du comité central est muet au sujet d'une nouvelle nomination. Il présente, en revanche, une liste intéressante des personnalités qui ont pris la parole au cours de ce plénum et qui donne une idée de ce qu'a pu être l'ordre du jour de la réunion.

Que M. Chevardnadze, d'abord, ait pris la parole confirme que la politique extérieure a été traitée. Il s'agit moins ici des conversations qu'ont, ce jeudi, le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, et son homologue soviétique que de ce que l'on appelle actuellement à Moscou *l'« après-Shultz »*. En d'autres termes, une fois l'accord mis au point sur les forces nucléaires intermédiaires, vers quoi peuvent et vont s'orienter les négociations soviéto-américaines ? Les armements stratégiques sans doute, qui concernent presque exclusivement les deux super-puissances. Mais que peut-on envisager en matière bilatérale et surtout de conflits régionaux ? Ce ne peut être un hasard si M. Vorontsov, premier vice-ministre des affaires étrangères, a parcouru le Proche-Orient au même moment que M. Shultz la semaine dernière – exception faite, bien sûr, d'Israël.

Le 70e anniversaire

La personnalité de plusieurs intervenants montre d'autre part que les préoccupations économiques n'ont pas été oubliées. Pour ne citer que les principaux, des hommes comme M. Mourakhovski, premier vice-président du conseil des ministres et président du comité agro-industriel de l'URSS, ou M. Messiats, premier secrétaire de la région de Moscou et spécialiste de l'agriculture, n'ont pu prendre la parole que sur le sujet des approvisionnements, tout à fait à l'ordre du jour à l'heure actuelle.

Le morceau de résistance n'en demeurait pas moins ce que le communiqué du comité central appelle *« les questions relatives au soixante-dixième anniversaire de la grande révolution socialiste d'Octobre »*. Personne ne s'attendait que le rapport que M. Gorbatchev doit présenter le 2 novembre – qui devrait combler certaines pages blanches de l'histoire de l'URSS au cours des soixante-dix années écoulées – puisse être défloré par la publication anticipée de ses propos devant le comité central.

Un point, à cet égard, mérite cependant attention. Tous ceux qui, au sein de la direction soviétique, peuvent aujourd'hui être considérés comme ayant une attitude plus ou moins critique à l'égard du secrétaire général ont pris la parole au cours de ce plénum. Cela va du numéro deux, M. Ligatchev, au patron du KGB, M. Tchebrikov, en passant par le chef du parti en Ukraine, M. Chtcherbitsky et même le chef de l'Etat, M. Gromyko. Personne ne saurait se plaindre, en somme, de n'avoir pas eu la possibilité de s'exprimer. Comme il est dit que le plénum *« a approuvé les principales dispositions et conclusions contenues dans le rapport de Mikhaïl Gorbatchev »*, ce dernier pourra donc s'exprimer dans les meilleures traditions d'une direction collégiale – un peu bousculée ces derniers temps – au nom du comité central tout entier.

M. Gueidar Aliev est né en 1923 dans une famille d'employés de Nakhitchevan, dans l'Azerbaidjan. Il a fait des études d'histoire mais il a travaillé pour la police politique (le NKVD d'abord, puis le KGB) depuis l'âge de dix-huit ans. Il a gravi tous les échelons de la police politique pour se retrouver en 1965 vice-président du KGB de Bakou et président deux ans plus tard. En 1969, il est choisi par Leonid Brejnev pour prendre la direction du parti d'Azerbaidjan et mettre un peu d'ordre dans une province bien connue pour la pratique de la corruption et de la concussion. Interminables tâche dans cette République musulmane de sept millions d'habitants, dont beaucoup sont chiites.

M. Aliev est entré au comité central en 1971, et a été coopté comme membre suppléant du bureau politique en 1976. En 1982, à la mort de Brejnev, Youri Andropov, qui le connaissait bien puisqu'il avait longtemps dirigé le KGB, le fit nommer membre à part entière du bureau politique et premier vice-président du conseil des ministres. Il était plus spécialement chargé du problème des transports et ne passe pas pour un partisan enthousiaste des réformes de Gorbatchev. Ses antécédents policiers et ses origines ethniques expliquent sans doute qu'il ait été chargé de plusieurs missions dans différents pays du tiers-monde, notamment le Yémen du Sud, le Mozambique et l'Angola. Selon de bonnes sources, M. Aliev a été victime d'une crise cardiaque en juin 1966. Sa femme était morte peu avant.

ALAIN JACOB.

RFA : dix ans après l'automne sanglant de la Fraction armée rouge

Le débat s'engage sur l'amnistie des anciens terroristes condamnés ou exilés

BONN
de notre correspondant

Il y a dix ans, le 18 octobre 1977, se produisaient, à Mogadiscio et à la prison de Stammheim près de Stuttgart, des événements dramatiques. Peu après l'assaut donné par un commando de la police ouest-allemande à un Boeing de la Lufthansa détourné depuis Majorque par des terroristes arabes, qui avaient tué le commandant de bord, les chefs historiques de la Fraction armée rouge (RAF) – Andréas Baader, Gudrun Ennslin et Jan Karl Raspe – se suicidaient dans leurs cellules. Le lendemain, un appel téléphonique à l'agence DPA annonçait que le patron des patrons ouest-allemands, enlevé par la Fraction armée rouge six semaines auparavant, avait été exécuté. Son corps était retrouvé dans le coffre d'une voiture stationnée à Mulhouse.

Tout ces événements étaient liés. C'était l'aboutissement tragique de la *« guerre des six contre soixante millions »*, selon l'expression de l'écrivain Heinrich Böll. Les six enfants perdus de l'Allemagne moderne – en fait une quinzaine – avaient déclaré une guerre sans merci à la métropole *« impérialiste »* qui les avait elevés et nourris. Ayant choisi la voie de la lutte armée, la « bande à Baader », issue du mouvement contestataire de 1968, s'était lancée dans une série de meurtres spectaculaires. Parmi ses victimes, le banquier Jürgen Ponto, le procureur général Buback, ainsi que plusieurs policiers.

L'enlèvement de Hans Martin Schleyer et le détournement de Mogadiscio ont été la dernière tentative de cette première génération de la RFA pour faire plier l'Etat fédéral, alors dirigé par le chancelier social-démocrate Helmut Schmidt. Une deuxième, une troisième, enfin une quatrième génération de terroristes, de plus en plus isolés, mais d'autant plus efficaces qu'ils vivent dans un total cloisonnement, ont depuis pris la relève, se signalant par de nouveaux meurtres spectaculaires. Le dernier en date est celui du directeur des affaires politiques du ministère des affaires étrangères, Gerold von Braunmühl, le 10 octobre 1986.

Dix ans après, les protagonistes de ces affaires tentent de faire le bilan des dégâts, et de déterminer une ligne de conduite à l'égard des terroristes emprisonnés. Au cour d'un dialogue avec Daniel Cohn-Bendit, l'ancien porte-parole du gouvernement d'Helmut Schmidt, M. Klaus Bölling, s'interrogeait récemment sur le bien-fondé de la politique du gouvernement de l'époque, consistant à aller *« jusqu'aux limites de la légalité »* pour défendre l'Etat de droit. Un certain nombre de voix s'élèvent pour réclamer, dix ans après les faits, une amnistie réconciliatrice, ou tout au moins des mesures de grâce pour les condamnés ou exilés de la RAF ayant rompu avec le terrorisme. On compte actuellement dans les prisons ouest allemandes une quarantaine de terroristes condamnés et un nombre équivalent de membres de ces groupes (RAF, Cellules révolutionnaires) en fuite ou dans la clandestinité.

Le groupe parlementaire des Verts avait organisé une réunion spéciale au Bundestag, le mercredi 14 octobre, en présence d'écrivains connus, comme Martin Walser, et d'anciens membres de la RAF repentis, comme Astrid Proll, pour lancer un grand mouvement en faveur du pardon. Pour appuyer leur argumentation, les initiateurs de ce mouvement en appellent à la logique de la justice ouest-allemande : celle-ci a toujours refusé d'accéder au désir des prisonniers d'obtenir le statut de prisonniers politiques. Mais elle ne leur applique pas les remises de peines accordées habituellement aux prisonniers de droit commun et continue à les enfermer dans les quartiers spéciaux des diverses prisons où ils sont incarcérés.

Le gouvernement circonspect

Certains des membres de la RAF incarcérés, comme Christian Klar – le seul à occuper aujourd'hui ce septième étage devenu fameux de la prison de Stammheim, – refusent de renier leur passé et tout contact avec les *« humanistes bourgeois »* qui luttent pour l'amnistie. D'autres, en revanche, comme Peter Jürgen Boock, condamné l'an passé à quinze ans de prison, ont proclamé leur rupture définitive avec l'idéologie et la pratique terroristes. Le camp des partisans de la clémence ne se limite plus aujourd'hui à l'extrême gauche traditionnelle et aux Verts : le maire chrétien-démocrate de Stuttgart, M. Manfred Rommel, fils du maréchal-chef de l'Afrika Korps, s'est prononcé dans ce sens, ainsi que le président de la République, M. Richard von Weizsäcker.

Le gouvernement s'interroge, partagé entre l'idée que des mesures de clémence pourraient amener les terroristes encore en activité à se sentir encouragés par la « faiblesse » des autorités, et celle du bénéfice moral et politique qu'il pourrait retirer de sa « générosité ». Des fonctionnaires de l'office de protection de la Constitution ont en tout cas, tout récemment, pris contact à Francfort avec Daniel Cohn-Bendit, figure de proue du mouvement pour l'amnistie, afin d'explorer les voies possibles d'une réinsertion dans la société des terroristes repentis.

L. R.

● **Saisie d'un livre sur la Fraction armée rouge.** – Un ouvrage rassemblant des lettres des membres de la Fraction armée rouge emprisonnés à Stammheim entre 1973 et 1977 a été saisi par la justice ouest-allemande. Ce livre, dans lequel le chercheur hollandais Pieter Bakker Shut avait publié des textes de Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Ulrike Meinhof et d'autres membres du groupe terroriste, tombe, selon la justice ouest-allemande, sous le coup du paragraphe 129 du code pénal, réprimant *« la publicité ou le soutien accordé à une association criminelle »*. Des perquisitions ont été effectuées par la police dans les imprimeries et librairies susceptibles d'être en possession de cet ouvrage. – *(AFP.)*

ESPAGNE : le conflit entre M. Gonzalez et le syndicat UGT

L'automne sera chaud...

MADRID
de notre correspondant

Le ton se durcit en Espagne entre l'Union générale des travailleurs (UGT), socialiste, et le gouvernement « ami » de M. Felipe Gonzalez. Vingt-quatre heures après la décision des deux principaux dirigeants du syndicat, MM. Redondo et Saracibar, d'abandonner le groupe parlementaire socialiste aux Cortes, l'UGT a annoncé, mercredi 21 octobre, une série de manifestations contre le projet de budget pour 1988. Les « commissions ouvrières », seconde centrale syndicale espagnole proche du Parti communiste, ont immédiatement proposé de s'associer à ces mouvements de protestation.

La première « vague de mobilisation » concernera avant tout les fonctionnaires, les enseignants et les retraités qui sont au centre de la polémique actuelle au sein de la « famille socialiste » : l'UGT juge nettement insuffisantes les augmentations prévues l'an prochain pour ces deux catégories sociales. Elle demande aussi que le pourcentage de chômeurs bénéficiant d'une aide du gouvernement (à peine 30 % du nombre total des sans-emploi) soit sensiblement relevé en 1988.

La centrale socialiste a, par ailleurs, rendu publique mercredi la lettre dans laquelle M. Redondo avait annoncé la veille au président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, son départ du groupe parlementaire. Modérée dans la forme (le dirigeant de l'UGT insiste particulièrement sur le fait que *« la divergence syndicale ne doit pas dégénérer en confrontation politique »*), elle reste ferme sur le fond. M. Redondo y déplore qu'un budget de relance ne prévoit pas d'efforts particuliers en faveur des plus défavorisés que le syndicat était en droit d'attendre d'un gouvernement de gauche.

Si la décision de M. Redondo a été accueillie avec une discrète satisfaction par les commissions ouvrières, elle a, par contre, provoqué la consternation au sein du gouvernement socialiste, qui était apparemment divisé sur l'attitude à suivre face aux revendications de l'UGT. Les partisans de la fermeté, au premier rang desquels le ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga, l'avaient finalement emporté, se disant convaincus que le syndicat avait en fait plus à perdre dans la bataille que le gouvernement.

La démission de M. Redondo, un dirigeant syndical « historique » dont personne ne met en cause le prestige, et à qui M. Gonzalez doit en grande partie son ascension politique (1), porte pourtant un rude coup à la « crédibilité sociale » d'un gouvernement qui sort déjà éprouvé d'une vague d'agitation sans précédent. Le geste de M. Redondo est-il pour autant disproportionné, et risque-t-il de mettre en danger l'ensemble du projet politique socialiste en Espagne ?

On le croit dans les milieux gouvernementaux, où l'on souligne que la rupture avec le syndicat se produit paradoxalement à cause d'un budget pourtant bien plus teinté de préoccupations sociales que les précédents.

THIERRY MALINIAK.

(1) Lors du fameux congrès des socialistes espagnols, à Suresnes, en 1974, les « jeunes loups » avaient bouté du pouvoir les dirigeants historiques. Le refus de M. Redondo d'occuper le poste de secrétaire général qui lui était offert avait ouvert la voie à M. Gonzalez.

Afrique

BURKINA-FASO : les répercussions du coup d'Etat

Rumeurs de dissidence dans l'armée

Malgré certaines rumeurs de dissidence, notamment dans l'armée, les nouveaux dirigeants du Burkina-Faso ont réduit, mercredi 21 octobre, la durée du couvre-feu dans la capitale et permis la réouverture des aéroports. Fermé depuis le coup d'Etat du 15 octobre, l'aéroport international de Ouagadougou a été remis en service jeudi 22 octobre.

La radio nationale burkinabé a démenti l'entrée en rébellion du capitaine Boukari Kaboré, de la IIIe région militaire à Koudougou (100 kilomètres au sud-est de Ouagadougou). *« Des rumeurs font état d'un prétendu refus d'obéissance du capitaine Boukari Kaboré. Le Front populaire tient à porter à la connaissance du peuple militant du Burkina-Faso et des amis étrangers qu'il n'en est rien »*, a annoncé la radio, captée à Abidjan.

Rappelant les rencontres d'information qui ont eu lieu entre une délégation du Front populaire et les responsables militaires de la IIIe région militaire à Koudougou, la radio a affirmé que ces chefs, tout en déplorant la disparition tragique du président Sankara, ont apporté leur soutien au processus de « rectification » déclenché le 15 octobre. La radio a précisé que le communiqué du Front populaire avait été approuvé par le capitaine Boukari Kaboré.

Toutefois, selon l'AFP, le capitaine Kaboré, qui était très proche de l'ancien chef de l'Etat, serait en pourparlers avec le nouveau pouvoir afin de négocier les conditions de son ralliement. Sa position apparaît d'autant plus déterminante que plusieurs unités de l'armée burkinabé seraient tentées par la dissidence, notamment les garnisons cantonnées dans la région de Dieboubou (sud-ouest).

Arrestation de deux ministres

Certaines informations ont fait état de mouvements, dimanche, dans la IVe région militaire, commandée par le commandant Joanny Yaméogo, héros de conflit frontalier avec le Mali, en 1978, et rallié aux actuels dirigeants de Ouagadougou. Ces mouvements de troupes effectués sur la route reliant Bobo-Dioulasso, la capitale économique du pays, à Ouagadougou, auraient eu pour but d'intimider les hommes du capitaine Boukari Kaboré et de couper toute tentative de rapprochement entre les garnisons de Koudougou et de Dieboubou.

Bref, le nouvel homme fort du Burkina-Faso aurait encore quelques difficultés à résoudre avant de consolider son pouvoir. Ainsi, deux anciens ministres du gouvernement de Thomas Sankara ont été arrêtés : le ministre de l'administration territoriale, M. Nongma Ernest Ouedraogo, et le ministre des finances, M. Eugene Talata Dondasse, ont été inculpés pour avoir mené une *« campagne de désinformation »* envers le capitaine Compaoré.

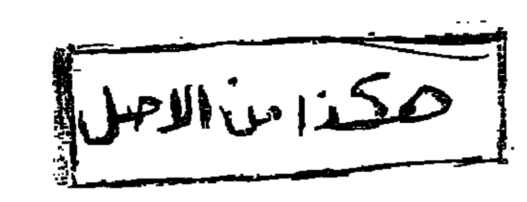
« Après avoir obtenu la preuve que certains ministres essayaient d'inciter les habitants de la capitale [aux troubles], *nous avons ordonné l'arrestation de ces éléments »*, a déclaré le capitaine Compaoré lors d'une entretien avec un groupe de journalistes étrangers.

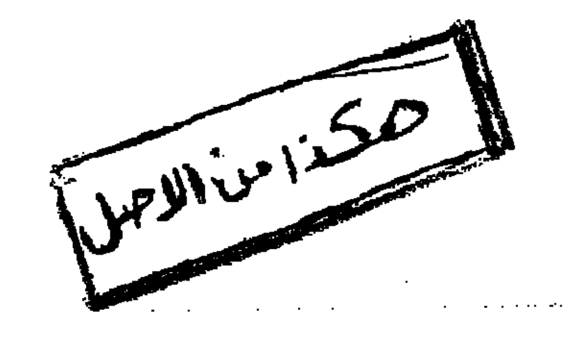
Il a, par ailleurs, confirmé que le nouvel organe suprême du pouvoir à Ouagadougou envisageait de revenir sur une série de mesures jugées impopulaires à l'époque du défunt président Thomas Sankara. Le nouveau dirigeant a cité pêle-mêle le port obligatoire du Faso Dan Fani (cotonnade locale imposée comme vêtement aux agents de l'Etat), la pratique du sport de masse (séance hebdomadaire de gymnastique dans les ministères) et la réforme de la fonction publique, qui s'est traduite par de nombreuses révocations et amputations de traitement.

« Si les masses arrivent à nous convaincre du caractère inopportun de telle ou telle décision, nous reviendrons là-dessus », a-t-il assuré, avant de dénoncer *« les abus et les insuffisances »* des comités de défense de la Révolution (CDR) qui seront réformés.

A propos de la demande d'obsèques réclamée par la famille Sankara, le capitaine Comparoé a déclaré que la question était prématurée. *« Nous verrons, le moment venu, dans quelles conditions et dans quelle mesure nous allons lui* [Thomas Sankara] *réserver ce respect-là »*, a-t-il dit.

A Brazzaville, le comité central de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC) a invité, mercredi 21 octobre, la jeunesse burkinabé à *« refuser toute collaboration »* avec les nouvelles autorités du Burkina-Faso, qu'il qualifie de *« gouvernement de trahison nationale »*. Appelant la jeunesse à *« rester fidèle à la ligne de Sankara »*, l'UJSC accuse le nouveau régime, dirigé par *« le crapuleux et sadique* [Blaise] *Compaoré armé par l'impérialisme »*, d'avoir *« lâchement assassiné »* Thomas Sankara. Il *« exige l'exhumation de la dépouille mortelle de Thomas Sankara et l'organisation de funérailles nationales »*. L'UJSC, dont sont membres plusieur hauts responsables du Congo, a, en outre, décidé de donner le nom de Thomas Sankara à un lycée de Brazzaville. La cérémonie, qui se déroulera jeudi 29 octobre, sera marquée par un rassemblement populaire auquel assisteront de nombreux dignitaires du régime. – *(AFP.)*





Europe

BELGIQUE

Le septième gouvernement de M. Martens va préparer la révision de la Constitution

Le nouveau gouvernement de centre-droit belge, qui est en tous points identique au précédent, a prêté serment mercredi 21 octobre devant le roi Baudouin.

Le premier ministre, M. Wilfried Martens, qui avait démissionné jeudi dernier à la suite d'un désaccord au sein de sa coalition, dirigera ainsi son septième gouvernement depuis 1979. L'équipe reconduite était, quant à elle, au pouvoir depuis 1985.

Au début de la semaine, le souverain avait accepté, après quatre jours de réflexion, la démission de M. Martens, tout en lui demandant de former un *« gouvernement de transition »* chargé d'expédier les affaires courantes. Ce cabinet doit surtout préparer le plus rapidement possible et présenter au Parlement un projet de *« déclarations de révision de la Constitution »*.

Après ce vote, la Chambre des députés et le Sénat seront dissous. Des élections anticipées seront organisées dans les quarante jours, probablement le 13 décembre. Ces Assemblées *« constituantes »* pourront modifier la loi fondamentale belge, vieille de cent cinquante-six ans et amendée seulement quatre fois depuis. Cette révision était devenue inévitable ces dernières semaines en raison des querelles entre Flamands et francophones sur l'affaire de la commune de Fouron, petite enclave francophone en terre flamande et du sort à réserver à son bourgmestre, M. José Happart. Celui-ci avait été destitué en septembre 1986 parce qu'il refusait de s'exprimer en flamand dans l'exercice de ses fonctions. Toutefois, M. Happart devait être rapidement réélu par son conseil municipal à la tête de la commune, et un « bras de fer » s'était engagé avec les autorités nationales.

La formation du nouveau gouvernement est le résultat d'un accord intervenu entre les sociaux-chrétiens et les libéraux (Flamands et francophones) sur la liste des articles de la Constitution à réviser. – *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE

Les projets de réforme du gouvernement font l'objet d'un vaste débat

Sans vouloir s'opposer aux réformes annoncées par le gouvernement polonais, qui doivent être approuvées samedi 24 octobre par le Parlement, les dirigeants de l'opposition polonaise multiplient cette semaine les mises en garde en invitant les autorités à faire la preuve d'une réelle volonté de changement.

Dans un communiqué remis mercredi 21 octobre à la presse, M. Lech Walesa, leader du syndicat Solidarité – officiellement dissous, – a estimé que, si le référendum annoncé par le gouvernement pour faire avaliser ses réformes était *« honnêtement organisé »*, il pourrait constituer un élément *« important et utile »* du processus de démocratisation promis par ce dernier. Mais, a-t-il ajouté, il faut que les questions qui seront portées sur les bulletins de vote touchent aux vrais problèmes, c'est-à-dire aux *« changements structurels »* dont le pays a besoin.

M. Walesa a, en outre, préconisé la création d'une *« représentation sociale indépendante »* qui aurait pour tâche de superviser ces réformes et dont les membres seraient issus de mouvements représentatifs de la population ou délégués par des *« clubs de discussions »* ou des organisations syndicales.

Ces déclarations font suite à une réunion, lundi à Gdansk, du conseil supérieur de Solidarité. La direction du syndicat, qui a convenu de poser au gouvernement un certain nombre de questions concernant notamment ses projets en matière de pluralisme et de politique des prix, n'a pas encore décidé de ce qu'elle conseillerait à ses partisans de faire lors du référendum.

Parallèlement, de nombreuses voix, notamment d'économistes réputés, s'élèvent dans la presse officielle, qui leur a ouvert ses colonnes, pour réclamer des *« réformes politiques radicales »* et pour dénoncer la *« timidité »* des mesures envisagées pour restructurer l'économie nationale. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Diplomatie

La conférence de presse du président des Etats-Unis et les négociations soviéto-américaines

M. Reagan au créneau

(Suite de la première page.)

M. Shultz doit être reçu par M. Gorbatchev vendredi matin. On a du mal à imaginer que le président américain puisse, avant même la fin des conversations de Moscou, faire état d'un résultat et annoncer la nouvelle la plus attendue : un sommet entre lui-même et le secrétaire général du PC soviétique. Une autre hypothèse est plausible : M. Reagan n'est pas sûr que le secrétaire d'État et ses interlocuteurs parviennent à un résultat spectaculaire et il préfère parler « avant » plutôt que d'être attaqué sur un éventuel échec.

Une autre menace pèse sur la conférence de presse du président. Les Iraniens pourraient tenter d'exercer d'ici là leur *« vengeance »*, annoncée depuis plusieurs jours, après les humiliations que leur ont fait subir les forces américaines dans le Golfe. Mais, pour l'instant, la politique menée par M. Reagan à l'égard de l'Iran a le soutien de l'opinion publique, et le Congrès lui-même hésite à exprimer son opposition.

Un compromis sur le déficit

Pour l'essentiel, le président sera prié de clarifier son attitude en matière économique. Sa tâche sera plus facile si la convalescence de Wall Street se confirme jeudi, mais M. Reagan pourra difficilement éviter de dire si oui ou non il envisage une augmentation des impôts, comme l'en conjurent les démocrates et bon nombre d'économistes, y compris le tout récent Prix Nobel d'économie, le professeur Solow, qui a eu des paroles fort peu amènes à son égard.

Jusqu'à présent, la réponse de M. Reagan a été invariablement négative. Mais cette position de principe est-elle encore tenable alors que le déséquilibre budgétaire (155 milliards de dollars cette année) est généralement considéré comme l'un des grands responsables de la faiblesse du dollar et du récent plongeon de Wall Street ? De plus, le président est pris dans le filet qu'a jeté sur lui la majorité démocrate du Congrès, en imposant un calendrier de réduction du déficit budgétaire, assorti de coupes automatiques dans les dépenses (les dépenses militaires en premier lieu) si d'autres solutions ne peuvent être trouvées (*le Monde* du 30 septembre).

Même sans l'accès de folie de la Bourse de New-York, le président aurait sans doute été contraint d'envisager un compromis pour trouver un moyen de réduire de 23 milliards de dollars le déficit pour l'année 1988. Car les dispositions très complexes votées par le Congrès l'empêchent de réduire les dépenses civiles (déjà très fortement contractées) sans écorner les ressources du Pentagone. La seule solution, apparemment, serait donc d'augmenter les impôts ou, du moins, certaines taxes. M. Reagan et les économistes de son équipe restent persuadés que c'est une mauvaise méthode, et le président l'a encore dit ces tout derniers jours, accusant une fois de plus les démocrates d'être les seuls responsables du déficit.

Un fait est certain : M. Reagan a senti la nécessité de réagir, de réaffirmer sa présence et, si possible, son autorité. Le sénateur Robert Dole, leader de la minorité républicaine du Sénat et candidat sérieux à l'élection présidentielle, l'avait d'ailleurs invité à le faire et, dans le même temps, à chercher un accommodement avec le Congrès. C'est que pour M. Dole, comme pour les autres candidats à l'investiture républicaine, l'enjeu est d'importance. Si M. Reagan se laisse ballotter par les événements et si une crise économique se dessine, leurs chances en seraient réduites d'autant au profit des démocrates.

C'est donc aussi pour défendre les couleurs de son parti que M. Reagan monte au créneau dans des circonstances fort difficiles. Les grandes chaînes de télévision, qui lui avaient refusé l'antenne lorsqu'il avait voulu soutenir la candidature du juge Bork à la Cour suprême, transmettront la conférence de presse en direct à l'heure de la plus grande écoute. Un peu plus tôt, Mme Nancy Reagan aura quitté l'hôpital où elle a été opérée d'un cancer du sein. C'est peut-être pour cela aussi que son mari a choisi ce jour pour se lancer dans l'arène.

JAN KRAUZE.

CE N'EST PAS LE DÉFICIT, C'EST MON OPTIMISME !

PANCHO

Une « première »

Le patriarche maronite du Liban en visite à Moscou

Pour la première fois, le patriarche maronite du Liban est en visite à Moscou. Chef d'une communauté d'environ quatre millions de fidèles dans le monde, Mgr Nasrallah Sfeir est arrivé, le mercredi 21 octobre et pour une semaine, dans la capitale soviétique, invité par le patriarche orthodoxe Pimène. L'Eglise russe qualifie cette visite d'*« historique »*.

Le patriarche maronite a commencé ses entretiens avec les représentants de la communauté orthodoxe russe, avec les ambassadeurs des pays arabes à Moscou et des responsables du ministère des affaires étrangères. De source diplomatique libanaise, on indique que Mgr Sfeir doit demander l'aide et la coopération de l'URSS pour contribuer à la solution de la crise libanaise.

Cette visite confirme surtout la volonté d'ouverture de la hiérarchie russe orthodoxe à quelques mois des célébrations du millénaire du christianisme russe, prévues pour juillet 1988. Déjà, le patriarche de Constantinople, Dimitrios, avait été reçu l'été dernier à Moscou pour une visite également qualifiée d'*« historique »*.

Qui plus est, s'agissant d'une Eglise orientale unie à Rome, la visite du chef de la communauté maronite est un nouveau signal adressé, par les dirigeants politiques et religieux de Moscou, en direction du Vatican, destiné à montrer leur bonne volonté.

POINT DE VUE

Et le Proche-Orient ?

par Spartak Beglov
commentateur
de l'agence soviétique Novosti

TOUT porte à croire que la mission du secrétaire d'Etat américain George Shultz à Moscou ne se réduira pas à la seule mise au point de l'accord sur les missiles de moyenne et courte portée (FNI) et aux dates de la visite de M. Gorbatchev aux Etats-Unis. *« Je suis las des FNI »*, a dit, il y a quelques jours, le secrétaire d'Etat américain. Pourtant, à Moscou, il lui faudra faire encore un effort pour régler certains problèmes relatifs au calendrier de la suppression des missiles et au contrôle de ce processus.

Ce qui saute aux yeux, c'est l'intérêt que manifestent les deux parties à avancer le plus loin possible dans la concertation de questions de principe se rapportant à un autre accord : celui qui vise à réduire de 50 % les armements stratégiques offensifs des deux puissances. Cet intérêt est facile à comprendre : un progrès dans ce domaine contribuerait aussi bien au dialogue sur le désarmement qu'au succès de la prochaine rencontre au sommet. Parviendra-t-on à régler, à la satisfaction mutuelle, la question concernant le respect du traité sur les missiles antiballistiques (ABM) ? Bien des choses en dépendent.

L'administration des Etats-Unis est déjà impliquée dans les négociations grâce aux initiatives de Moscou et de ses alliés, mais elle semble montrer par son comportement que si elle veut promouvoir la « détente 2 », c'est pour n'en obtenir que ce qu'il lui faut en partant des considérations de politique intérieure, par exemple, pour rétablir le prestige du président, compromis par l'« Irangate » et par d'autres échecs et scandales.

Où est la réponse adéquate des gouvernements de l'OTAN à la nouvelle mentalité politique dont s'inspire la direction soviétique ? Telle est la question que l'on se pose à l'Ouest et à l'Est. Un vaste assentiment a été donné au rapport spécial préparé par un groupe de trente-huit Américains faisant autorité et examiné lors d'une récente conférence à Saint-Paul (Minnesota). Adopter une nouvelle mentalité signifie renoncer aux vieux stéréotypes et apprendre à engager davantage d'actions conjointes pour le bien de l'humanité, au nom de la sécurité générale. Telle était l'idée maîtresse de ces débats.

Prenons par exemple la situation au Proche-Orient. Voici comment certains auteurs du rapport conçoivent la réorganisation de la politique américaine dans cette région : abandonner les méthodes militaires et idéologiques traditionnelles pour des méthodes diplomatiques ; ne pas refuser l'aide soviétique dans le règlement des problèmes difficiles au Proche-Orient. Dans cette optique, il serait intéressant de savoir ce que dira George Shultz à Moscou pendant l'examen des problèmes régionaux, notamment au Proche-Orient ?

La visite du président de la République en RFA

M. Mitterrand exhorte les Allemands à aller de l'avant dans le domaine spatial

Le président François Mitterrand a achevé, jeudi 22 octobre, à Hanovre sa première visite d'Etat en Allemagne fédérale. Il retrouvera la RFA très bientôt, dans moins de trois semaines, pour le cinquantième sommet franco-allemand, qui se tiendra à Karlsruhe. Profitant de son passage au centre de recherches spatiales de Cologne, le président de la République a exhorté mercredi le gouvernement de Bonn à donner sa chance à l'Europe spatiale.

HANOVRE
de nos envoyés spéciaux

La dernière visite d'Etat du septennat de M. François Mitterrand s'est achevée, jeudi 22 octobre, à Hanovre, capitale du Land de Basse-Saxe, où il était l'hôte de M. Ernst Albrecht, le ministre-président chrétien-démocrate. Avec ce dernier, M. Mitterrand a évoqué les problèmes agricoles européens, notamment dans la perspective de la prochaine présidence ouest-allemande de la Communauté. La Basse-Saxe, vaste région qui s'étend sur les plaines du nord de l'Allemagne, est un endroit où l'agriculture joue un rôle important. La grogne des paysans ouest-allemands et leur ressentiment contre Bruxelles y sont particulièrement vifs.

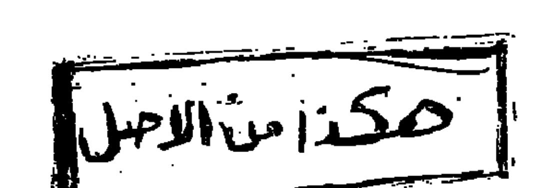
Auparavant, le président de la République avait été reçu en Rhénanie-du-Nord-Westphalie par le ministre-président, M. Johannes Rau, ancien candidat social-démocrate à la chancellerie, et avait visité le centre de recherches et d'essais sur les techniques spatiales près de Cologne.

Le président français a profité de l'occasion pour exhorter les Allemands de l'Ouest, et au premier chef le ministre de la recherche, M. Heinz Riesenhuber, à ne pas fléchir dans le secteur spatial : *« Il faut se dépêcher de répondre aux questions posées, résoudre le problème rapidement, un an, deux ans, cinq ans... Ariane-5 va rester en panne. On aura l'air malin,* a déclaré M. Mitterrand. *En général, on n'aime pas discuter de tels projets avant les élections. Mais comme il y a toujours des élections, il faudra bien se décider. »*

Cette intervention aura-t-elle de l'effet sur un gouvernement fédéral qui est plutôt réticent à accroître son effort dans le domaine de la conquête spatiale ? Le premier budget à être touché par les économies destinées à financer la réforme fiscale ouest-allemande est celui de la recherche, et ce type d'investissements est loin de susciter l'enthousiasme de l'opinion publique outre-Rhin. Le principal enjeu est la mise au point de la navette européenne Hermès, dont Ariane-5 doit être le lanceur. On mesurera l'impact des propos mitterrandiens lors du sommet franco-allemand de Karlsruhe, les 12 et 13 novembre prochain, où le sujet devrait être abordé.

A Düsseldorf, capital du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le président français a visité une remarquable exposition au Musée d'art moderne de la ville. Ici sont rassemblées les œuvres des peintres et des sculpteurs que les nazis avaient estimé être représentatifs de l'*« art dégénéré »*. De pures merveilles. Les Chagall côtoient les principaux maîtres de l'expressionnisme allemand, comme Max Beckmann.

CLAIRE TRÉAN
et LUC ROSENZWEIG.


هكذا من الأصل

Amériques

EL SALVADOR

Pourparlers entre la guérilla et le gouvernement

Caracas *(AFP, Reuter)*. – Des représentants du gouvernement et de la guérilla du Salvador ont entamé, mercredi 21 octobre, des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu. Les deux délégations tiendront leurs conversations dans un lieu tenu secret de la capitale vénézuélienne en présence de l'archevêque de San-Salvador, Mgr Rivera y Damas.

Une première série de négociations, les 5 et 6 octobre – dans le cadre du plan de paix signé en août au Guatemala par cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale, – n'avait pas réussi à établir les bases d'une trêve dans la guerre civile salvadorienne, qui a déjà coûté la vie à plus de soixante mille personnes depuis 1979.

● **ÉTATS-UNIS : ouverture des débats sur le juge Bork au Sénat.** – Le Sénat américain, qui a ouvert, le mercredi 21 octobre, le débat final sur la nomination du juge Bork à la Cour suprême, devrait selon toute vraisemblance prendre une décision négative. La date exacte du vote n'a pas été fixée, mais après les recommandations, négatives elles aussi, de la commission des affaires judiciaires du Sénat, cinquante-cinq sénateurs sur cent ont déjà fait savoir qu'ils s'opposeraient à cette nomination. Bien que bon nombre d'entre eux soient intervenus auprès de la Maison Blanche pour que le président propose un autre candidat, celui-ci a refusé, préférant aller jusqu'au bout et attendre le scrutin. – *(AP.)*

● **Un danseur soviétique demande l'asile politique aux Etats-Unis.** – Un danseur du ballet de Moscou, Andreï Oustinov, a demandé et obtenu l'asile politique aux Etats-Unis, ont annoncé, mercredi 21 octobre, les services d'immigration américains. M. Oustinov, trente-deux ans, a fait défection alors que sa troupe, en tournée aux Etats-Unis jusqu'au 28 novembre, se produisait à Dallas (Texas). – *(Reuter, AP.)*

Proche-Orient

La « guerre oubliée » au Kurdistan irakien

La politique de la terre brûlée de Bagdad n'est pas venue à bout de la guérilla kurde

Le conflit du Golfe a relégué au second plan la « guerre oubliée » qui, depuis plusieurs années déjà, oppose – en marge du conflit irano-irakien – l'armée de Bagdad aux pechmergas (maquisards kurdes) du Kurdistan irakien. Bien que moins spectaculaire, cette guerre larvée n'en est pas moins sanglante et impitoyable, et de vastes régions du Kurdistan irakien ont été, depuis mai dernier, transformées en « terres brûlées » par l'armée de Bagdad, notamment dans le Nord-Est, dans la région de Soleymanieh, qui constitue le fief de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, l'un des principaux mouvements de guérilla.

Paradoxalement, l'UPK, qui avait engagé unilatéralement, vers la fin de décembre 1983, des pourparlers de paix avec le président Saddam Hussein – malgré l'avis des autres mouvements kurdes d'Irak, – est devenue depuis l'ennemi numéro un du régime baasiste, dont elle exige maintenant la chute, allant même jusqu'à souhaiter le démembrement de l'Irak.

L'échec des négociations en janvier 1985, faisant suite à l'intransigeance de Bagdad qui n'a su profiter de l'occasion en or qui se présentait alors pour diviser irrémédiablement le mouvement kurde irakien, a fondamentalement modifié l'équilibre des forces au Kurdistan irakien. Peu à peu, l'UPK, qui jadis dénonçait la République islamique de Téhéran comme le principal danger menaçant le mouvement nationaliste kurde, s'est aligné sur les positions de son rival, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani, allié à Téhéran.

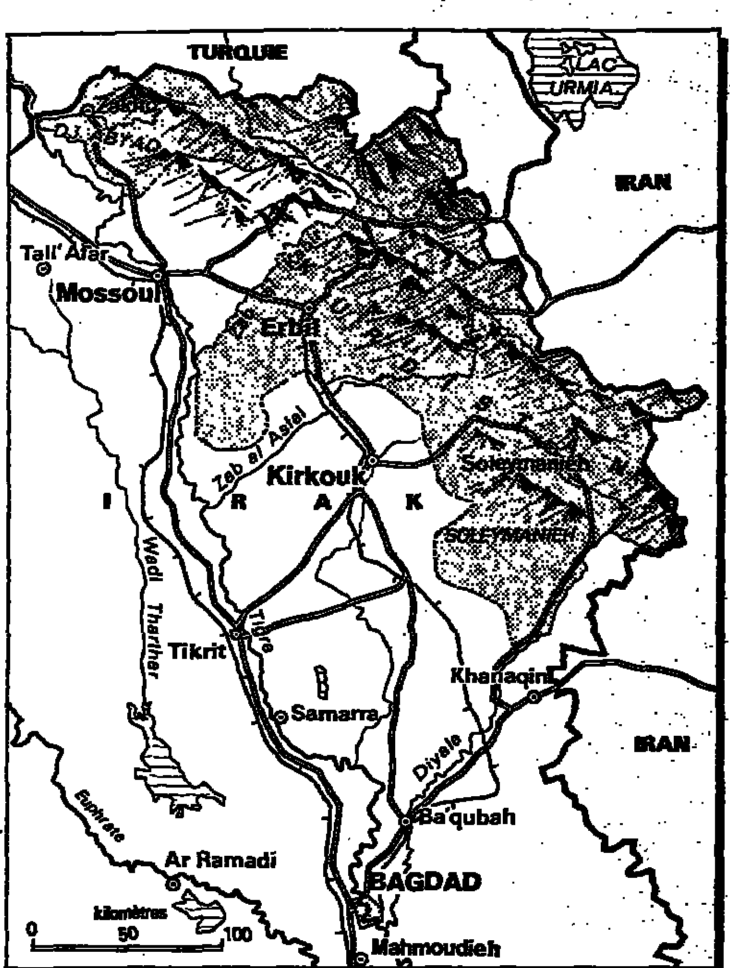
En octobre 1986, les talabanistes engageaient, pour la première fois, en coopération avec les pasdarans iraniens, une opération de commando contre les installations pétrolières de Kirkouk. En novembre, ils signaient à Téhéran un accord politico-militaire avec le PKD, unifiant ainsi pratiquement la rébellion kurde sous l'égide de la République islamique.

La guérilla au Kurdistan irakien devenait ainsi officiellement l'alliée de Téhéran, et ses opérations de commando, jouissant désormais du soutien logistique des pasdarans, devenaient de plus en plus fréquentes et efficaces. Face à la montée des périls, Bagdad eut alors recours aux grands moyens, en entreprenant à partir de mai 1987 une série d'expéditions de ratissage au Kurdistan dans le but de priver les pechmergas de l'appui de la population locale. Des centaines de villages et de hameaux, situés le long des principaux axes routiers furent systématiquement rasés.

Les militaires irakiens se sont montrés particulièrement impitoyables, dynamitant ou détruisant au bulldozer les habitations des villageois au préalable embarqués *manu militari* vers les régions contrôlées par les forces gouvernementales. Un grand nombre de personnes déplacées furent regroupées à proximité d'Erbil et de Kirkouk, notamment dans un camp situé entre Erbil et Mossoul. D'autres furent transférés encore plus loin, à proximité des frontières jordanienne et saoudienne, dans des zones désertiques. Certains de ces villages ainsi vidés de leur population ont été détruits par l'aviation, et d'autres, difficilement accessibles, ont été gazés (aux bombes au phosphore) pour contraindre les habitants à quitter les lieux.

Une répression sévère

Ces opérations de ratissage, qui avaient essentiellement pour objectif d'assurer la sécurité des axes routiers et accessoirement de *« dékurdiser »* certaines zones jugées particulièrement *« stratégiques »*, se sont depuis poursuivies par intermittence. Elles n'ont pas réussi cependant à briser le mouvement kurde, qui, avec l'appui des Iraniens, a multiplié les actions de guérilla, malgré l'utilisation de plus en plus fréquente d'armes chimiques par l'aviation irakienne. Pis encore, elles ont eu l'effet contraire et n'ont en définitive réussi qu'à exaspérer la population kurde et à grossir les rangs des pechmergas. Pour faire face à cette situation, Bagdad a dépêché en renfort, dans la région kurde, plusieurs brigades de la garde présidentielle, unités d'élite utilisées dans des circonstances exceptionnelles.

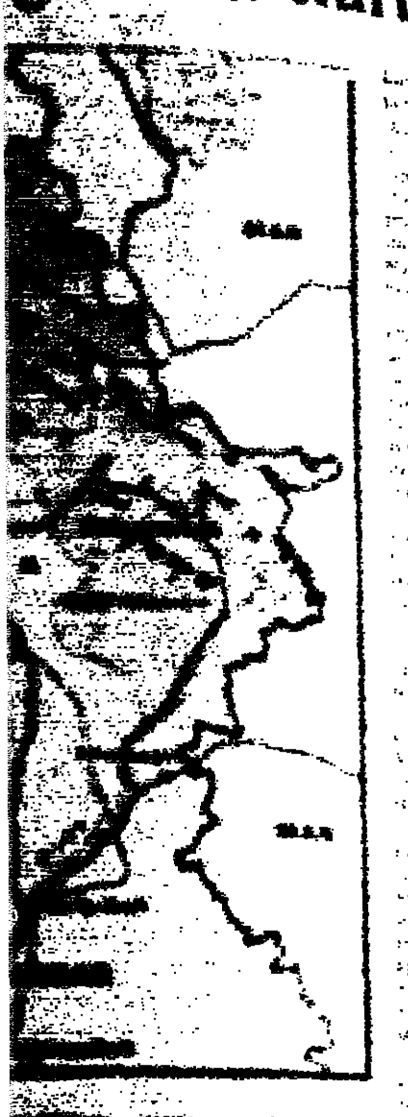


La sévérité de la répression, et surtout son manque d'efficacité, ont suscité des remous au sein même de la classe dirigeante irakienne. M. Izzat Ibrahim, le vice-président irakien, s'est élevé violemment contre ces méthodes expéditives, proposant une nouvelle tactique, *« plus humaine »*, afin de contenir la rébellion. On a parlé en août d'une *« mini-crise »* gouvernementale, M. Ibrahim se retirant délibérément de la vie publique pour mieux marquer son désaccord. Selon certaines informations, non confirmées, M. Ali Hassan el Majid, nommé en mars responsable de la région kurde, a été limogé. Cousin du président Saddam Hussein et titulaire du poste-clé de la sécurité intérieure, M. Majid avait, semble-t-il, été le principal artisan de la politique de terre brûlée. Cela expliquerait la suspension provisoire des opérations de ratissage qui semblent cependant avoir repris fin septembre, quoique sur une moindre échelle.

Coïncidence ou relation de cause à effet, la répression au Kurdistan s'est accompagnée d'une grave dégradation de la sécurité dans d'autres régions du pays, notamment à Bagdad avec l'explosion au mois d'août de trois voitures piégées, dont l'une, à proximité du ministère du travail, fit une vingtaine de tués et près de trente blessés. Comme d'habitude, ces attentats ont été attribués, de source officielle, à des éléments islamistes, mais ils seraient, selon la rumeur publique, l'œuvre de militants kurdes désireux de venger les victimes de la politique de terre brûlée. Accusé de laxisme, le ministre de l'intérieur, M. Saadoun Chaker, l'une des figures historiques du Baas, fut limogé et remplacé par un homme à poigne, M. Samir Mohamed Abdel Wahab el Cheikhly, qui passe pour l'exécuteur des basses œuvres du régime.

Le nouveau ministre de l'intérieur s'est attelé en priorité à la difficile tâche de restaurer l'ordre public gravement perturbé dans certains quartiers populaires de Bagdad, notamment à Saddam-City, immense agglomération d'habitations à bon marché et de bidonvilles devenus un repaire de hors-la-loi et de déserteurs de l'armée, dont de nombreux Kurdes. La criminalité (cambriolages, attaques à main armée contre les patrouilles policières) y était devenue d'autant plus alarmante que les effectifs de la police avaient été sérieusement réduits à la suite de la mobilisation de près de 40 000 policiers envoyés au front au début de 1987 pour faire face à l'attaque iranienne contre Bassorah. Depuis, Saddam-City, qui compte plus d'un million d'habitants, vit pratiquement sous un régime de couvre-feu.

JEAN GUEYRAS.



Proche-Orient

Le conflit du Golfe

Une plate-forme koweïtienne touchée par un missile

Une plate-forme pétrolière koweïtienne a été touchée, jeudi matin 22 octobre, par un missile, causant d'*« importants dégâts »* et faisant au moins trois blessés, a-t-on indiqué de sources maritimes, selon lesquelles l'impact se situe à 15 kilomètres du terminal d'Al-Ahmadi, déjà touché récemment par des missiles iraniens Silkworm.

Le président Ronald Reagan a obtenu, le mercredi 21 octobre, un sursis de deux mois avant que le Sénat ne se prononce directement sur la politique qu'il mène dans le Golfe. Par 54 voix contre 44, les sénateurs ont adopté un texte demandant au chef de l'exécutif de fournir, dans un délai d'un mois, un rapport détaillé sur sa politique dans la région, politique que le Sénat devra approuver ou désapprouver, également dans un délai d'un mois.

Les sénateurs ont par la même occasion repoussé toute décision sur l'éventualité de forcer le président Reagan à se plier à la loi sur les pouvoirs de guerre, datant de 1973, et obligeant la Maison Blanche à notifier au Congrès dans les quarante-huit heures l'envoi de forces américaines dans une région où *« les circonstances indiquent clairement l'existence ou l'imminence d'hostilités »*. Notification à partir de laquelle le Congrès a soixante jours pour approuver cette décision, faute de quoi les troupes américaines doivent être retirées de la région en question. Le président Reagan s'est jusqu'ici toujours opposé à invoquer cette loi, qu'il juge anticonstitutionnelle.

D'autre part, l'Iran a officiellement accusé mercredi les Etats-Unis de s'être directement engagés dans la guerre aux côtés de l'Irak à la suite de l'attaque, lundi 19 octobre, de deux plates-formes iraniennes – dont l'une a été détruite – dans le Golfe. Dans un message adressé au secrétaire général de l'ONU, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, estime que Washington a perdu toute *« légitimité »* à participer à *« des efforts diplomatiques multilatéraux »* en vue de trouver une solution au conflit du Golfe.

Sur le terrain, l'artillerie à longue portée iranienne a repris, mercredi 21, ses bombardements sur Bassorah, principale ville du sud de l'Irak, où, selon un communiqué officiel irakien, cinq cent trente civils ont été hospitalisés au cours des six dernières semaines. Cent quinze d'entre eux ont succombé à leurs blessures. Toujours selon Bagdad, l'aviation irakienne a mené un nouveau raid, mercredi soir, contre un pétrolier au large des côtes iraniennes. Il s'agit de la deuxième attaque contre le trafic maritime dans le Golfe revendiquée par l'Irak en moins de vingt-quatre heures.

Les primes pour risques de guerre sur les cargaisons ont été multipliées par deux pour les navires se rendant dans les eaux koweïtiennes, ont annoncé les Lloyd's à Londres, le 21 octobre. Cette hausse ne s'applique qu'aux clients actuels des assureurs. Elle intervient quelques jours après une hausse des primes sur les navires eux-mêmes qui se rendent dans la même zone du Golfe. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ÉGYPTE : les Cairotes et leur métro

Quand technologie rime avec magie

LE CAIRE
de notre correspondant

Trois semaines après son inauguration, le métro commence à entrer dans les mœurs des Cairotes, dont plusieurs millions l'ont déjà emprunté. Toutefois, comme pour toute innovation, cela ne se fait pas sans peine.

Les premiers jours d'ouverture au public, le principal problème résidait dans l'afflux de promeneurs. Des familles entières, père, mère et ribambelle d'enfants, venues des quartiers populaires de Choubra ou de Boulaq, y descendaient comme on va au zoo. Fiers de leur *« superbissime métro »*, ils faisaient la queue pour prendre leur billet, *« comme en Europe »*. Après avoir admiré la bande magnétique du ticket, ils l'introduisaient avec appréhension dans l'*« avaleuse de billets »* et poussaient un soupir quand le billet jaillissait au bout de la machine chromée. Pour eux au moins, technologie rimait toujours avec magie.

Mais cette euphorie n'est pas partagée par les milliers de personnes pour qui le métro est plutôt synonyme d'ennuis : les resquilleurs, les fumeurs, les vendeurs à la sauvette et les mendiants. En effet, dès la première semaine, mille cinq cent dix-sept participants au championnat de la resquille se sont vu éliminer par les arbitres en uniforme. Ils se sont vu infliger 2 livres d'amende, soit vingt voyages en autobus. Certains ont appris la leçon. Ce sont les innocents habitués à payer leur billet dans le train ou qui ont trouvé les guichets fermés après épuisement des billets dans des petites stations comme Dar-Esalam. D'autres vont vraisemblablement recommencer, ne serait-ce que pour récupérer indirectement l'amende.

Fumeurs et pickpockets

Mais, quelles que soient les motivations de ceux qui n'ont pas de ticket, il s'agit là d'un symptôme qui ne trompe pas. Le système de billetterie, calqué sur Paris, est inadapté au Caire. Il a fallu tout d'abord importer cent millions de billets de France, faute de pouvoir faire la bande magnétique sur place. On imagine déjà les pénuries de petits cartons importés en devises étrangères dans un pays où la bureaucratie est légendaire. De plus, si le ticket fait chic, il fait aussi... cher. Quand on additionne le prix du billet magnétisé à celui des « avaleuses » et que l'on ajoute le salaire des ouvriers chargés de la maintenance de ces machines sophistiquées, sans oublier celui des guides-contrôleurs qui se comptent par dizaines dans les quatre stations du tunnel, on frise déjà la subvention.

Les fumeurs, qui ne peuvent s'empêcher d'encenser leur entourage, gardent eux aussi un mauvais souvenir du métro, où ils sont poursuivis dans les stations comme dans les wagons. Mille soixante-dix-sept d'entre eux ont payé chacun 10 livres d'amende, le quart du SMIC et l'équivalent de quinze paquets de cigarettes. Il y a aussi les vendeurs à la sauvette, dont une cinquantaine ont été pris en flagrant délit de vente d'épingles de nourrice et de sucres d'orge dès la première semaine, sans oublier les sept mendiants professionnels qui espéraient se bâtir une solide clientèle sous terre...

Mais, malgré tous ces problèmes de détail, il est encore infiniment plus agréable et plus sûr de prendre le métro au Caire qu'à Paris. Les voyageurs sont souriants ou bruyamment allègres, même quand ils s'entassent dans les wagons aux heures de pointe. La promiscuité ne les gêne pas ; au contraire, ils la recherchent et se sentent en sécurité au milieu de la foule. Le seul pickpocket pris dans le métro a payé pour le savoir, lui qui a reçu une raclée de la foule et qui a été soulagé quand les policiers lui ont mis les menottes aux mains.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Asie

CORÉE DU SUD : les divisions de l'opposition

Le divorce entre les « deux Kim » semble consommé

Le ministre sud-coréen des affaires étrangères est arrivé mardi 20 octobre à Paris. Au cours de sa visite officielle à l'invitation de M. Jean-Bernard Raimond, M. Choi Kwang Soo s'est entretenu avec M. Michel Noir, ministre chargé du commerce extérieur, et il devait rencontrer, jeudi, M. Jacques Chirac. L'objet de ce voyage est d'améliorer l'image internationale de la Corée du Sud à moins d'un an des Jeux olympiques de Séoul et à un moment où le pays traverse un délicat processus de démocratisation.

TOKYO
de notre correspondant

Des opposants en colère ont accueilli M. Roh Tae Woo, candidat du pouvoir à la succession du président Chun Doo Whan, avec des œufs et des grenades lacrymogènes lors de sa visite, mercredi 21 octobre, à Kwangju. Il s'agit du premier incident électoral pour l'artisan du processus de démocratisation actuellement en cours en Corée du Sud.

Kwangju avait été le théâtre, en mai 1980, d'émeutes réprimées dans le sang par les parachutistes. Il y eut, à l'époque, officiellement deux cents morts, et près d'un millier selon les habitants. Au moment de ces événements, M. Roh était général et bras droit du général Chun, auteur du pustch militaire qui le mena au pouvoir.

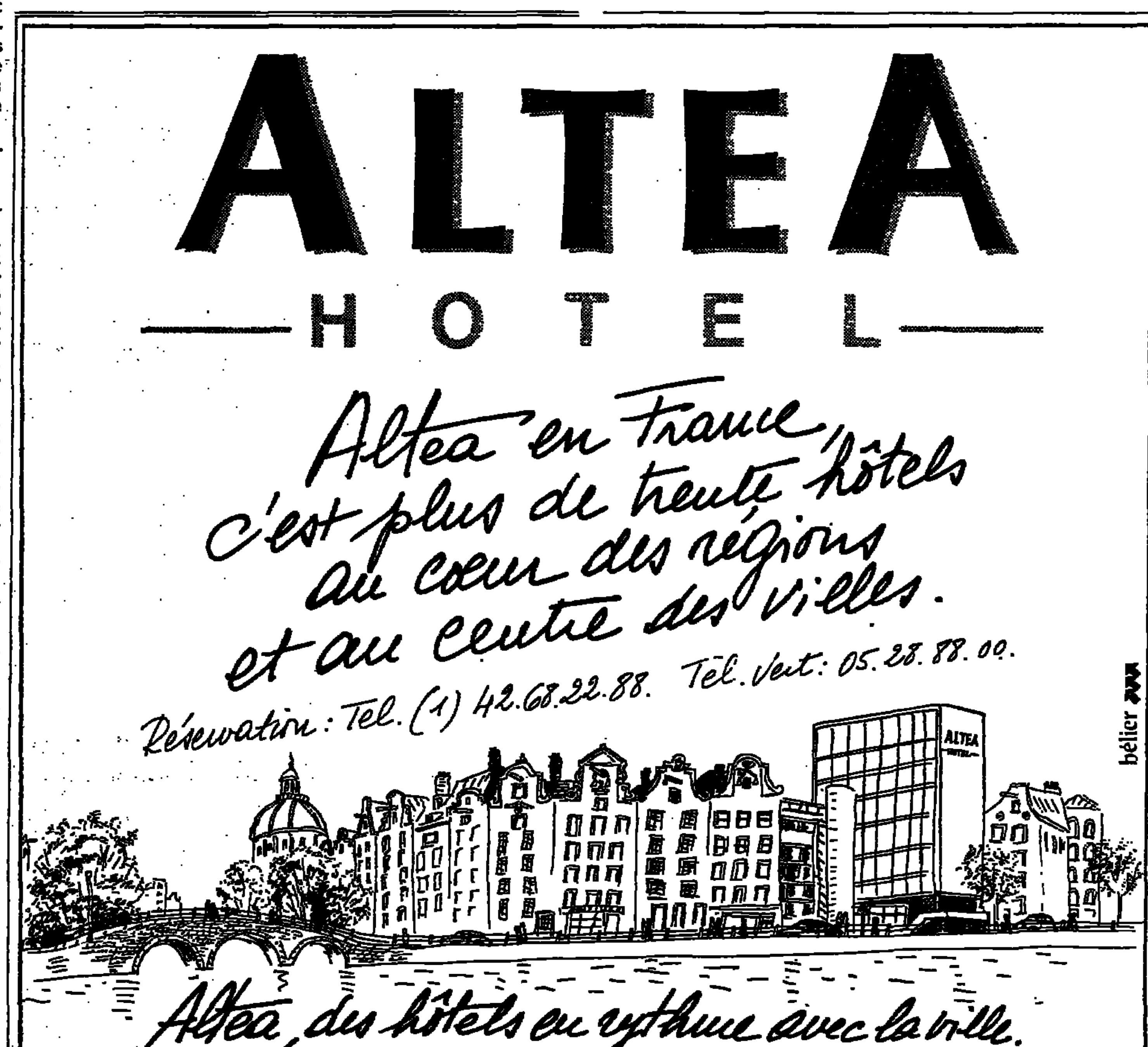
Les grenades lacrymogènes lancées mercredi par des contestataires lors du meeting de M. Roh ont provoqué un début de panique et l'intervention des forces de l'ordre, qui ont procédé à une vingtaine d'arrestations. Quelques minutes plus tôt, M. Roh avait reçu au visage et à la poitrine des œufs lancés par des femmes membres de familles des victimes.

Ville du ressentiment, Kwangju est aussi située au cœur d'une province, Cholla, traditionnellement antigouvernementale et favorable à M. Kim Dae Jung, la grande figure de l'opposition en Corée du Sud depuis le début des années 70 et candidat à la succession de M. Chun. Une candidature encore en pointillé : M. Kim a déclaré, le vendredi 16 octobre, à la télévision : *« Il est certain que je me présenterai, mais je déciderai à la fin du mois de quelle manière* (*le Monde* daté 18-19 octobre). Un acte informel de candidature qui n'a fait que confirmer la division déjà profonde de l'opposition.

L'autre Kim, M. Kim Young Sam, président du Parti démocrate pour la réunification, s'est en effet déclaré candidat au début d'octobre et a commencé sa campagne. Dimanche 18, il a mobilisé un million de partisans dans sa ville natale de Pusan, le grand port du sud de la péninsule. Dans sa déclaration de vendredi, M. Kim Dae Jung a précisé : *« Quand je serai convaincu que l'opposition risque de perdre si nous nous présentons tous les deux ou que M. Kim Young Sam a la faveur de l'opinion, je me retirerai. »*

Le 5 novembre, le congrès du Parti démocrate pour la réunification devrait désigner officiellement M. Kim Young Sam comme son candidat pour l'élection présidentielle prévue pour le 20 décembre. M. Kim Dae Jung se présenterait donc en indépendant.

PHILIPPE PONS.



A travers le monde

Chili

Nouveau projet de loi contre les groupes marxistes

Santiago-du-Chili. – La junte militaire chilienne a approuvé, le mardi 20 octobre, un projet de loi interdisant la liberté de parole aux militants marxistes condamnés et permettant aux autorités de les évincer de leur emploi et de condamner à une amende les organes de presse qui publieraient leurs propos. Ce projet de loi prévoit aussi des sanctions contre tout parti politique qui accepterait une alliance avec les groupes marxistes. *« Le pluralisme ne peut être légitimement évoqué par ceux qui ont l'intention avouée de l'abolir une fois qu'ils seront au pouvoir »*, a déclaré le ministre de la justice, M. Sergio Fernandez.

L'opposition chilienne a vivement critiqué ce projet de loi, qui devrait être signé prochainement par le général Augusto Pinochet.

Au même moment, Manuel Bustos, président du Conseil national des travailleurs (CNT), deux autres responsables syndicaux, Arturo Martinez et Moises Labrana, et deux dirigeants de l'opposition, Jose Sanfuentes et Juan Manuel Parra (Gauche unie), ont été arrêtés en raison de leur responsabilité dans l'organisation de la grève générale du 7 octobre. – *(AFP, Reuter.)*

Tanzanie

M. Julius Nyerere candidat unique à la tête du parti unique...

L'ancien chef de l'Etat tanzanien, M. Julius Nyerere, âgé de soixante-cinq ans, a été désigné, mercredi 21 octobre, comme candidat unique pour un nouveau mandat de cinq ans à la présidence du Chama cha mapinduzi (CCM, mouvement de la révolution, parti unique).

M. Nyerere, qui avait abandonné la présidence du pays en novembre 1985, a été désigné à l'unanimité à la tête du comité exécutif national du CCM, réuni mercredi à Dodoma pour préparer le troisième congrès du parti qui devait s'ouvrir, jeudi 22 octobre, pour dix jours, dans cette future capitale de la Tanzanie, située dans le centre du pays (*le Monde* du 16 octobre).

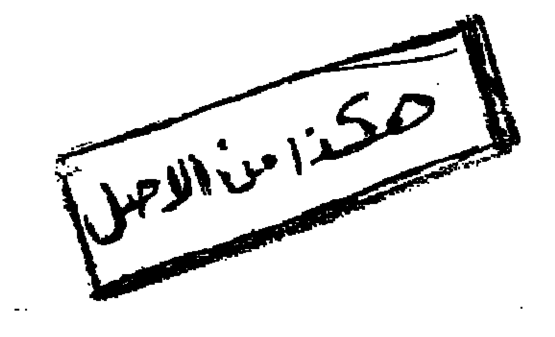
La nomination de M. Nyerere a causé quelque surprise à Dar-Es-Salaam, où de nombreux observateurs pensaient qu'il céderait la présidence à M. Mwinyi, actuel chef de l'Etat, afin d'éviter d'éventuelles tensions entre les deux principaux responsables du parti. Au cours de cette année, M. Nyerere a fait campagne pour amener son parti à observer une plus stricte discipline, et on estime que son maintien à la présidence du CCM pourrait annoncer une mise à l'écart de ceux qu'il considère comme des *« ratés de la politique »*. – *(AFP.)*

EN BREF

● **Une délégation chinoise à Moscou pour le 70e anniversaire de la révolution d'Octobre.** – Pour la première fois depuis la rupture entre les deux pays, il y a un quart de siècle, la Chine sera représentée, le mois prochain à Moscou, aux cérémonies pour le 70e anniversaire de la révolution d'Octobre. M. Wu Xiuquan, président de l'association pour l'amitié sino-soviétique, qui n'est pas membre du comité central du PCF, dirigera la délégation chinoise. D'autre part, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a déclaré mercredi 21 octobre que son pays s'opposera fermement à la venue au Tibet d'une mission d'enquête du Congrès américain *« sur un soi-disant problème des droits de l'homme »* – *(AFP.)*

● **Pékin et les initiatives de paix du prince Sihanouk.** – Un porte-parole chinois a refusé, mercredi 21 octobre à Pékin, de commenter le projet de rencontre entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh (*le Monde* du 22 octobre). *« Nous respectons le prince Sihanouk et nous ne faisons aucun commentaire sur ce qu'il a l'intention de faire »*, a-t-il déclaré, en ajoutant que les récentes propositions de Phnom-Penh étaient *« sans aucune signification pratique tant que le Vietnam maintient des troupes au Cambodge »*. – *(AFP.)*

● **PAKISTAN : trente morts dans une collision entre un autocar et un train.** – Trente personnes ont été tuées et soixante autres blessées, la plupart très grièvement, dans un accident, mardi 20 octobre près de Moro, dans la province méridionale de Sind. Un train de voyageurs est entré en collision avec un autocar surchargé qui était resté bloqué à un passage à niveau non gardé. Les trente morts sont tous des passagers de l'autocar, qui a été pulvérisé sous le choc. – *(AFP.)*



Politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

OUTRE-MER : une « consolidation » contestée

L'Assemblée nationale a adopté, le mercredi 21 octobre, le projet de budget du ministère des départements et territoires d'outre-mer pour 1988, dont les crédits de paiement s'élèvent à 1 773,29 millions de francs (contre 1 717,80 l'an passé) et les autorisations de programme à 962,47 millions (contre 916,50). Les députés du RPR, de l'UDF et du Front national ont voté pour ; ceux du PS et du PC ont voté contre.

Rien n'est plus facile que de jongler avec les chiffres. Et, mercredi, au Palais-Bourbon, tout le monde s'en est donné à cœur joie. Le rapporteur spécial de la commission des finances chargé de présenter le budget des DOM, **M. Jean-Paul de Rocca-Serra** (RPR), a tout simplement estimé que l'enveloppe mise à la disposition de M. Bernard Pons atteignait *« un niveau exceptionnel »*, puisqu'elle faisait apparaître une augmentation des crédits de près de 30 % par rapport... à 1986.

Plus sobre, **M. Jean Maran**, député UDF de la Martinique, a relevé que cette augmentation n'était, en vérité, que de 3,2 % par rapport à 1987 *« pour un taux prévisible d'inflation à peu près équivalent »*. Il en a conclu qu'*« un optimisme débordant n'est pas de mise »*.

Quant à l'opposition, elle a surtout retenu qu'en réalité le budget des DOM-TOM, hors transferts, stagne (– 0,1 %), ce qui lui a permis de parler de *« régression »*.

M. Pons n'ayant pas contesté qu'il s'agissait avant tout d'un budget de *« consolidation »* sans originalité particulière mais destiné à assurer l'application de sa loi de programme pour le développement économique des DOM-TOM, les uns et les autres lui ont reproché un certain manque de souffle.

Au nom du Front national **M. Roger Holeindre**, député de la Seine-Saint-Denis, a fait la moue devant ce *« bon travail comptable »* ne traduisant, à ses yeux, qu'une banale gestion *« d'épicerie »*. Le député RPR de la Polynésie, **M. Edouard Fritch**, ouvertement jaloux de l'effort consenti en faveur de la Nouvelle-Calédonie, a estimé que ce budget *« ne prend pas en compte toutes les priorités qui conditionnent la stabilité politique et sociale »* de son territoire.

Ironique, l'ancien secrétaire d'Etat socialiste, M. Georges Lemoine, député d'Eure-et-Loir, a lancé à son successeur : *« Au Michel-Ange triomphant de l'an passé succède un comptable scrupuleux ! On se croirait à la Bourse, tout se passe comme si vous étiez vous-même la première victime de la publicité mensongère de vos actions outre-mer... »*

Boucs émissaires

Péremptoire, M. Maxime Gremetz (Somme), au nom des communistes, a accusé le gouvernement de perpétuer outre-mer *« une politique de discrimination et d'injustice »* dont le résultat sera *« une inégalité et un chômage accrus »*. *« Tous les engagements pris ont été tenus »*, a répliqué M. Pons.

Au-delà des polémiques rituelles, les seules émotions qui se soient vraiment exprimées au cours de ce débat sont venues des bancs de la droite et de l'extrême droite. Et elles visaient moins les moyens à mettre en œuvre pour mieux préparer l'outre-mer français au rendez-vous européen de 1992 que certains boucs émissaires. M. Michel Debré (RPR, la Réunion) a crié haro sur les Australiens, coupables à ses yeux de soutenir la cause des indépendantistes de Nouvelle-Calédonie. L'ancien premier ministre a suggéré que la France saisisse le comité de décolonisation de l'ONU au nom des aborigènes victimes en Australie d'une *« colonisation sauvage et brutale »*.

Le nouveau député de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Gérard Grignon (UDF) a cloué au pilori les Canadiens, qui se montrent intransigeants devant les revendications des pêcheurs de l'archipel français d'Amérique du Nord. Il a dénoncé leur *« mauvaise foi »* et leur *« mépris du droit international (...) indigne de ce grand pays qui se dit moderne et civilisé »*.

Toujours présent dans ce genre de baroud, M. Holeindre a vu de nouveau la main de Moscou derrière *« l'union sacrée entre les syndicats indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, de Nouvelle-Zélande et d'Australie »*. Mais au sujet de la Nouvelle-Calédonie, le député du Front national, qui accuse volontiers le RPCR de *« magouiller »*, a également demandé à M. Pons de *« casser tous les monopoles apatrides qui accaparent tous les profits et ne rapportent rien à la France »*.

A. R.

Les limites du volontarisme

Le budget de M. Pons pour 1988 ne mérite assurément ni l'excès d'honneur affiché à droite ni l'indignité clamée à gauche. Mais les retards accumulés outre-mer sont tellement importants dans tous les domaines que tous les élus locaux ont de bonnes raisons d'avoir des frissons devant la perspective du marché unique européen de 1992 qui risque d'avoir chez eux des effets encore plus pervers que les séquelles de la colonisation ou de l'esclavagisme.

Car, quoi qu'en dise le gouvernement, ces retards ne sont pas près d'être résorbés. Malgré les rapports optimistes des préfectures, les mesures de défiscalisation des investissements prises en 1986 n'ont pour le moment que des effets limités sur l'activité économique des DOM. Le taux officiel du chômage y atteint toujours des niveaux effarants par rapport à la situation métropolitaine : 30,80 % de la population active à la Réunion, 23,30 % à la Martinique, 20,70 % à la Guadeloupe, et 12,30 % en Guyane, où le nombre croissant des réfugiés du Suriname vient s'ajouter à celui des immigrés de la Caraïbe en situation irrégulière.

Les inégalités sociales demeurent tout aussi criantes. Si les choses s'améliorent parfois, ce n'est que très lentement. Par exemple, il n'est plus indispensable de justifier d'un emploi, à Fort-de-France, Pointe-à-Pitre ou Saint-Denis-de-la-Réunion, pour bénéficier de l'allocation-logement, mais cette condition demeure requise pour bénéficier des allocations familiales, ce qui reste intolérable au regard des impératifs de solidarité nationale, surtout dans ces départements où la quête d'un emploi relève de celle du Graal... La loi-programme a prévu d'en finir avec cette iniquité dans un délai... de trois à cinq ans.

« Les moyens de faire des cadeaux »

En outre, la Commision nationale d'évaluation de la parité sociale globale prévue dans ce texte et qui sera chargée de soumettre des propositions au ministre des DOM-TOM n'est pas encore installée. Elle le sera *« prochainement »*, sous la présidence de M. Hector Rivierez, ancien député RPR de la Guyane. Si la responsabilité de ce retard n'incombe pas uniquement au gouvernement, il s'agit néanmoins d'un détail révélateur des limites du volontarisme de M. Pons.

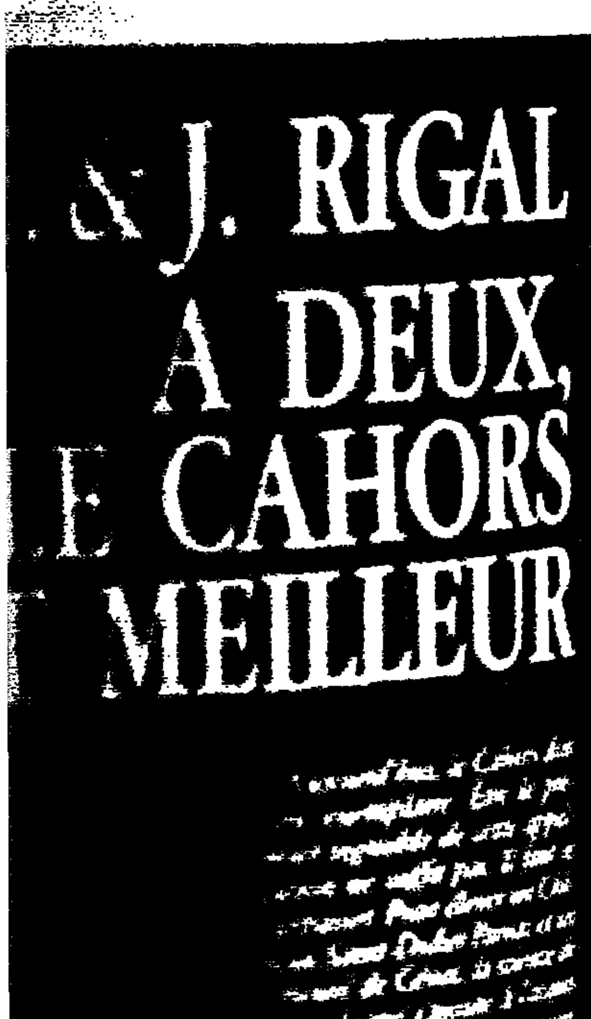
Dans l'immédiat, le ministre des DOM-TOM paraît plus préoccupé par les contingences prévisibles de la future campagne électorale. Procédant à un petit tour de passe-passe, il a ainsi gonflé la « cagnotte » budgétaire mise à la disposition des préfets, au titre du FIDOM (Fonds d'investissement), au détriment des sommes réservées aux conseils généraux et régionaux. La section « générale » du FIDOM est ainsi en augmentation de 9,7 % pour les crédits et de 17,7 % pour les autorisations de programme par rapport à 1987, alors que les sections « régionale » et « départementale » de ce Fonds de développement sont en baisse respectivement de 57 et 58 points en crédits de paiement et de 9 et 5,4 points en autorisations de programme.

M. Pons, souriant, n'a pas caché ses arrière-pensées aux députés : *« Ces crédits étaient affectés avec une certaine orientation... L'Etat a voulu garder une soupape de sécurité. La part affectée aux préfets permettra de rectifier certaines injustices, bien naturelles au demeurant car les hommes politiques restent des hommes... »* Le délégué national du PS aux DOM-TOM, M. Robert Le Foll (Seine-et-Marne) a dit la même chose différemment : *« Vous vous réservez la possibilité de servir vos amis et de donner à M. Chirac les moyens de faire des cadeaux lors de ses visites. »*

Sans parler de l'*« affairisme »*, malheureusement trop répandu. Le mot a été lâché par M. Georges Lemoine. L'ancien secrétaire d'Etat socialiste s'est fait un plaisir de citer un texte... de M. Roger Holeindre, le député du Front national ayant taillé des croupières au Rassemblement pour la Calédonie dans la République, le parti de M. Jacques Lafleur, député RPR, et accusé, celui-ci et ses amis, de *« magouilles »* en tout genre.

M. Pons a répondu à son prédécesseur qu'il envisage la mise en place d'une chambre des comptes qui aurait autorité sur l'ensemble des territoires du Pacifique, admettant ainsi le caractère légitime d'une préoccupation partagée au-delà des clivages partisans.

ALAIN ROLLAT.



Politique

Le procès à Nouméa des auteurs de la fusillade de Hienghène

« La rivière était rouge du sang de mes camarades »

NOUMÉA
de notre correspondant

« Un cauchemar » : le mot revient régulièrement dans leurs récits de cette soirée du 5 décembre 1984. Au quatrième jour du procès des auteurs de la fusillade de Hienghène, le jeudi 22 octobre à Nouméa, le témoignage des « rescapés » est lugubre. Litanie de coups de feu, de cris de haine. Souvenirs de fuite éperdue, dans la nuit, à travers la muraille de plombs, le corps meurtri. La scène, ce soir-là, se situe en contrebas de l'habitation de l'un des accusés, Maurice Mitride, où les véhicules des Canaques ont dû s'immobiliser devant un tronc de cocotier placé en travers de la piste. Joseph Pei raconte, le ton grave : *« Les coups de feu ont éclaté. J'ai sauté de la voiture et j'ai senti des chevrotines sous les pieds. J'ai plongé dans la rivière pour me cacher sous une touffe de bambou. De là, j'entendais des hurlements : « Sales Canaques. »*

Pascal Couhia, lui, se souvient, le verbe hésitant, la main tremblotante sur la barre : *« J'étais assis à côté du chauffeur. Quand les coups de feu sont partis, j'ai sauté ; je suis tombé assis et je me suis enfui à quatre pattes. J'étais blessé à la jambe. Je me suis caché dans la rivière et j'ai entendu : « Il faut brûler les voitures. » Ils éclairaient la rivière avec des lampes. »*

Bernard Maépas, enfin, la voix ferme et la révolte contenue : *« On revenait de la réunion du centre culturel, au village, où on avait décidé de lever nos barrages routiers. Devant la maison de M. Mitride, les coups de feu sont partis, venant d'un premier groupe. Je me suis enfui, mais j'ai été atteint à la main et au bas-ventre. D'autres hommes nous attendaient près de la rivière et ils nous tiraient dessus. J'ai plongé dans la rivière et je les entendais dire : « Regarde le sang ! regarde » le sang ! » C'est vrai, la rivière était rouge de sang, le sang de mes camarades. »*

L'expert en balistique a pu préciser que les coups de feu ont été tirés d'une distance de 1 à 10 mètres. Ils étaient dix-sept militants indépendantistes. Dix d'entre eux périrent dans ce carnage.

Pourquoi cette folie meurtrière ? L'audition des sept accusés, mercredi, ne permet pas d'apporter une grande lumière sur les circonstances de la tuerie. Les réponses sont confuses, parfois incohérentes. Ainsi, Raoul Lapetite – le « patriarche » du clan des métis – justifie l'idée de barrer la piste à l'aide d'un tronc de cocotier par la volonté de *« parlementer »* avec les militants du FLNKS. Or, quand on lui demande pourquoi aucune discussion ne s'est engagée entre le moment de l'arrêt des véhicules et l'instant où la fusillade éclata – il s'était écoulé environ une minute – il explique : *« Il était difficile à l'époque d'approcher ces gens-là. »* L'intention de « palabrer » était-elle réelle ? Ou cette minute de silence, ce face-à-face crispé, furent-ils plutôt une incroyable occasion manquée où un rien aurait suffit à renouer le dialogue ?

« Il y avait un froid entre nous »

De même, les accusés opposèrent des silences gênés quand la partie civile et l'accusation leur rappelèrent leurs toutes premières déclarations devant le juge d'instruction, en décembre 1984. Confession accablante, à l'époque : *« Nous avons pris nos différents postes de combat en attendant l'arrivée des véhicules du FLNKS. » « Pour nous qui étions du côté de la rivière, notre mission était de couper le repli des éventuels membres du FLNKS qui s'enfuiraient des véhicules. » « Des Mélanésiens ont été achevés, tirés à bout portant par certains d'entre nous. »* Devant la barre, il ne restait plus grand-chose de cette préparation quasi-militaire et de cet acharnement sur les victimes. Les réponses oscillaient entre : *« Je n'ai rien vu, il faisait noir »*, et : *« Je ne me souviens plus, c'était il y a trois ans »*...

Ces différents témoignages permirent de mesurer la profondeur du fossé qui séparait alors les différentes communautés de Hienghène. Les liens, les affinités, noués sur plusieurs générations, semblaient s'être brutalement disloqués en quelques jours. *« Tous les gens de la tribu de Tiendanite qui sont morts, c'étaient mes copains ! »*, s'est exclamé José Lapetite – le fils de Raoul, – *mais, depuis le boycottage des élections du 18 novembre 1984, ils avaient changé, il y avait un froid entre nous. »* Et aujourd'hui encore, dans leurs dépositions, ils se nomment par leur prénom, parfois par leur surnom.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Projet de loi d'amélioration de la décentralisation

Les communes n'auront plus le droit d'aider les entreprises en difficulté

La discussion du projet de loi d'amélioration de la décentralisation s'est poursuivie, mercredi 21 octobre, au Sénat. Ont été examinées les nouvelles règles régissant la répartition de la DGE (dotation globale d'équipement), et l'interventionnisme économique des collectivités locales, ainsi que les allégements apportés à la procédure budgétaire des communes. Les sénateurs ne devraient examiner que le 22 octobre, le « noyau dur » de ce texte qui rend aux TPG (trésoriers payeurs généraux) la mission de procéder à l'apurement administratif des comptes des communes de moins de 2 000 habitants.

Les sénateurs ont succombé à la tentation. Prenant prétexte d'un projet en cinq volets, ils ont essayé d'y introduire par voie d'articles additionnels quelques-unes de leurs préoccupations. Ainsi les centristes proposaient une modification de la loi électorale municipale, la création d'une commission nationale de réforme de la fiscalité locale, la réduction du délai de remboursement aux collectivités locales de la TVA sur leurs investissements. Les communistes souhaitaient que les élus disposent de crédits d'heures pour assurer leurs mandats. Le RPR voulait qu'aux critères fiscaux soient substitués des critères reposant sur *« des valeurs économiques réelles »* pour le calcul de la DGE... Toutes ces tentatives ont été infructueuses... à l'exception de la demande des trois sénateurs du Haut-Rhin pour que les communes d'Alsace-Lorraine ne soient plus contraintes d'avoir un garde-champêtre assermenté.

Une des initiatives sénatoriales a cependant contraint M. Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités locales, à monter au créneau. MM. Henri Goetschy (Union centr., Haut-Rhin), Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin) et Mme Paulette Fost (PC, Seine-Saint-Denis) entendaient revenir sur la loi de janvier 1983 en permettant aux petites communes d'opter entre fond de concours et subventions spécifiques. Une suspension de séance permettant à M. Galland d'invoquer la solidarité majoritaire a eu raison de la détermination des centristes et du RPR, qui ont retiré leur amendement contre la promesse d'un bilan par le gouvernement du système actuel... dans un an. Les communistes se sont donc retrouvés seuls à voter cette proposition à laquelles les socialistes sont hostiles.

Après avoir adopté les nouvelles règles de répartition de la DGE, quelque peu modifiées par le gouvernement lui-même afin que les vingt-cinq (au lieu de quatre-vingt-un actuellement) départements les plus défavorisés soient réellement avantagés, les sénateurs de la majorité ont approuvé les limitations apportées au rôle économique des communes (dont la suppression de leurs possibilités d'aides aux entreprises en difficulté). Toutefois, à la demande de M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), rapporteur de la commission des lois, les communes auront le droit d'intervenir en milieu rural pour rétablir des services indispensables.

A. Ch.

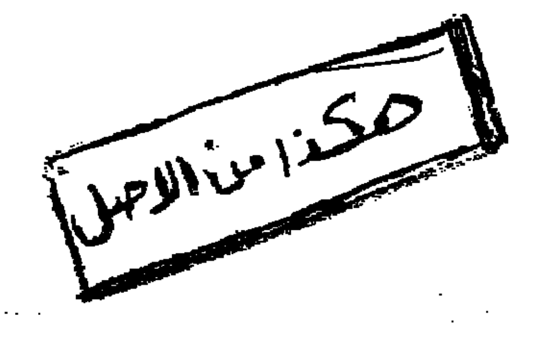
PROPOS ET DÉBATS

M. Le Pen : la curée

M. Jean-Marie Le Pen, président du FN, affirme, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Paris-Match* à propos des récentes déclarations de M. Jacques Chirac : *« Lorsqu'il prétend que les brebis égarées du FN retourneront au bercail RPR, je lui réponds qu'elles ont été si souvent tondues qu'elles n'y reviendront pas. »* Interrogé sur le fait qu'il apporte ou non son soutien à M. Barre ou à M. Chirac second tour de l'élection présidentielle, M. Le Pen déclare : *« A six mois de l'élection présidentielle, je ne réponds pas à ce genre de question. Tout dépendra de ce qu'ils auront dit. Alors, je prendrai mes responsabilités. »* M. Le Pen affirme aussi : *« Il y a autour de moi une atmosphère de curée, parce que certains, qui se trompent, pensent que je suis à terre. »*

M. Fabius : convaincre M. Mitterrand

M. Laurent Fabius a affirmé, le mercredi 21 octobre à Londres, lors d'une interview à la chaîne de télévision Channel four, qu'il s'emploie à *« convaincre M. Mitterrand de se représenter »* à l'élection présidentielle. Il a jugé peu probable que le président de la République fasse connaître sa décision avant les mois de février ou mars.



Politique

Au bureau exécutif

Les socialistes prévoient de renationaliser tout ce qui pourrait être encore privatisé

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 21 octobre, a quelque peu durci le ton à propos des privatisations. Les socialistes considèrent qu'après la crise boursière, s'ouvre une période *« suspecte »* — à cause des *« noyaux durs »* — mais aussi, désormais, *« dangereuse »*. C'est pourquoi M. Pierre Mauroy, notamment, a proposé que les socialistes s'engagent à renationaliser toutes les sociétés qui seraient privatisées à partir de maintenant.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a précisé que cette position ne le gêne pas, mais qu'elle suppose que les socialistes soient déterminés à l'appliquer.

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a précisé que le bureau exécutif a unanimement souhaité que l'UAP soit renationalisée, si sa privatisation est maintenue. Les socialistes se sont félicités que le débat soit désormais sur un terrain qu'ils ont imposé. Ils vont continuer à *« exiger »* l'arrêt des privatisations. M. Bérégovoy a remarqué que la récente crise boursière marque *« la faillite des idées du libéralisme sauvage »*.

Les dirigeants socialistes ont réaffirmé la nécessité d'un service public fort. Ils estiment qu'ils n'ont pas à lever dès maintenant le voile sur les méthodes qui pourraient être appliquées aux sociétés déjà privatisées, pour reprendre, éventuellement, leur contrôle, mais ils ne se privent, *a priori*, d'aucun moyen.

Le durcissement de ton du PS sur ces sujets éveille certaines réticences chez les rocardiens. Le fait que M. Pierre Joxe soit le principal orateur socialiste lors du débat à l'Assemblée nationale sur les privatisations, le mardi 27 octobre, leur fait notamment craindre que ne souffle sur l'hémicycle *« l'esprit de Strasbourg »* (lors des récentes journées parlementaires socialistes à Strasbourg, M. Joxe avait prononcé une violente diatribe contre le RPR et les modalités des privatisations).

J.-L. A.

A l'UDF

Retard sur les idées et impatiences électorales

« Nous, à l'UDF, nous préférons engager la campagne des idées avant celle des candidats », avait fièrement déclaré M. Jean Lecanuet, devant les parlementaires UDF réunis fin septembre à Nice. Bel enthousiasme, en vérité contrarié depuis par certains de ses amis qui manifestement semblent avoir eux d'autres préférences.

Ainsi, il se sera passé un mois avant que le bureau politique de l'UDF convoqué le mercredi 21 octobre ne se décide à ouvrir timidement ce chantier des idées en échafaudant quelques commissions dites de réflexion chargées avant janvier *« de se mettre en phase »* avec le candidat à l'Elysée de l'UDF, chacun évidemment se gardant bien, connaissant la logique barriste de parler de cahier des charges. Dans un premier temps, M. Jean-Philippe Lachenaud, délégué général à l'organisation, va prendre contact avec chacune des composantes pour définir les conditions de ces travaux pratiques. Trois ou quatre thèmes ont été retenus : économie, emploi, Europe et peut-être défense. Les divergences apparues sur la défense entre MM. Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing semblant pour l'heure susciter de la part des responsables de l'UDF quelques prudences sinon quelques appréhensions.

Deuxième sujet évoqué lors de ce bureau politique : la réanimation de la commission Gaudin-Toubon sur les investitures aux élections législatives. *« La campagne des candidats »* n'est pas oubliée. M. André Rossinot avait été le premier à remettre ce sujet sur le tapis lors du dernier congrès radical du 11 octobre. Une semaine plus tard, M. François Léotard lui emboîtait le pas, en rappelant publiquement *« que les investitures devaient être négociées et réglées »* avant l'élection présidentielle. Entretemps, cette question fut également évoquée lors du déjeuner hebdomadaire à Matignon des responsables de la majorité du mardi 13 octobre. M. Jacques Chirac avait répondu ce jour-là que ce problème ne lui paraissait pas relever d'une urgente priorité.

Il n'est effectivement pas le seul à penser du côté de la majorité, que vouloir aujourd'hui débattre de ce problème revient à mettre la charrue avant les bœufs. Comment parler des élections législatives sans savoir quand elles auront lieu, quelle majorité présidentielle sera en place ? Toutefois, pour ne déplaire à personne, un déjeuner est prévu le 28 octobre pour une reprise de contacts entre les responsables RPR et UDF. Il est acquis que nul ne songe à corriger le découpage opéré l'année dernière. Un principe avait été à cette époque arrêté : la priorité aux députés sortants bénéficiant du label majoritaire et donc assurés de n'être pas soumis à une primaire au premier tour.

M. Barre qui ne veut retenir que le simple critère de loyauté peut-il aujourd'hui faire sien ce principe ? C'est de toute évidence la réponse à cette question que MM. Rossinot et Léotard cherchent à obtenir. Accessoirement, il faut aussi songer à caser les ministres en mal de circonscription et les suppléants des ministres qui voudront retrouver un siège de député. Mais en tout état de cause, cette réunion de la semaine prochaine ne devrait permettre qu'un simple tour d'horizon *« sans autre souci*, complète un responsable de l'UDF, *de montrer que ce sujet sera traité dans l'avenir dans une confiance mutuelle avec le RPR »*. Chacun en accepte l'augure !

Toutes ces difficultés de l'UDF pour œuvrer efficacement sur le terrain des idées et pour faire taire les exigences partisanes constituent la preuve évidente, pour certains de ses dirigeants, que M. Raymond Barre aurait aujourd'hui tout intérêt à se déclarer officiellement sans attendre le 9 janvier, jour de la saint Raymond. Dans le même temps, certains continuent à s'employer activement à persuader M. Léotard de faire connaître son choix officiel avant le 23 janvier. *« Nous ne pouvons plus ainsi rester l'arme au pied*, se plaint, par exemple, M. Jean-Claude Gaudin. *Le PR peut encore difficilement attendre que la machine UDF se mette en marche. »* A l'Assemblée nationale comme au Sénat, les parlementaires de l'UDF ne cachent plus leurs impatiences. A trop tarder, les états-majors risquent bien dans les jours prochains d'être précédés par leurs troupes.

DANIEL CARTON.

Les parrainages de candidats pour 1988

Divergences au sein du PS

M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, a confirmé, le mercredi 21 octobre à l'Assemblée nationale, que le gouvernement n'est pas hostile à l'examen par les députés, lors de cette session, de la proposition de loi déjà adoptée par le Sénat et élargissant aux conseillers régionaux la possibilité de parrainer un candidat à la présidence de la République *(le Monde* du 22 octobre).

Lorsque ce texte était venu devant la Haute Assemblée, les sénateurs socialistes l'avaient voté sans difficulté *(le Monde* du 21 mai). C'était avant qu'il ne devienne un élément de la polémique entre le FN et le RPR sur l'obtention, ou non, par M. Le Pen des cinq cents signatures dont il a besoin pour se présenter à l'élection présidentielle. De la même façon, le bureau du groupe socialiste de l'Assemblée avait jugé logique l'extension de cette possibilité de parrainage aux conseillers régionaux, dès lors qu'ils sont maintenant des élus du suffrage universel. C'est la position qu'avaient adoptée les membres socialistes de la commission des lois et qu'ont confirmée mercredi plusieurs députés dans les couloirs de l'Assemblée.

Néanmoins, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, interrogé lors de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, le 7 octobre, sur le fait de savoir s'il souhaitait que ce texte soit débattu par les députés, avait répondu : *« Dans le contexte actuel, je ne le souhaiterais en rien. Donc, je ne conseillerais pas à mes amis socialistes de voter un tel texte. »*

Dans la revue « Pouvoirs »

La haute administration et la vague militante du 16 mars 1986

L'entrée massive dans les cabinets ministériels d'hommes issus des partis politiques, pratique instaurée par les gouvernements de gauche, s'est poursuivie avec le retour de la droite au pouvoir. Il s'agit là d'une rupture avec la tradition de la Vᵉ République. Tel est le constat tiré par Mme Dominique Dagnauld et M. Dominique Mehl, sociologues du Centre d'études des mouvements sociaux, dans leur étude relative à l'*« élite de la cohabitation »* publiée dans le dernier numéro de la revue *Pouvoirs*.

Parmi les quelque quatre cent cinquante membres de cabinets ministériels qui hantent l'Hôtel Matignon et les quarante-deux ministères et secrétariats d'Etat du gouvernement de M. Jacques Chirac, 29 % sont des *« super-militants »* (élus, responsables et permanents de partis) au lieu de 28 % sous la gauche. Si le RPR fournit 42 % de ces militants, l'UDF en revendique 33 % et les différents clubs de droite 18 %.

En revanche, plus de 90 % des états-majors ministériels étaient issus de l'administration avant 1981. Sans occulter les liens existant entre haute fonction publique et partis politiques (probablement sous-estimés sous la Vᵉ République, selon les auteurs de l'étude), les convictions politiques administratives étaient alors beaucoup moins affichées. Elles s'effaçaient au profit d'une solidarité de corps. *« L'idéologie de la neutralité »* en vigueur dans ce milieu permettait de *« faire l'économie d'un système des dépouilles »* à l'américaine.

Mais l'arrivée de la gauche au pouvoir — alternance perçue dans l'administration comme promesse d'instabilité politique — modifie en profondeur les règles du jeu administratif. Privée des commandes durant vingt-trois ans, la gauche a développé son organisation militante, seule arme dont elle dispose dans l'opposition. En investissant les ministères, elle propulse dans les cabinets, outre les fonctionnaires les mieux disposés à son égard, des hommes sélectionnés pour leur fidélité et leur professionnalisme politiques.

La haute administration évincée entre 1981 et 1986 ne se précipite pas pour autant sous les lambris ministériels au lendemain des élections législatives du 16 mars 1986 pour reconquérir ses anciennes positions aujourd'hui très exposées. Car, sans avoir inauguré cette pratique, la gauche a largement recouru aux mutations et au tour extérieur de recrutement des grands corps. Parallèlement, les recrues de ces derniers (l'inspection des finances par exemple) ont tendance à se détourner du service public, et notamment des cabinets ministériels, pour rejoindre un secteur privé beaucoup plus gratifiant.

Les membres du gouvernement de M. Chirac ne se sont pourtant pas privés de puiser dans les viviers de la haute fonction publique, le premier ministre en tête : 71 % des conseillers de l'Hôtel Matignon sont issus de l'administration (contre 46 % des membres du cabinet de M. Pierre Mauroy). De même, 52 % des conseillers ministériels du gouvernement de M. Chirac appartiennent à un grand corps (contre 41 % des membres des cabinets des ministres de M. Mauroy). En outre, 30 % des actuels conseillers ministériels connaissaient déjà les lieux pour les avoir hantés avant 1981.

La percée des élites politiques dans les cabinets ministériels semble irréversible. Mis à l'écart du pouvoir en 1981, les partis de droite ont dû adapter leur action politique et leur mode de fonctionnement à leur nouvelle situation d'opposants. Ainsi ont-ils fait *« l'apprentissage du militantisme, développé leurs appareils (...), élaboré des programmes de contre-gouvernement »*. Au bout du compte, ils ont, comme la gauche avant eux, investi logiquement l'administration. A droite comme à gauche, le militantisme et le jeux d'appareils aboutissent aux mêmes effets.

V. D.

★ *Pouvoirs*, numéro 42. Presses universitaires de France.

Les questions au gouvernement

Joseph et Robert vont en avion !

Tempête sur la Bourse, tempête sur la Bretagne, tempête sur Roissy. Tempête, trois fois tempête ! En dehors des fluctuations erratiques du cours des valeurs et de quelque anticyclône frondeur, la récente intervention musclée d'une centaine de jeunes communistes à l'aéroport de Roissy pour empêcher l'expulsion d'un jeune Congolais, M. Serge Mitolo, vers son pays, l'ire de deux députés de droite, le mercredi 21 octobre, au cours de la séance de questions au gouvernement.

M. Georges-Paul Wagner (Yvelines), avocat de M. Le Pen dans le privé et dans l'hémicycle, a dénoncé les *« menées factieuses qui minent l'autorité de l'Etat »* après avoir souligné que *« les cars qui ont servi à acheminer à Roissy les membres du commando ont été fournis par la municipalité communiste de Bagnolet ! »*. Sa première remarque les *« menées factieuses »* a soulevé l'enthousiasme et les applaudissements de l'ancien chef de l'OAS-métropole, M. Pierre Sergent, alors que la seconde assertion a entraîné des *« bravo »* parmi les communistes, ravis de cette charge sabre au clair.

M. Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis) s'en est pris aux *« événements graves orchestrés par la majorité communiste du conseil général »* de ce département. En oubliant qu'à défaut de papiers en règle *« le Congolais »* est possesseur d'un nom et d'un prénom. M. Raoult a fustigé M. Serge Mitolo qui *« s'est enfui dans la propre voiture du maire »* de Bagnolet alors que quatre policiers restaient sur le carreau après la bagarre. Comme son collègue d'extrême droite, il a demandé que justice soit rendue.

Dans les deux cas, le ministre chargé de la sécurité publique, M. Robert Pandraud a montré sa détermination. *« Il n'est pas tolérable et il ne sera pas toléré que la violence, d'où qu'elle vienne, s'oppose à l'application des lois de la République »* et que *« des véhicules et des fonctionnaires municipaux soient utilisés pour des manifestations illégales, selon une vieille tradition que nous, élus de banlieue, nous connaissons bien »*, a-t-il répondu. Et ne reculant devant aucun parallèle, il a indiqué que ces violences rappelaient *« les pires moments de la triste époque du stalinisme dans nos départements »*. Robert triomphait, Joseph (Staline) planait et les amis de M. Le Pen étaient aux anges.

OLIVIER BIFFAUD.




Les suites de l'affaire Chaumet

A l'Assemblée nationale « Le droit d'être riche »

« Le Monde *fait de beaux coups !* » commente dans un sourire un dignitaire et député léotardien. Cette appréciation, exprimée dans les couloirs du Palais Bourbon, fait bondir M. Gabriel Kaspereit (RPR, Paris). *« On lui reproche sa fortune »*, s'étonne le député RPR, qui accuse *le Monde* de *« s'acharner »* sur le garde des sceaux. Il n'hésite pas à évoquer les affaires Salengro et Uwe Barshel qui, toutes deux, se sont terminées tragiquement.

« Est-ce qu'un ministre doit déclarer ses dettes ? » ironise M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) en ajoutant :

« A-t-on demandé à Badinter qu'elle était sa situation de fortune ? » « Je n'ai pas d'avis sur la question » répond sobrement M. Loïc Bouvard (UDF, Morbihan), comme nombre de ses collègues de la majorité. Il se prononce toutefois pour un système *« à l'anglo-saxonne »*, qui permettrait, comme le suggéreraient deux propositions de loi de M. Rocard et de ses amis, de demander aux hommes politiques une déclaration de patrimoine à l'entrée et à la sortie de leur fonction. *« Comme cela on aurait pu constater que Nucci ne s'était pas enrichi »*, soulignent deux députés socialistes.

« Les hommes qui se lancent dans la politique ont le droit d'être riche », rétorque M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais). Il estime toutefois que le système actuel ne *« pousse pas à la vertu »*.

« L'administration des finances sait déjà tout de nous », répond M. Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), que son libéralisme viscéral pousse à juger suspecte toute mesure contraignante. Il précise qu'il s'est fait, pour sa part, une règle du refus de participer à des conseils d'administration (1). *« Pourquoi abandonnerait-il ses fonctions ? C'est lui la victime, le créancier »*, dit M. Kaspereit, révolté, en parlant du rôle du Garde des sceaux dans l'affaire Chaumet.

Débordant le cadre strict de l'affaire, la majorité des députés insistent sur l'urgence de l'introduction d'une plus grande transparence financière dans la vie politique.

Députés et ministres en profitent pour faire un bref point sur leur situation financière. M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, a acheté pour les trois aînés de ses enfants cinq actions de privatisées. Pour le reste, il vit avec sa famille (six enfants) de son traitement de ministre (37 500 F).

Et puisque l'on parle argent, M. Pierre Messmer rappelle : *« Du jour où je suis entré dans un gouvernement du général de Gaulle, je me suis interdit toute opération boursière et financière. »*

PIERRE SERVENT.

(1) Les députés sont tenus de préciser à la présidence de l'Assemblée nationale les conseils d'administration dont ils sont membres.

● **M. Gilbert Bonnemaison s'interroge sur l'indépendance de l'administrateur judiciaire.** — M. Gilbert Bonnemaison, délégué national du Parti socialiste, estime que, *« chef du parquet, M. Albin Chalandon vient d'obtenir un singulier revirement »* de l'administrateur judiciaire de la joaillerie Chaumet, Mᵉ Hubert Lafont. *« Cela pose une grave interrogation sur la réalité de l'indépendance de cet administrateur ; il n'a de compte à rendre qu'au tribunal de commerce »*, affirme M. Bonnemaison, qui ajoute : *« La présence de M. Chalandon parmi les multiples créanciers ne peut que légitimement les inquiéter »*.

Une lettre des avocats des joailliers

En réponse au « Point de vue » de M. Jean Cosson, conseiller honoraire à la Cour de cassation, nous avons reçu du bâtonnier Bernard du Granrut, et de Mᵉˢ Roger Doumith et Guy Barsi, défenseurs de MM. Jacques et Pierre Chaumet, la lettre suivante :

Les avocats de MM. Jacques et Pierre Chaumet ont pris connaissance avec stupéfaction du « Point de vue » paru dans le numéro du *Monde* daté du mardi 20 octobre 1987 sous le titre : « Bijoux, escrocs et boule de neige ». Cet article constitue une nouvelle atteinte aux droits de la défense et à la présomption d'innocence dont doit bénéficier tout inculpé, atteintes que la défense de MM. Chaumet a déjà dénoncées dans un récent communiqué.

Elle est, en l'espèce, d'autant plus grave qu'elle émane de M. Jean Cosson, avec l'autorité que lui donne le titre, qu'il invoque, de conseiller honoraire à la Cour de cassation.

Ce « Point de vue » appelle de la défense les observations suivantes :

1) Comment M. Jean Cosson peut-il prétendre donner un avis qualifié sur un dossier qu'il affirme ne pas connaître puisqu'il serait, selon lui, *« verrouillé »* ?

2) M. Jean Cosson, se rappelant sa qualité d'ancien magistrat du parquet de la cour de Paris, prononce un véritable réquisitoire. Il considère comme acquise la culpabilité de MM. Chaumet en affirmant de plus que leur affaire *« s'apparente aux plus grandes escroqueries de l'histoire judiciaire »*.

Il suggère de nouvelles inculpations et, à défaut de s'appuyer sur le dossier, utilise la technique de l'amalgame.

Comment peut-il concilier un tel écrit avec les principes essentiels du code de procédure pénale qu'il a toujours l'obligation de respecter ?

La lecture de ce texte ne peut qu'ajouter un élément supplémentaire à la consternation qu'éprouve tout juriste, citoyen d'un Etat de droit, devant les pratiques qui entourent actuellement le déroulement des affaires pénales dont, trop souvent, l'instruction est dévoilée publiquement mais nécessairement d'une façon partielle et partiale.

Que la presse, toujours friande des affaires de bijoux, cherche à recueillir et à publier à leur sujet des informations, on peut le comprendre. Mais qu'un haut magistrat tenu à l'obligation de réserve vienne ajouter le poids de son autorité pour clouer au pilori des inculpés avant instruction et procès, voilà qui passe la mesure.

Mauvais procès

(Suite de la première page.)

Sans doute la presse n'est-elle pas au-delà de toute critique, et parfois serait-elle bien inspirée de s'y soumettre. Et il n'y a pas qu'en France que la question est posée. Le scandale qui, au Schleswig-Holstein, a abouti à la fin tragique d'Uwe Barschel, a donné lieu à un débat sur le rôle du *Spiegel*. L'hebdomadaire de Hambourg avait le premier publié des informations sur la manière dont l'ancien ministre-président chrétien-démocrate avait cherché à faire « plonger » son adversaire social-démocrate. Le directeur du *Spiegel* a estimé que ses collaborateurs n'avaient pas outrepassé les limites de leur métier mais, en revanche, il a critiqué ses confrères de l'hebdomadaire rival *Stern* pour avoir placé la recherche du scoop avant le respect dû à un mort.

La différence marque les limites, non de la liberté d'informer, mais de son usage. L'acuité des faits rapportés, le respect de la vie privée, le refus d'exploiter à des fins personnelles ou partisanes les confidences recueillies, sont quelques-uns des principes que la presse qui défend le droit à l'information se doit de ne pas transgresser.

Le Monde a-t-il failli à sa mission d'information en écrivant que M. Chalandon possédait chez Chaumet un compte courant rémunéré, ce que le garde des sceaux a confirmé le jour suivant dans des entretiens avec de nombreux journaux ? Ou en expliquant, sur la foi des déclarations de l'administrateur judiciaire lui-même que le communiqué mettant en cause notre journal avait fait l'objet de plusieurs versions et qu'une phrase essentielle avait été introduite à la demande de la chancellerie ? Nous ne le croyons pas. Comme nous ne pensons pas qu'il soit sain dans une démocratie que le ministre de la justice soit à la fois juge et partie. M. Chalandon n'entrevoyait-il pas cette contradiction quand, dès le début de l'affaire, il a présenté sa démission au premier ministre qui l'a refusée ?

Dans d'autres démocraties que la France, comme les Etats-Unis ou la RFA, des commissions d'enquête veillent jalousement au respect de l'État de droit par tous ceux qui le composent. Mais ce sont des démocratie où les Chambres et les élus prennent leur pouvoir au sérieux.

DANIEL VERNET.

Devant la cour d'assises de Seine-et-Marne

La mort d'un commissaire de police

C'est un banal revers de fortune qui se termine mal : Paul Varasse, quarante ans, un ex-informaticien réduit à l'aide sociale, a fini par tuer. Mercredi 21 octobre, la cour d'assises de Seine-et-Marne a commencé le procès de cet homme inculpé d'assassinat — un commissaire de police est mort — et de tentative d'assassinat sur un huissier de justice qui n'a pas été touché. Acte prémédité ou réaction instinctive dans une situation de crise qui pourrait motiver les circonstances atténuantes ? En trois jours la cour devra trancher.

Dès le début de l'audience, Paul Varasse, calme et massif, s'entête dans sa révolte : il a été victime d'une injustice... Sa vie avait pourtant commencé sous de bons auspices. Né à Fort-de-France, le jeune Antillais vient à Toulouse où il fait d'excellentes études. En 1971, il se marie. Deux enfants naissent. A partir de 1974, il travaille à Paris, occupant un poste d'ingénieur informaticien. *« Brillant »*, *« courageux »*, *« bon vivant »*... et *« susceptible »*, selon divers témoins.

En 1979, Paul Varasse est licencié par son employeur Broginfor. Il crée alors sa propre entreprise de logiciels. Beau démarrage et dérapage : son ancien patron l'accuse de concurrence déloyale. L'affaire est jugée définitivement en 1981. Paul Varasse est condamné à payer 50 000 francs plus les intérêts. Il se refuse à le faire par principe parce que, estime-t-il, *« il est dans son bon droit »*.

Ainsi débute son déclin. Il multiplie les dettes auprès des collègues, de l'URSSAF, du Trésor public aujourd'hui partie civile pour 208 000 francs. Paul Varasse divorce en 1984 et obtient la garde de ses deux enfants. Il campe avec eux dans son pavillon de Roissy (Seine-et-Marne). De plus en plus seul contre tous : du moins est-ce ainsi qu'il le ressent. L'EDF, les PTT, apprend-on à l'audience, coupent leurs fournitures, faute d'avoir été payés. Mais, en décembre 1984, alors qu'il fait très froid, le maire de Roissy, M. Reboul, obtient le rétablissement de l'électricité. Il intervient aussi auprès de Mᵉ Freddy Safar, huissier, pour faire reculer les échéances. *« Une démarche courante, hélas ! en ces temps de crise »*, explique M. Reboul devant la cour.

Un mauvais payeur

De délai en délai, rien n'est réglé. L'ingénieur, malgré ses recherches, ne trouve pas de travail. A-t-il trop d'ambition, comme le suggère la présidente, Mᵐᵉ Marguerite Fouret ? Quoi qu'il en soit, Paul Varasse fait figure de mauvais payeur.

Le 17 janvier 1985, las d'attendre des remboursements qui ne viennent pas, l'huissier passe aux actes : les meubles de Paul Varasse vont être saisis. Mᵉ Claude Michaud arrive chez l'intéressé accompagné d'un serrurier, M. Guy Leclerc, et d'un commissaire de police, Bertrand Jutge.

Face aux trois hommes, Paul Varasse se barricade dans son pavillon avec ses deux enfants. Debout, en retrait derrière sa porte, affirme-t-il devant la cour, il appuie le canon de son fusil à pompe sur le clapet resté ouvert de sa boîte aux lettres. Muni d'une butée, le canon de l'arme dépasse de quelques centimètres seulement. Paul Varasse tire un premier coup de feu *« pour faire pression »* sur les visiteurs. Il exige qu'ils aillent se renseigner sur sa situation à la mairie et réclame la présence de Mᵉ Safar, au courant de son dossier. Mais il entend un bruit de clé.

Le commissaire Jutge s'est approché, a tourné la poignée de la porte. Paul Varasse tire une deuxième fois. Bertrand Jutge, trente-quatre ans, père adoptif de deux enfants coréens, s'écroule dans la neige. La balle traversant le cœur et le foie l'a tué net. Guy Leclerc, le serrurier, est légèrement blessé au front. Mᵉ Michaud est indemne.

Mᵉ Ceccaldi, expert en balistique, confirme la version de l'accusé sur la position du fusil dans la boîte aux lettres et partiellement sur celle du tireur. Mais Paul Varasse a-t-il visé le commissaire Jutge ? La première audience n'a pas permis d'éclaircir ce point. L'accusé avait acheté son fusil à pompe le 19 juin 1984. Ce même jour il recevait une première visite de l'huissier. Mais il n'était pas chez lui. Avait-il déjà connaissance de cet avis de passage de l'huissier lorsqu'il se rendit chez l'armurier à Paris ? *« Non »*, affirme l'inculpé et son défenseur Mᵉ Paul Lombard.

Paul Varasse a-t-il prémédité son geste meurtrier, comme le soutiennent l'accusation et la partie civile ? Sur ce point, également, la première audience n'a guère fait la lumière.

DANIELLE ROUARD.

Du Palais-Bourbon au Palais de justice

Le RPR, M. Joxe et les privatisations

Souvent décriée, la justice demeure pour beaucoup le recours suprême. En matière civile notamment, les juges sont de plus en plus souvent sollicités pour faire condamner des propos ou un écrit et leurs décisions sont très recherchées, particulièrement dans le monde politique où l'on invoque facilement le sceau judiciaire pour prouver à l'opinion publique que l'adversaire était dans son tort.

Cette attitude a été sévèrement critiquée, mercredi 21 octobre, par Mᵉ Christian Charrière-Bournazel. Son client n'était autre que M. Pierre Joxe, assigné devant la première chambre civile du tribunal de Paris par le Rassemblement pour la République (RPR) qui lui réclamait le franc symbolique de dommages-intérêts pour des propos tenus le 18 septembre sur l'antenne de RTL dont une partie avait été reproduite dans *le Monde* daté du même jour. Après s'être interrogé sur le financement de la campagne électorale du RPR, M. Joxe aurait notamment déclaré : *« Le scandale des privatisations Chirac-Balladur fera date. De gigantesques profits illicites ont été réalisés ; un petit groupe de personnes a utilisé l'appareil d'Etat au profit de groupes privés, un petit nombre d'hommes ont recueilli des privilèges leur permettant de devenir maîtres d'une grande partie de l'appareil industriel et financier »*.

Pour Mᵉ Patrick Devedjian, conseil du RPR, ces phrases portaient atteinte à l'honneur et à la considération de ce parti, accusé de commettre des détournements de fonds illicites. En relevant que M. Joxe n'apportait pas *« le moindre élément de preuve »*, l'avocat plaida la diffamation jusqu'au moment où l'homme de robe sembla s'effacer devant le député RPR des Hauts-de-Seine pour lancer : *« Ayant lui-même participé à une entreprise de braderie illicite du patrimoine national, M. Joxe est le dernier à pouvoir nous donner des leçons »*.

« Votre salle d'audience devient une annexe du Palais-Bourbon », s'étonna Mᵉ Charrière-Bournazel en annonçant au magistrat, que pour sa part il plaiderait *« en avocat »*. Car pour lui, les propos de M. Joxe n'auraient pas été exactement rapportés, mais surtout il estime qu'il s'agissait d'une *« polémique opposant le parti aux commandes au responsable du groupe le plus important à l'Assemblée nationale »*. Que la justice en soit saisie, est, aux yeux de Mᵉ Charrière-Bournazel, une forme d'abus. *« On veut faire de vous les arbitres d'un débat politique en vous demandant de bastonner celui qui a eu le tort d'élever la voix. C'est un mélange regrettable des genres. »*

Présidée par M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris, la première chambre civile devra pourtant rendre un jugement le 19 novembre.

MAURICE PEYROT.



Société

MÉDECINE

Premier débat à l'ONU

Les pays africains ne souhaitent pas renforcer l'action de l'OMS contre le SIDA

NEW-YORK
de notre correspondant

L'Assemblée générale des Nations unies a pour la première fois, les 20 et 21 octobre, consacré deux séances aux différents aspects du problème soulevé par l'épidémie de SIDA. Après les deux principaux responsables de la lutte contre cette maladie, – MM. Halfoan Malher, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et Jonathan Mann, directeur du programme spécial de lutte contre le SIDA, – un grand nombre de ministres et responsables gouvernementaux ont décrit les approches de leurs pays respectifs. Une résolution destinée à renforcer le rôle de l'OMS a été présentée, mais n'a pu être adoptée en raison de l'opposition d'un certain nombre de pays africains, manifestement soucieux d'éviter qu'un débat international ne retienne, chaque année, l'attention sur l'Afrique où cette maladie fait et fera des ravages effrayants.

Selon le docteur Mann, dont le programme couvre désormais quatre-vingt-onze pays, cinq à dix millions de personnes seraient désormais infectées par le virus à travers le monde. Malgré de grandes différences dans l'extension de l'épidémie, aucun pays n'est épargné. L'OMS est officiellement informé de plus de soixante mille cas en septembre 1987. Trente et un pays ont signalé plus de cent cas. Regrettant que certains gouvernements hésitent à évoquer le problème, l'OMS estime le nombre réel de cas dans le monde à plus de cent mille. « *Pour chaque malade, il y a entre cinquante et cent cas de personnes infectées* », a ajouté le docteur Mann, qui prévoit cinq cent mille à trois millions de cas nouveaux d'ici cinq ans.

Après avoir bien souligné que le virus n'était pas transmis par des contacts, même physiques, ordinaires, M. Mann a regretté que des restrictions apparaissent ici ou là, notamment en ce qui concerne la liberté de circulation des personnes. Pis encore : on observe des tendances à rejeter les malades et les séropositifs dans certains pays et dans certains milieux. « *Les personnes atteintes doivent vivre normalement au sein de la société, car tout rejet signifie le retrait automatique des séropositifs dans la clandestinité* » a-t-il ajouté (1).

C'est aux Etats-Unis, pays ayant le plus grand nombre de cas (quarante-trois mille), que le SIDA semble poser le plus de problèmes sociaux. Le directeur des services américains de la santé, le docteur C. Everett Koop, a insisté dans son intervention sur le devoir de « *compassion* » à l'égard des malades, condamnant l'attitude des personnels médicaux qui, en refusant de traiter les personnes atteintes du virus, abandonnent non seulement les traditions millénaires de la civilisation, mais aussi le serment d'Hippocrate.

Le représentant de la France, M. Alain Pompidou, et celui de la Grande-Bretagne, ont tous deux mis l'accent sur la nécessaire confidentialité des rapports entre le médecin et le malade, y compris dans les cas du SIDA. Les représentants de l'Allemagne fédérale, de l'Union soviétique et du Japon n'ont pas la même position. Les deux premiers, passant pudiquement sur les détails, ont insisté sur « *les mesures appropriées pour combattre la dissémination de la maladie* ». Le délégué du Japon a, lui, confirmé que, dans son pays, les médecins participaient à la recherche des « *partenaires* » des personnes infectées.

S'exprimant au nom d'un nombre indéterminé de pays africains, le représentant de Madagascar a empêché le vote de la résolution préparée et vigoureusement soutenue par une écrasante majorité des pays membres en introduisant un amendement avant tout destiné à réduire les pouvoirs de l'OMS et à empêcher que le problème fasse désormais partie de l'agenda permanent de l'Assemblée générale. Il a notamment demandé la suppression du paragraphe commandant au directeur de l'OMS de faire un rapport, à la prochaine Assemblée générale, sur l'état de l'épidémie. Le débat a été ajourné dans l'attente d'un compromis.

CHARLES LESCAUT.

(1) Le représentant haïtien à l'ONU a, pour sa part, dénoncé « *la chasse aux sorcières* » dont sont victimes les malades du SIDA et précisé que ses compatriotes étaient victimes de préjugés raciaux pseudo-scientifiques.

● **Les Américains mettent au point le traitement génétique du diabète.** – Une équipe américaine dirigée par le docteur Richard Selden (Hôpital général du Massachusetts) annonce dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (daté du 22 octobre) avoir greffé avec succès le gène humain dirigeant la production d'insuline sur une souris diabétique. Une semaine après la transplantation, le taux de sucre dans le sang de la souris a baissé, avant de rester stable pendant plusieurs semaines. Le taux est ensuite tombé, entraînant la mort de l'animal. « *Nous devons maintenant travailler*, écrit le docteur Selden, *pour contrôler la production d'insuline minute par minute si nous voulons que ce traitement soit applicable à l'homme.* »

SCIENCES

Importante découverte archéologique en Egypte

Une barque solaire à l'ombre de Kheops

La pyramide égyptienne de Kheops n'a pas fini de livrer ses secrets : des chercheurs américains et égyptiens ont confirmé, mardi 20 octobre, l'existence d'une seconde barque solaire au pied de cet édifice vieux de quelque 4 600 ans. La première barque avait été découverte en 1954. Depuis, des mesures faites par des ingénieurs français d'EDF, en septembre 1986, puis par des archéologues japonais, avaient détecté au pied de la face sud de la grande pyramide une cavité située à l'emplacement probable de la fosse où l'on présumait que se trouvait une seconde barque. Utilisant des moyens perfectionnés – notamment une caméra-sonde ne dégageant pas de chaleur – afin d'examiner sans la détruire l'intérieur de la cavité, des chercheurs de la National Geographic Society américaine et leurs collègues égyptiens ont confirmé cette hypothèse.

LE CAIRE
de notre correspondant

La confirmation de l'existence d'une seconde barque solaire dans la cavité située au sud-ouest de la grande pyramide a suscité une polémique dans les milieux archéologiques égyptiens. L'égyptologue Kamal El Mallakh, l'homme qui avait, en 1954, découvert et mis au jour la barque qui est actuellement exposée au pied de la pyramide de Kheops, ne cache pas son mécontentement. Opposé au projet de la National Geographic Society américaine, M. El Mallakh avait été écarté de la commission formée par l'organisme égyptien des antiquités pour déterminer les dangers que pourraient occasionner les travaux à la seconde barque solaire.

Fort de son expérience, le découvreur des barques solaires estimait, en effet, que l'entrée d'air frais dans la cavité restée confinée durant des millénaires pourrait détériorer le bois, du cèdre du Liban, et les cordages de la seconde barque. C'est ce qui a d'ailleurs eu lieu il y a plus de trente ans, et il a fallu de longs et patients travaux de restauration qui ont duré quinze ans avant que la barque puisse être exposée. Placé devant le fait accompli, M. El Mallakh, n'a pas pu s'empêcher, au lendemain de la confirmation de la présence de la seconde barque, de qualifier les travaux d'« *extrêmement hâtifs et basés sur des études bâclées* » dans une déclaration au quotidien *Al Ahram*. En attendant, l'organisme des antiquités et la National Geographical Society ont atteint leurs objectifs.

Les Américains ont prélevé l'échantillon d'air qu'ils espèrent vieux de plus de quatre mille ans. Dans six semaines, si la cavité a été vraiment totalement hermétique durant ces quatre mille ans, les Américains devraient pouvoir déterminer si la pollution de l'air a augmenté depuis l'époque où les aérosols, les tuyaux d'échappement et les vols supersoniques n'existaient pas.

Quant à l'organisme égyptien des antiquités et son directeur, M. Ahmad Kadry, ils espèrent profiter au maximum de ce qu'ils ont présenté comme « *la plus grande découverte archéologique depuis trente ans* ». L'organisme projette déjà la construction d'un musée pour la seconde barque avant même d'avoir tenté de réunir les fonds nécessaires.

Vols au musée du Caire

Cette victoire, facile pour certains, devrait faire oublier les scandales qui planent depuis quelque temps sur les musées égyptiens d'antiquité. Les vols se sont en effet multipliés aux quatre coins de l'Egypte, que ce soit dans les dépôts de la nécropole de Saqqarah, à Minieh, en Haute-Egypte, où plus récemment au Musée des antiquités du Caire.

La police a récupéré le 12 octobre quarante-trois pièces volées dans les vitrines d'exposition du musée de la place Tahrir, au centre du Caire. Les responsables du musée n'avaient rapporté la disparition que de onze pièces, dont une statuette de Sethi I[er] (1316-1295 avant Jésus-Christ). Pis encore, les cambrioleurs prétendent être entrés et sortis avec leur butin par la grande porte. Ils se cachaient dans les toilettes et, la nuit, forçaient les cadenas desvitrines avec une épingle à cheveux pour ne ressortir que le matin avec les autres visiteurs. Un scandale d'autant plus grave que le musée contient plus de 120 000 pièces qu'il faudra aujourd'hui recenser avant de savoir s'il n'y a pas eu d'autres vols.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

SPORTS

Coupes d'Europe de football

La domination brouillonne des jeunes Toulousains

En match aller des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, les Girondins de Bordeaux ont fait match nul, mercredi 21 octobre, en Norvège contre la modeste équipe de Lillestroem (0-0). En seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, le Toulouse Football-Club a concédé le match nul, sur son terrain, face au Bayer Leverkusen (1-1).

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Il l'appellent « *monsieur Santini* ». Par respect sans doute pour le grand âge de cet entraîneur de trente-cinq ans. Eux, ils n'ont pas vingt ans, et Jacques Santini leur a fait un terrible cadeau en les alignant dès le coup d'envoi dans l'équipe toulousaine.

Michel Pavon aura dix-neuf ans dans quelques jours. Arrivé il y a deux ans de Mazargues, le jeune Provençal avait déjà respiré le parfum de la Coupe d'Europe. L'an dernier, à Moscou, il était remplaçant, et, cette saison, il a joué le dernier quart d'heure du match retour contre les Grecs de Panionios, alors que la cause était entendue. Un palmarès de vieux briscard comparé à celui de Michael Debève. Celui-ci n'avait joué qu'une seule rencontre avec l'équipe professionnelle avant ce grand soir.

A moins de dix-sept ans, cet adolescent originaire d'Abbeville n'est même pas stagiaire. Dans la hiérarchie des footballeurs en herbe, il a le statut éloquent d'apprenti. Habitué à briller en équipe réserve, le jeune Debève était convoqué mercredi soir à un sévère examen.

Au coup de sifflet final, Jacques Santini se montrait indulgent pour les deux débutants. « *Ils ont joué à l'image de l'équipe*, confiait-il, *contractés en première mi-temps, se laissant impressionner par les Allemands* ». Faisant preuve d'un culot croissant au fil des minutes, Michel Pavon, troisième larron de l'attaque toulousaine, a tenté plusieurs fois sa chance à l'approche du but allemand. Michael Devève n'a pas démérité, mais dans un registre plus discret. Etreint par l'émotion au début du match, il n'était guère plus à l'aise à la fin de la rencontre lorsque micros et caméras surgirent devant lui. Rougissant jusqu'aux oreilles, il expédia quelques phrases anodines comme des passes en retrait. Mais ni l'un ni l'autre n'ont réussi à faire oublier les absents : Gérald Passi, Alberto Marcico et Jean-Philippe Durant.

C'était la première fois depuis deux ans que les trois brillants meneurs de jeu du TFC étaient indisponibles en même temps. Cette avalanche de forfaits avait acculé Jacques Santini à une hasardeuse opération jeunesse, le contraignant du même coup à bouleverser ses schémas de jeu. Or, la formation toulousaine, « *sans doute bloquée par les difficultés et les mauvais résultats de ces dernières semaines* », a mis quarante-cinq minutes pour appliquer le dispositif préconisé par son entraîneur.

Celui-ci reproche à ses joueurs d'avoir « *accepté le défi physique des Allemands* », alors qu'il leur avait recommandé d'« *éviter de s'engluer dans le milieu de terrain de Leverkusen, composé de six joueurs* ». De fait, l'option tactique d'Erich Ribbeck, l'entraîneur ouest-allemand, s'est trouvée facilitée par la domination brouillonne et aveugle des jeunes Toulousains. Le but allemand inscrit à la trente-deuxième minute en est l'illustration. Le Coréen Cha Bum avait détourné de la tête une balle qui naviguait avec imprécision dans l'entrejeu français. Au terme d'une longue course, le capitaine du Bayer Leverkusen, Wolfgang Rolff, n'eut plus qu'à glisser le ballon à Christian Schreier pour ce but ressenti comme un « *coup de poignard* » par Jacques Santini.

La carte Espanol

Face à des footballeurs athlétiques qui ne ferment jamais le jeu, l'entraîneur du TFC aurait souhaité « *autant de lucidité que d'enthousiasme* ». Le déroulement de la partie lui faisait regretter encore plus amèrement l'absence de l'Argentin Beto Marcico, blessé samedi, « *pour le travail de fixation qu'il aurait pu faire face à cette équipe* ».

Entré après une heure de jeu, Pierre Espanol s'y est attelé. Ses dribbles, son style louvoyant, ont permis de créer les espaces qui, jusque-là, avaient manqué à Stopyra et Rocheteau. C'est sur l'une de ses accélérations que Toulouse obtint le penalty égalisateur transformé par Alberto Tarantini (70[e]).

Relevant lui aussi d'une blessure, Pierre Espanol ne pouvait espérer tenir quatre-vingt-dix minutes. Mais Jacques Santini compte sur lui pour le match retour. Ni Passi, ni Marcico, ni Durant ne seront rétablis d'ici là. Joueur talentueux mais fantasque dont Toulouse souhaite se séparer, Espanol sera-t-il le sauveur d'une situation bien compromise ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Résultats

Huitièmes de finale aller de la Coupe d'Europe des clubs champions. – *Lilleström (Norv.) et Bordeaux (Fr.) 0-0 ; *Steaua Bucarest (Roum.) b. Omonia Nicosie (Chypre) 3-1 ; Anderlecht (Belg.) b. *Sparta Prague (Tch.) 2-1 ; *Aarhus (Dan.) et Benfica Lisbonne (Port.) 0-0 ; PSV Eindhoven (P.-B.) b. *Rapid Vienne (Autr.) 2-1 ; *Glasgow Rangers (Ecosse) b. Gornik Zabrze (Pol.) 3-1 ; *Neuchâtel (Suisse) b. Bayern Munich (RFA) 2-1 ; *Real Madrid (Esp.) b. FC Porto (Port.) 2-1.

(Les matches retour auront lieu le mercredi 4 novembre.)

● **Didier Six change de nom.** – L'ex-international français de football, Didier Six a obtenu la nationalité turque afin de pouvoir jouer sans problème dans son nouveau club de Galatasaray, champion en titre de Turquie, qui compte deux autres joueurs étrangers. A trente-trois ans, l'ancien attaquant vedette des tricolores, change de nom et s'appellera Dundar Siz.

FAITS DIVERS

Le désespoir aveugle d'un jeune chômeur

Pierre Bertin, quarante ans, avait perdu son emploi au printemps dernier. Salarié des Cycles Peugeot à Beaulieu-Mandeure (Doubs), il fut l'objet d'un licenciement économique et, selon ses proches, ne s'en remit pas, souffrant depuis d'une dépression nerveuse.

Mercredi 21 octobre à 13 heures, armé d'un fusil de chasse acheté le matin même, Pierre Bertin pénètre dans le pavillon habité par l'un de ses anciens compagnons d'atelier, Michel Lapp, trente-trois ans, délégué CFDT du personnel aux Cycles Peugeot.

L'ouvrier licencié tue d'abord Sylvette Lapp, la femme du délégué syndical. Il tire sur l'un des quatre enfants du couple, Cécile, sept ans, qui, grièvement blessée au visage, est morte jeudi matin. Enfin, Pierre Bertin poursuit Michel Lapp jusqu'au sous-sol d'un pavillon voisin où il le tue.

A l'arrivée des gendarmes, Pierre Bertin se donne la mort en retournant son arme contre lui.



REPÈRES

Tempête

Six départements seront déclarés « zones sinistrées »

A l'occasion des questions au gouvernement, le mercredi 21 octobre, à l'Assemblée nationale, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a annoncé que « *l'état de catastrophe naturelle* » sera déclaré dans les départements du Finistère, du Morbihan, des Côtes-du-Nord, de la Manche, de l'Ille-et-Vilaine et du Calvados touchés par la tempête de la semaine dernière.

« *Le conseil des ministres en sera saisi dès vendredi* [23 octobre] », a indiqué M. Pasqua, en précisant que « *ces départements seront déclarés zones sinistrées et bénéficieront du régime du fonds de garantie des calamités agricoles* ».

Nationalité

Les « sages » remettront leur rapport en décembre

A l'issue de la neuvième et dernière audition publique de la commission de la nationalité, le mercredi 21 octobre, son président, M. Marceau Long, a estimé que les seize « sages » ont besoin de six semaines de travail pour rédiger leur rapport. Celui-ci pourrait être remis au gouvernement « *dans la première quinzaine de décembre* ».

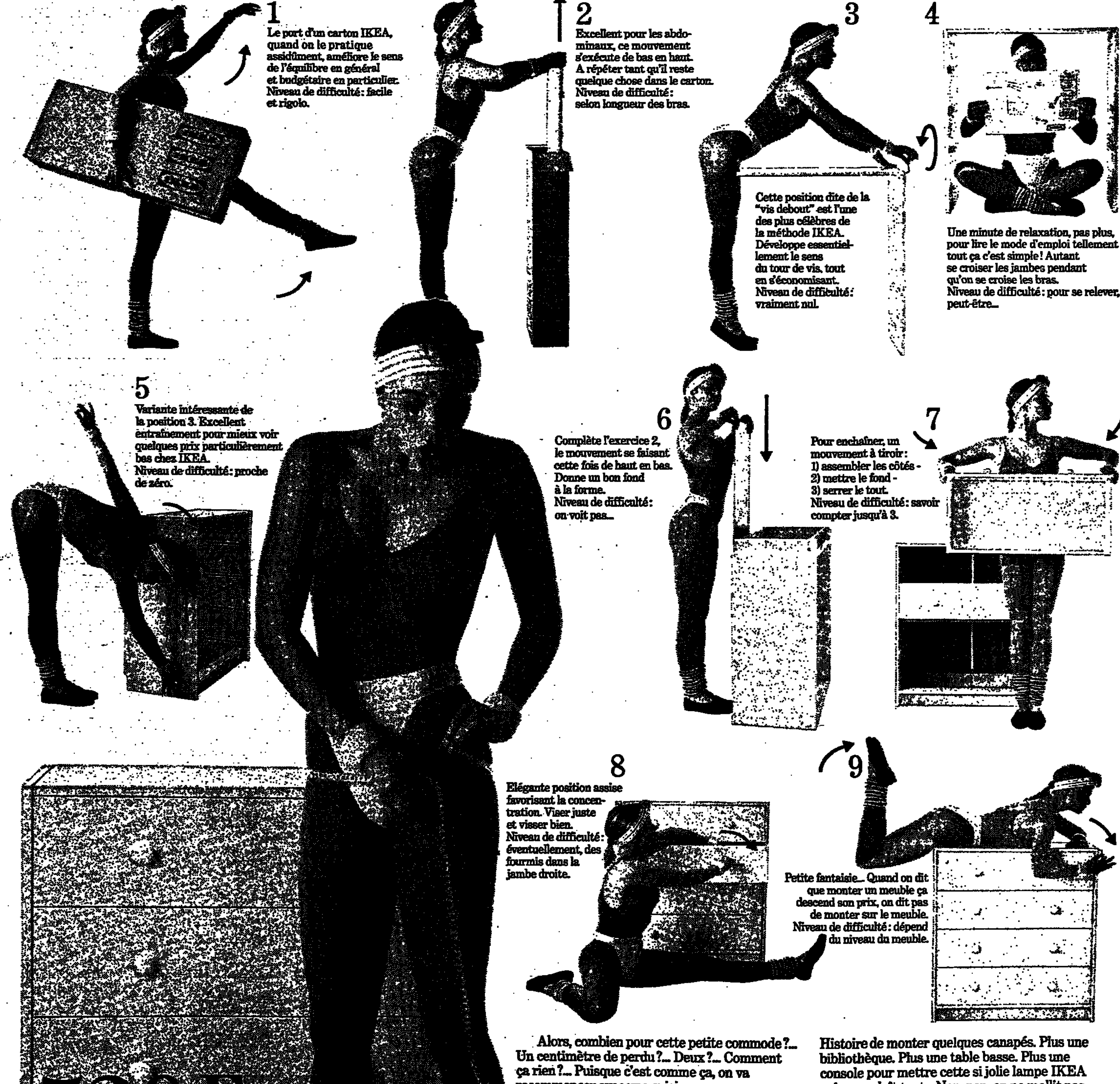
Plusieurs membres de la commission, qui se sont exprimés le 21 octobre, se sont montrés favorables à un assouplissement de l'article 44 du code de la nationalité : il faudrait, selon eux, permettre à des jeunes nés en France, de parents étrangers nés à l'étranger, de manifester dès seize ans, au cours d'une simple démarche administrative, leur désir de devenir français.

Coupe d'Europe de football

La domination brouillonne des jeunes Toulousains

FAITS DIVERS

Profitez des bienfaits de la méthode IKEA.



Alors, combien pour cette petite commode ?... Un centimètre de perdu ?... Deux ?... Comment ça rien ?... Puisque c'est comme ça, on va recommencer avec une cuisine.

Une grande cuisine. Avec plein de placards. Oui, en haut et en bas. Oui avec des tas de tiroirs. Oui, avec des accessoires partout pour ranger, accrocher, caser toute la vaisselle que vous allez prendre avec. Parce que, au prix où sont les cuisines IKEA, on peut s'offrir une batterie complète, un service pour douze et Dieu sait quoi encore.

Et puis, quand vous aurez fini votre cuisine, on pourrait peut-être passer au salon. Histoire de monter quelques canapés. Plus une bibliothèque. Plus une table basse. Plus une console pour mettre cette si jolie lampe IKEA qui vous plaît tant... Non, non, on ne mollit pas. Allez, au lit ! C'est pas compliqué à monter, un lit. Et puis ça permet de faire un gros dodo, un lit. Surtout quand on a fait un petit effort... Alors, combien on a perdu cette fois ?...

Ah, tout de même... Ce qui est bien avec la méthode IKEA c'est qu'on se dépense plus qu'on ne dépense...

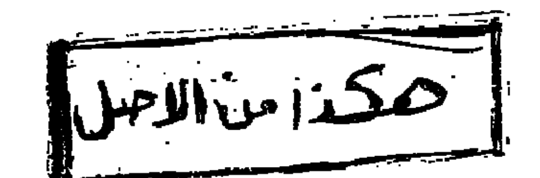


MINITEL 36 15 IKEA

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD-II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE, VAULX-EN-VELIN. TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.



Société

ÉDUCATION

Un projet de statut en discussion

M. Monory veut valoriser la fonction des chefs d'établissement du secondaire

Après avoir placé des « maîtres-directeurs » à la tête de certaines écoles primaires, le ministre de l'éducation nationale s'apprête à donner un statut spécifique aux principaux de collège, aux censeurs et proviseurs de lycée. Un projet de décret actuellement en discussion avec les syndicats aboutirait à une petite révolution, dont sortiraient renforcés les « patrons » des collèges et lycées, personnages-clés de la vie scolaire.

M. René Monory compare volontiers les proviseurs et les principaux de collèges à des chefs d'entreprise. Il a toujours tenté de s'appuyer sur eux, par exemple pour « faire passer », en novembre dernier, sa réforme des lycées, finalement emportée par la bourrasque étudiante. L'une de ses premières décisions, en arrivant au ministère de l'éducation nationale, avait consisté à créer au sein de l'administration une direction chargée de gérer les personnels de direction et d'inspection, qui élabore aujourd'hui la réforme.

Son projet actuel consiste à créer trois corps spécifiques de chefs d'établissement, auxquels des concours nationaux donneraient accès. Le passage d'une catégorie d'établissement à une autre serait encouragé par l'instauration d'une obligation de mobilité tous les six ans.

Actuellement, les principaux et proviseurs sont des personnels d'éducation – professeurs ou conseillers d'éducation – simplement nommés dans un emploi de chef d'établissement après avoir été inscrits sur une « liste d'aptitude », et des cloisons presque étanches séparent les différents types d'établissements.

Les syndicats approuvent

L'idée de renforcer la position des chefs d'établissement n'est pas nouvelle. Depuis qu'a été supprimé le grade de chef d'établissement au lendemain de mai 1968 (décret du 30 mai 1969), les syndicats demandent son rétablissement et même la création d'un corps spécifique. En accédant à cette revendication, M. Monory va plus loin qu'une simple restauration de la situation d'avant 1968. Il veut donner aux principaux proviseurs et censeurs une place à part dans l'institution scolaire et l'amorce d'un statut social nouveau. Il entend aussi tenir compte du renforcement de leur rôle, consécutif aux lois de décentralisation, qui les placent à la tête d'une entité administrative nouvelle, l'établissement public local d'enseignement, et de son conseil d'administration.

Enseignants sortis du rang et dotés d'un statut particulier, ils conserveraient les avantages pécuniaires liés à leur grade, même en cas de changement d'emploi (s'ils reprenaient du service comme professeur par exemple). Ce nouveau mode de gestion les apparenterait à des fonctionnaires de haute responsabilité et romprait avec l'« insécurité » de carrière, réelle ou tactique, dont ils se plaignent régulièrement.

Contrairement à ce qui s'était passé l'hiver dernier avec les « maîtres-directeurs », M. Monory ne semble donc pas devoir craindre les foudres syndicales sur ce dossier. Le Syndicat national des personnels de direction de l'enseignement secondaire (SNPDES-FEN), première organisation représentée parmi quelque douze mille chefs d'établissement concernés, joue la prudence en attendant une négociation précise, mais ne cache pas que la philosophie du projet correspond à ses revendications. Mettre un syndicat de la FEN dans sa poche à quelques mois de l'élection présidentielle ne serait certainement pas pour déplaire au ministre, qui avait déjà eu l'habileté, il est vrai, de nommer à son cabinet voici quelques mois un syndiqué du SNPDES-FEN.

L'inquiétude syndicale porte sur les modalités de la promotion des chefs d'établissementactuels dans chacun des trois nouveaux corps qui seraient créés (un corps unique aurait coûté beaucoup plus cher). Le premier corps accueillerait les professeurs de lycée professionnel, les professeurs de collèges (PEGC) et les adjoints d'enseignement ; le second, les certifiés (titulaires du CAPES), et le troisième les agrégés. Les promotions obtenues en cours de carrière ne seraient pas prises en compte, ce qui provoque la colère des proviseurs de lycée professionnel qui ont leur propre syndicat dans la FEN. Mais la disposition qui tendrait à aligner les bonifications de traitement versées aux chefs d'établissement sur la catégorie la plus favorable – les lycées – n'est guère contestée. Le décloisonnement ne semble pas non plus remis en cause dans son principe, même si on imagine encore mal un professeur agrégé nommé principal de lycée professionnel, ou un proviseur de lycée nommé à la tête d'un collège.

L'inspection générale de la vie scolaire se reconnaît pour sa part assez bien dans le projet actuel, qu'elle a inspiré en partie. Seule véritable critique : l'instauration d'une mobilité systématique tous les six ans, qui ne tient pas compte, selon elle, de l'« *extrême diversité des situations* » et à laquelle elle préférerait des mutations négociées. M. Marc Rancurel, inspecteur général et auteur d'un rapport sur les chefs d'établissement, approuve l'idée de concours, mais suggère « *à titre personnel* » que les principaux de collège soient recrutés par académie, alors que les proviseurs seraient choisis au plan national.

Mais le projet de décret de M. Monory passera-t-il le cap de la concertation syndicale et obtiendra-t-il le feu vert gouvernemental d'ici à l'échéance électorale du printemps prochain ? En 1977, M. René Haby, alors ministre de l'éducation, n'avait pas eu le temps de mener à bien son projet de rétablissement du grade de chef d'établissement. Cette fois, l'affaire pourrait prendre un tour différent. Déjà, une provision de 12 millions de francs est inscrite au projet de budget pour 1988 pour « *l'amélioration de la situation des chefs d'établissement du second degré* » dès la rentrée prochaine.

PHILIPPE BERNARD.

M. Albert Prévos nouveau directeur du CNOUS

M. Albert Prévos a été nommé directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) par décret publié au *Journal officiel* du mercredi 21 octobre. Il remplace M. Pierre Trincal, qui occupait cette fonction depuis 1982.

[Né le 11 février 1946 à Limoges, M. Prévos est agrégé des lettres classiques et spécialiste de linguistique générale. Professeur de lycée à Madagascar dans le cadre du service national de 1969 à 1971, il a ensuite enseigné pendant deux ans à l'université de Bordeaux en tant qu'assistant avant de partir pour l'étranger. De 1972 à 1975, M. Prévos est maître de conférence associé à l'université du Tohoku à Sendaï (Japon), où il fonde un institut franco-japonais. Il est ensuite attaché culturel à l'ambassade de France au Caire (1975-1979) puis au consulat général de France à Québec (1979-1983). Depuis 1983, il était chargé de mission pour les affaires internationales auprès du directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche.

CAMPUS

Un club de vendeurs

LA France a besoin de bons vendeurs. Or la vente n'a pas la cote auprès des étudiants. A commencer par ceux des écoles de commerce, qui ne rêvent que « management », « marketing » ou finances internationales, et pour qui la fonction commerciale s'apparente à l'image du camelot.

Pour corriger cette vision négative, l'agence Copers, qui est spécialisée dans le « conseil en force de vente » a décidé de créer un club – Business Partners – dans lequel des responsables d'entreprises et des étudiants pourraient se rencontrer pour échanger des informations et élaborer en commun des actions de formation et de promotion.

Ce club réunira une quinzaine de firmes représentant tous les secteurs de la distribution et des étudiants en provenance d'une quinzaine d'écoles et d'universités dans toute la France, à raison de quinze par établissement. Il organisera des conférences, des rencontres, des séminaires, un journal télématique. Les entreprises proposeront aux étudiants des stages et l'organisation d'actions commerciales opérationnelles : études, tests, prospection, marketing direct, actions promotionnelles, suivi de clientèles, stimulations de réseau...

Les fondateurs du club espèrent, par ce moyen, modifier l'image de la vente auprès des étudiants, en les associant étroitement à la vie des entreprises, et permettre à ces dernières de se rapprocher des écoles et de participer à la formation.

F. G.

(*Business Partners*, 15, cité Malesherbes, 75009 Paris. Tél. : 48-74-24-62 et 48-74-35-44.

Recherche tropicale

La première projection de la série de films consacrés à la recherche tropicale réalisés par M. Alain Devez, ingénieur de recherche, aura lieu ce jeudi 22 octobre à partir de 17 heures au CNRS. Au programme : l'étude du milieu forestier en Guyane et en Côte-d'Ivoire.

(CNRS, salle de conférence, 15, quai Anatole-France, 75700 Paris.)

« Nevers-Magazine »

Nevers-Magazine vient de paraître. Créé et rédigé par des étudiants de BTS, ce mensuel veut raconter la vie du département de la Nièvre et de son chef-lieu. Le passé comme l'avenir.

(*Nevers-Magazine*, 110, avenue du 8-mai-1945, Coulanges, 58640 Varennes-Vauzelles).

Gala de l'ESSEC

Fin de mois chargée pour les élèves de l'ESSEC. M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de l'éducation nationale, sera reçu le 27 octobre dans le cadre des « Mardis » de l'école. Et le 30 a lieu, à l'Opéra, le traditionnel Gala, avec animations, exposition, bal et restaurants. Un service de vieux autobus sera organisé de la tour Eiffel et de la place Saint-Michel à l'Opéra.

Rectificatif. Le prix de l'*Annuaire des grandes écoles* (éd. Médiathor) est de 1 200 francs et non de 200 francs comme nous l'avons écrit par erreur dans « Campus » du 17 octobre.

Société

CAMPUS

Un club de vendeurs

Le Monde DES LIVRES

Le « cauchemar » de Margaret Atwood

Dans* la Servante écarlate, *la romancière canadienne dépeint les terribles méfaits du puritanisme

par PATRICIA HIGHSMITH

L'ÉPOQUE ? Le proche avenir. Le décor ? L'Amérique. Les Etats-Unis, s'appuyant sur quelques principes religieux (dont certains sont, à l'heure actuelle, une réalité patente dans ce pays), sont devenus la *« République de Gilead »*. Celle-ci se fonde sur une interprétation littérale du livre de la Genèse, et elle surpasse les vieux puritains quant aux refoulements de toute nature.

L'histoire est racontée de la bouche d'Offred, une « servante » du Commandant, un homme marié dont la femme n'a eu, jusqu'alors, aucun enfant. Les servantes sont des jeunes femmes saines et on leur donne des noms suivant l'homme avec lequel elles ont une relation ; Offred signifie ainsi que la femme est liée à un homme ayant pour prénom Fred, tandis que Ofwarren est liée à Warren. Les servantes vivent ensemble, à l'écart des hommes, telles des femmes dans un couvent, et elles ont un uniforme qu'elles doivent porter lorsqu'elles sortent (toujours en couple et en silence) faire des courses dans les magasins. Offred a fait des études ; elle avait autrefois un mari et un petit enfant, puis, un jour, les autorités ont déclaré leur union *« illégale »*, et désormais Offred ignore où se trouvent Luke et leur enfant. Elle raconte son histoire avec un sens de l'observation acéré et des bribes d'humour, encore que ce dernier soit plutôt amer.

Les servantes ont appris à lire sur les lèvres, une compétence utile le jour. La nuit, allongées sur leurs lits séparés, elles parlent à leurs voisines en chuchotant le plus doucement possible. Chacune doit avoir un jour ou l'autre un bébé ; sinon elles sont envoyées aux colonies, ou bien chez Jezebel (un bordel), ou encore dans une sorte de camp de travail. Le taux de fécondité des Blancs de la République de Gilead avait fléchi et il fallait y remédier. La Bible dit qu'un homme peut avoir des rapports sexuels en dehors du mariage si sa femme est stérile et qu'il désire avoir une descendance ; mais une femme ne peut faire de même. Quelques récits de la Bible soutiennent ce point de vue ; et puis il y avait l'ancienne pratique de la polygamie par les mormons d'Amérique. Une femme de Gilead peut être fertile ou stérile. Si elle est stérile, on procure une servante à son mari.

Des amitiés dangereuses

Parmi les personnages, peu nombreux mais étonnants, mis en scène par Margaret Atwood, il y a Nick, le chauffeur du Commandant. Il a remarqué Offred, et elle aussi lui a prêté attention. Peut-il l'aider à s'échapper, se demande-t-elle ? Le veut-il ? S'il est découvert, la sentence sera la peine de mort.

Il y a également Janine, une femme rebelle, dont la grivoiserie est revigorante. Offred l'admire beaucoup. Mais le destin, ou les autorités les séparent bientôt. Les amitiés entre servantes sont bien entendu tenues pour dangereuses.

Et puis, il y a le « docteur » chez qui Offred est conduite par un Gardien, *« l'un de ceux à brassard rouge qui ont pour mission ce genre de choses »*. Offred doit donner un flacon d'urine ; elle se déshabille avant de s'allonger sur une table couverte d'une feuille de papier, un drap descend verticalement à hauteur de son cou de telle manière que le médecin ne puisse pas voir son visage. Il l'examine en la tâtant avec des gants enduits d'un corps gras, il la déclare *« prête »* et offre ses services. La porte est fermée à clef. *« Je pourrais vous aider*, chuchote-t-il de l'autre côté du drap. *J'en ai aidé d'autres. »* Offred se demande comment. Peut-il savoir où se trouve Luke ? Elle en doute. *« La plupart de ces vieux types ne peuvent même plus le faire*, poursuit-il. *Ou bien ils sont stériles. »* Offred est frappée par le mot « stérile » dont l'emploi n'est pas officiellement autorisé quand il concerne les hommes.

Seules les femmes sont fécondes ou stériles ; c'est la loi. Mais Offred ne dit pas oui. *« Merci »*, répond-elle avant de partir en laissant au docteur, espère-t-elle, l'impression qu'elle n'est pas scandalisée, qu'elle reste ouverte à sa suggestion. Pour mener à bien une fécondation, le devoir le plus important d'une servante, celle-ci doit presque s'allonger sur la femme, elle aussi placée sur le dos, tandis que le mari fait l'amour avec la servante ; il voit sans aucun doute le visage de sa femme pendant l'acte.

(Lire la suite page 23.)



Margaret Atwood vue par Sophie Bassouls.

Tableau d'un déshonneur

Les éditeurs français sous l'Occupation : l'histoire d'une faillite intellectuelle et morale

APRÈS avoir été longtemps occultée – ou traitée en images d'Epinal, ce qui revient au même – la période de l'occupation allemande est devenue, ces dernières années et, plus encore, ces derniers mois, l'enfant chérie des éditeurs français. Laissons aux sociologues et aux historiens de demain le soin d'expliquer les raisons de ce soudain engouement ; de faire la part de ce qui appartient au temps naturel de la mémoire – quarante années sont peut-être biologiquement nécessaires à la digestion d'un tel traumatisme historique – et de ce qui a été provoqué par le climat propre à notre fin des années 80 : l'incertitude politique, la crise des idéologies, la résurgence des thèmes d'extrême droite redonnent une actualité à une période de trouble, de double jeu, d'aberrations intellectuelles, de dérives et d'incertitude, et l'analyse sérieuse de la maladie française des années 40-44 serait utile au diagnostic de celle dont nous souffrons. A condition d'éviter deux écueils : celui des simplifications propagandistes, mais, tout autant, celui, fort répandu ces dernières années, du grand brouillard : tout le monde avait tort, tout le monde avait raison ; ni coupables ni victimes, ni salauds ni héros.

Dans cette entreprise historique d'établissement des faits et de réévaluation des comportements, le livre de Pascal Fouché, *l'Édition française sous l'Occupation*, est d'ores et déjà indispensable. D'abord parce qu'il comble un vide presque total. Aucune étude systématique n'avait été entreprise sur ce sujet ; et les résistances qu'a rencontrées l'auteur dans sa recherche (il n'a pas eu accès aux archives du Cercle de la librairie, pas plus qu'à celles du Syndicat des éditeurs) tendent à prouver qu'une telle absence ne doit rien au hasard.

Cruels souvenirs

Dans son introduction, Pascal Fouché prend ses précautions et précise qu' *« il n'est pas dans notre intention de nuire en quoi que ce soit à des éditeurs ou à des maisons d'édition. Nous pensons au contraire mettre en lumière que, s'il est à l'honneur de certaines maisons d'édition d'avoir été fidèles au nom de leur fondateur, il est également à leur honneur d'avoir, du moins peut-on l'espérer, définitivement tourné le dos à ce qui fut le déshonneur du fondateur lui-même. »*

Cependant, l'auteur met à mal certaines légendes et remue certains souvenirs qu'on préfèrerait, dans quelques maisons qui ont aujourd'hui retrouvé leur prestige, voir dormir au fond d'armoires cadenassées pour l'éternité.

Le livre de Pascal Fouché ne dérangerait pas tant s'il dénonçait, fustigeait, réglait des comptes, établissait des partages subtils entre éditeurs « résistants » et éditeurs « collaborateurs . ».

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 18.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Emily L., *de Marguerite Duras*
Le Regard de Vincent, *d'Anne Philipe*

N'y aurait-il de paradis que perdus ?

DES lueurs d'orage en baie de Seine, un bastingage blanc, des souvenirs de colonies, des personnages flous parlant à mi-voix d'amours exténuées, de poèmes disparus, de ce qui ne peut se dire sur les êtres, et remâchant des lambeaux de phrases bêtes comme chou ou d'une profondeur mémorable, on ne sait... Pas d'erreur, nous voilà bien dans un nouveau Duras ; ou dans un autopastiche, ce qui revient au même, et ne résoud pas notre vieille perplexité : chiqué ou nouveauté vraie ? Maniérisme pompeux ou moments de génie ? Et pourquoi pas les deux ?

Donc, nous sommes à Quillebeuf, entre Rouen et Le Havre, une fin d'après-midi. Du Bar de la Marine, on voit passer les nuages sombres et les pâles pétroliers, trop hauts, ça sent le voyage. Il y a là une narratrice qui s'adresse à son compagnon. Une passion les a unis, et puis ce n'est plus ça. La narratrice semble avoir mis dans cette liaison plus que ce qui s'y trouvait. Elle prolonge à haute voix d'anciennes songeries, manifestement plus capitales pour elle que son amour défait : d'où lui vient sa témérité d'écrire ? De sa jeunesse en Indochine, bercée de choses tues, dont la peur ?

Justement, des Coréens ont échoué sur cette petite cale normande. Hasard des circuits touristiques, ou des escales de pétroliers aux équipages asiatiques ? On ne sait même pas si ce sont bien des Coréens. C'est ainsi que la narratrice appelle tous les Jaunes non identifiés, et c'est à leur visage qu'elle reconnaît ses frayeurs d'enfant. Frayeurs intactes : « ils » sont forcément là pour faire le mal, puisqu'on ne sait pas pourquoi « ils » sont là. La mort de la planète viendra de ces faciès cruels : là-dessus pas de doute possible !

ON reconnaît un roman de Duras à ses arrêts-sur-image (cette technique de cinéma, souvent employée dans les publicités, grâce à laquelle certains mouvements s'achèvent en photo fixe) et à ses sons « shuntés », c'est-à-dire baissés artificiellement jusqu'à ne laisser percevoir, des conversations, que des bribes incertaines.

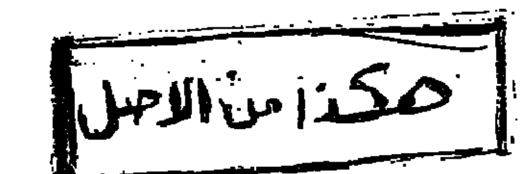
ICI, le procédé s'applique à deux clients du bistrot de Quillebeuf. C'est un couple d'Anglais. Leur voilier est en panne dans la région, à ce qui semble. Lui, le « captain », arbore la tenue blanche des yachtmen et boit de la Pilsen brune. Elle, porte des choses chiffonnées à même sa maigreur d'oiseau, des sandales d'enfant, et elle boit du bourbon. Elle a teint ses cheveux à la diable. Elle regarde le plancher, de ses yeux délavés et vagues. La narratrice, qui n'aime rien tant que mettre en formule ce qui lui échappe de plus trouble chez les inconnus de rencontre, trouve à l'Anglaise elle ne sait quel air « puni », une sorte d'« humilité », presque de honte, devant la mort, une mort sans cesse présente, sous la robe de folle.

Il n'y a pas que chez les autres que la narratrice aime buter sur l'indicible. C'est sa fascination, l'indicible, parce qu'il la met sur la voie de l'écriture, laquelle consiste à effacer, à remplacer. Elle n'invente pas tout, non. Elle voit même des détails que personne ne voit : une pâleur subite au-dessus des lèvres de son compagnon, par exemple. Elle est formelle : *« C'est arrivé. »* C'est après cela, à partir de cela, que commence l'invention accapareuse, ravageuse. S'il lui plaît, à elle, de se raconter un autre amour, de la vivre comme un désespoir, comme une angoisse de criminels en cavale, comme une mine de phrases — toujours elles.

Cette manie de mettre en mots ce qui, au fond de soi, refuse d'être nommé, ça a commencé aux colonies. C'était en elle sans langage, à attendre, comme une protection contre la peur des Jaunes, inquiétants parce qu'inconscients de l'effroi qu'ils donnaient, du mal qu'ils infligeaint aux bêtes, battant à mort les chiens galeux...

CETTE interrogation centrale sur la création littéraire, l'histoire de l'Anglaise prostrée est là pour l'éclairer, à titre de métaphore. Emily L. (c'est son nom, tout durassien) a attendu la mort de ses riches parents pour épouser son « captain », simple gardien de bateaux dans l'île de Wight. Elle a accouché d'un enfant mort-né, une fille. Elle a aussi perdu un chien, Brownie.

(Lire la suite page 20.)



A LA VITRINE

● SCIENCE-FICTION

Trois auteurs fantasques



Dans la science-fiction comme ailleurs, il y a, outre les tâcherons ordinaires et les écrivains réguliers, fiables, un certain nombre d'auteurs problématiques ; qu'ils semblent trop géniaux pour assurer un suivi, trop capricieux pour être dignes d'une confiance sans réserve ou trop rares pour être entendus, ces écrivains-là méritent en tout cas d'être guettés, surveillés par les spécialistes et signalés aux lecteurs lorsque l'affaire vaut le déplacement.

Ce mois-ci, trois de ces auteurs fantasques se manifestent.

∴

Le premier, A. A. Attanasio, pouvait paraître l'homme d'un seul livre ; le colossal *Radix*, œuvre parfaitement *étrangère* et d'une perfection hallucinante, condamnait presque dès sa parution en 1983 dans la collection « Ailleurs et Demain » son auteur à se taire. Comment croire après une telle somme qu'Attanasio gardait quelque chose à dire ? *Radix*, texte inspiré au sens fort du terme, était nécessairement le roman mythique d'un auteur mythique, et rare...

L'Arc du rêve apporte un démenti à cette idée reçue. Certes moins ambitieux, moins démesurément ample que *Radix*, *l'Arc du rêve* est néanmoins habité par la même folie pertinente. Attanasio, dès les premières pages, repart à la vitesse de la lumière et étourdit un lecteur une fois encore médusé par l'audace et l'intelligence du propos. Qu'une créature à cinq dimensions soit réduite à la taille d'un galet argenté, et que les trente premières pages soient consacrées à la description technique de sa situation, est déjà difficile à avaler... Que, dans les trente pages suivantes, on découvre que la créature en question se disperse dans l'esprit d'un minable adolescent chef de gang, d'un vieillard chinois, d'un flambeur raté et d'une schizophrène atteinte d'une malformation de l'hippocampe... Qu'ensuite tout se mêle à une incroyable vitesse, et il est déjà trop tard à la page 80 pour que le lecteur ébahi puisse s'en relever.

On ne peut évidemment que conseiller ce livre absolument impossible à résumer vraiment à tous ceux qui aiment la SF pour sa faculté à dépayser et à emballer. Si Attanasio continue sur cette lancée, il tournera la tête de plus d'un... à condition que les traductions soient de meilleure qualité que celle, ici en partie ratée, de la pourtant excellente Isabelle Delord. (A. A. Attanasio, *l'Arc du rêve*, trad. par Isabelle Delord, Ed. Robert Laffont, coll. « Ailleurs et Demain », 300 p., 92 F).

∴

Dans son genre, Serge Brussolo est lui aussi difficile à suivre. Après des débuts remarquables et remarqués chez Denoël il y a quelques années, il s'était « absenté » pour travailler au Fleuve noir. Après une trentaine de romans plus ou moins réussis — et plutôt moins, — Brussolo se décide à revenir dans sa patrie d'origine avec un roman au titre improbable (et caractéristique), *Procédure d'évacuation immédiate des musées fantômes*, qui ne devrait surprendre aucun de ses fidèles mais réjouir les habitués de « Présence du futur », souvent différents de ceux d'« Anticipation ».

Depuis le début, la grande force de Brussolo, c'est l'image spontanée — calculée, viscérale ou intellectuelle, écrasante ou anecdotique, sincère ou fabriquée. Ses figures (au sens de « figures de danse ») évoquent toujours irrésistiblement la fameuse rencontre d'un parapluie et d'une machine à coudre sur une table de dissection. S'il est trop souvent arrivé que Brussolo ait acheté ces trois instruments à crédit ou qu'il n'ait pas pris la peine d'en vérifier le fonctionnement, ce n'est assurément pas le cas dans *Procédure d'évacuation*... Construit, pensé, équilibré, le roman dégage ce foisonnement de micro-délires organisés auquel personne n'est jamais parvenu à se faire tout à fait : téléviseurs « guéris » par l'imposition des mains, tortues porte-bonheur explosives, romans roses à usages multiples, patineurs sadiques, prédicateurs illuminés apôtres d'une forme inattendue d'écologie, églises truquées, balles de fusil douées de mémoire, automobiles animées par le désir de tuer... Ce que Brussolo a perdu en virtuosité stylistique ou en « pureté » esthétique, il l'a regagné en efficacité dans ses meilleurs livres — et celui-ci est sans doute possible l'un des meilleurs. (Serge Brussolo, *Procédure d'évacuation immédiate des musées fantômes*, Ed. Denoël, coll. « Présence du futur », nº 447, 282 p., 38 F).

∴

Jean-Pierre Hubert, quant à lui, est tout simplement trop rare. Il n'est donc pas inutile de rappeler que, remarquable romancier, Hubert est peut-être meilleur nouvelliste encore. *Roulette mousse*, paru le mois dernier, est son premier recueil. On y retrouve deux et demi de ses meilleurs textes parus, et trois inédits et demi qui valent leur pesant de houblon.

L'imaginaire de Hubert, tel qu'ici présenté, semble en effet tourner beaucoup autour de la bière — avec une certaine tendance à l'autobiographie, en dépit de la phrase inaugurale de « Tout au long de l'île au long de l'eau » : *« J'aimerais préciser au départ que je n'ai rien à voir avec Jean-Pierre Hubert. »* De « Roulette Mousse » aux « Quais d'Orgame », les six stations du livre ressemblent à autant d'arrêts-demi dans les bars plus ou moins loufoques, plus ou moins accueillants... Même dans ses manifestations les plus noires, la science-fiction de Jean-Pierre Hubert est essentiellement conviviale : l'inhumanité elle-même y a quelque chose d'humain, comme dans la superbe « Gélatine » avec son temps comme une caresse mortelle dans le sens du poil, que ce temps soit celui de la narration ou celui qui fait l'objet de la narration. On ne peut que conseiller *Roulette mousse* aux amateurs d'une SF à la fois folle et retenue, violente et tendre, écrite avec pudeur et brio. (Jean-Pierre Hubert, *Roulette mousse*, Ed. Denoël, coll. « Présence du futur », nº 446. 190 p., 40 F).

∴

Rappelons à tous ceux qui désireraient voir en chair et en os des auteurs comme Gene Wolfe, Keith Roberts, Kim Stanley Robinson, Ian Watson, Michel Jeury, Joëlle Wintrebert et — justement — Jean-Pierre Hubert, que ceux-ci seront présents avec d'autres, aux côtés de dessinateurs comme Philip Caza ou Wojtek Siudmak, à la 14ᵉ Convention française de science-fiction, qui se déroulera du 29 octobre au 1ᵉʳ novembre à Montpellier. (Contact : Gilles Murat, 112, avenue de Toulouse, 34070 Montpellier).

Signalons enfin la nouvelle livraison de la revue *Antarès*, avec son habituelle moisson de textes venus de tous les horizons (ici, de Suède, de Roumanie... et de France) et un éditorial mal ficelé mais intéressant signé Harry Harrison et intitulé en toute simplicité « La Mort de la SF ». *Antarès* gagne à être suivie de près, et surprend souvent jusqu'à des lecteurs blasés... (*Antarès*, vol. 24, 140 p., 33 F : abonnement un an (4 numéros), 120 F c./o. Jean-Pierre Moumon, La Magali, Ch. Calabro, 83160 La Valette).

EMMANUEL JOUANNE.

ESSAI

Les feux d'artifice d'Yves Stourdzé

Prématurément emporté par la maladie, Yves Stourdzé, qui dirigeait le Centre d'études des systèmes et technologies avancées (CESTA), avait laissé nombre d'inédits, et ses lecteurs retrouvaient difficilement dans des revues, journaux, comptes rendus de colloques, les traces de sa pensée effervescente. Jean-François Blondeau-Patissier et Marie Thonon-Jacopin, qui avaient travaillé à ses côtés depuis 1975, ont rassemblé ces écrits épars. Il en résulte un gros livre où l'on retrouve les mille facettes d'un des cerveaux les plus originaux qui aient tourné, comme un beau papillon de nuit, autour des feux des techniques nouvelles.

Les pièges de ce riche corpus sont regroupés selon l'ordre des problématiques, et, pour qu'un fil d'Ariane puisse aider à la cohérence, les pieux archivistes ont parsemé les chapitres d'une correspondance imaginée par l'auteur entre deux fonctionnaires de rang élevé, à propos de la Grande Crise de Communication qui se serait produite... en 1989.

Cet « anthropologue de nos sociétés », qui lisait dans les objets quotidiens aussi bien que dans les méandres du pouvoir les signes du futur, avait une vision poétique des choses. On s'en rend mieux compte ici, parce qu'on nous invite à regarder une sorte de feu d'artifice, où l'on reconnaît aussi cette allégresse de l'intelligence qui fascinait tant les lecteurs d'Yves Stourdzé.

P. D.

★ **POUR UNE POIGNÉE D'ÉLECTRONS**, ***pouvoir et communication***, **d'Yves Stourdzé, Fayard, 440 p., 140 F.**

HISTOIRE

Barbie pour ne pas oublier

Pourquoi le procès Barbie ? Pour l'histoire. Quatre mois après le verdict sans appel de la cour d'assises de Lyon, deux éditeurs de province nous le rappellent avec force. Klaus Barbie, reconnu coupable de crimes contre l'humanité, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, n'échappera pas à la mémoire des hommes.

Jean-Marie Trimbour, journaliste au *Républicain lorrain*, et Pierre Mérindol, ancien journaliste au *Progrès de Lyon*, ont tous deux assisté consciencieusement à la course de fond que représentent plus de quarante audiences. Dans un volume léger, agréable et illustré, J.-M. Trimbour a réuni ses chroniques tricotées jour après jour. Pierre Mérindol, lui, a rédigé une chronique judiciaire en différé, mais encore chaude.

★ **LE PROCÈS BARBIE, de Jean-Marie Trimbour, Editions Serpenoise, 243 p., BP 89, 57014 METZ CEDEX.**

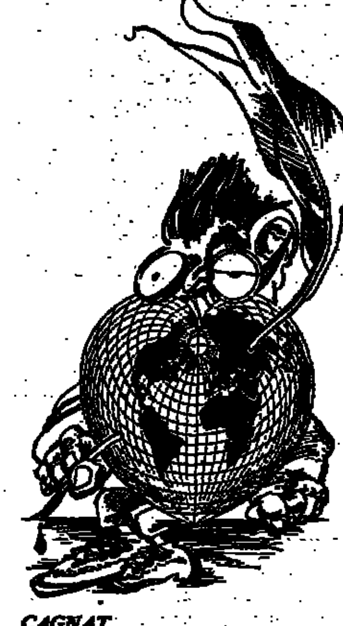
★ **BARBIE-LE PROCÈS, de Pierre Mérindol, La Manufacture, 377 p., 99 F.**

RELIGIONS

Une nouvelle introduction au Talmud

La richesse du Talmud, cette œuvre majeure de la pensée juive, mérite certainement qu'on lui consacre de multiples introductions destinées à familiariser celui qui n'y est pas accoutumé avec le style, le mode de réflexion, l'herméneutique propres aux rabbins du début de notre ère.

A leur tour, les éditions Albin Michel publient une *Introduction au Talmud* rédigée par un des plus éminents savants israéliens en matière



CAGNAT.

de judaïsme rabbinique, Adin Steinsaltz. Nul n'était mieux placé que lui pour tenter de dégager, en quelque trois cents pages, ce qui fait l'essentiel du Talmud : une histoire qui rend compte à la fois de son élaboration et de la mise par écrit d'une loi qui devait demeurer orale ; une structure liée à une certaine approche des problèmes humains et à une conception précise du droit ; une méthode, qui sans cesse ramène au concret les questions les plus difficiles.

DAVID KESSLER.

★ **INTRODUCTION AU TALMUD, de Adin Steinsaltz, coll. « Présence du judaïsme », Albin Michel, 326 p., 140 F.**

ROMAN

Psychanalyste en difficulté

C'est l'histoire de l'arroseur arrosé, avec dans le rôle-titre un psychanalyste dérouté : S. planche difficilement sur le cas d'une patiente au nom biblique, Marie-Ange. Comme sept années d'analyse ne suffisent pas à dénicher la clef du problème parmi les totems et ex-voto disséminés dans le discours de la jeune femme, S. décide de faire appel à son maître, Z.

Une Cure nous plonge dans l'univers étrange de ceux qui ont pour métier d'analyser les couches profondes de la personnalité, *« un métier proche de celui de navigateur »*, où l'on doit *« savoir estimer le grain, calculer les vents, la latitude, les dépressions »*. Là, le dialogue n'a pas sa place, on vient payer pour parler, le psychanalyste agissant *« non en racketteur, mais plutôt comme un bookmaker, pariant sur les chances du patient »*.

« En analyse, rappelle l'auteur, *écrire pendant les séances est déconseillé. On ne retient pas l'eau de la rivière* (le flot des mots) *avec une calebasse. »* Il y a décalage entre la parole et l'écrit. Et c'est peut-être justement ce qui rend la lecture de ce livre malaisée. Car ce récit à trois voix, où la séduction fait figure de ciment relationnel, plonge malheureusement le lecteur dans le tourment qui obsède le héros : l'inintelligibilité. Emmanuel Loi, qui avait opté lors de son précédent roman, *Voleur* (1), pour une écriture sobre et un style dépouillé, semble se perdre (volontairement) en conjectures. Celles, somme toute, de son héros. Le propos est touffu, étouffant. Peut-être n'est-ce qu'un jeu ? Il faut donc, pour le lire, avoir envie de jouer.

JEAN-MICHEL DUMAY.

★ **UNE CURE, d'Emmanuel Loi, éd. Bernard Barrault, 160 p., 68 F.**

(1) Ed. Bernard Barrault, 1986.

● EN BREF

● Pour la cinquième année consécutive, le PREMIER PRIX récompensera, en 1988, un roman inédit ou un recueil de nouvelles inédites. Il s'agit d'un concours anonyme sur manuscrit dont le lauréat est publié aux éditions Souffles aux conditions classiques des contrats d'auteur. Les manuscrits sont sélectionnés par des jurys de bibliothécaires, et les finalistes sont ensuite appréciés par un jury constitué des présidents des jurys de sélection et d'écrivains. Clôture des inscriptions : le 10 décembre 1987. Le règlement complet est à demander (contre enveloppe timbrée) à : Fondation David Kupfermann, 3, rue de l'Harmonie, 75015 Paris.

● Le bel album illustré par SOPHIE DRESSLER, *Un pont sur le temps*, publié chez Maguard, a obtenu le prix des Feuilles d'or dans la catégorie iconographie historique. A travers trente-deux planches et des commentaires, c'est toute l'histoire de Paris et du Pont-Neuf qui est parcourue, dans ce livre, de la préhistoire à l'an 3 000...

● La QUINZAINE DE LA REVUE aura lieu du 3 au 14 novembre 1987. Intéressant toutes les formes de revues : d'idées, d'art, de littérature, etc., cette Quinzaine comportera diverses manifestations (expositions, débats, lectures...) organisées dans des librairies et des bibliothèques et coordonnées par l'association Ent'revues. (Renseignements : Ent'revues, 54, bd Raspail, 75006 Paris. Tél : 45-49-01-49).

● Un MARCHÉ PARISIEN ET HEBDOMADAIRE DU LIVRE ANCIEN ET D'OCCASION : au milieu des très nombreuses manifestations qui ont lieu en France autour du livre, il faut distinguer cette initiative originale du Groupement d'information-promotion-presse-édition (GIPPE), qui réunit des libraires et amateurs de livres. La première édition de cette manifestation aura lieu le 7 novembre au parc Georges-Brassens, sous le pavillon Baltard, rue Brancion, dans le quinzième arrondissement. (GIPPE, 38, avenue de Suffren, 75015 Paris. Tél. 47-83-93-91.)

● La FÊTE DU LIVRE DE SAINT-ÉTIENNE, qui commence le 23 octobre, se prolongera jusqu'au 25. Deux cents auteurs, cent éditeurs et onze libraires stéphanois accueilleront les visiteurs sur les 6 000 mètres carrés consacrés à cette manifestation, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

● Le premier SALON DU LIVRE RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE se tiendra les 24 et 25 octobre dans la salle des fêtes de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise). (Renseignements : tél. 34-70-08-08, de 14 h à 17 h 30).

● PRÉCISION. — M. Etienne Wolff nous prie de préciser que la version d'*Albertine disparue*, publiée chez Grasset, n'a pas été établie par Nathalie Mauriac seule, comme indiqué dans le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech du 9 octobre 1987 sur les rééditions de Proust, mais par « Nathalie Mauriac et Etienne Wolff ».

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● ERNST KANTOROWICZ : *l'Empereur Frédéric II.* — Il s'agit de la première traduction française du livre de Kantorowicz. Cette *monumentale* biographie de Frédéric II, figure emblématique du Moyen Age germanique et européen, fut publiée en Allemagne en 1927 par le grand historien juif, mort aux Etats-Unis, où le nazisme l'avait contraint d'émigrer, en 1963. Traduit de l'allemand par Albert Kohn (Gallimard, 658 p., 250 F).

CHRONIQUES

● ALEXANDRE VIALATTE : *Eloge du homard et autres insectes utiles.* — Préfacé par François Taillandier, un nouveau volume de chroniques, choisies par Ferny Besson, de l'auteur de *Battling le ténébreux.* Nul besoin d'en dire davantage ; les amateurs de Vialatte, c'est-à-dire ses inconditionnels, auront entendu le message (Julliard, 272 p., 100 F).

CINÉMA

● ÉRIC LEGUÈBE : *Ronald Reagan acteur et le cinéma reaganien.* — A Hollywood, Ronald Reagan défendait, avec son grand ami John Wayne, les vraies valeurs américaines. Parvenu à la magistrature suprême, il a continué. Ecrit dans un style un peu relâché, ce livre est une hagiographie de ce *« promoteur de l'avenir »* que fut toujours et que reste, selon l'auteur, Ronald Reagan. Filmographie et cahier photographique (France-Empire, 234 p., 88 F).

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● CHRISTIANE MOATTI : *le Prédicateur et ses masques.* — Spécialiste de Malraux, l'auteur étudie l'œuvre romanesque de l'écrivain et en particulier la place qu'y occupent quelque deux cents personnages *« très typés, placés au centre de récits d'aventures ou de guerre riches en péripéties, qui ont valeur de paraboles ».* L'étude des états successifs et de la genèse des œuvres permet de mieux cerner la pensée littéraire, spirituelle et politique de Malraux (Publications de la Sorbonne, diff. CID, 131, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris, 460 p., 165 F).

ETHNOLOGIE

● OUVRAGE COLLECTIF : *l'Esprit des lois sauvages. Pierre Clastres ou une nouvelle anthropologie politique.* — Pierre Clastres est mort voici dix ans. Il avait quarante-trois ans. *« Pensée exigeante » et « gai savoir »,* selon Miguel Abensour, qui a dirigé ce volume issu de journées d'études réunies en mai 1982, l'œuvre de Clastres suscite des interrogations toujours actuelles sur la société, la politique et l'humain en général. Luc de Heusch, Michel Deguy, Nicole Loraux ou Claude Lefort en témoignent ici (Seuil, 216 p., 130 F).

HISTOIRE

● YOUNÈS NÉKROUF : *Une amitié orageuse. Moulay Ismaïl et Louis XIV.* — Sultan du Maroc — de 1672 à 1727 — et prince des croyants, Moulay Ismaïl a laissé l'image, largement fausse, d'un souverain cruel, d'un *« monstre de légende ».* Préfacé par Michel Jobert, ce livre replace cette figure historique dans des proportions plus humaines (Albin Michel, 394 p., 140 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

● FRIEDRICH HOELDERLIN : *la Mort d'Empédocle.* — Accompagnée du texte original de la première version du poème tragique de Hölderlin, cette traduction, due à Danièle Huillet et Jean-Marie Straub, a été réalisée en vue de leur film, récemment sorti sur les écrans parisiens (voir *le Monde* du 17 octobre). Postface de François Fédier (Ombres, 50, rue Gambetta, Toulouse, 170 p., 89 F).

POÉSIE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Enfances.* Premier volume d'une nouvelle collection poétique, « Origines », dirigée par Y. Bergeret et A.G. Huraut. Orné de dessins de Jean-Louis Gerbaud, ce livre présente les *« interrogations »* les *« troubles »* et le *« souci »* de plusieurs poètes (Marie-Claire Bancquart, Michel Deguy, Jean-Claude Renard, Jean-Yves Pouilloux...) sur la question toujours reconduite de *l'origine. Dans ce même volume, Lucien* Démonio propose sa propre traduction commentée de la huitième *Elégie de Duino* de Rilke (Ed. les Amis de l'Atelier Cantoisel, 32, rue Montant-au-Palais, 89300 Joigny, dépositaire à Paris : *Librairie Tschann, 84,* bd du Montparnasse, 75014 Paris, 94 p., 50 F + 5 F de frais de port).

SCIENCES

● OUVRAGE COLLECTIF : *Aux confins de l'univers.* Coordonné par Jean Schneider, ce nouveau volume de l'Encylopédie des sciences et des techniques, porte comme sous-titre : *« Faut-il croire au Big Bang ? »* Les différentes contributions dressent un état des connaissances scientifiques en ce domaine (Fayard/Fondation Diderot, 372 p., 195 F).

SOCIOLOGIE

● ERVING GOFFMAN : *Façons de parler.* L'auteur d'*Asiles* résume ainsi le propos du livre : *« Je vais donc affirmer que la vie sociale est une scène, non pas en une grande proclamation littéraire, mais une façon simplement technique : à savoir que, profondément incorporées à la nature de la parole, on retrouve les nécessités fondamentales de la théâtralité. »* Traduit de l'anglais par Alain Kihm, ce livre contient le dernier article écrit par Goffman avant sa mort en 1982. (Minuit, 278 p., 115 F).

VOYAGES

● LUCIEN BODARD : *les Grandes Murailles.* Bodard le bourlingueur a retrouvé le chemin de l'Orient rouge, de la Chine éternellement actuelle, celle de Confucius et de Mao. A la demande du *Point,* il a repris sa plume en forme de bâton de pèlerin et a parcouru à nouveau un pays qui n'a pas fini, semble-t-il, de le surprendre... (Grasset, 490 p., 125 F).

LA VIE LITTÉRAIRE

Médicis, Renaudot, Femina étranger : le temps des sélections

Voici les trois listes de la deuxième sélection du jury Médicis :

● **Prix Médicis.** — Richard Jorif : *le Navire Argo* (F. Bourin) ; Pierre Mertens : *les Eblouissements* (Seuil) ; Baptiste-Marrey : *Elvira* (Actes Sud) ; Michel Sauquet : *Cris étouffés de Tadjoura* (Loris Talmart) ; Marie Redonnet : *Rose Mélie Rose* (Minuit) ; Michel Rio : *Archipel* (Seuil) ; Jacques Roubaud : *l'Enlèvement d'Hortense* (Ramsay) ; Yves Simon : *le Voyageur magnifique* (Grasset) ; Gilles Pudlowski : *le Voyage de Clémence* (Flammarion).

● **Prix Médicis étranger.** — Antonio Tabucchi : *Nocturne indien* (Bourgois) ; Bohumil Hrabal : *la Chevelure sacrifiée* (Gallimard) ; Alison Lurie : *Liaisons étrangères* (Rivages) ; Thomas Bernhard : *Des arbres à abattre* (Gallimard) ; Vladimir Goussev : *Au vent brûlant du Sud* (Grasset) ; Marco Lodoli : *Chronique d'un siècle qui s'enfuit* (POL).

● **Prix Médicis essais.** — Alain Finkielkraut : *la Défaite de la pensée* (Gallimard) ; Claude Hagège : *le Français et les siècles* (Odile Jacob) ; Jean Baudrillard : *Cool Memories* (Galilée) ; Pierre Vidal-Naquet : *les Assassins de la mémoire* (Editions de la Découverte) ; Georges Borgeaud : *le Soleil sur Aubiac* (Grasset).

De leur côté, les membres du jury Renaudot ont publié leur première sélection en vue du prix qui sera décerné le 16 novembre, traditionnellement le même jour que le Prix Goncourt. Onze titres sont en compétition : Alain Absire : *l'Egal de Dieu* (Calmann-Lévy) ; Jacques Bellefroid : *le Voleur du temps* (La Différence) ; Tahar Ben Jelloun : *la Nuit sacrée* (Le Seuil) ; Jean-Jacques Brochier : *l'Hallali* (Albin Michel) ; René-Jean Clot : *l'Enfant halluciné* (Grasset) ; Richard Jorif : *le Navire Argo* (François Bourin) ; Jean-Marie Laclavetine : *Donnafugata* (Gallimard) ; Anne Lagardère : *Héritage fabuleux* (Seuil) ; Patrick Lapeyre : *la Lenteur de l'avenir* (POL) ; Boris Schreiber : *la Traversée du dimanche* (Luneau Ascot) ; Yves Simon : *le Voyageur magnifique* (Grasset).

Enfin, le jury du Prix Femina a rendu publique sa liste pour le Femina étranger, qui sera attribué, comme le Femina français, le 23 novembre : Elisabetta Rasy : *la Première Extase* (Rivages) ; Juan Jose Saer : *l'Ancêtre* (Flammarion) ; James Baldwin : *Harlem Quartet* (Stock) ; Suzanne Minot : *Mouflets* (Gallimard) ; Phyllis Dorothy James : *Un certain goût pour la mort* (Mazarine) ; Ruth Rendell : *l'Homme à la tortue* (Calmann-Lévy) ; Antonio Tabucchi : *Nocturne indien* (Bourgois).

Oublier Strasbourg

Le premier Festival européen des écrivains qui s'est déroulé à Strasbourg du 16 au 18 octobre est ce qu'on appelle une manifestation de prestige : deux cent vingt écrivains invités, un budget important — plus de 3 millions de francs, — des manifestations nombreuses et très médiatisées, de hauts patronages, à commencer par celui de M. Mitterrand.

M. Bernard Ollagnier, le délégué général du Festival, s'estime satisfait : 9 000 entrées payantes ont été enregistrées, et de nombreuses personnes ont participé aux rencontres organisées un peu partout dans la ville.

Reste une question, peut-être futile : en dehors de la légitime promotion de la ville de Strasbourg, candidate au rôle de capitale de la Communauté économique européenne, à quoi sert une telle manifestation ? Pas à faire avancer l'idée d'une communauté culturelle européenne : il y avait à Strasbourg une poignée d'écrivains étrangers noyés dans une masse d'auteurs français de tous calibres venus faire de la représentation pour leur dernier ouvrage. Et l'on a souvent paru ignorer que la langue française n'était pas la seule parlée en Europe.

Pas davantage à promouvoir la littérature : si l'on pouvait voir des *écrivains à Strasbourg, leurs livres* étaient absents, en dehors des bonnes librairies bien entendu. Et ce n'est probablement pas en conviant les notables strasbourgeois à se *payer un écrivain pour le dîner,* comme on se payait autrefois un histrion dans les banquets, que l'on défendra la dignité de la littérature.

M. Ollagnier a annoncé que le *deuxième Festival européen* des écrivains aurait lieu à l'automne 1988. On pourrait lui suggérer d'inviter moins de monde, de supprimer les festivités inutiles et de consacrer les sommes ainsi épargnées à aider par des bourses la création littéraire en Europe. Strasbourg rendrait service à l'Europe de la culture.

P. L.

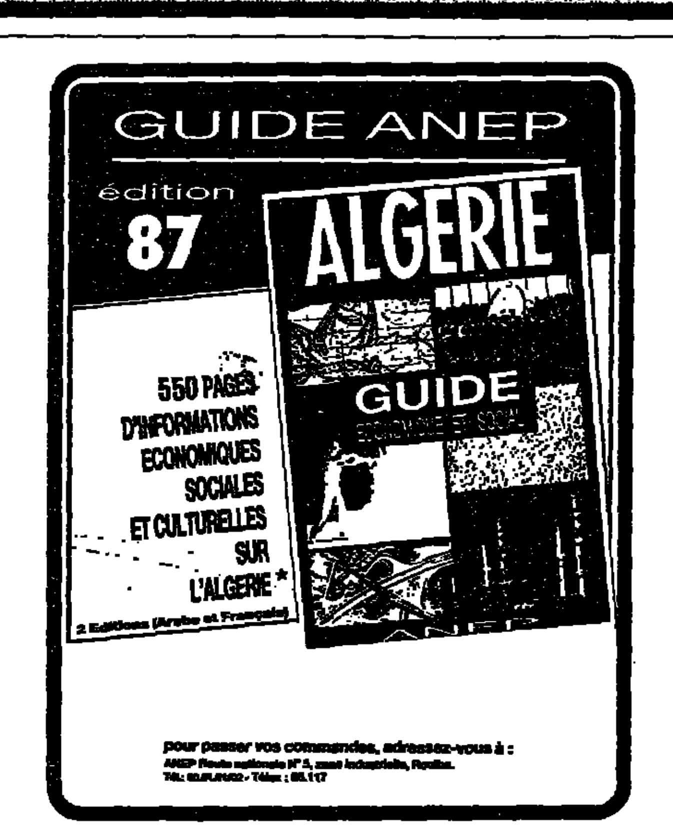
Une librairie française à Naples

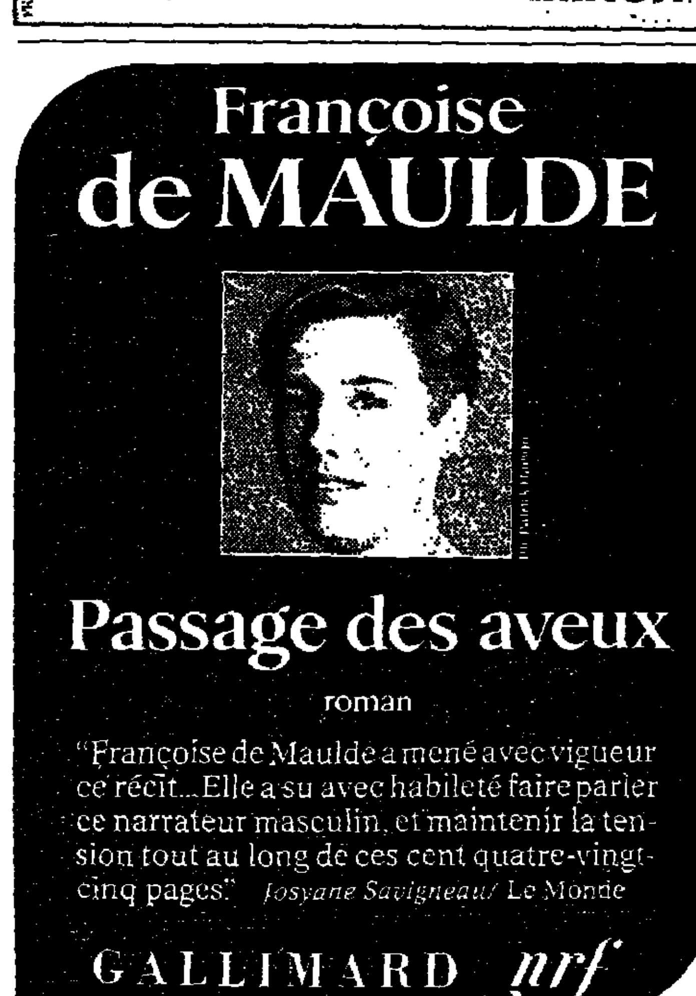
Le 8 octobre, dans le cadre merveilleux de l'institut français de Naples, et à l'instigation de son directeur, Jean Digne, la librairie française Henri Bosco a ouvert ses portes. Dirigée par Béatrice Montamat, qui a fait ses preuves dans le métier aussi bien à Bordeaux qu'à Aix-en-Provence et à Rome, la librairie propose, outre un fonds très varié, de multiples animations, dont un déjeuner mensuel avec des critiques italiens autour de cinq nouveautés, romans ou essais, venant de paraître en France. Saluons cet avant-poste du livre français dans le sud de l'Italie et ces noces de l'esprit, entre saint Janvier et Descartes.

J.-N. S.

Mallet-Joris chez Flammarion

Françoise Mallet-Joris — membre du jury Goncourt — quitte Gallimard. Son prochain roman, *la Tristesse du cerf-volant,* paraîtra en février 1988 aux éditions Flammarion.





● HISTOIRE

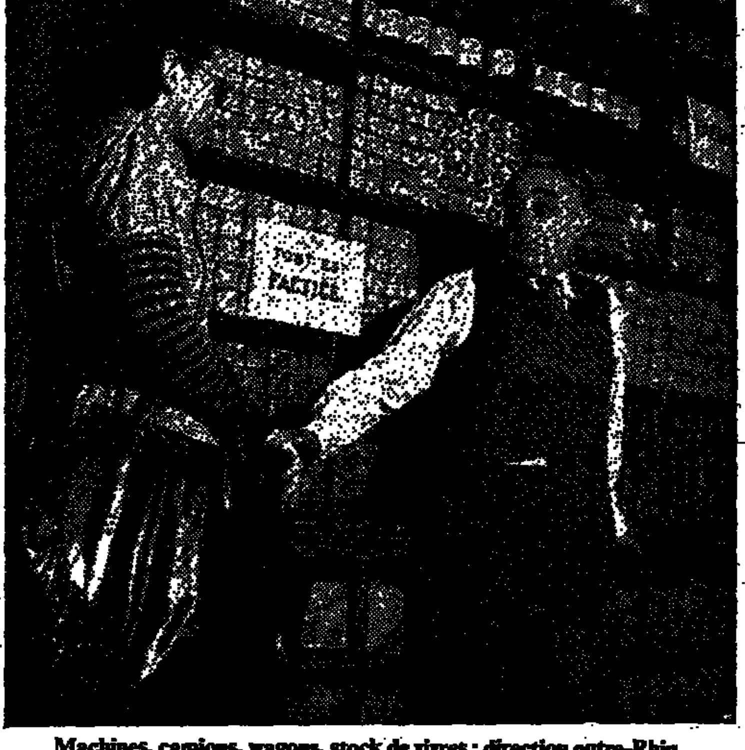
Le grand pillage de la France

Claude Paillat montre avec quelle formidable efficacité, de 1940 à 1942, les Allemands firent payer Vichy

FOUISSEUR acharné, Claude Paillat pousse sans relâche ses galeries dans les dessous de l'histoire récente. Les six tomes issus de ses travaux, et qu'il a intitulés *Dossiers secrets de l'histoire contemporaine*, sont de gros gâteaux, un peu lourds parfois, comme des puddings, mais, comme les bons puddings, truffés de raisins de Corinthe : des documents, des éclairages nouveaux sur des sujets que l'on croyait rabâchés. Assisté de Francis Boulnois, qui s'est chargé des archives allemandes, Paillat, parti de 1919, en arrive aujourd'hui à l'Occupation.

Thème général : le pillage de la France de juin 1940 à novembre 1942, c'est-à-dire de l'armistice à la fin de la zone libre et de la souveraineté nominale du gouvernement de Vichy.

Une histoire ? Suivant les méthodes et les goûts de l'auteur, plutôt des histoires. Ou, comme il le dit, des dossiers. Au gré des témoignages et des découvertes, le livre déborde son objet. Ainsi décrit-il le cas des Lorrains réfugiés, exilés, demeurés au pays ou rentrés ; il conte l'histoire de l'étonnante famille Thiam, vouée au complet à l'aide aux prisonniers et à la Résistance, agissant quasi ouvertement pendant de longs mois dans Metz occupé. L'histoire aussi de la marquise de Sesmaisons, qui, dans la région nantaise et au-delà, joua jusqu'à l'épuisement du prestige de sa classe pour sauver des dizaines de vie.


DOISNEAU/RAPHO

Machines, camions, wagons, stock de vivres : direction outre-Rhin.

Et le pillage ? Hitler, dit Claude Paillat, se moquait comme d'une guigne de la « collaboration ». Il pensait – et il ne se trompait pas – que les Français aspiraient à se retrouver un jour dans le camp des Anglo-Américains. Au demeurant, il estimait n'avoir nul besoin de la France comme alliée. Tout ce qu'il attendait d'elle, c'était qu'elle fournisse au IIIe Reich ses produits industriels et agricoles, et sa force de travail.

Dès l'installation des autorités allemandes en France – et même lorsque, comme à Lyon, en 1940, elles n'y resteront que peu de temps, – une machinerie hautement compétente aspire et expédie outre-Rhin machines, wagons, locomotives, camions, stocks de vivres. Des experts très qualifiés organisent avec une formidable efficacité la remise en route des usines – Renault en particulier, – la répartition des matières premières et l'expédition des produits finis. La convention d'armistice est vite réduite à l'état de « chiffon de papier ».

Un mélange de naïveté et de rouerie

Vichy se démène comme il peut, freine à sa manière – tout au moins lorsque Laval n'a pas le pied sur l'accélérateur. Les politiques s'entrecroisent, sans se coordonner, aussi bien en Allemagne qu'en France.

Les archives du général Carpentier, les dossiers inédits du gouverneur général Boisson, offrent sur la politique de Vichy et les résistances qu'elle a suscitées, même parmi les partisans du maréchal, de précieuses indications. On y discerne ce mélange de naïveté et de rouerie, de patriotisme chez beaucoup, d'inconscience criminelle chez d'autres, qui fait de l'histoire de l'« Etat français », avant 1942, un des plus étonnants embrouillaminis historiques et psychologiques qui soient. Claude Paillat a encore du pain sur la planche.

JEAN PLANCHAIS.

★ **DOSSIERS SECRETS DE LA FRANCE CONTEMPORAINE, tome 6 : *l'Occupation. Le pillage de la France. Juin 1940-novembre 1942*, de Claude Paillat, Laffont, 680 p., 120 photos et cartes, 180 F.**

Tableau d'un déshonneur

(Suite de la page 15.)

Sa force première, c'est sa rigueur scientifique, sa méticulosité méthodologique. Très peu de témoignages, toujours sujets à caution, mais une masse impressionnante de documents puisés à des sources qui n'avaient, semble-t-il, jamais été exploitées jusqu'à présent, notamment des rapports d'activité du Propaganda-Staffel et des services financiers. Chacun de ces documents est utilisé avec prudence, sans être jamais sollicité, et l'auteur se fait un point d'honneur, dès qu'une lacune se présente dans son information, à ne pas la combler par une interprétation. Plutôt que de chercher à briller, à peindre des portraits flatteurs ou vitriolés, Fouché a choisi une voie austère mais incontestable : laisser parler les textes. Ce faisant, il se coupe probablement d'un public que séduirait un fumet de scandale, mais il apporte aux historiens des matériaux qui leur permettront d'ouvrir demain de nombreux chantiers productifs.

Cette impavide accumulation de documents jette une lumière d'autant plus cruelle sur ce qu'il faut bien appeler la faillite intellectuelle et morale de l'édition française pendant l'Occupation. Ce qui ressort, en effet, très nettement de cette étude (qui porte tout autant sur les structures éditoriales nouvelles, sur les listes de publications, sur les relations avec le gouvernement de Vichy et avec les autorités allemandes), c'est que, volontairement pour les uns, par faiblesse ou par aveuglement commercial pour les autres, les éditeurs français se sont jetés, dès l'été 1940, dans le piège tendu par la propagande allemande et que, de reculade en reculade, ils ont, pour la plupart d'entre eux, joué le jeu que les nazis souhaitaient leur voir jouer : publier de leur propre gré des ouvrages de propagande et éliminer de leurs catalogues et de leurs parutions les livres susceptibles de déplaire aux occupants ou de ne leur être d'aucune utilité.

Ils y mirent parfois même un zèle qui surprit l'administration allemande elle-même. Ainsi, au moment de l'établissement des « Listes Otto », qui interdisaient un certain nombre de livres subversifs et qui étaient proposées par les éditeurs français eux-mêmes, un rapport ironique du Propaganda-Staffel de Paris soulignait que *« certaines maisons d'édition avaient épuré leur production avec un zèle excessif. C'est ainsi que le* Faust *de Goethe,* Hermann et Dorothée, la Germanie, *de Tacite avaient été victimes de leur zèle. Il a fallu, ici, intervenir énergiquement pour éliminer la possibilité que la propagande hostile à l'Allemagne dise que les Allemands se sont conduits comme des éléphants dans un magasin de porcelaine ».*

Bagarres de couloirs entre éditeurs concurrents ; tentatives de négociations directes avec l'administration allemande ; édition d'ouvrages nazis en contrepartie d'une attribution supplémentaire de papier ; mise à l'index des écrivains juifs ; acceptation progressive de toutes les exigences du vainqueur, au nom d'une *« défense de l'esprit et de la pensée français »* qui faisait de plus en plus figure d'alibi : le tableau n'est certes pas glorieux, et la plupart des maîtres de l'édition y apparaissent davantage comme des marchands de livres, soucieux de continuer à mener leurs affaires que comme les médiateurs d'une culture menacée.

A moins que, comme Bernard Grasset, faisant dès le 30 juillet 1940 des offres de service à l'occupant, ils ne se réjouissent de la situation nouvelle : *« Il n'est pas possible (...) que le sentiment aigu de la France que vous avez ne nous aide pas, l'un et l'autre, à mettre sur pied un statut de l'édition française (...) acceptable par les Français authentiques. Ce mot « Français authentique » que je viens d'écrire me porterait à placer là bien des choses pouvant encore aider à nos conversations (...). Je me bornerai donc à vous dire que, personnellement, j'ai de l'autorité un sentiment très voisin de celui qui inspire les actes de votre gouvernement. Qu'en particulier j'ai le même mépris pour ce régime de désordre qui a conduit la France à l'abîme, et sur certains éléments particuliers de ce désordre dont nous parlerons librement. »*

PIERRE LEPAPE.

★ **L'ÉDITION FRANÇAISE SOUS L'OCCUPATION, de Pascal Fouché, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'université Paris-VII (2, place Jussieu, 75005 Paris), deux volumes, 454 et 448 pp., 430 F les deux.**

– Sur le climat intellectuel de ces années noires paraît également un livre de Pierre-Marie Dioudonnat *(Je suis partout, 1930-1944)* qui décrit, sans trop de complaisance, la dérive du courant nationaliste maurrassien vers les formes les plus extrêmes du fascisme et la collaboration frénétique avec les nazis. Une analyse, précise et lucide, qui n'empêche pas l'auteur de tomber dans le cliché de Brasillach, héros tragique, bouc émissaire de la faillite intellectuelle et politique de toute une génération déboussolée. (La Table ronde, 472 p., 150 F).

Giraudoux propagandiste

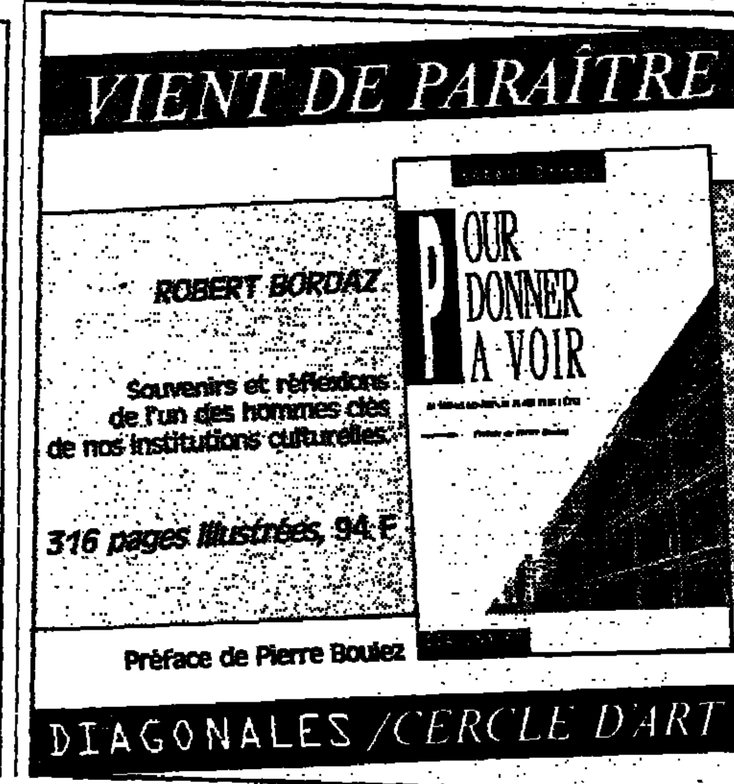
LE 29 juillet 1939, Edouard Daladier, président du conseil, nomme Jean Giraudoux au poste de commissaire général à l'information. Il s'agit, en fait, d'un véritable ministère de la propagande. Giraudoux installe ses services à l'Hôtel Continental. Il y demeurera jusqu'au 16 juin 1940, date de la démission du gouvernement Paul Reynaud.

Les discours prononcés par l'auteur d'*Ondine* au cours de son mandat n'avaient jamais été réunis en volume. On comprend cette lacune. Comme l'écrit Jean-Pierre Giraudoux, qui a préfacé le recueil : *« Dans toute l'œuvre de Jean Giraudoux, il n'est aucun texte qui satisfasse aussi peu son lecteur. »* Mais il est, précisément, intéressant de voir comment l'une des plumes les plus brillantes de ce siècle s'encrasse et s'alourdit dès qu'elle cesse de créer pour servir. La propagande exige que l'on écrive gros : Giraudoux s'y efforce, sans jamais, bien sûr, y parvenir. Il est de complexion trop élégante.

Et puis, on le sent trop mal à l'aise. Par patriotisme, Giraudoux a accepté une corvée mais, de toute évidence, la politique qu'il est chargé de vendre n'est pas la sienne. Européen, il est aussi antimunichois, et les reculades de Daladier lui paraissent autant de pas qui mènent inéluctablement à la guerre. Il y a quelque chose de tragique chez ce menteur par devoir qui aimerait bien qu'on ne le croie pas trop.

P.L.

★ **MESSAGES DU CONTINENTAL, Cahiers Jean Giraudoux no 16, Grasset, 210 p., 78 F.**







Enquête en eau trouble

Un roman sur l'Occupation

EN révélant dans des articles du *Figaro* que l'acteur Alain Mavon n'a pas été, comme il *le prétendait*, déporté en Allemagne à l'âge de neuf ans, Hugues La Prades est-il peu ou prou responsable du suicide de ce comédien au faîte de la *gloire ? C'est pour* essayer d'apporter une réponse à cette question que Pierre-Alain Delval, le narrateur du dernier roman de Michel Del Castillo, entreprend une enquête sur le passé du suicidé. Mais celle-ci l'obligera progressivement à fouiller les décombres de sa propre existence. N'est-il pas, depuis près d'un quart de siècle, le secrétaire particulier – l'ombre portée serait plus juste – de ce La Prades dont la personnalité et la culture le fascinent jusqu'à l'aveuglement ?

« J'ai vécu une grande partie de ma vie dans la tristesse, consolé par l'idée qu'à tout le moins j'échappais au piège de l'illusion », dit-il comme pour justifier le rôle qu'il joue, depuis 1937, auprès de ce maître à penser, sinon à vivre. Issu d'une famille abonnée à *l'Action française,* Delval ne pouvait qu'être séduit par le directeur de la très à droite *Revue grise,* que fréquentaient nombre d'intellectuels d'avant-guerre.

Michel Del Castillo a su éviter, en particulier dans les pages qu'il consacre aux années de l'*Occupation, les mirages du* manichéisme auxquels succombent tant de romanciers lorsqu'ils abordent cette époque trouble. Il n'y a pas, dans *le Démon de l'oubli,* d'un côté des personnages négatifs, pour ne pas dire des salauds, et, de l'autre, un ou deux héros purs et durs. Presque tous les protagonistes de cette histoire sont innocents et coupables à la fois. Seules les victimes qui choisirent de l'être ont droit à la com*passion de l'auteur. Ainsi,* la femme de Delval, qui refusera la protection des « relations » de son mari et portera, par défi, l'étoile jaune jusqu'à ce que son mari la fasse interner dans une clinique psychiatrique d'où elle ne sortira plus jamais.

Souvent, et c'est un véritable bonheur de lecture, le romancier cède sa plume à un moraliste dont bien des phrases sont aussi tranchantes que des aphorismes. Michel Del Castillo, au contraire des écrivains qui confondent la vanité et la grandeur, écrit à hauteur d'homme. *« Raconter l'histoire, c'est forcément mentir, puisque nous ne comprenons jamais l'histoire que nous vivons, au moment où nous la vivons »,* prétend La Prades qui, en s'attaquant à ce *qu'il croyait être la mythomanie* d'un comédien célèbre, voulait, en réalité, dénoncer le rapport que les Français entretiennent avec leur mémoire collective. *« Un peuple qui substitue le mythe à la réalité manquera toujours de maturité »,* dit aussi cet ancien collaborateur qui, lui, plaide coupable au nom même de ceux qu'il contribua, par ses écrits, à faire assassiner.

PIERRE DRACHLINE.

★ LE DÉMON DE L'OUBLI, de Michel Del Castillo, Seuil, 396 p., 99 F.

Un travail athlétique

L'Atlas historique, *de Pierre Vidal-Naquet et Jacques Bertin : le maximum de temps dans le minimum d'espace.*

POUR vanter les mérites d'un atlas, on invoque en général sa vertu poétique. « Il fait rêver. » Et accourent aussitôt « *les enfants amoureux de cartes et d'estampes* ». Le rouleau compresseur d'une science infiniment élaborée a balayé ces tropiques baudelairiens. Disons-le tout net : de tous les travaux de force de l'intelligence et de l'édition, le plus athlétique, le plus héroïque, est celui de l'atlas historique, surtout quand il se veut en même temps, comme ici, une histoire de l'humanité, de la préhistoire à nos jours. Il s'agit de visualiser le maximum de temps dans le minimum d'espace, d'établir les plans de coupe, de trouver, à chaque pas, des solutions simples à des équations compliquées.



Les soldats de l'armée morte : tombeau du premier empereur de Chine Shi Huangdi

Ce labeur géant est aussi le plus ingrat. Car mieux il est financé, réalisé, lancé, accueilli, plus vite il est destiné à se fondre dans l'anonymat des usuels, pour être dépassé quelques années plus tard et, projection de toute l'histoire, devenir à son tour un instantané de l'histoire. Voilà bien des raisons pour saluer comme il le mérite cet atlas historique unique en son genre et toute l'armée des gens savants et modestes qui s'y sont attelés, Pierre Vidal-Naquet et son équipe d'historiens, Jacques Bertin et son laboratoire cartographique des Hautes Etudes, sans oublier Françoise Cibiel et son commando éditorial. C'est une réussite exceptionnelle.

Chacune des cent soixante-deux doubles pages peut se lire sur quatre registres : la carte, élément de base qui invente à chaque fois la représentation graphique d'un problème, d'un moment, d'une évolution, d'un rapport. Les textes, courts et denses, qui synthétisent la logique d'un vaste ensemble historique. La chronologie, qui ne se contente pas des repères indispensables, généralement rappelés dans le bandeau qui les surplombe, mais décortique une évolution bien dominée. Les illustrations enfin, qui, entre le document inutile parce que trop connu, ou superflu parce que trop anecdotique, ont su rester dans le registre qui convient : le beau, l'instructif, le frappant. Mais l'intérêt de ces quatre approches est de ne pas se recouper. Leur juxtaposition donne à chacune de ces planches son autonomie, et quand on la regarde attentivement la profondeur d'un monde. La formule est heureuse.

La palme revient incontestablement à Jacques Bertin, dont les principes de sémiologie graphique, qui ont fait de lui un des grands rénovateurs de la cartographie historique, ont trouvé ici un vaste champ d'application pratique. Ne parlons pas du menu *fretin des cités grecques ou des* expansions d'empires, nordiques ou carolingiens, ou, plus difficile déjà, la belle représentation de l'Empire sassanide à son apogée, au VIe siècle. Mais j'avoue n'avoir jamais si bien compris ce que voulait dire, par exemple, une guerre mondiale qu'à travers la série de cartes de *1939-1945* en Europe, en Afrique, en Asie. Et que dire de la représentation de la crise de Cuba en 1962 ?

La rigueur d'une partie d'échecs

L'inventivité de Jacques Bertin confine à l'humour, et son graphique, quand on l'étudie sérieusement, prend la rigueur d'une partie d'échecs. J'ai moins apprécié, il faut le dire, sa tentative d'illustration de la centralité artistique parisienne, où Van Gogh, Kandinsky, Chagall, Soutine, Picasso et Brancusi ont l'air de faire une *Blitzkrieg*. Mais ces représentations cartographiées de phénomènes culturels sont évidemment des casse-tête. Et c'est sans doute pourquoi les auteurs ont généralement sacrifié, on le regrette un peu, les faits de culture comme le développement des sciences et des techniques.

Ils ont, en revanche, fait un énorme effort pour innover dans plusieurs domaines. D'abord, pour mondialiser une histoire longtemps demeurée européo-centrée. *Il est fort probable que les Islandais,* par exemple, s'ils se mettent en tête de traduire cet atlas qui devrait faire le tour du monde, demanderont à remplacer quelques cartes sur la querelle des papes et des empereurs par de bons croquis des expéditions arctiques. Mais ils seront, comme nous, sensibles à ce que l'Amérique ne fasse pas son apparition seulement avec Christophe Colomb, l'Inde avec les Anglais, la Chine avec la guerre de l'opium et le Japon avec le commandant Perry. Ils seront, comme nous, sensibles à l'effort, dû à Jacques Dupaquier et Jean-Noël Biraben, pour englober l'approche démographique et ponctuer visuellement le flux des hommes sur la planète et l'effet des grandes catastrophes – peste noire au XIVe *siècle, génocide* des Indiens d'Amérique, massacres des guerres mondiales. Peut-être d'ailleurs aurait-on pu, dans cet ouvrage initié par Fernand Braudel, aller plus loin et plus fin dans les grands rythmes de l'économie, et ne pas se contenter de quelques flashes, au demeurant bien faits, de *Elie Barnavi* sur la Renaissance et de François Caron sur la révolution industrielle.

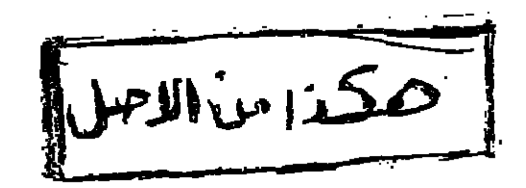
Des astuces de Sioux

Mais il est évident que, dans ce genre d'entreprise au format imposé, la volonté encyclopédique contraint le maître d'œuvre à des choix redoutables et à des arbitrages déchirants, sans parler de l'obsession vérificatrice. Où et comment placer des histoires et des mondes qui ont longtemps vécu sans rapports ? De quel point de vue restituer, de façon continue, une évolution marquée par la saccade et l'accélération ? Comment réduire dans la hiérarchie la part d'arbitraire ? Le risque du kaléidoscope est permanent et l'on ne peut éviter de bloquer, bizarrement, deux survols infaisables « de Cézanne à Beckett » et « de Riemann à Sartre », entre la guerre du Pacifique et la guerre froide. Mais il faut se plonger dans le détail et mesurer les astuces de Sioux qu'a trouvées Pierre Vidal-Naquet pour ruser avec les contraintes et remplir les coins de la valise.

Il a eu, surtout, l'intelligence de scander l'évolution de coupes transversales qui sont une des originalités majeures de l'entreprise. *Et il a eu la chance de trouver en* Robert Bonnaud, dont on regrette que la science et le talent n'aient pas trouvé jusqu'ici des accomplissements plus visibles, l'oiseau rare capable de lui trousser d'époustouflantes synthèses de tous les grands tournants de l'aventure humaine, du néolithique à la deuxième crise mondiale, de la période « axiale » (– 600 à – 300) aux révolutions du XIXe siècle, en passant par l'expansion unificatrice de la Méditerranée romaine et de l'empire chinois et par le XVe siècle de l'Europe et de l'Asie. En *ces raccourcis saisissants, la carte* se tait, et en quelques phrases et une poignée de dates passe soudain le souffle de la grande histoire.

PIERRE NORA.

★ ATLAS HISTORIQUE, *Histoire de l'humanité de la préhistoire à nos jours,* sous la direction de Pierre Vidal-Naquet et Jacques Bertin, Hachette, 339 p., 195 F.



● ROMANS

Manz'ie, la mémoire à la dérive

Les vicissitudes du « moi » consignées avec une douloureuse rigueur.

par Hector BIANCIOTTI

AUJOURD'HUI, dans *le Voyage sous l'eau*, Manz'ie montre l'amnésie de l'intérieur, d'une façon vécue, la plus indiscutable qualité de l'auteur étant d'imposer, pendant près de quatre cent cinquante pages, une situation que le roman ne saurait, en principe, tolérer : celle d'un individu cherchant à raconter ce qu'il ignore, qui nous parle de l'autre côté de la mémoire, cherchant son visage dans le miroir d'obsidienne de l'oubli, qui ne lui renvoie que son ombre. Ce faisant, il nous plonge au cœur d'un rêve confus qui se multiplie sans cesse en d'autres rêves. Sans doute ceux-ci constituent, en soi, une sorte de genre littéraire, mais, en littérature, ils semblent toujours être le fait de personnes qui n'ont jamais rêvé et qui se livrent à une combinaison de symboles, afin de réduire à une allégorie cohérente une réalité trop complexe.



BERENICE CLEEVE.

En revanche, c'est avec une précision de naturaliste que Manz'ie décrit dans son ouvrage toutes ces résurgences de la mémoire dont le narrateur n'arrive pas à croire qu'elle soit la sienne. Manz'ie n'accumule pas des inventions arbitraires : il consigne, avec une douloureuse rigueur, les vicissitudes d'un *moi* à la dérive.

La mémoire est notre premier instrument de pensée : le matin, on se réveille au loin et comme tout autour, et c'est la mémoire qui nous ramène, nous rassemble, aimantés par ce petit noyau labile que l'on appelle le *moi*. En cas de défaillance, l'identité s'effrite, ne laissant à sa place qu'une conscience incertaine, à peine capable de capter une suite de substitutions illimitées : une foule de *moi* instantanés se succède dans le corps, et on est tout, en dehors de soi-même : l'espace du probable tout entier. Mais cet espace enferme, et l'on y étouffe.

« J'ai perdu la mémoire, toute la mémoire et ma tête dans ma tête », dit d'emblée le narrateur. Et encore : *« Je vais être obligé de mettre au passé les anecdotes qui m'arriveront au présent. Quel autre moyen de se souvenir ? »* Malgré cela, il ne réussit pas à passer d'une phrase à la suivante, vivant les changements de lieux comme une suite d'évanouissements. Et si, parfois, un visage, un mur, un arbre lui donnent l'impression, d'abord rassurante, qu'ils existent vraiment en dehors de ses yeux, dans le monde des autres, cela ne fait qu'augmenter son propre sentiment d'irréalité. Ainsi tous les souvenirs qui lui viennent et dont il croit un instant qu'ils lui recomposeront un passé, se fondent et se perdent comme de l'eau dans l'eau.

Du narrateur, nous savons qu'il a entrepris un voyage, mais pour quelle destination ? *« J'avance sans pouvoir poser des lieux à la suite »*, dit-il, *« aucune mappemonde ne supporte mon périple. Pays et gens se dissipent et se reforment comme des brouillards »*, la prochaine étape émergeant toujours comme un retour.

On apprend à se souvenir comme on apprend à marcher, mais aucun fil n'aide notre messager de l'oubli à se guider dans ce chaos intime qui n'est même pas un labyrinthe. La seule chose qui maintient vives en lui une petite lueur et l'espérance d'être, malgré tout, sinon lui-même, du moins quelqu'un, c'est la tristesse inguérissable d'avoir été heureux jadis, derrière la vitre des étés anciens : *« Je me souviens d'avoir été gai quelque part. Comment réveiller ce monde endormi sans dire au revoir ? A qui pourrais-je dire adieu ? »* Et c'est dans ces moments où une rafale de lucidité traverse son esprit que le thème de l'amnésie retrouve celui du double : *« Quelqu'un sans personne chemine en moi, tous les deux d'un seul pas malgré la frontière du corps qui nous sépare en deux. »*

La poésie comme récompense

De la méticuleuse vision naturaliste d'une maladie mentale — le monologue intérieur ne serait-il pas un avatar du naturalisme ? — Manz'ie s'élève à la poésie. Et c'est la poésie qui récompense au fil des pages le lecteur abasourdi par leur incontinence. S'il n'avait pas prouvé le contraire dans ses précédents livres, on dirait volontiers que Manz'ie n'a pas de talent, tout en étant obligé d'ajouter que le génie lui rend des visites subreptices. Et qu'il lui laisse en cadeau tel agencement de mots, une phrase ou deux, bref, ce que la mémoire garde en général des poèmes. Des choses simples, mais qui semblent parvenir au poète de plus haut que lui-même. Comme lorsqu'il dit : *« Un grand oiseau de couleurs fait bouger tout le bois. Quand il s'envolera, vert pâle, la forêt partira avec lui et ce sera l'automne. »*

Au lecteur de trouver dans le texte ces grâces, et de les partager, en dépit de la laborieuse perplexité de l'ouvrage où la page efficace est une exception.

★ LE VOYAGE SOUS L'EAU, de Manz'ie, Flammarion, coll. « Textes », 444 p., 120 F.

L'errance de Rachel

DÈS le premier paragraphe du roman d'Edgar Reichmann, on comprend que la mort de Rachel est prochaine. Quand Mathieu, délégué d'une organisation humanitaire en Afrique, apprend que sa cousine, mordue par un serpent, agonise à l'autre bout du pays, il prend immédiatement l'avion pour aller la secourir. Le voyage lui permet, en *« regagnant le territoire lointain de sa mémoire éclatée »* de se remémorer son propre itinéraire, son chemin qui a parfois croisé celui de Rachel, née le même jour que lui.

La première partie du livre, c'est le récit froid, dénué de toute sensibilité, de Mathieu, diplomate à la carrière terne, dont le mariage aurait pu être qualifié de malheureux s'il n'avait été simplement vide. Lui succède le journal de Rachel : journal de détresse d'une femme à l'existence déchirée par la guerre d'abord, puis par de hautes responsabilités au sein du Parti communiste roumain, avec lequel elle rompra pour aller étudier le folklore africain.

« Le monde n'existait plus »

Rien n'unit ces deux cousins dissemblables ; rien, si ce n'est l'amour incestueux qu'ils nourrissent l'un pour l'autre, sans jamais pour autant se comprendre, ou encore le Kaddish, cette prière des morts qu'ils ont ensemble, enfants, parodiée de façon sacrilège.

Deux récits se superposent, dans un style dépouillé qui accentue le désarroi de ces deux êtres, juifs, jamais remis du choc de la guerre. *« Le monde n'existait plus. Seule la mémoire pouvait m'en restituer les éclats »*, écrit Mathieu. Et en écho, Rachel se décrit dans les bras de son cousin : *« Ce n'était pas moi l'objet de cette ardeur, mais quelque ombre venue d'un passé mort. Tu essayais en vain de le ressusciter sans y réussir. »* Entre Mathieu, qui a subi sa vie, et Rachel, qui a tenté en vain de donner un sens à la sienne en poursuivant des idéaux impossibles, que reste-t-il ? La judéité, peut-être, les ancêtres communs, et cette errance inéluctable à laquelle seul, le Mamba Vert, serpent symbolique *« dépositaire de l'âme des ancêtres »*, pourra mettre fin.

Par ce livre plus que par ses précédents, Edgar Reichmann dévoile ses incontestables talents de romancier : il a su créer avec Rachel un personnage complexe, tourmenté et attachant dont il suggère l'existence sans s'encombrer de descriptions psychologiques lourdes. Ici, l'influence de l'Histoire — celle de l'Europe bouleversée par la guerre puis par le communisme — sur l'histoire est la source d'une réflexion mélancolique tissée autour de deux destins ratés.

On pense à un autre écrivain d'Europe centrale : le roman aurait pu, peut-être, s'intituler *« l'Insoutenable Légèreté de »* ... tant on y retrouve ce thème cher à Kundera : *« Einmal ist keinmal. »* Vivre une seule fois, ce n'est pas vivre ; telle est peut-être la signification de l'échec de la vie de Rachel. Mais l'art du romancier n'est-il pas, comme pour répondre au *La vie est un roman* d'Alain Resnais, d'exploiter le fait que « le roman n'est pas une vie », et de permettre au lecteur d'imaginer, par le jeu des possibles, d'autres romans à partir du personnage créé par l'auteur ?

C'est la richesse du livre d'Edgar Reichmann que de permettre ces prolongements.

FLORENCE NOIVILLE.

★ RACHEL, d'Edgar Reichmann, Belfond, 216 p., 95 F.

Les incertitudes du sentiment

Jean-Marie Laclavetine et Pierre Charras décrivent les affres de l'amour et de la littérature.

IL y a des écritures qui figent l'insaisissable. D'autres s'attachent à son mouvement, acceptent de le suivre jusqu'à se perdre parfois. Les romans de Jean-Marie Laclavetine appartiennent à la seconde catégorie ; et son quatrième, *Donnafugata*, illustre avec bonheur ce choix littéraire et psychologique.

Une maison vaste et blanche, pleine d'horloges destinées à mesurer un temps séparé, *« noir »*, alourdi... Celui d'un écrivain amer et vieillissant entre une gouvernante attentionnée et sa fille, Laura, enfermée dans son mutisme (*« Je n'avais pas choisi de me taire (...) si j'ouvrais la bouche, je me vidais. »*

Venue d'ailleurs, d'une autre douleur sans doute, étonnée *« d'être aussi calme, d'être indemne »*, Hélène, engagée par l'écrivain, remplacera la main défaillante de celui-ci, impuissant à affronter sa mémoire en solitaire. Il lui dicte le récit de la passion entre Maria et Thomas, personnage dans lequel il se projette. L'histoire de cet amour voué à l'impossible et au déchirement envahira peu à peu le roman de Laclavetine. Maria et Thomas ne *« résoudront jamais l'énigme de cet amour qui les a défigurés »* ; Hélène prendra place dans une histoire qui ne lui *« appartient pas »*, mais dont elle deviendra à son tour un *« personnage »* : *« Empoigne-les, ces mots, fais-leur cracher leur bile. Ils ne te conduiront pas vers un ailleurs de rêve : ils te ramèneront au contraire à cette villa où Monsieur ressasse ses vieux émois, lentement ils te ramèneront vers Laure, vers le silence enclos dans ces murs blancs : vers toi-même enfin. »*

Une contrée incertaine

Donnafugata : femme enfuie. Fugitive et insaisissable comme la mémoire que l'écriture s'épuise à poursuivre. Le roman de Laclavetine parcourt une contrée au profil incertain, brouillé. L'usage de la deuxième personne du singulier pour faire agir et penser Hélène accentue l'effet de brouillage. La construction, qui pourrait relever du procédé, répond aux propos avec une réelle habileté. Le style enfin, hormis quelques plis trop durassiens, suit une courbe adéquate, sonne juste.

L'écrivain que Pierre Charras met en scène dans son troisième roman, *On était heureux, les dimanches*, n'a pas la forte personnalité de celui que dépeint Laclavetine. Manuel Blanc porte bien son nom. Ecrivain potentiel qui *« aurait tellement voulu écrire »*, il dérive à l'écart de lui-même. En lieu et place de cette vocation rêvée, il suit le cours du destin d'une autre personne.

Manuel se coule dans l'existence de Mme Argaud, notable provinciale, logeuse accorte malgré son âge et veuve accueillante. Mais il ne sera pas plus amant qu'écrivain. Dans le lit de Mme Argaud, il n'est qu'une *« incarnation »* de Paul, le mari mort, un *« trompe-l'œil »*, un *« comédien »* recevant, *« honteux, le prix de l'imposture »*.

Dans la lignée des héros de Bove, Manuel se détache sur un fond gris. L'écriture de Pierre Charras est précise, jouant sur le registre mineur d'un réalisme doucement poétique. Dans les limites de son ambition, *On était heureux, les dimanches* est une réussite.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ DONNAFUGATA, de Jean-Marie Laclavetine, Gallimard, 180 p., 88 F.

★ ON ÉTAIT HEUREUX, LES DIMANCHES, de Pierre Charras, Mercure de France, 224 p., 49 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

N'y aurait-il de paradis que perdus ?

(Suite de la page 15.)

De cette expérience du néant, elle a rapporté une poignée de poèmes, dont l'un a disparu — à moins qu'elle ne l'ait pas vraiment écrit. Il y était question des lumières d'hiver, des différences que ces lumières introduisent *« au cœur des significations »*. Par la suite, Emily a rencontré un jeune matelot, qu'elle a fui, et trompé dans l'alcool, comme la part d'inconnu en elle, et qui a poursuivi son souvenir, son ombre, à travers les océans...

Rien à voir, en apparence, avec l'aventure de la narratrice. Mais, comme l'écrit cette dernière, *« c'est toujours émouvant, les ressemblances entre les femmes qui ne se ressemblent pas. »* Toujours ce noyau d'ineffable qu'il s'agit d'extraire par l'écriture, de jeter au-dehors, sans l'*« assagir »*, dans l'*« état de l'apparition »*.

Frime ? Beauté de foudre ? Les deux ?... A vous de dire !

ANNE PHILIPE ne prétend pas atteindre à ce cœur inexprimable des choses, ni délivrer un quelconque art poétique du sibyllin. Elle est plus modeste ; mettons : moins déraisonnable. Mais elle porte aussi son attention à l'impalpable, et son dernier roman, *le Regard de Vincent*, pose un peu la même question que celui de Duras ; il la formule expressément, sous l'invocation de *los Conjurados*, de Borges : n'y aurait-il de paradis que perdus ?

Contrairement à ce que suggère le titre, nous n'épousons pas le regard de l'enfant Vincent sur la crise vécue par ses parents, mais, comme chez Duras, celui d'une narratrice à la personnalité forte, tendue curieuse et compétente en matière de deuil amoureux par sa propre expérience de veuve.

Dans l'appartement voisin, où sa mère vient de mourir, emménagent deux êtres qu'on dirait bien assortis. Elle, Isa, est médecin. Lui, Pétia, traîne une vocation artistique indécise, et que le chômage rend encore plus incertaine. Va-t-il retraduire Pouchkine ou achever un roman hypothétique ? Dans le doute, il consulte les offres d'emploi, et promène son charme slave à l'ombre du Luxembourg.

Quand un homme a perdu les raisons de s'estimer, quoi de plus tentant que de se voir avec les yeux émerveillés d'une femme nouvelle ! La passion salvatrice survient, sous les traits d'une pianiste de vingt-quatre ans, à demi polonaise et dont les cheveux en casque dansant rappellent Louise Brooks à ses débuts.

Ici, la narratrice ne se contente pas de rêver le passé d'une cliente de bar. Elle intervient dans le sort des personnages. Elle comprend l'exaltation des recommencements qu'éprouve Pétia. C'est autant pour favoriser cette exaltation que par pitié pour Isa qu'elle prête à celle-ci sa maison du Var. Elle n'est pas loin d'admettre la *« loi du meurtre »*, que le fils, Vincent, reconnaît dans l'abandon de sa mère par son père et, de là, dans la nature entière.

DÈS lors qu'on demeure du côté de la vie, si éprouvé qu'on ait été, on penche d'instinct vers le bonheur et ses trahisons. La narratrice se mêle aux fêtes du nouveau couple. Elle ne peut qu'acquiescer au départ de Pétia, facilité par la compréhension stoïque d'Isa.

Stoïque n'est pas le mot juste. Si l'épouse répudiée accueille sans rancœur la grossesse de la jeune rivale, si elle se réjouit de la confiance retrouvée de son ex-mari, c'est que, ayant dépassé l'âge de refaire elle-même sa vie, tout détachement lui paraîtrait un reniement, et tout ressentiment, l'aveu d'avoir gâché son existence. *« Seul est tout à fait nôtre ce qui nous a quitté. »* Peut-être même n'y a-t-il de paradis, à en croire Borges, que les paradis perdus...

BIEN ou mal, le destin fait les choses avec une espèce de logique dans l'écrasement des faibles. Après le chômage, la maladie : Pétia est victime d'une hémorragie cérébrale qui ne laisse pas de séquelles graves mais qui risque de récidiver ; et récidivera. Avant de mourir, il aura recouru aux soins de son ex-épouse, à son désintéressement quasi maternel. Clémence sera prête à se blottir, elle aussi, dans les bras forts d'Isa, en attendant — qui sait ? — que le fils, Vincent, prenne dans son cœur la place du père. Tel semble, en tout cas, le vœu de la narratrice : que la cellule familiale se reforme et se referme sur cette histoire de femmes fortes au chevet d'un homme-enfant. Souhait de mère chatte, complice de ses petits quand ils fuguent, et non moins comblée par leurs retours.

Ce n'est pas un hasard si cette image féline vient sous la plume. Plusieurs matous traversent le récit, du même pas compté et souverain que la narratrice, ouvrant le même œil rond, faussement détaché, fièrement hédoniste. Comment aimer ensemble les faiblesses cruelles de l'amour et ses fidélités grandioses ? D'une prose lisse et soyeuse, Anne Philipe enjambe cette contradiction de toujours, avec l'agilité gourmande et la sagesse immorale du chat.

★ EMILY L., de Marguerite Duras, Editions de Minuit, 158 p., 49 F.

★ LE REGARD DE VINCENT, d'Anne Philipe, Gallimard, 179 p., 78 F.

● ROMANS POLICIERS

Sur les rails

Après le train noir du Festival de Grenoble, voici, à Paris, Trans Polar Express, à l'initiative de la Maison des écrivains.

GRENOBLE, c'est fini, à nous Paris. Le noir est décidément une couleur à la mode pour la saison. Et les amateurs de romans policiers découvrent, ravis, qu'un genre longtemps traité avec condescendance est aujourd'hui l'objet de toutes les attentions. A peine descendus du train « noir » spécial qui les amenait au festival de Grenoble (*le Monde des livres* du 16 octobre), voilà qu'on les invite à monter dans le Trans Polar Express, nom de baptême de la semaine du roman policier qu'organise, à Paris, du 24 au 31 octobre, la Maison des écrivains, en collaboration avec *le Monde, Télérama*, la FNAC et Gaumont. Hugues de Kerret, directeur de la Maison des écrivains, et Robert Deleuse, administrateur, expliquent ci-dessous le sens de cette initiative.

« Trans Polar Express, c'est la première manifestation d'ampleur qu'organise la Maison des écrivains. Institution officielle, on vous attendait plutôt du côté de la littérature « blanche »...

— Peut-être avions nous précisément envie d'apparaître sur un terrain où on ne nous attendait guère ! C'est une façon de manifester que, pour nous, la Maison des écrivains est bien celle de tous les écrivains. Dans « roman policier », il y a d'abord « roman ». Et qu'importe alors la jaquette pourvu qu'on ait bien de la littérature.

— Il n'y a pas eu de réticences ?

— Au contraire. Tous les écrivains « classiques » de notre conseil d'administration, notre président, le romancier Georges-Emmanuel Clancier, en tête, ont immédiatement suivi. Parce que cette initiative correspond exactement à la philosophie qui anime la Maison : nous voulons rapprocher les individus, les genres, favoriser le regroupement d'un milieu dont le tissu s'est déchiré devant l'éclatement des moyens de communication. De ce point de vue, le « polar » fonctionne presque comme un modèle : il y a là un groupe structuré, avec un réseau de revues, d'associations, d'amateurs ; une école aussi, dont on peut repérer les évolutions depuis les précurseurs — Gaboriau, Gaston Leroux, Maurice Leblanc, — les grands classiques — Simenon, Boileau-Narcejac, Aveline, etc., — jusqu'à la jeune génération actuelle, extraordinairement dynamique.

» Le « polar », c'est aussi 50 % des adaptations cinématographiques et la source de multiples adaptations télévisuelles. Là encore, le genre rencontre notre désir : car nous voulons que les écrivains, qui ont trop longtemps ignoré les nouveaux médias, occupent tous les terrains plutôt que de se retrancher dans leur glorieuse solitude. Notre rôle est de les y aider : nous avons ainsi entamé des négociations avec cinq sociétés de production pour qu'elles fassent appel à des créateurs littéraires que la Maison se chargerait de sélectionner.





J. Amila (en haut), F. Ryck : Trans Polar Express leur rendra hommage.

— Paris après Grenoble, c'est la concurrence ou la continuité ?

— Disons que nous avons voulu proposer aux amateurs un dessert nécessaire, centré sur le roman policier français, quand le festival de Grenoble a mis l'accent — et d'exemplaire façon — sur le caractère international du genre.

» Mais, comme à Grenoble, nous avons souhaité que Trans Polar Express dépasse le cercle des seuls « fans » et soit l'occasion, pour un nombreux public, d'aller à la rencontre de la littérature populaire. D'où, outre les débats et colloques, ce jeu-énigme d'Alain Demouzon à travers la ville (*voir notre encadré « Tapez POLAR »*), d'où aussi une animation dans les écoles — quatre-vingts classes de CM1 et CM2 ont répondu à notre appel — ou encore l'utilisation de salles de spectacle — cinéma, théâtre — et la collaboration de nombreuses librairies.

« Surprendre et transplanter », disait Benjamin Péret : ce pourrait être la devise de notre initiative. Qui n'est finalement qu'un juste retour des choses : n'est-ce pas à Paris qu'est véritablement née la littérature policière, une nuit de 1841, avec ce double assassinat de la rue Morgue qu'imagina un certain Edgar Allan Poe ? »

Propos recueillis par
BERTRAND AUDUSSE.

Demandez le programme

Trans Polar Express, c'est...

● Cinq colloques : Des collections à pâlir la nuit (lundi 26 octobre), Faits divers et romans noirs (mardi 27), Littérature et romans policiers (mercredi 28), Sherlock Holmes en France (jeudi 29), Romans noirs sur toiles blanches (vendredi 30). Tous à 14 h 30 à la Maison des écrivains.

● Quatre hommages : à Jean Amila (lundi 26 octobre), à Georges-Jean Arnaud (mardi 27), à Francis Ryck (mercredi 28), à Claude Aveline (jeudi 29). Tous à 19 h 30 à la Maison des écrivains.

● Quatre rencontres en direct : Les perles noires du roman policier (lundi 26 octobre), De l'influence du polar américain (mardi 27), Comment réussir un crime parfait (mercredi 28), Crimes en musique (jeudi 29). Toutes à 17 h à la FNAC Montparnasse.

● *La Folie hexagonale*, la première pièce de théâtre de G.J. Arnaud (lundi 26 octobre, à l'Atelier du chaudron).

● Une avant-première cinéma, *le Cri du hibou*, de Claude Chabrol (mardi 27 octobre au Gaumont-Alésia).

● Une « mise en espace » de textes policiers, *Mystères à Paris* (mercredi 28 octobre, au forum de la Pointe-Saint-Eustache).

● Une nuit du cinéma policier français (vendredi 30 octobre au Gaumont-Alésia).

...Et des expositions à la FNAC Montparnasse, à la galerie Eden (les œuvres de Michel Gourdon, l'illustrateur du « Fleuve noir », et la présence de Robin Cook, Marc Villard, Frédéric H. Fajardie), dans les librairies La Hune, La Terrasse de Gutenberg, La Tour de Babel.

Pour tous renseignements complémentaires : Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris. Tél. : 45-49-31-40.

Tapez POLAR et devenez détective

On ne voit guère pourquoi l'on pourrait, sur le minitel du *Monde*, obtenir la quasi-totalité des événements qui font notre vie quotidienne et pourquoi les enquêteurs en puissance que nous sommes n'y trouveraient pas le fil conducteur qui mènera à l'« Infâme », une intrigue policière, clou de la semaine organisée par la Maison des écrivains. Mieux ! de A à Z, le *3615 du Monde*, dès le 24 octobre, affichera la règle du jeu, le récit, les indices, les adresses qui devraient mettre sur la voie les amateurs d'enquête policière. Une enquête qu'Alain Demouzon a imaginée pour nous et qui se déroulera sur une semaine, avec les rues de Paris pour décor... (Le « Petit Journal » de *Télérama* (daté 21 octobre) publiera également les renseignements indispensables au bon déroulement de l'enquête.)

Au bout du fil, *le Monde*, sur ses petits écrans en noir et blanc, vous éclairera sûrement. Alors, n'oubliez pas, à partir du 24 octobre, et pour sept jours, de taper POLAR. Bien sûr, après avoir, sur les touches de votre clavier, frappé 3615 et LEMONDE.

La réussite de Grenoble

Un festival à l'âge adulte

DES auteurs enthousiastes — de l'avis de Jérôme Charyn, jamais il n'avait rencontré tant de monde dans un festival spécialisé, — des éditeurs ravis — pour la première fois, ils rencontraient des lecteurs désireux d'être conseillés, — un public largement régional : le Festival du roman noir de Grenoble a incontestablement réussi son coup d'essai.

Même si les visiteurs furent finalement moins nombreux qu'espéré — 12 000 entrées officiellement enregistrées, — même si l'organisation des débats laissa parfois à désirer, chacun des participants s'accordait sur un constat : par rapport aux précédentes éditions rémoises, Grenoble a marqué l'entrée du Festival dans l'âge adulte. Confirmation en octobre 1988...

De nombreux prix ont été décernés :

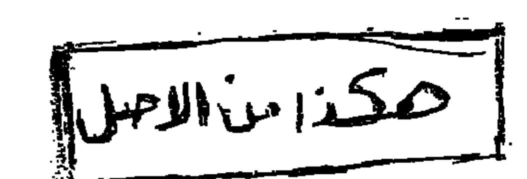
— Grand Prix de littérature policière 1987 : *Aix abrupto*, de J.P. Demure (Série noire) ;

— Trophées 813 du meilleur roman : *la Fée Carabine*, de D. Pennac (Série noire) ; du meilleur recueil de nouvelles : *Mystères 87*, de J. Baudou (Livre de poche) ; de la meilleure BD : *Barney et la note bleue*, de Loustal et Paringaux (Casterman) ; du meilleur film : *le Nom de la rose*, de J.-J. Annaud ; du meilleur télé-film : *la Maison-piège*, de M. Favart ; de la meilleure réédition : *le Dernier Baiser*, de J. Crumley (10/18) ; de la meilleure traduction : J.-P. Schweighauser, pour *Robin des bois est mort*, de -ky (Mascaret), et *Coup au cœur*, de Hansjörg Martin (Série noire) ; prix Maurice-Renaut : revue *Encrage*.

— Prix Grenoble Polar : Daniel Pennac.

— Prix du roman policier pour la jeunesse : *la Nuit du voleur*, d'Hubert Humbert (coll. « Souris noire », éd. Syros).

Par ailleurs, c'est Jacques Franchino, pour son manuscrit inédit *Cosmic-mac*, qui a remporté le prix de l'Instant noir et sera donc édité par les Editions de l'Instant.



● SOCIÉTÉ

La chambre close

Les** Photos licencieuses de la Belle Epoque **: Philippe Sollers a choisi ces témoignages de notre « préhistoire ». Voici un extrait de sa préface.

QUEL que soit le désordre de sa vie, un individu, homme ou femme, a tendance à considérer les événements sexuels comme privilégiés. Mais que dire de l'existence de bordel où ces moments ne sont plus une ponctuation (régulière ou épisodique) mais monnaie courante ? Dès le départ, la confrontation entre deux mondes séparés entraîne le malentendu. Le client arrive le cœur plus ou moins battant, il a ses raisons pressantes, là où le professionnel, sur place, fait déjà ses comptes. Le mot profond de Faulkner, à savoir qu'il aurait aimé, dans la vie, être tenancier de bordel, s'applique, au fond, à tout écrivain énergique. Matinées calmes où l'on peut travailler tranquille (bruits lointains du ménage), après-midi feutrés, soirées explosives... Lieu d'observation sans équivalent, carrousel des gestes et des transactions, révélation des coulisses sociales, retournement des cartes, zoo des fantasmes, physique pure... Depuis le fond de l'histoire, les corps se livrent, se délivrent, s'agitent dans une combinatoire qui a ses figures imposées, ses anomalies prévues, ses écarts consentis, ses régions dangereuses confinant au crime. La philosophie dans le boudoir, avant d'être un titre de Sade, est l'enseigne invisible de la préoccupation essentielle des acteurs humains. C'est une prostituée, Rahab, dans la Bible, qui permet aux Hébreux de prendre Jéricho : c'est une autre prostituée (...) qui ouvre brusquement l'envers de la scène mondaine : Rachel (...), putain à vingt francs, que Robert de Saint-Loup idéalise parce qu'il est amoureux.

Les morts n'ont jamais fait ça !

Entrons donc dans cette galerie de photographies en sa compagnie, et offrons les images de son temps à Proust lui-même. Cela nous permettra peut-être de déjouer la censure qui joue moins désormais sur l'interdiction que sur la compartimentation et le cloisonnement sanitaire : l'image d'un côté, le texte de l'autre, la chair sans le verbe ou, plus exactement, la viande sans l'esprit. Montrer sur quel tremblement secret est fondée *la Recherche du temps perdu* est un acte de piété à son égard. C'est aussi un hommage rendu à tous ces artistes incomparables (photographes et figurants) qui ont réussi anonymement à composer, parfois, des chefs-d'œuvre. Certaines de ces images sont splendides. Qu'on y trouve aussi un malaise de cocasserie fera sentir que nous sommes ici sur le terrain de la gravité extatique plus ou moins jouée (comment savoir ?) pouvant, à chaque instant, basculer dans le comique, voire la débilité accablante.

La bêtise fait partie, comme la maladresse convenue ou l'inspiration soudaine, de cette pratique difficile. N'oublions pas que ces photos sont les *premières* qui aient été prises de la hantise des vies. Je me souviens de la mimique du guide, à Pompéi, m'introduisant dans la chambre aux mystères. Le volcan, les ruines, la statue d'Apollon, les ombres luxueuses et le cabinet réservé. Bien sûr, bien sûr.

Mais les photos sont bien pires que des peintures, elles disent qu'il s'agit de *nous*, sans confusion possible. Images d'avant la couleur, elles gardent leur magie, leur pompe de jouissance funèbre ; elles sont notre préhistoire plus lointaine pour nous que Lascaux, à la fois familières et à mille années-lumière de notre présent publicitaire. Peut-être se situent-elles, dans leur inquiétante étrangeté, au point aveugle qui nous constitue. La plupart des vivants, en effet, se souviennent tout juste de leurs grands-parents, et voici leurs arrière, leurs arrière-arrière.. Mais non ! Impossible ! Les morts n'ont jamais fait ça ! *Requiescant in pace !* Une profanation, alors ? Oui. Et calculée comme telle.

Heureusement qu'il y a ces bizarres maniaques qu'on appelle des collectionneurs. Je peux déjà vous dire *quelles* photos, parmi celles qui se trouvent ici, pourront être reproduites ou non dans la communication (journaux, télévision) : c'est la bonne façon de considérer leur existence gênante (...).

J'ai dit qu'il s'agissait de « nos morts » en train d'être bien vivants, plus vivants qu'ils ne l'ont jamais été, mais il faut penser aussi à « nos grands hommes », à « nos femmes célèbres ». Un peu comme si, non content, comme Lautréamont, de proposer la rencontre d'une machine à coudre et d'un parapluie sur une table de dissection, on montrait celle de Colette et de Freud, de Lénine et d'Yvette Guilbert, de Sarah Bernhardt et de Paul Claudel (« *La tolérance, il y a des maisons pour ça !* »), lesquels auraient croisé, dans les couloirs, Auguste Rodin et Camille venus là pour étudier le motif (la sculpture est ici chez elle). Je cite, par sympathie, plutôt des noms d'écrivains et d'artistes (on peut allonger la liste), mais il convient d'y ajouter les femmes et les hommes du monde, les hommes politiques, les fonctionnaires, les savants, les académiciens, et enfin, surtout, le grand personnage omniprésent qui permet le fonctionnement de la machine — de celle-là comme de toutes les autres : le peuple.

Les voici tous mélangés, c'est une leçon de démocratie. Le désir est ramené à la dimension qu'il ne devrait pas quitter, qu'il n'abandonne jamais, d'ailleurs, sous ses masques de pouvoir, savoir, gloire, argent, titres. Leçon d'anarchie, plutôt. Et aussi de modestie. La pente naturelle de la pensée est, en effet, la suivante : le sexe n'appartient qu'à moi, la mort n'arrive qu'aux autres. Eh bien, non ! Je meurs, hélas, les autres ne mourront jamais. Et, en plus, ils ont droit au sexe ! Depuis toujours. Pour toujours. C'est affreux, intolérable. Cachez donc ces portraits que je ne saurais voir. Nous voulons des corps jeunes, bronzés, placés sous le joug de la santé implacable. Ces fesses ? Ces graisses ? Ces surfaces pour rien ? Ces ambiguïtés gratuites ? Que voulez-vous, les pauvres gens ne s'étaient pas encore pris en main, ils n'avaient pas été enrôlés dans l'avenir radieux du bonheur des masses...



EDIMEDIA

Ces fesses ? Ces graisses ? Ces surfaces pour rien ? Ces ambiguïtés gratuites ?



« Elle les attend dans le salon persan »

« *Un instant*, écrit Proust à propos de Saint-Loup pensant à Rachel, *il imagina une vie de la place Pigalle, avec des amis inconnus, des bonnes fortunes sordides, des après-midis de plaisirs naïfs dans ce Paris où l'ensoleillement des rues, depuis le boulevard de Clichy, ne lui sembla pas le même* »... Rachel, « Zézette », vient de rencontrer par hasard deux de ses amies de la maison close où elle travaille, amies elles-mêmes accompagnées de deux camarades, Lucienne et Germaine... Les prénoms aussi disparaissent avec le temps (les deux derniers, en tout cas).

« *Tout à coup, dans son rêve, il avait entendu les cris intermittents et réguliers qu'avait l'habitude de pousser sa maitresse aux instants de volupté.* » Sommes-nous à Paris ? Ou sur la côte normande, dans l'établissement du plaisir de Maineville, « *dans le bruit de criées et d'adjudications que faisait un vieille sous-maitresse à la perruque fort brune, au visage où craquelait la gravité d'un notaire ou d'un prêtre espagnol, et qui lançait à toute minute, avec un bruit de tonnerre, en laissant alternativement ouvrir et fermer les portes, comme on règle la circulation des voitures : « Mettez Monsieur au vingt-huit, dans la chambre espagnole. » « On ne passe plus. » « Rouvrez la porte, ces Messieurs demandent Mademoiselle Noémie. Elle les attend dans le salon persan.* » Noémie, maintenant ! Dans le salon persan !

PHILIPPE SOLLERS.

(Les intertitres sont de la rédaction).

★ **PHOTOS LICENCIEUSES DE LA BELLE ÉPOQUE, choisies et présentées par Philippe Sollers, album qui paraîtra le 6 novembre aux Editions 1900, 128 p., 195 F.**

« 1900 » : une maison d'édition

LE groupe Belfond fête cette semaine la naissance d'une nouvelle maison, les Editions 1900, que dirige Jean-Claude Simoen, déjà directeur littéraire du Pré-aux-Clercs, l'une des marques du même groupe.

C'est une petite structure au capital de 100 000 F, au « *projet réduit, mais pas limité*, explique Jean-Claude Simoen. *Réduit parce que le nom parle tout seul, évoquant une époque bien précise — je dirai 1880-1914 — mais pas du tout limité dans le champ d'investigation* ». Une entreprise qui se place sous le signe de l'éclectisme et de la liberté, et qui se consacrera principalement à la réédition « *d'auteurs oubliés ou injustement ignorés, sans pour autant fermer la porte à des livres écrits de nos jours, éclairant ladite époque, des biographies notamment* », comme le précise le directeur des Editions 1900. Ainsi, en mars 1988 sortira une biographie de la grande chanteuse Yvette Guilbert, par Claudine Brécourt-Villars.

Les cinq premiers titres à paraître dans les prochains jours témoignent de cette volonté de diversité. *Le Livre des masques*, de Rémy de Gourmont ; *la Vedette*, un roman d'Yvette Guilbert ; *l'Encyclopédie des ouvrages de dame*, de Thérèse de Dillmont, œuvre d'une aristocrate d'origine viennoise, qui constitue la référence pour tous les travaux de petite couture ; *l'Almanach Vermot* de 1900, sorte de « passage obligé » et de clin d'œil pour la naissance de la maison ; et, enfin, un album de *Photos licencieuses de la Belle Epoque*, choisies et présentées par Philippe Sollers *(voir l'extrait de son texte dans cette même page)*.

Cet ouvrage va sans doute faire grincer quelques dents. « *Oui, je sais, vous venez de dire :* « Quelle idée, comme c'est laid, vulgaire ! » *Et pourtant, voici un livre plus efficace que tous ceux publiés depuis des années* », écrit Philippe Sollers, au début d'un texte fort intéressant. Les femmes en particulier, malgré le dégoût qu'elles pourront éprouver à la vue de certaines photos, devraient ne pas négliger ce témoignage : une manière de lutter contre l'hypocrisie ambiante, le moralisme rampant et les faux-semblants d'une pseudo-libération. « *C'était notre voyage à vingt mille lieues sous l'époque et le filet magnétique de la télévision*, conclut Philippe Sollers. *Il n'y a pas de couleurs vives sans par derrière une intention vicieuse en noir et blanc.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

● ESSAIS

Les métamorphoses de l'homme au travail

UNE œuvre de haut lignage. Alain Cotta nous avait certes accoutumés à ce genre de recherche en prose serrée, où le souci de corseter la phrase égale celui de tarauder les faits jusqu'à ce qu'ils expriment les significations les plus subtiles. Mais jamais il n'avait été aussi loin dans ce registre qu'avec cet *Homme au travail*.

La réflexion sur la notion de travail intéresse Alain Cotta beaucoup plus que l'histoire elle-même, à travers cette passionnante saga qu'il nous propose. Mais il fallait bien parcourir le temps et épingler des repères pour comprendre à quel point l'homme au travail avait pu changer, de la cité grecque — où les citoyens ne peuvent exercer d'activités professionnelles, la « multitude » laborieuse étant là pour cela — jusqu'à nos jours de « dématérialisation » des tâches. Même dans la société agricole, le travail est « mis en quarantaine », la noblesse ne devant jamais déroger, c'est-à-dire exercer un commerce ou un métier manuel (sauf quelques rares exceptions).

Les faiseurs d'images

C'est au dix-huitième siècle que le travail fait irruption dans le champ économique. Il est « *la mesure de la valeur échangeable de toutes les marchandises* », écrit Adam Smith, phrase qui « *tournait définitivement la page du Moyen Age et de la Renaissance* », note Alain Cotta. Au siècle suivant, c'est dans le champ social que le travail s'inscrit : il devient une valeur morale, mais aussi une source d'exploitation, le prolétariat trouvant dans l'idéologie marxiste un merveilleux message où puiser toutes les raisons de se révolter.

Alain Cotta suit, alors, de près « *le reflux du travail physique* », qui est d'abord, en partie, redistribué dans les territoires colonisés, puis confié aux machines de plus en plus automatisées. « *Toute la condition ouvrière se trouve bouleversée par l'emprise croissante du neurone sur le muscle.* » Après un survol des activités de communication, notre auteur consacre deux excellents chapitres à la nouvelle « multitude » des employés. Après Crozier, Bourdieu, Touraine, il restait encore des choses à dire, on le constate, sur le monde des bureaux, et plus généralement des services. La frontière du travail subi et du travail choisi sépare les employés des cadres et de tous ceux qui exercent des « *fonctions de gouvernement* » (dans les affaires et la politique), ou des chercheurs, « *qui appartiennent au monde du non-quotidien* » et qui ont (comme les prêtres) « *une légitimité leur valant le statut exceptionnel d'intouchables* ».

Un groupe d'hommes au travail, enfin, ne cesse de grossir : celui des séducteurs. Il ne comprend plus seulement les artistes, mais tous ceux qui vivent dans le « médiacosme » (1), faiseurs d'images ou de notoriété (publicitaires).

Pour Alain Cotta, le travail est devenu, avec l'amour et la création, une des voies qui conduisent à la reconnaissance de soi. Du « *droit au travail* », on passe au « *droit au travail enrichissant* », mais aussi, le chômage sévissant, du « *devoir de travailler* » au « *droit de vivre* ». Ces aspirations sont telles que « *les inégalités relatives au statut du travail devraient (...) occuper la place centrale du débat social* ». On ne saurait mieux dire.

PIERRE DROUIN.

★ **L'HOMME AU TRAVAIL, d'Alain Cotta, Fayard, 346 p., 98 F.**

(1) Selon l'expression de la revue *Projet*, qui vient de consacrer son numéro de septembre 1987 au sujet.

La prophétie d'Alfred Sauvy

Dans trente ans, les jeunes Maghrébins devront-ils aider les vieux Européens à survivre ?

LE Sauvy nouveau est arrivé. Il n'a pas la même robe ni le même corps que les précédents, bien que l'on retrouve les saveurs connues. Son livre avance à coups de flashes, découpé en petites rondelles de vérités provocantes et de chiffres-gongs. L'auteur jette en vrac ses notes... non seulement de lectures (comme pour *le Monde*), mais aussi de rencontres, de colloques, etc. Il se répète parfois, il passe du coq à l'âne, et celui qui aime la facture de Sciences-Po sera désorienté. Un certain fouillis. Celui de la vie.

La vie ! C'est essentiellement de cela que nous parle notre grand démographe, avec la passion qu'on lui connaît. Il n'a pas attendu que le thème du déclin soit à la mode pour s'alarmer de la crise de la fécondité en France et en Europe. S'il y revient encore, c'est parce qu'il a le sentiment que l'opinion ne se rend pas compte à quel point le vieillissement est grave pour notre pays. Afin de frapper un grand coup, il n'hésite pas à retenir un titre-choc : *l'Europe submergée*, et à évoquer une sorte de déferlement du Sud vers le Nord, dans trente ans. Il faut vraiment charbonner ce qui est écrit dans l'ouvrage pour justifier un tel alarmisme.

Le propos d'Alfred Sauvy est bien différent. Lorsqu'une zone de pression démographique est voisine d'une zone insuffisamment peuplée, estime-t-il, l'équilibre peut être rétabli de deux façons : déplacer les hommes vers les richesses ou les richesses vers les hommes. Deux freins à la dernière solution : le manque de techniciens sur place et l'insécurité des capitaux exportés. La première (non exempte de tensions, on s'en doute) lui paraît plus réaliste. De nombreux besoins publics et privés sont insatisfaits de ce côté-ci de la Méditerranée, malgré les chômeurs qui n'acceptent que très difficilement les travaux désagréables et pénibles. L'appel à des étrangers reste toujours aussi valable qu'autrefois, et l'immigrant aura, lui-même, des besoins qui pousseront la demande de produits et de services, l'emploi s'étendant de proche en proche, au lieu de se rétrécir comme aujourd'hui. La sélection à l'entrée est évidemment indispensable : la France a besoin de *jeunes* pour ne pas sombrer. Puisqu'ils ne naissent plus sur notre sol, qu'ils viennent d'ailleurs !

Tout ce qui tourne autour de ces questions du vieillissement démographique, des retraites, des robots et, bien sûr, des conditions d'insertion des immigrés (racisme, religion, etc.) est traité par Alfred Sauvy à petits coups de patte significatifs. La palette s'élargit pour décrire plus précisément la situation démographique dans quatre pays de l'Occident (Espagne, Italie, Allemagne, Japon) et trois régions du Sud proches de nous (Turquie, Egypte, Maghreb), ainsi que l'effet de « passoire » du rio Grande entre les Etats-Unis et le Mexique.

Rarement Alfred Sauvy s'emporte. Il lui suffit de regarder les choses en face. Et de les faire voir. Le tableau est impressionnant.

P. D.

★ **L'EUROPE SUBMERGÉE, d'Alfred Sauvy, avec le concours d'Anita Hirsch, Ed. Dunod, 282 p., 89 F.**

Pour amateurs de paradoxes

Secourus par Borges, deux chercheurs américains jouent au ping-pong avec le « moi ».

AUX Etats-Unis, les « sciences cognitives » sont à la mode. Cette expression barbare désigne une recherche interdisciplinaire, au carrefour de la logique, de la linguistique, de l'informatique, de la biologie et de la psychologie. Son but est le même que celui de tout un secteur de la philosophie traditionnelle : construire une science de l'esprit. Mais sa méthode et ses présupposés sont bien différents. Si vous voulez en savoir davantage, lisez donc *Vues de l'esprit*, un livre de Douglas Hofstadter et Daniel Dennett publié par Inter Editions (1). Ce n'est pas un travail scientifique au sens classique du terme, mais une excellente introduction, drôle et stimulante, au type de recherches que poursuivent actuellement les spécialistes de ces fameuses « sciences cognitives ».

Le livre se présente comme un collage de textes — vingt-sept en tout — rédigés par divers auteurs, parmi lesquels figurent des écrivains comme Jorge Luis Borges ou Stanislas Lem, des philosophes comme Searle ou Smullyan, des scientifiques comme Nagel ou Turing, l'un des pères de l'intelligence artificielle. A la suite de chacun de ces textes, Dennett et Hofstadter inscrivent leurs propres commentaires.

Leur réflexion prend donc pour point de départ des idées exprimées par d'autres, dont ils s'inspirent ou qu'ils réfutent. Cela donne à leur travail un aspect vivant, proche du dialogue platonicien. Certaines pages sont d'ailleurs entièrement dialoguées : on y voit par exemple Achille, la Tortue, un Crabe et un Fourmilier échanger de profondes réflexions sur la nature ultime du « moi », et l'on se prend alors à regretter que nos philosophes français soient devenus trop sérieux pour être capables d'écrire des textes aussi alertes.

Attachez vos ceintures !

Il est vrai que les sciences de l'esprit, telles qu'elles se développent aux Etats-Unis dans la lignée de l'école de Palo-Alto (Gregory Bateson, Paul Watzlawick), ont intégré depuis longtemps la dimension de l'ironie. Leur objet est tellement difficile à saisir qu'elles doivent redoubler de prudence, d'humour, de subtilité. Elles ne sont à l'aise que dans le paradoxe. L'ambiguïté est leur royaume, le double sens leur pain quotidien. Dès lors, lecteurs, attachez vos ceintures : Dennett et Hofstadter s'y entendent à merveille pour vous donner le tournis et font ce qu'il faut pour qu'à la fin vous ne soyez plus sûrs... de rien.

Le livre s'ouvre sur cette page fameuse dans laquelle Borges révèle que Borges est un autre, un autre auquel sa propre vie est tout entière soumise. Qui n'a pas fait au moins une fois cette expérience d'auto-dédoublement ? Et quand je dis que « je me vois de telle ou telle façon », quel est mon véritable moi : le sujet ou l'objet de ce regard ? Très vite, tout dérape.

Turing croyait que les machines pourraient un jour penser exactement comme les humains. Dans ses romans de science-fiction, Stanislas Lem imagine la possibilité de « dupliquer », atome par atome, un individu et son environnement : mais si la photocopie est absolument fidèle, qu'est-ce qui la distinguera de l'original ? Et qu'est-ce qui empêchera l'homme de créer, dans un avenir proche, des robots en tous points identiques à l'homme ?



CAGNAT.

Il y a pis. Supposons un instant, avec Dennett, que la science puisse faire vivre le cerveau d'un être humain hors du corps de celui-ci, et pourtant assurer à ce corps, avec quelques gadgets électroniques, une autonomie tout à fait semblable à celle dont il jouit normalement. Où sera, dans ce cas, la véritable personne, le véritable « moi » ? Si ce qu'on appelait jadis l'âme est une notion purement religieuse, comment peut-on définir, en termes scientifiques modernes, ce qui constitue l'identité personnelle d'un individu ? Si je ne suis plus celui que j'étais il y a dix ans, si je ne suis même plus — et en toute rigueur moléculaire, je ne suis plus — celui que j'étais il y a cinq minutes, quel sens cela a-t-il encore de parler de « moi », d'individu ou de personne ?

On le voit : de paradoxe en paradoxe, Dennett et Hofstadter ont vite fait de détruire nos certitudes les mieux acquises. Ils se gardent bien de les remplacer par d'autres : leur but est de déranger tout le monde, partisans d'un matérialisme pur et dur aussi bien que nostalgiques de l'âme ; il n'est pas de lancer un nouvel Evangile. On restera donc sur sa faim si l'on attend des « sciences cognitives » qu'elles nous fournissent des réponses définitives aux questions éternelles. Leur but semble être plutôt de nous débarrasser des fausses questions, ou d'essayer de les remplacer par des questions plus fines, plus pertinentes, plus justement posées. C'est peu et c'est énorme.

Alors, demandera-t-on, beaucoup de bruit pour rien ? Oui, pour les amateurs de confort intellectuel. Non, pour ceux qui savent trouver, dans un paradoxe stimulant, un instrument capable de les aider à penser autrement. Pour ces derniers, Dennett et Hofstadter renouent fort agréablement avec l'ironie socratique, c'est-à-dire en fin de compte avec l'inspiration première de la philosophie occidentale. On aurait mauvaise grâce à le leur reprocher.

CH. DELACAMPAGNE.

★ VINS DE L'ESPRIT, de Douglas Hofstadter et Daniel Dennett, traduit de l'anglais par Jacqueline Henry, Inter Editions, 484 p., 175 F.

(1) Inter Editions a fait paraître, en 1985, le premier livre de Douglas Hofstadter, sous le titre : *Gödel, Escher, Bach, les Brins d'une guirlande éternelle.*

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Le « cauchemar » de Margaret Atwood

(Suite de la page 15.)

Le livre regorge, cependant, de notations sociales et politiques qui relèguent au second plan la comédie noire des devoirs des servantes. Les détails sont horribles, crédibles, et s'incrustent dans l'esprit du lecteur. On songe à l'actuelle montée du fondamentalisme aux Etats-Unis, et à ses positions face à l'avortement : l'aide financière du planning familial américain a déjà été refusée à des pays qui autorisent ou favorisent l'avortement. Conséquence perverse, près de trois mille femmes mourront des suites d'avortements mal pratiqués ; de surcroît, la progression du taux global de natalité engendrera ultérieurement la famine. Mais les groupes américains hostiles à l'avortement sont puissants dans la mesure où ils sont soutenus par l'Eglise, et en raison de leur influence électorale, qui n'est pas négligeable. Récemment, à la télévision américaine, un « évangéliste » a raconté qu'il avait failli être étranglé dans sa cuisine par le diable, et qu'il avait tout juste réussi à s'échapper après avoir hurlé à sa femme de venir immédiatement. Il s'est trouvé assez de gens en Amérique pour croire à cette histoire et donner de l'argent à cet évangéliste.

La Servante écarlate s'achève sur dix-sept pages remarquables, « *transcription partielle des procès-verbaux du douzième colloque d'études giléadiennes* », organisé dans une université anglaise de l'an 2195. L'intervenant principal, un professeur féru de calembours, fait sa communication consacrée à l'ère de Gilead, évoquant notamment les bandes laissées par Offred et faussement étiquetées, afin d'en dissimuler le contenu, sous des rubriques telles que : « Folklore de Lituanie » ou « Boy George fais-moi planer ». Ces cassettes ont été retrouvées « *au fond d'une malle* ». Le ton du discours, froid, informatique, est à la fois drôle et terrifiant. Offred s'est-elle échappée ? L'homme qu'elle appelle Nick l'a-t-elle aidée ?

Margaret Atwood est née au Canada, a vécu à Londres et a beaucoup voyagé. Elle a écrit quelques recueils de nouvelles et huit romans. *La Servante écarlate* évoque bien plus que les « droits des femmes » ; voilà pourquoi le livre est aussi bon.

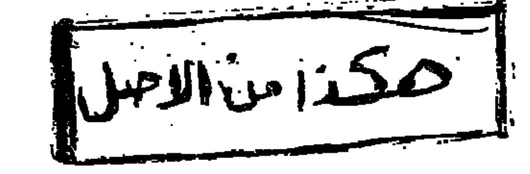
PATRICIA HIGHSMITH.

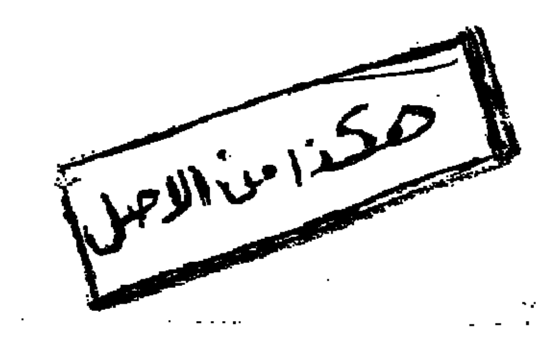
(Cet article a été traduit de l'anglais par Bernard Géniès. Les titres et intertitres sont de la rédaction.)

★ LA SERVANTE ECARLATE, de Margaret Atwood, traduit de l'anglais par Sylviane Rué, Laffont, 368 p., 98 F.

— Signalons aussi que les éditions québécoises Boréal publient, en traduction française, l'essai de Margaret Atwood sur la littérature canadienne *(Survival : A Thematic Guide to Canadian Literature.* Traduction d'Hélène Filion. Boreal Express, Montréal H2P 2V6, Canada).

Nos lecteurs retrouveront la semaine prochaine la chronique de Nicole Zand.





THÉATRE

De l'Afrique à la Guadeloupe, en passant par le Québec

Limoges à l'heure des francophonies...

Pierre Debauche a créé à Limoges, il y a quatre ans, le Festival de la francophonie et en a fixé le principe : chaque troupe est invitée pour quinze jours et joue cinq fois, de telle sorte que chacune d'elles peut voir le travail des autres et s'enrichir à ces contacts.

A francophonie il a fallu rajouter un « s » pour enregistrer non seulement accents et tournures singuliers mais aussi vocabulaires et sons nouveaux qui, des Amériques et d'Afrique, déferlent . On écrit, on parle, on joue *des* français qui, à Limoges, se frottent les uns aux autres, voluptueusement.

Il suffit pour s'en convaincre de se promener dans les rues de la capitale limousine, plus animée que de coutume par ces nuits d'octobre (du 3 au 16), de reconnaître les rythmes qui jaillissent par bouffées musquées des salles de théâtre ou même des fenêtres de la préfecture où l'on a dansé aux sons des tambours et du *likembé, sous* un plafond paisiblement giralducien, lors d'une soirée officielle avec secrétaire d'Etat, discours et petits fours.

Mieux encore, il faut aller partager les tables communautaires de la cantine installée dans l'arrière-cour de l'ancienne gendarmerie, place des Carmes, où campe, avec sa courte équipe *survoltée de permanents*, de vacataires et de bénévoles, Monique Blin, la directrice du Festival international des francophonies.

Aux fourneaux, chef cuisinier de circonstance, le fils de Wilfredo Lam — on expose à la direction régionale des affaires culturelles la collection des statuettes africaines et océaniennes de son père — poudre le brouet à la française d'épices qui fouettent la moelle épinière. Les repas, d'ailleurs, sont partie intégrante du Festival, au même titre que les débats sur des thèmes précis ou les colloques savants.

Cette année, l'auteur congolais Maxime N'Debeka, à l'instigation de Monique Blin, a mené, dès le mois de mai, une action d'initiation des enfants et des adultes à la culture africaine dans plusieurs communes de Haute-Vienne, de façon que le dialogue entre les troupes — celles-ci sont accueillies aussi dans neuf villes du Limousin autres que Limoges — et les habitants puisse s'engager (*le Monde* du 22 octobre).

Le théâtre est donc la substance des échanges et des rencontres. Monique Blin, seule en charge des choix, s'appuie sur un réseau personnel de pisteurs — dont les conseillers d'ambassade. Son flair l'a conduite à inscrire au programme du Festival depuis trois ans le Congolais Sony Labou Tansi, qui s'est affirmé poète dramatique de grand souffle. Il envoûte encore cette année avec sa pièce *Moi, veuve de l'Empire* (1), jouée par la troupe qu'il dirige à Brazzaville, le Rocado Zulu Theatre.

Autour d'une Cléopâtre noire, amante et déesse mère, symbole de générosité, *s'agitent les hommes* avides de pouvoir personnel. Les modèles grec et élisabéthain ne fournissent, là, que des structures ou des éléments d'histoire. L'Afrique les submerge par un foisonnement d'images inédites, un lyrisme inventif à la fois familier et cosmique, qu'une mise en scène un peu convenue ne parvient pas à contenir : le baroquisme du poète fait tout sauter !

Les autres expressions du théâtre africain oscillent entre la satire sociale d'effet immédiat et la sagesse à plus longue portée du conte traditionnel. De la première val. A peine a-t-on pu goûter, un instant, la sérénité de la rencontre entre les poètes d'Afrique noire, des Antilles, de France et du monde arabe sur le thème de « La source », rencontre au cours de laquelle Georges Emmanuel Clancier, *Limousin d'origine*, tenait discrètement le rôle d'un père spirituel.

On en a vu assez cependant pour ne pas sourire mais être ému quand Sony Labou Tansi et Michel Rostain, qui l'a assisté dans la mise en


TRISTAN VALES/ENGUERAND

« Moi, veuve de l'Empire » par le Rocado Zulu, théâtre de Brazzaville (Congo) Edith Bagamboula (Cléopâtre) et Philippe Sita (Julius Caïd Kaesar)

relève *le Fou*, de Jean-Pierre Guingané, par le Théâtre de la fraternité d'Ouagadougou (Burkina-Faso), dont la bouffonnerie dénonce les carences *scandaleuses du système* scolaire, la corruption et l'inefficacité. A la seconde appartient : *la Tortue qui chante*, un texte de Senouvo Agbota Zinsou, enjolivé de musique et de danses par la troupe nationale du Togo.

Un autre spectacle a fait événement, produit par le Centre d'action culturelle de la Guadeloupe. Il parle à la fois de la Guadeloupe et d'Haïti sur le mode de la mélancolie et de la tendresse. Simone Schwarz-Bart a écrit, avec *Ton beau capitaine* (2), une des plus belle histoires d'amour de l'exil, le dialogue de deux époux haïtiens séparés, lui, parti travailler à la Guadeloupe, elle restée au pays. Ils correspondent par cassettes, disant sur les bandes enregistrées le menu et le grave des jours et, par-delà les mots, l'espace, le silence même, ce qui les lie en dépit des risques de l'absence. C'est bouleversant, avec une pudeur que servent bien et la mise en scène de *Syto Cavé* et l'interprétation de Marianne Matheus et de Max Kenol.

Un Canada trilingue

Les autres terres de la francophonie n'ont pas été en reste. Le Canada, notamment, s'est singularisé puisque le Théâtre-Repère de Québec fait entendre la francophonie en français, en anglais et en chinois dans sa création collective *la Trilogie des dragons*, qui raconte la saga de trois générations à Québec, Toronto et Vancouver. Si la pièce apparaît comme un collage de morceaux d'un intérêt inégal, elle trouve sa cohérence dans la mise en scène de Robert Lepage, qui passe aisément, et dans un langage fort, du détail réaliste aux mouvances du rêve.

Trois jours à Limoges ne suffisent pas à parcourir l'étendue du Festival. [...] scène de *Moi, veuve de l'Empire*, écrivent au bas du programme du Rocado Zulu Theatre de Brazzaville : « *Nous sommes conscients de défricher les terres des fraternités de demain.* »

La terre de cette fraternité est fragile. Pierre Debauche sollicite des moyens accrus « *pour accueillir la langue française* ». Le ministre de la culture et le secrétaire d'Etat à la francophonie ont, semble-t-il, entendu.

JEAN-JACQUES LERRANT.

(1) *Moi, veuve de l'Empire* a été publié par *l'Avant-Scène théâtre*, dans son numéro du 1er octobre.

(2) *Ton beau capitaine* vient de paraître aux éditions du Seuil.

EXPOSITIONS

L'art portugais du dix-neuvième siècle au musée du Petit Palais

Lisbonne-Paris et retour

Etrange résurrection : voici que l'on découvre les artistes portugais du siècle dernier. Mais étaient-ils si nettement portugais ?

Inutile d'en faire mystère : avant cette exposition, c'est à peine si l'on avait la plus vague notion de l'art à Lisbonne et à Porto vers 1850 ou 1900. Les peintres scandinaves du dix-neuvième que l'on a vus au même endroit ont depuis longtemps une assez large réputation. Des artistes espagnols qui logent eux aussi au Petit Palais, décidément péninsulaire jusqu'au bout, on connaît au moins quelques noms, Fortuny, Regoyos ou Zuloaga. Mais des Portugais, rien. Ou tout au plus le néo-classique Sequeira, que les dictionnaires les plus généreux qualifient d'artistes « notoires ». Ce serait peu dire de l'exposition actuelle qu'elle est aussi courageuse qu'instructive, puisqu'elle enchaîne tout au long des salles artistes jamais cités et œuvres jamais vues à Paris. Rarement on avait été plus loin dans la révélation et la recherche de l'inconnu.

Cet inconnu mérite-t-il d'être *exhumé ? Cet* art portugais qui serait, pour reprendre le titre officiel de la manifestation, tout en « Soleil et ombres », manque d'un vrai soleil, d'un peintre de premier ordre, singulier, qui aurait exercé une influence et marqué ses contemporains. A vrai dire, les astres les plus lumineux de l'empyrée lusitanien ne sont que les lunes de soleils plus lointains. Et l'histoire de cet art celle de la diffusion à partir des années 1850 d'une esthétique internationale, réaliste d'ambition et traditionnelle de procédés. C'est sa faiblesse — et c'est aussi ce qui fait l'intérêt historique de l'exposition.

Les œuvres que l'on a choisies — *et accrochées de façon didactique* — ont en commun, en dépit des dates et des inflexions de la mode, de ne pouvoir être vues sans que l'on songe aussitôt à un modèle étranger, français le plus fréquemment. Déjà Sequeira, à la fin du siècle précédent, était passé par la Rome du néo-classicisme triomphant et s'était glissé dans ce courant avec assez d'adresse pour séduire ses « patrons » successifs, portugais, français le temps de la courte conquête impériale, anglais le temps d'une « libération », puis à nouveau portugais. *Le réaliste Miguel* Angelo Lupi passe lui par le Paris de Courbet. Les chefs de file de la génération suivante, Marques de Oliveira, Brito ou Ramalho passent par les Beaux Arts, élèves assidus de Cabanel ou de Benjamin-Constant. Et ceux qui n'ont pas obtenu une bourse pour Paris, tel Malhoa, ont *cependant fini par s'y rendre et* par y exposer dans les Salons ou les Expositions universelles, où ils ont obtenu médailles et honneurs avant de rentrer illustres dans leur pays.

Extrémistes absurdes

Il ne faut donc pas attendre de cet art sous influence une nouveauté qu'il demandait à d'autres vingt ou trente ans après qu'ils l'avaient formulée. Il serait tout aussi inutile de lui demander une quelconque « couleur locale ». Ceux qui ont peint le fado, les pêcheurs ou les mendiants, les ont peints avec le métier d'un Bastien-Lepage. *La Récolte des pommes de terre*, de José Julio de Sousa Pinto, présentée au Salon de 1899, est une scène d'Ile-de-France ou de Bretagne. *La Femme en noir*, de Brito, aurait aussi bien posé pour Carolus-Duran. Le naturalisme Troisième République a séduit ces artistes et ils l'ont pratiqué en disciples appliqués et, parfois, *heureux*. Ainsi le pittoresque et prolixe Columbano Bordalo Pinheiro, peintre de mœurs et de portraits, a-t-il médité devant Manet en 1881. La vigueur de la touche est demeurée ensuite à peu près intacte et donne de la vivacité à certaines de ses œuvres les moins calculées.

Cette éducation à la française a ses extrémistes absurdes, rompant avec les sujets naturalistes traditionnels pour se jeter dans le « grand genre » académique, la mythologie ou le pathétique. L'inénarrable *Amour et Psyché*, de Veloso Salgado — encore un élève de Cabanel, et des plus enragés, — et le *Dieu seulement*, de Francesco Metrass (où l'on voit, ce que le titre n'indique guère, une jeune femme allongée au milieu d'un torrent qui s'accroche d'une main à une racine fendue et *retient de l'autre un enfant renfrogné* qui lui tire les cheveux) poussent le ridicule très loin, aussi loin que leurs maîtres parisiens en tout cas. Ce naufrage de l'allégorie va naturellement de pair avec le succès du réalisme. En ceci encore, les peintres portugais sont exemplaires.

Cette valeur d'exemple ne ferait-*elle pas l'intérêt de l'exposition ? On* y observe très bien, épurés et complets, les mécanismes qui ont régenté la part « salonnière » de la production artistique des années 1850 jusqu'à la guerre de 1914. Les tableaux d'histoire que l'on peut voir là ne sont ni plus grandiloquents ni moins propres que ceux que présentaient au même moment la plupart de nos pompiers, les portraits ni plus mondains ni moins stéréotypés, les paysages ni plus théâtraux ni moins poétiques. Et, exactement comme il s'en trouvait au Salon, il y a là des exceptions heureuses et des toiles charmantes, particulièrement parmi les paysages. Ceux d'un Pousão ou d'un Carneiro — symboliste banal, mais bon observateur de la lumière marine — supporteraient bien des comparaisons dans la catégorie des paysagistes peu ou pas touchés par la vogue impressionniste.

De façon peut-être paradoxale, ce qu'on craignait de voir tourner à l'apologie d'un art national tourne ainsi à la leçon d'histoire de l'art de portée plus générale. L'art portugais du dix-neuvième siècle méritait en somme d'autant plus de revivre qu'il est parfaitement de son siècle.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée du Petit Palais, jusqu'au 3 janvier. La Fondation Gulbenkian (51, avenue d'Iéna) abrite les sections « arts décoratifs et caricature » de l'exposition. Le catalogue, rédigé par J.-A. França, constitue plus un ouvrage de référence qu'un simple catalogue énumératif. Sa lecture est nécessaire afin de se familiariser avec la chronologie et le milieu (284 pages, 190 F).

« Un jardin en désordre », d'Alan Ayckbourn

Un râteau à dormir debout

Entre une famille trop bon genre et une famille très foldingue laquelle est la vraie. Peu importe. Tout le monde peut se tromper.

« *Quel est donc cet étranger, dont je suis la femme ?* »

Question élémentaire, aussi éternelle que les flammes de l'enfer. C'est Marivaux, qui s'entend demander cela par l'une de ses amies. Il ne nous dit pas si Colombe, sa tendre épouse, osait la même question, parfois. Sans doute pas.

Mais c'est bien ce que semble se dire, en secret, Susan, la protagoniste de la pièce de Alan Ayckbourn, *A Woman in Mind*, dont le titre français est, bizarrement, *Un jardin en désordre*.

La famille de Susan, c'est vrai, n'est pas un cadeau. Au lever du rideau, nous voyons passer son mari, sa fille, deux monstres.

Lui : anatomie de culturiste, brushing blond parce que ça fait plus viking, l'air sûr de soi du fils d'industriel à qui maman a fait don d'une Aston-Martin style James Bond le jour de ses dix-huit ans. Avec son épouse, il est tout sucre tout miel, comme avec ses secrétaires et ses chiens de chasse.

La fille de Susan : de la porcelaine. Robes bien claires, cheval le matin.

Sur la pelouse du jardin, Susan met le pied sur les dents d'un rateau, et s'envoie le manche sur le crâne, gag classique.

Dans sa syncope, les trente-six chandelles lui apparaissent sous la forme d'une famille de rechange, celle de ses rêves : un fils, un peu ténébreux, intelligent, attachant, qui ne se confie pas, qui va se marier *sans prévenir ses parents avec une* Birmane. Un mari clergyman, plus très frais, voûté, impatient, qui s'enferme du matin au soir pour écrire l'histoire de sa paroisse. Une belle-sœur vieille fille, foldingue, à demeure parce qu'elle n'a que son pasteur de frère, dans la vie, et jalouse de Susan. C'est elle qui fait *la cuisine, et ce n'est pas mangeable*, jamais.

Bref, une vraie famille, la vraie vie. Parce que, chez ces trois-là, il y a une tête, un cœur, et les reliefs du *monde réel*.

Alan Ayckbourn, l'auteur de la pièce, qui sans doute ne voyait pas trop comment faire naviguer Susan entre ses vikings de droite et ses cabochards de gauche, a inventé un pèlerin médiateur, un médecin, qui n'est pas spécialiste des hallucinations, qui serait plutôt non spécialiste d'un peu tout, mais qui fait acte de présence, avec sa trousse coincée qu'il ne peut pas ouvrir, ce qui vaut peut-être mieux.

Tout cela est assez gentil, amusant, nous nous laissons faire, jusqu'au moment où...

Jusqu'au moment où nous découvrons que nous n'avons rien compris. En fait, la vraie famille de Susan, c'est celle du pasteur. Et la famille dont elle rêve, c'est les monstres du troisième type. Hélas, c'est « *une femme ordinaire* », Susan. Nous croyons entendre la Vera Baxter de Marguerite Duras, qui disait de son *mari : « C'est un homme ordinaire.* » Situation inversée.

Une femme pas ordinaire, c'est la productrice de ce *Jardin en désordre*. Ellen Mimran. Elle a acheté à Londres les droits d'une pièce pas fracassante. D'un auteur qui n'est pas un phénix, chez nous. Il ne lui restait, pour assurer le « marketing », qu'à trouver à Paris des complices du tonnerre. Elle l'a fait.

Pour interpréter Susan, elle est allée au plus haut, carrément : Delphine Seyrig. Traduction de Jean-Claude Carrière. Mise en scène de Stuart Seide. Dans le rôle du médecin qui fait la navette, Henri Garcin. Et il n'y a pas plus irrésistible que Henri Garcin lorsqu'il fait semblant de ne pas faire semblant de savoir qu'il joue une pièce de trois sous. Mais c'est comme Delphine Seyrig : les grands acteurs ont tous joué des misères. Pour une Phèdre et un Roi Lear, Sarah Bernhardt a joué, par dizaines, des *Premières Armes de Richelieu* de Bayard et Dumanoir, des *Testaments de César Girodot* d'Adolphe Belot et Villetard, ou des *Aigles dans la tempête* d'Albert du Bois.

N'oublions pas Jean-Pierre Moulin (qui joue le pasteur), et, dans le rôle du fils, Pierre Cassignard, présence très intéressante.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Renaissance, 20 h 45.

VARIÉTÉS

Serge Lama au Casino de Paris

La nostalgie des revues

Serge Lama a quitté la défroque de Napoléon mais garde la tête pleine de comédies musicales.

Pendant des années, Serge Lama a enchaîné spectacle sur spectacle, se produisant dans plus de deux cent cinquante villes par an, battant année après année ses propres records de recette de *tournée*. Ce boulimique, cet excessif avait un besoin physique, sensuel de la scène et du public, une envie irrésistible de prendre possession jour après jour d'une salle, d'un plateau occupé avec un trop-plein de vie, un solide goût de bonheur, une manière de se donner, d'éclater littéralement sur scène qui expliquait en partie son succès.

L'aventure de cet ancien enfant de la balle ne s'était pas faite toute seule. Au contact des provinces, il avait patiemment mis au point un personnage de Français moyen vigoureux et un peu fragile.

Napoléon, la revue montée en 1983, a pris ensuite la relève du music-hall et s'est jouée sur toutes les scènes de l'Hexagone pendant trois ans, devant plus de huit cent cinquante mille spectateurs.

Aujourd'hui, revoici Serge Lama dans le cadre d'un tour de chant, mais avec une nostalgie de la revue d'autant plus forte que la machinerie du Casino de Paris suscite spontanément des mouvements dans un spectacle. Cela joue un mauvais tour à ce chanteur qui ne peut rien faire avec mesure et qui, du moins dans les premiers jours d'un spectacle prévu pour trois mois, encombre une première partie d'éléments hétéroclites, de *ballets kitsch et de « lopézeries »* qui portent préjudice par exemple à l'impact de chansons autobiographiques émouvantes.

La deuxième partie, nettement plus élaborée, utilise avec profit le trésor technique du Casino de Paris, la chorégraphie de Redha, les costumes de Roberto Rosello et les lumières de Jacques Rouveyrollis. Les mélodies avec les montées paroxystiques, les chansons en forme de petites histoires, de coups de gueule ou d'éclats de rire, font surgir un climat, un sentiment. Lama retrouve la veine qui l'a rendu populaire : un mélange d'énergie folle et de tendresse bousculée parfois par les excès d'un match en état de traitement du choc.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Casino de Paris, 20 h 30.

MODE

Yves Saint Laurent

Les numéros de l'artiste

Saint Laurent ou la lumière. Quarante minutes de couleurs, et en final, la solution du rébus annoncée par vingt pancartes, vingt lettres : « Hommage à David Hockney ». Son été ? Un éclat de rire qui fait chanter les vestes de veau velours gansées de cuir or, inonde une blouse de peintre violette de volants *ocre, jaillit en mille arabesques pail*letées sur un spencer de satin rose.

Les images du défilé rebondissent : on revoit les Pierrot, les arlequines turquoise et orange, les sans-culottes rouge et blanc, les Esmeralda en boléro de chintz, les ballerinettes juponnées de tulle.

En deux cent seize numéros, l'été se met en scène : la veste de coton bleu roi aux épaulettes frangées de raphia rappelle l'uniforme du militaire Lacouf dans « *les Mamelles de Tirésias* », les fez géants en paille verte et les collerettes s'inspirent du spectacle *l'Enfant et les sortilèges*. Mais le vêtement ne costume pas celle qui le porte. Il est là pour la faire triompher. Plus qu'un hommage, il s'agit d'une conversation, d'une invitation réciproque.

Saint Laurent a suivi David Hockney dans le « *Nichols Canyon* » : quand le peintre invente des maisons à toit rouge, des potagers à rayures, des arbres jaunes, l'artiste de mode décompose une veste en quatre paysages : là une manche à croisillons, un côté droit comme un ciel brodé d'astres jaunes. Il s'enivre de mélanges, crée un chapeau de fée à visière, une espadrille en satin rose, boutonne de strass rouge une robe polo en jersey marine et blanc.

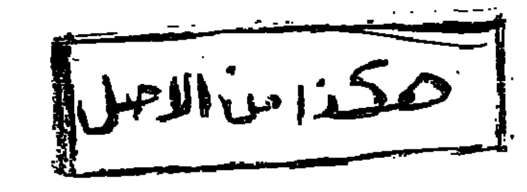
Ensoleillés par le même humour, les deux univers correspondent : on devine la maison hollywoodienne, la piscine au fond peint d'arabesques, dans ces *mousselines zébrées*, ces jupes fleuries de zinias multicolores, ces vestes en gros grain où poussent des palmiers verts.

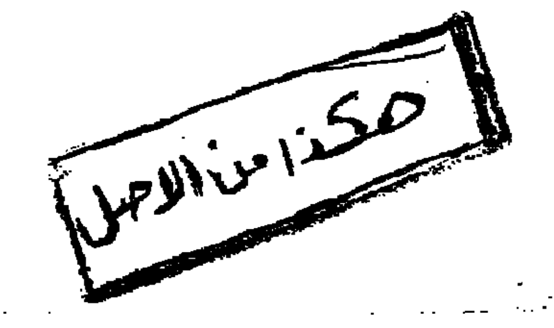
Entre les rires, il y a les silences, les moments parfaits des tailleurs noirs, des blouses de popeline blanche. Au cours du même défilé, Yves Saint Laurent a présenté des tenues *masculines plus qu'acidulées. « Dommage je suis né quarante ans trop tôt »* regrettait un des invités à la sortie.

LAURENCE BENAIM.

Diffusée en direct par TF 1, la remise des oscars de la mode à l'Opéra a clôturé la semaine des collections de prêt-à-porter. Critiquant l'importance de l'espace publicitaire accordée à Saint Laurent (un spot de 2 min 40 s), Chanel avait refusé de participer à la manifestation.

Six oscars ont été décernés : celui du jeune espoir (Sergio Miloni), du meilleur magazine (*Marie Claire*), du meilleur journaliste (Janie Samet, *le Figaro*), du *meilleur photographe* (Dominique Isserman), du meilleur mannequin (Marpessa), de la meilleure collection (Jean-Paul Gaultier).





Culture

DANSE

Le « Lac des cygnes » à l'Opéra

Métamorphose d'un volatile

Noureev a réussi un exploit : dépoussiérer l'histoire de cette princesse changée en cygne, un succès centenaire de l'Opéra de Paris.

Ce cher vieux *Lac des cygnes !* Ni tout à fait pareil ni tout à fait un autre au fil des remaniements, il nous conte depuis cent dix ans l'histoire de la princesse changée en cygne par les maléfices de l'affreux Rothbart, et nous ne demandons qu'à y croire. Retourner le voir trois soirs de suite de son plein gré eût cependant relevé, il y a quelques années, d'un certain dérangement mental. C'est aujourd'hui une jubilation. Parce que la nouvelle version Noureev, avec ses défauts et ses qualités, lui a apporté de l'eau fraîche – la version Bourmeister, depuis 1960, commençait à croupir. Parce que le corps de ballet de l'Opéra est actuellement très en beauté, et en forme olympique. Enfin, parce qu'un peloton exceptionnel de jeunes étoiles se presse au portillon des grands rôles.

Visage enfantin et mollet cycliste, Isabelle Guérin apporte une démonstration péremptoire : voilà ce qu'une danseuse intelligente peut accomplir dans un rôle a priori pas vraiment fait pour elle. On s'incline. Sa double princesse, Odette la blanche et Odile la noire, est construite avec un soin extrême, du bout des bras, joliment frémissants, à la pointe d'un pied qui travaille en souplesse. Touchante avec discrétion dans les actes blancs, plus pétillante que méchante à l'acte III, il ne lui manque peut-être que de se jeter à l'eau davantage, si l'on ose écrire d'un cygne, pour laisser plus forte impression.

Sylvie Guillem existe, nous l'avons vue danser. Avec chaque fois la même stupeur, les mêmes chocs devant des exploits techniques qui n'ont justement pas l'air d'exploits, tellement elle s'en joue. Elle eût pu se contenter d'être une star, la nature ayant fortement avancé le travail en la dotant d'une silhouette de dessin de mode, d'un cou-de-pied en trompe d'éléphant et de monstrueuses dispositions. Elle veut devenir mieux : une grande danseuse, et elle est sur la bonne voie. Rien de moins m'as-tu-vu que sa quasi-perfection technique, rien de plus contrôlé que sa souffrance en cygne blanc et sa perversité en cygne noir. Elle sait déjà introduire dans sa danse ces subtils rubatos qui transforment une exécution en interprétation ; elle approfondira mille nuances, et nous tiendrons une Odette-Odile historique si les crocodiles ne la mangent pas.



RODOLPHE TORETTE

Elisabeth Platel

Avec Elisabeth Platel entrent le mystère et l'angoisse. Voilà une princesse qui ne se fait guère d'illusions sur ses chances d'être sauvée par la fidélité d'un homme – et l'*unhappy end* de l'affaire lui donnera raison. C'est la plus habitée, peut-être parce qu'elle mûrit le rôle depuis six ans ; elle déplace dans l'espace des lignes constamment pures, fluides, veloutées. Et voyez comme le talent fait tout expliquer : si son Odile manque un peu de scélératesse, on se dit que tout de même, pour duper le pauvre prince, il faut qu'elle ressemble à Odette et non à une sorcière...

Voyons rapidement les princes Siegfried. Laurent Hilaire est absolument craquant de charme et de jeunesse ; mais sa technique est encore fragile, il y eut certaines fins de pirouettes et retombées de tours en l'air qui vous faisaient saisir nerveusement votre accoudoir. Et surtout, lorsqu'on danse des jambes avec un style aussi raffiné, on ne laisse pas flotter ses bras. On aime bien Charles Jude, son sourire de chat du Cheshire et sa plastique souveraine ; mais, handicapé par une blessure à l'épaule, il n'a pu déployer tous ses moyens. Quant à Jean-Yves Lormeau, c'est une nuit dans le train au retour d'un cacheton en province qui compromettait ses équilibres. Si les danseurs prennent ces mœurs de chanteurs, où allons-nous ?

Et le bouffon ? Quel bouffon ? Il n'y a plus de bouffon, Noureev nous a débarrassés de cet exaspérant personnage. En revanche, il a introduit Wolfgang, le précepteur du prince, qui s'identifie avec le magicien Rothbart. Dans ce rôle, double lui-aussi, c'est Bernard Boucher qui a été le plus près de nous faire peur.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ A l'Opéra, jusqu'au 31 octobre.

Communication

Un entretien avec M. Arthur Barron président de Paramount

« Le cinéma français doit digérer le choc des nouvelles technologies »

Quinze à vingt films par an, des séries sur tous les réseaux de télévision, un programme sur le câble pour 38 millions de foyers, des éditions vidéo florissantes : Paramount est un des géants de la production américaine avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars. De Cecil B de Mille à Steven Spielberg, des Marx Brothers à John Travolta, le célèbre studio a, en soixante-quinze ans, collectionné les talents et les succès. L'an dernier, avec *Crocodile Dundee* et *Top Gun*, Paramount enlevait encore sans peine la première place au « box office ».

M. Arthur Barron, président de Gulf and Western, maison mère de Paramount, est cette semaine à Paris pour les soixante ans du cinéma Paramount Opéra. Car la « major » hollywoodienne s'est toujours intéressée à la France où elle a produit les films de Maurice Chevalier, *Borsalino* ou *Paris brûle-t-il ?* Nous avons demandé à M. Barron son point de vue.

« Comment expliquez-vous la crise de la fréquentation cinématographique française au moment où les salles américaines battent leur record d'affluence ?

– Il n'est pas facile de trouver une raison aux variations de la fréquentation. Aux Etats-Unis, les années 1984 et 1985 ont été désastreuses. L'an dernier, le public est revenu dans les salles, et, cette année, nous battons tous les records. Sans doute avons-nous fait de meilleurs films. Je suis persuadé que les Français, qui ont toujours fait du cinéma avec passion, sauront ramener le public dans les salles.

» Il ne faut pas oublier que le cinéma français subit depuis peu le choc de la vidéo et de la télévision payante. Un choc que le marché américain a eu plus de dix ans pour digérer. L'expérience montre que, après une période d'engouement pour le film à domicile, le public revient dans les salles pour trouver un grand écran, un son de qualité.

– Mais si les achats de droits de la vidéo ou des télévisions payantes deviennent la principale source de financement des films, la salle n'est-elle pas condamnée à disparaître ?

– L'argent de la vidéo et du câble nous a permis de faire face à l'inflation des coûts de production et de continuer à faire des films ambitieux et chers. Mais la salle reste le premier support de diffusion du film, celui sur lequel nous concentrons tout notre investissement marketing, car il détermine le succès des autres marchés. si les recettes vidéo de *Top Gun* ont atteint, aux Etats-Unis, 50 % des recettes de salles, c'est parce que *Top Gun* a été un grand succès en salles.

– La Fox, grâce à M. Rupert Murdoch, et la Metro Goldwyn Mayer, grâce à M. Ted Turner, ont maintenant leur chaîne de télévision. Les grandes sociétés de production doivent-elles, pour se développer devenir diffuseur ?

– Paramount ne possède pas de stations de télévision. Nous pourrions en acquérir si l'occasion se présentait et, surtout, si les prix cessaient d'être prohibitifs. Notre développement se construit essentiellement à travers notre savoir-faire de base : fabriquer des programmes et les vendre à tous les supports. Nos films passent dans les salles, sont édités en vidéo-cassettes et diffusés sur le câble. Nous produisons des séries pour les trois grandes chaînes nationales. Nous fournissons des shows et des feuilletons originaux pour deux-cent dix télévisions locales. Nous n'avons pas besoin d'un accès direct au public tant que nos programmes sont diffusés dans de bonnes conditions.

– Paramount a-t-il l'intention d'acheter des salles en France, de produire à nouveau des films français ?

– Ce que je vous ai dit sur la télévision est valable pour les salles. La France possède un réseau de salles suffisamment performant, et il est inutile que nous investissions dans ce secteur. En production, Paramount concentre ses efforts sur les films américains. Nous laissons à notre filiale française de distribution, UIP, le libre choix de ses investissements dans des films français.

» La production française n'a qu'une audience réduite aux Etats-Unis. Le grand public américain demande des vedettes américaines et la langue anglaise. La meilleure solution, c'est ce que fait Walt Disney avec *Trois hommes et un couffin* : garder le scénario et refaire le film avec des acteurs américains.

– Quels sont les prochains films de Paramount ?

– *Fever attraction* est en ce moment en tête du Box Office aux Etats-Unis. Nous espérons sortir pour le printemps un nouvel *Indiana Jones* et la suite de *Crocodile Dundee*. Nous travaillons aussi sur un projet avec Eddy Murphy. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

L'audience de la télévision

Le CESP et Médiamétrie mettraient en œuvre un système unique de mesure

Le conseil d'administration de Médiamétrie a approuvé, lundi 19 octobre, le projet de protocole d'accord que lui soumettait le Centre d'études des supports de publicité (CESP). L'institut de sondage a donc mandaté son président, Mme Jacqueline Aglietta, pour le signer sous réserve de quelques modifications techniques (les modalités du contrôle de l'audimétrie, notamment).

Le protocole d'accord entre les deux organismes prévoit la mise en place d'un système unique de mesure d'audience dont le CESP serait le maître d'œuvre, et Médiamétrie, le maître d'ouvrage. Le premier validerait l'information et définirait les mesures d'audience et les cahiers des charges que le second mettrait en pratique.

Cette nouvelle répartition des tâches devrait également s'accompagner d'une modification de l'actionnariat de Médiamétrie. Trois de ses actionnaires actuels – l'Etat, l'INA et la RFP – se retirant, les organisations professionnelles des agences de publicité et des annonceurs – AACP et UDA – feraient leur entrée. Canal Plus, la Cinq et M 6 devraient également en devenir actionnaires aux côtés des trois premières chaînes (*le Monde* du 13 octobre).

● **Lancement de *Voici* le 18 novembre.** – Le groupe de presse Prisma, filiale de Bertelsmann, lancera le 18 novembre un nouvel hebdomadaire. *Voici*, consacré à la vie pratique et aux loisirs de la famille, sera tiré à 700 000 exemplaires et sera vendu 8,50 francs. Depuis 1979, Prisma a déjà lancé sur le marché français *Géo* (500 000 exemplaires); *Ça m'intéresse* (300 000), *Prima* (1,5 million), *Femme actuelle* (2 millions) et *Télé Loisirs* (plus d'un million).

Spectacles

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

KOMACHI FUDEN, Maison des cultures du monde (45-44-72-30), 20 h 30.

TRIPTYQUE, Centre Pompidou (42-77-12-33), 20 h 30.

MA CHÈRE ROSE, Poche (45-48-92-97), 21 h.

GUIRRY, Blancs-Manteaux (48-87-15-84), 21 h 30.

LA PRINCESSE ET LE MARCHAND, Atalante (46-06-11-90), 20 h 30.

LA DESCENTE D'ORPHÉE, Dejazet (42-74-20-50), 21 h.

Les salles subventionnées

OPERA (42-42-57-50) : 19 h 30, Magnificat.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h : Dialogues des carmélites ; à la salle Richelieu, 20 h 30 : Turcaret ; au Théâtre Montparnasse, Grande Salle, 21 h : Autres horizons ; Petit-Montparnasse, 21 h : C'était hier.

CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer, 20 h 30 : Ruggero dell'aquila bianca (spectacle de marionnettes italiennes) ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Le Chat botté.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) Relâche jusqu'au 31 octobre.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30, 19 h : Entre passions et prairie.

BEAUBOURG (42-77-12-33), à 18 h 30 : Polices privées ; à 18 h 30 : Ernst Gombrich ; à 21 h : Nouvelles familles ; Cinéma-vidéo : Vidéo-information, à 13 h : Computer club, réal. BBC ; 16 h : Long Bow, de C. Hinton, R. Gordon. 19 h : Malouines, histoire de trahison, de J. Denti ; Vidéo-musique, 13 h : La France des années 30, de R. Manthoulis ; 16 h : la Fancinlla del West, de Puccini ; 19 h : Manon, de Massenet ; Cinéma du musée, 15 h : Happenings, de C. Oldenburg ; 18 h : Michel Nedjar, cinéaste ; Concerts-spectacles : 20 h 30 : Triptyque, de D. Likoudys (musique de I. Xenakis ; dir. Sylvio Gualda) ; Cinéma : Cycle de cinéma brésilien : se reporter à la rubrique cinéma cinémathèque.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h : Kabuki : 4 siècles de tradition populaire au Japon (traduction simultanée). Concerts : à 20 h 30 : The English Chamber Orchestra. Mitsuko Uchida (Mozart).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : Baal.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), à la Piscine Deligny, 25, quai Anatole-France (75007 Paris), 101, boulevard Raspail (45-44-72-30), à 20 h 30 : Théâtre contemporain ; Komachi Fuden, de Shogo Ohta, par le théâtre Tenkei Gekijo.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.

CHEZ GEORGES (43-26-79-16), 23 h : Zaza.

CLUB DES POÈTES (47-05-06-03), 22 h : *Festival de poésie insolite* d'A. Allais à A. Frédérique.

LE GRENIER (43-80-68-02), 21 h 30 : J'assure à tes risques.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 et 24 h : Nos désirs font désordre ; 20 h : P. Pellerin ; 22 h 45 : Tie break.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy ; 22 h 15 : le Détournement d'avion le plus fou de l'année ; 15 h : la Timbale.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, R. Barshaï (dir.), B. L. Gelber (piano) (Beethoven).

Gaveau, 20 h 30 : Orchestre Amadeus, M. Greg (dir.) (Mozart).

Salle A. Marchal, 20 h 45 : P. Zazofsky (violon), G. Magnan (piano) (Shubert, Brahms, Beethoven).

Cortot, 12 h 30 : P. Mantin (piano) (Shumann, Liszt, Scarlatti).

Centre culturel suisse, 20 h 30 : I. Schweizer (piano solo).

Lucernaire, 18 h 30 : R. Tamb (piano) (Scriabine, Beethoven, Chopin).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : M. Berger (soprano), O. Benna (guitare) (Monteverdi, Dowland, Sor, de Falla).

Point d'Orgue-Pleyel, 18 h : Concerts de musique enregistrée G. Gould (Bach).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Et vote la galère.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Elysée... moi.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (42-96-12-27)

ATELIER, 21 h : le Récit de la servante Zerline.

CENTRE POMPIDOU, 20 h 30 : Triptyque.

Jeudi 22 octobre

CHAILLOT, 20 h 30 : Il Gatto.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 20 h 30 : Penthésilée.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, 20 h 30 : la Locandiera.

MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30 : On ne badine pas avec l'amour.

MORSANG-SUR-ORGE, Arlequin (69-04-13-70), 21 h : La prochaine fois, je vous le chanterai.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Penthésilée. Auditorium Ravel (47-74-93-19), 20 h 30 : Comme à la foire.

NEUILLY-SUR-SEINE, Théâtre Saint-Pierre (45-00-54-74), 20 h 30 : l'Alouette.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (47-26-15-02), 20 h 30 : Inside Meanders nº 9.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (48-08-60-83), 21 h : Les jumeaux vénitiens. Théâtre d'animation (43-65-44-41), 20 h 30 : l'Échelle. IVT Tour du village (43-65-63-63), 20 h 30 : *Exercices de signes.*

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, La nuit est à nous, de J. Stelli ; hommage à Cecil B. De Mille : 19 h, What's His Name ? ; 21 h, la Rose du ranch.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Hommage à H. Hawks : 15 h, la Rivière rouge (v.o.) ; 17 h 15, *Si bémol et fa dièse* (v.o.s.t.f.) ; 19 h 30, Roi, dame, valet, de J. Skolimowski (v.o.s.t.f.).

BEAUBOURG (salle Garance) (42-78-37-29)
Cycle de cinéma brésilien

14 h 30 : Ravina, de Rubem Biafora ; 17 h 30, Brasilianas nº 1 : Sangue Mineiro, d'Humberto Mauro ; 20 h 30, Migrantes, de Joao Batista d'Andrade ; Rio 40°, de Nelson Pereira dos Santos.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

AU-DELA DU SOUVENIR (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DEBOIRES (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHANT DES SIRÈNES (Can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHARLIE DINGO (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36).

COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français, 9e (57-70-33-88).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

LES DEUX CROCRODILES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ET LA FEMME CREA L'HOMME... PARFAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 12e (43-42-16-80) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-50).

EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

FLAG (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MAN ON FIRE (A, v.o.), George V, 8e (45-62-41-46).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MON CAS (Fr.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MORT D'EMPEDOCLE (Fr.-All.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). – V.F. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

PLATOON (*) (A, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.), Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07), Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Chine, v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LES SORCIERES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46). V.F. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WHAT A FLASH (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) h. spéc.

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (48-28-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

FUCKING FERNAND. Film français de G. Mordillat. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

FULL METAL JACKET. Film américain de S. Kubrick. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES INCORRUPTIBLES. Film américain de B. de Palma. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (42-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

REPENTIR. Film soviétique de T. Abouladze. V.o. : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Galaxie, 13e, (45-80-18-03).

LA RIVIÈRE SAUVAGE. Film chinois de W. Tianming. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 OCTOBRE

«De Molière à Jules Romains : tombeaux d'écrivains au Père-Lachaise», 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant.

«Hôtels du Marais (nord), place des Vosges», 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau.

«Hôtels du Marais (sud), place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

«Le quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la Cour des Miracles», 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle.

«Notre-Dame de Paris», 15 heures, sortie métro Cité.

«Hôtels de l'île Saint-Louis», 14 h 30, métro Pont-Marie.

«La Sainte-Chapelle et ses vitraux». Se munir de jumelles 15 heures, 2, boulevard du Palais.

«Couvents médiévaux, demeures seigneuriales et hôtels royaux dans le quartier de la Bièvre», 15 heures, métro Gobelins, sortie boulevard Saint-Michel.

«Montmartre : le bateau-lavoir de Picasso et autres cités d'artistes, ses moulins», 14 h 30, métro Abbesses.

«De la maison des musiciens du roi à la paroisse Saint-Symphorien», 14 h 30, entrée du jardin de la maison des musiciens, à l'angle de l'avenue Champ-Lagarde et de la rue Pasteur (C. Leboucq).

«Les appartements royaux du Louvre», 14 h 30, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois.

«Les Capétiens dans leur nécropole à Saint-Denis», 14 h 30, façade de l'église (par métro Saint-Denis-Basilique).

«Paris au dix-neuvième siècle : les passages couverts des grands boulevards», 15 heures, devant l'hôtel des ventes, 9, rue Drouot.

«De l'église Saint-Sulpice au palais du Luxembourg», 15 heures, entrée de l'église, place Saint-Sulpice.

«Les arts de la Chine ancienne, de l'âge de bronze aux dernières dynasties», 15 heures, hall d'entrée du musée Guimet, 6, place d'Iéna.

CONFÉRENCES

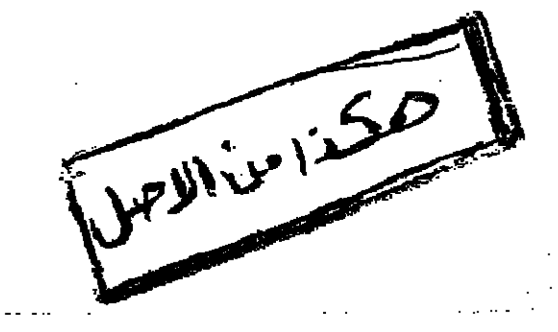
«L'homme et l'animal», deuxième journée respiratoire de l'hôpital Cochin et «Les animaux sauvages et la santé de l'homme». *Renseignements et inscriptions* : F. Moutou au 43-68-15-91 ou S. Preiet au 42-34-15-60.

«La Sorbonne : du tombeau de Richelieu aux fresques de Puvis de Chavannes», 14 h 30, façade de la chapelle, place de la Sorbonne.

«Approche de la véritable méditation», 20 h 15, loge unie des Théosophes, 11 *bis*, rue Keppler, 75116 Paris. Tél. : 47-20-42-87.

«Land Art» (Des artistes américains utilisent la nature comme support de création et réalisent des œuvres le plus souvent éphémères), Béatrice Parent, conservateur au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14 h 30, petit auditorium du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e.

«L'Amérique des Conquistadores», 15 heures, salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 22 octobre

TF 1

20.30 Football, en direct de Marseille. Marseille-Hadjuk Slipt. (Match aller de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe). **21.15 Tapis vert. 21.30 Football : 2ᵉ mi-temps.** ▶ **22.20 Téléfilm : Ludovic Sanders, la reine de la jungle.** De Peter Kassovitz. Avec Bernard Lecoq, Christophe Ratandra, Martine Logier, Philippe Laudenbach. **23.50 Journal et Bourse. 0.05 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

20.30 Cinéma : Comment se débarrasser de son patron ■ Film américain de Colin Higgins (1980). Avec Jane Fonda, Lily Tomlin, Dolly Parton, Sterling Hayden. **22.20 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder et François Debré, présenté par Bernard Rapp. Thème : La Bourse, en duplex de la Bourse de New-York, de Londres et de Tokyo. **23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle.** L'impasse du cauchemar (rediff.).

FR 3

20.35 Téléfilm : *Ils ne tuent que leur maître.* De James Gladstone. Avec James Gardner, Katarine Ross, June Allyson, Peter Lawford. **22.20 Journal.** ▶ **22.45 Magazine : Océaniques.** Le cricket trobriandais (Nouvelle-Guinée), de Gary Kildea et Jerry Leach. **23.40 Musiques, musique.** Grande fugue, de Bach, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. Karl Munchinger.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Double messieurs ■■ Film français de Jean-François Stévenin (1985). Avec Carole Bouquet, Yves Afonso, Jean-François Stévenin. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Sauvez *le Neptune*** □ Film américain de David Greene (1977). Avec Charlton Heston, David Carradine, Stacy Keach. **23.50 Cinéma : Re-animator** □ Film américain de Stuart Gordon (1985). Avec Jeffrey Combs, Bruce Abbott, Barbara Crampton. **1.15 Cinéma : le Combat dans l'île** ■■ Film français d'Alain Cavalier (1961). Avec Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant, Henri Serre, Pierre Asso, Diane Lepvrier.

LA 5

20.30 Téléfilm : La flétrissure. De Waris Hussein. Avec Daniel Hassey, Claire Bloom, Sylvia Syms (1ʳᵉ partie). **22.20 Série : *Capitaine Furillo.*** Un cambrioleur courtois. **23.10 Série : Lou Grant.** Boomerang (rediff.). **0.05 Série : Max la menace** (rediff.). **0.30 Série : Les chevaliers du ciel. 1.00 Feuilleton : Le temps des copains. 1.25 Les cinq dernières minutes.** Une affaire de famille (rediff.).

M 6

20.35 Série : Les têtes brûlées. Porté disparu (rediff.). **21.30 M6 M Magazine.** Spécial Stanley Kubrick : Les dessus et les dessous de Kubrick ; interview de Michel Ciment sur Kubrick ; Pourquoi y a-t-il un mystère Kubrick ? Robin Cook, écrivain et scénariste de polars ; Preminger et Angel Face. **22.10 Journal. 22.25 Météo. 22.30 Cinéma : Un si doux visage** ■■■ Film américain d'Otto Preminger (1952). Avec Robert Mitchum, Jean Simmons, Mona Freeman, Herbert Marshall. **0.30 Magazine : Club 6.** Magazine de Pierre Bouteiller. **1.15 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles des lieux insolites. Les émangions, extrait de Voyage en Grande Garabane, d'Henri Michaux. **21.30 Profils perdus.** Marie Bonaparte. **22.40 Nuits magnétiques.** Les scènes de ménage. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie nº 1 en ut majeur, op. 21 ; Concerto pour piano et orchestre nº 4 en sol majeur, op. 58 ; Symphonie nº 2, en ré majeur, op. 36, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Rudolf Barshaï ; sol. : Bruno Leonardo Gelber, piano. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodies.** Bizet, Chabrier, Satie, Poulenc.

Vendredi 23 octobre

TF 1

15.10 Téléfilm : Emmenez-moi au Ritz. De Pierre Grimblat, avec Maurice Ronet, Macha Meril, Marska Grant, Paul Le Person, Valérie Mairesse (rediff.). **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Dédé Saint-Prix, New-Delhi. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal.** 20.25 Météo. **20.27 Tapis vert. 20.30 Variétés : Lahaye d'honneur.** Spécial Médecins sans frontières. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Avec David Hallyday, Jane Manson, Pierre Bachelet, Michel Fugain, Spania, Michel Boujenah, Bonnie Tyler et John Michael Field. ▶ **22.40 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** De Christopher Morahan et Jim O'Brien, d'après la tétralogie de Paul Scott, Le quatuor indien. Avec Ralph Arliss, Geoffrey Beevers, James Bree (premier épisode). **0.25 Journal et Bourse. 0.40 Magazine : Rapido.**

A 2

15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Domicile A 2 (suite). **15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Domicile A 2 (suite). 17.15 Récré A 2.** Barbapapa ; Bouquin copain ; Galaxy Rangers. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **18.50 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Chantal Gallia, Charlotte Julian, Sabine Paturel, Isix. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Jeu : Le bon mot d'A 2. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Qui c'est ce garçon ?** De Nadine Trintignant et Nicole de Buron. Avec Marlène Jobert et Ugo Tognazzi. Dernier épisode : Le torchon brûle. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Michel Rocard et les livres », sont invités : Michel Rocard *(le Cœur à l'ouvrage)*, Georges Conchon *(Colette Stern)*, Pierre Nora *(les Lieux de mémoire)*. **22.55 Journal. 23.05 Ciné-club : Education de prince** ■ Film français d'Alexandre Esway (1938). Avec Elvire Popesco, Josette Day, Mireille Perrey, Louis Jouvet. *Un groupe financier parisien veut rétablir la monarchie dans un Etat, instable, d'Europe centrale. Le prince héritier vit en exil, à Paris, avec sa mère. Un fêtard est chargé de faire son éducation mondaine et protocolaire. Adaptation d'une pièce satirique – modernisée – de Maurice Donnay. Tout est dans les dialogues et l'interprétation.*

FR 3

15.00 Flash d'informations. 15.05 Série : Jeux de lois. Privé de propriété. **15.30 Série : La révolution romantique.** La mélodie de l'âme. **16.20 Documentaire : La mémoire des pôles.** Victoire sur la peur. **16.40 Jeu : Cherchez la France.** Présenté par Pierre Bonte et Vincent Perrot. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Ne mangez pas les marguerites.** 9ᵉ épisode : Ma mère s'appelle Fred. **17.30 Dessin animé : Croc-note show.** La flûte à bec. **17.35 Magazine : Astr3naute. 17.50 Dessin animé : L'homme qui a vu l'homme. 18.00 Dessin animé : Mister T. 18.30 Feuilleton : La liberté Stéphanie.** 10ᵉ épisode. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Le cœur. **20.05 Jeux : La classe.** Animé par Fabrice. **20.35 Feuilleton : Guillaume Tell.** De Paul Stanley. Avec Will Lyman. 7ᵉ épisode : Le couvent. **20.57 Jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** 8ᵉ épisode : Les ducs de Zharinghen. **21.30 Magazine Thalassa.** De Georges Pernoud. Les vacances de M. Li : Reportage de Lise Blanchet et Frédéric Laffont sur la Chine populaire d'aujourd'hui. **22.20 Journal. 22.40 Série : Histoire et passion.** De Georgette Elgey et Jean-Michel Barjol. 2. Autour de mon clocher : Le Père Alexandre. **23.35 Musiques, musique.** Bagatelles, opus 126, de Beethoven, par Pascal Rogé, piano.

CANAL PLUS

15.40 Cinéma : le Trio infernal ■ Film français de Francis Girod (1974). Avec Michel Piccoli, Romy Schneider, Mascha Gotiaka, Andrea Ferreol, Monica Fiorentini. **17.20 Cabou cadin. 17.45 Série : Batman. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Mytho-Folies.** Avec Michel Galabru. **18.25 Top 50. 18.50 Starquizz.** Présenté par Alexandra Gazan. Invités : Philippe Boisse, Marie-Christine Desmaret, Enrico Macias. **19.20 Dessin animé : Le piaf. 19.22 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : Julien Guiomar. **20.30 Série : *Le retour de Mike Hammer.*** **21.15 Cinéma : la Banquière** ■■ Film français de Francis Girod (1980). Avec Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant, Jean-Claude Brialy, Claude Brasseur. **23.20 Flash d'informations. 23.25 Cinéma : Du sang sur la Tamise** ■ Film américain de John Mackenzie (1979). Avec Bob Hoskins, Helen Mirren, Eddie Constantine. **1.20 Boxe.** Championnat du monde des poids moyens : Sumbu Kalambay (Italie)-Iran The Blade Barkley (E.-U.). **2.45 Cinéma : Je hais les acteurs** ■■ Film français de Gérard Krawczyk (1986). Avec Jean Poiret, Michel Blanc, Bernard Blier, Michel Galabru, Pauline Lafont, Dominique Lavanant. **4.10 Cinéma : le Maître du jeu** □ Film américain de Rosemarie Turko (1984). Avec Joe Buechler, David Allen, Stephen Ford. **5.20 Téléfilm : L'impossible retour.**

LA 5

16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.15 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette. 17.40 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.05 Série : Hôtel. Mise au point. **19.00 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 5, rue du Théâtre.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Il était une fois... Michel Sardou.** Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Blues Trottoir, Elisabeth Anaïs, vidéos de Claude François et Thierry Le Luron. **22.00 Loto sportif : Foot vos jeux.** Présenté par Michel Hidalgo. **22.15 Série : L'inspecteur Derrick.** Du sang dans les veines. **23.25 Magazine : Bains de minuit.** Emission de Thierry Ardisson. **1.05 Série : Max la menace. 1.35 Les cinq dernières minutes.** Napoléon est mort à Saint-Mandé (rediff.).

M 6

18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. Le voyage (2ᵉ partie). **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Nouvelle Cissy. **19.30 Série : Daktari.** La rage de vivre. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint.** Les amateurs d'art. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 8ᵉ épisode : Le voleur. **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn ; Mr Lucky. **23.45 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **0.15 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Sélection Prix Italia 1981 : La lampe donne sur ses yeux, d'Yves-Fabrice Lebeau. **21.30 Musique : Black and Blue.** Jazz et littérature. **22.40 Nuits magnétiques.** Les scènes de ménage. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (concert donné le 17 septembre à Sutgart). Symphonie nº 41, en ut majeur, K 551, de Mozart ; Le chant de la terre, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti. **22.30 Premières loges.** Lucienne Jourfier, soprano lyrique interprète des avis de Gounod (La reine de Saba, acte I) ; Massenet (Manon, acte II) ; Bizet (Les pêcheurs de perles, acte II) ; Donizetti (Lucia di Lammermoor, acte III) ; Offenbach (La grande duchesse de Gerolstein). **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** Cycle Mitropoulos. Troisième concerto pour piano et orchestre, de Krenek ; Trois danses symphoniques, op. 45 ; Etude-tableau op. 39, nº 2 ; Daisies, op. 30, nº 3 ; Esquisse orientale op. 2, nº 2, de Rachmaninov.

Audience TV du 21 octobre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne   1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.4	Santa Barbara 21.9	Actual. région. 4.6	Actual. région. 3.6	Football 6.1	Porte magique 6.1	Oncle Bill 5.1
19 h 45	52.6	Roue fortune 29.1	Bon mot A2 3.1	Actual. région. 5.1	Football 4.1	5, rue Théâtre 7.7	Daktari 3.6
20 h 16	65.8	Journal 29.1	Journal 16.2	La classe 8.9	Top 30 4.1	Journal 3.2	Daktari 7.6
20 h 55	61.7	Sacrée soirée 22.4	Marche siècle 13.3	Malade imagin. 5.6	Football 7.7	Cottencocoboy 8.2	Dynastie 6.1
22 h 08	53.1	Oscars mode 11.2	Marche siècle 19.9	Malade imagin. 7.7	Football 6.1	Loi Los Ang. 5.1	Falcon Crest 4.1
22 h 44	31.6	Oscars mode 14.3	Football 7.1	Journal 2.0	Les Acteurs 2.0	Arabesque 5.6	Les espions 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions

Informations « services »

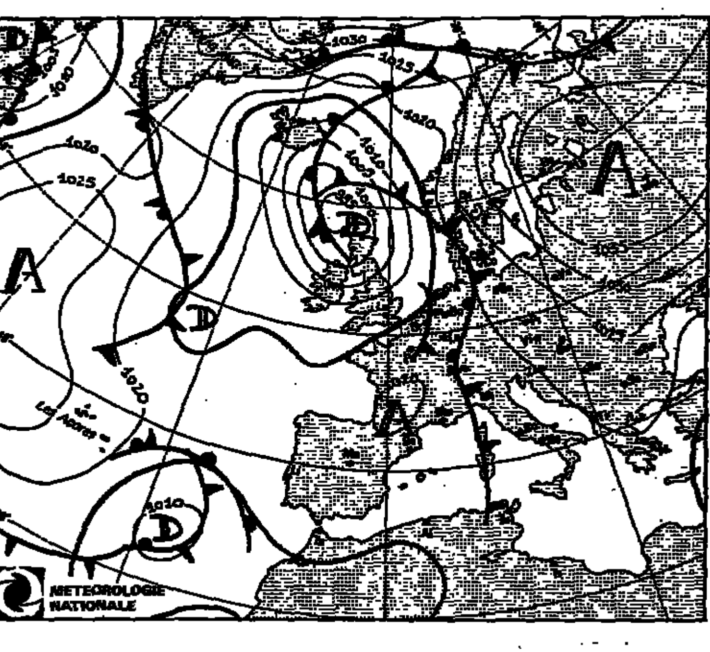
MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 octobre à 0 h TU et le dimanche 25 octobre à 24 h TU.

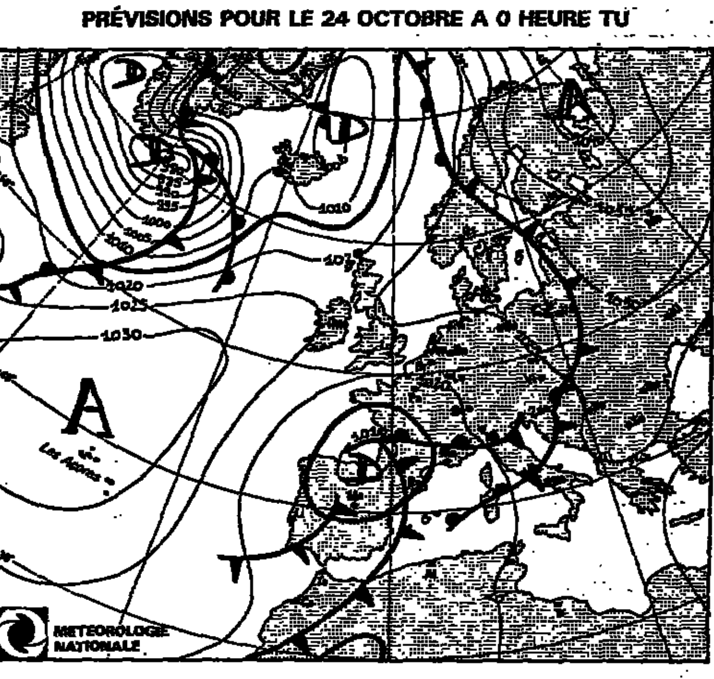
Jeudi, une première perturbation pluvieuse traversera les régions sud du pays. Une autre, plus active, remontera samedi des Pyrénées vers les frontières du nord. La journée de dimanche restera encore pluvieuse sur le sud de la France.

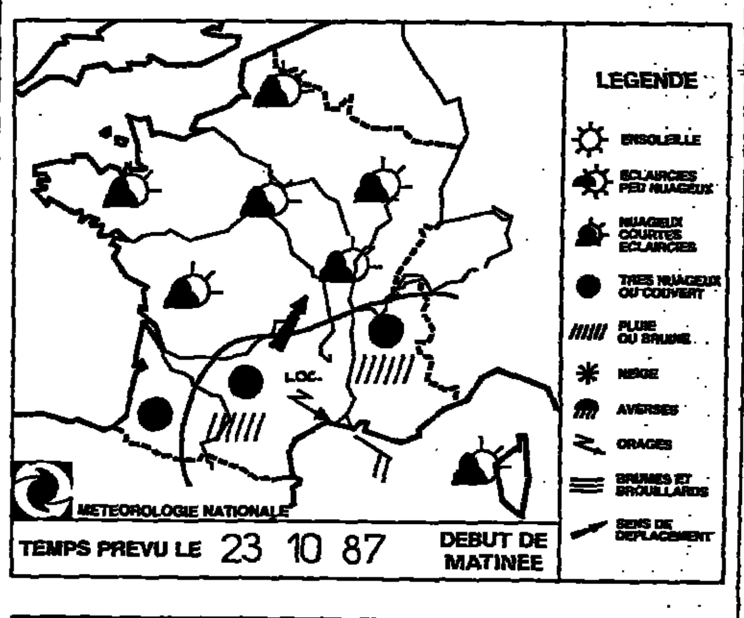
Vendredi, la moitié sud subira un temps couvert et très pluvieux tandis que le ciel sera très nuageux dans l'ensemble sur le nord.

SITUATION LE 22 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 OCTOBRE A 0 HEURE TU





Le matin, les pluies encore modérées tomberont sur les régions méditerranéennes, les Alpes, le Massif Central et l'est de Midi-Pyrénées. Puis elles deviendront assez fortes sur ces régions et même localement abondantes sur le sud du relief avec des orages épars dès la mi-journée. L'après-midi, les pluies se produiront également jusqu'aux Landes et au Limousin, mais avec une intensité modérée seulement. Quelques ondées pourront enfin être observées en milieu de journée sur le Jura, les Vosges et l'Alsace.

Sur toutes les autres régions de la moitié nord, les éclaircies deviendront rares l'après-midi.

En Méditerranée, le vent s'orientera à l'est et deviendra assez fort. Localement, les vents côtiers pourront atteindre 60 km/h en Provence en fin de journée.

Les températures minimales seront de 4 à 6 degrés en moitié nord, avec 7 degrés près des côtes, de 6 à 9 degrés des Charentes à l'Aquitaine, de 8 à 10 degrés de Rhône-Alpes au Massif Central, de 14 à 16 degrés dans les régions méditerranéennes.

Les maximales atteindront de 12 à 15 degrés en moitié sud, de 17 à 19 degrés au sud, et même 21 degrés sur la Côte d'Azur, et 23 degrés en Corse.

Samedi. Aquitaine, Poitou-Charentes, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées : les pluies continues du matin deviendront plus sporadiques l'après-midi, mais le ciel restera chargé. Sur la Bretagne, le temps restera gris. Sur toutes les autres régions, le temps très nuageux le matin deviendra pluvieux dans la journée.

Températures minimales : sur la moitié nord, 8 degrés, sur la moitié sud, de 15 à 18 degrés.

Dimanche. Champagne-Ardennes, Lorraine, Alsace et Franche-Comté : les pluies s'atténueront progressivement mais le ciel restera couvert. **Midi-Pyrénées, Languedoc-Rouissillon, Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur :** le temps sera couvert et humide avec des pluies qui s'accentueront le soir.

Sur le reste du pays, le soleil sera rare et les nuages abondants donneront quelques ondées.

Les températures seront sans grand changement par rapport à la veille.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-10 à 6 heures TU et le 22-10-1987 à 6 heures TU — le 22-10-1987

FRANCE			
AJACCIO	24	17	P
BIARRITZ	16	8	N
BORDEAUX	16	5	N
BOURGES	16	5	D
BREST	13	6	A
CAEN	15	5	D
CHERBOURG	12	6	D
CLERMONT-FERR.	16	4	D
DIJON	16	7	N
GRENOBLE St-M-H	16	11	B
LILLE	16	8	D
LIMOGES	13	4	B
LYON	16	10	C
MARSEILLE-MAR.	22	12	C
NANCY	17	7	N
NANTES	16	6	A
NICE	23	14	N
PARIS-MONTS.	16	7	D
PAU	16	6	N
PERPIGNAN	21	13	C
RENNES	14	7	A
ST-ÉTIENNE	17	8	N
STRASBOURG	14	10	P
TOURS	16	4	B
TOULOUSE	18	7	N
POINTE-A-P.	33	22	N
ÉTRANGER			
ALGER	25	16	C
AMSTERDAM	16	9	A
ATHÈNES	21	14	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	21	11	C
BELGRADE	17	11	N
BERLIN	12	7	N
BRUXELLES	16	8	A
LE CAIRE	27	19	D
COPENHAGUE	12	9	N
DAKAR	31	25	D
DELHI	31	16	D
DJERBA	32	18	D
GENÈVE	13	9	P
HONGKONG	28	25	C
ISTANBUL	17	13	A
JÉRUSALEM	24	15	P
LISBONNE	16	12	C
LONDRES	14	7	A
LOS ANGELES	25	16	C
LUXEMBOURG	15	6	C
MADRID	11	8	N
MARRAKECH	25	14	D
MEXICO	24	11	B
MILAN	15	12	B
MONTRÉAL	5	0	D
MOSCOU	3	-2	B
NAIROBI	29	18	C
NEW-YORK	16	7	D
OSLO	10	8	P
PALMA-DE-MAL.	24	15	N
PÉKIN	14	3	D
RIO-DE-JANEIRO	21	19	P
ROME	23	17	P
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	9	7	C
SYDNEY	19	13	D
TOKYO	22	14	P
TUNIS	28	18	N
VARSOVIE	13	5	N
VENISE	18	14	C
VIENNE	12	6	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

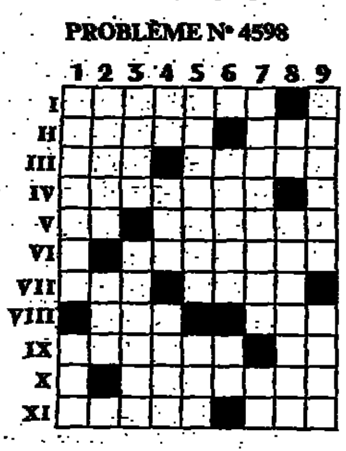
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine.
Temps observé Paris, province, étranger.
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4598



HORIZONTALEMENT

I. L'apparition de nuages risque fort de l'assombrir. – II. Fréquemment lancé sur le quai. Sont mangés à de nombreux râteliers. – III. Est située à proximité du tympan. Dégustées comme des tartes. – IV. Un homme qui a de multiples dons. – V. Où le présent est mis à profit pour évoquer le passé. Ce n'est pas le pied que d'y mettre la main ! – VI. Est le siège d'une infection. – VII. Il y a mieux mais c'est plus cher. A vu naître des apôtres de l'ontologie. – VIII. Nombreux sont ceux auxquels il fait boire la tasse. Prouve une absence d'invention. – IX. Pousse à la contemplation. Transmis par la peste. – X. Il en est qui sont responsables d'une certaine agitation. – XI. Envahie par la barbe. Point de départ.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, on ne risque pas d'avoir totalement carte blanche ! Est utile pour faire le point. – 2. Chassée quand elle se montre gênante. Ravit. – 3. Gros noyau. Vestes qu'il n'est pas agréable d'endosser. – 4. Fait tourner la tête. N'a pas toujours eu une case vide. Enfant qui est à l'origine de maints caprices. – 5. Avait du goût pour les études. Pousse vers la sortie. – 6. Cela coûtait fort cher à ceux qui y prenaient place. Adverbe. – 7. Visent à limiter les dégâts. Ne termine jamais les phrases. – 8. Note. Incapable de briller en faisant des étincelles. – 9. Arrivée dans un fauteuil. Accueille régulièrement des fous.

Solution du problème nº 4597

Horizontalement

I. Capitaux. – II. Paperasse. – III. Etirage. – IV. Râ. Ce. – V. Oreillers. – VI. Râ. Eu. Me. – VII. Aconitine. – VIII. Iton. Ote. – IX. Se. Elu. Au. – X. Osé. Assur. – XI. Tac. Axe.

Verticalement

1. Péroraison. – 2. Cataractes. – 3. Api. Oô. Et. – 4. Persienne. – 5. Ira. Lui. Lac. – 6. Tagal. Tous. – 7. Ase. Emit. Sa. – 8. Us. Créneaux. – 9. Xérès. Ure.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	01	tous signes	200
	0 341	balance	10 000
		autres signes	1 000
	1 491	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	4 491	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	1 391	poissons	12 200
		autres signes	1 400
	7 101	vierge	12 200
		autres signes	1 400
	14 981	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	20 191	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
2	1 632	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	6 002	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	0 202	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	6 702	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	7 992	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
3	463	tous signes	400
	723	tous signes	400
	6 123	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	7 463	lion	12 000
		autres signes	1 200
	9 463	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	08 293	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
4	9 734	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	08 334	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	12 084	cancer	50 000
		autres signes	5 000
4	13 434	balance	50 000
		autres signes	5 000
5	05	tous signes	200
	9 835	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	23 025	lion	50 000
		autres signes	5 000
6	306	tous signes	400
	7 716	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	18 026	verseau	50 000
		autres signes	5 000
7	0 347	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	5 747	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	7 097	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 327	balance	12 000
		autres signes	1 200
	19 927	taureau	50 000
		autres signes	5 000
8	088	tous signes	400
	0 808	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	2 208	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	9 288	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	7 848	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	10 348	cancer	4 000 000
		autres signes	125 000
9	09	tous signes	200
	809	tous signes	600
	00 229	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	01 309	poissons	50 200
		autres signes	5 200
	13 709	vierge	50 200
		autres signes	5 200
0	890	tous signes	400

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BÉLIER VERSEAU SAGITTAIRE GAGNENT 100,00 F

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 103e

TIRAGE DU MERCREDI 21 OCTOBRE 1987

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, PARIS - 45-63-12-66

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

S. 1-7. – Tableaux, sculptures, art abstrait, art contemporain. - Me Catherine CHARBONNEAUX.
S. 2. – 14 h 30. Atelier Fernand Piet, dessins, aquarelles, peintures. - Mes BOSCHER, STUDER.
S. 5. – 14 h 30. Ateliers : Mihail Chemiakin, Maurice Chabas. - Me BRIEST
S. 8. – Archéologie - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, M. Slitine, expert.
S. 9. – Grands vins. - Me DEURBERGUE.
S. 11. – Art de la Chine et du Japon. - Me BOISGIRARD.
S. 12. – Cartes postales. - Me MORAND.
S. 14. – Tapis d'Orient anc. - Me ROGEON.
S. 15. – Importantes ventes de colons. - Mes BINOCHE, GODEAU.

LUNDI 26 OCTOBRE

S. 2. – Suite de la vente du 25/10, salle 8 - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 5. – 14 h, 241 tableaux modernes - Me BRIEST.

MARDI 27 OCTOBRE

S. 4. – Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Fromanger, Véronique Fromanger, experts.
S. 6. – *14 h, 116 œuvres de René Gouast - Me BRIEST.*
S. 7. – Antiques, haute époque, européenne, art nègre - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

MERCREDI 28 OCTOBRE

S. 1. – Porcelaines de la Chine, meubles et objets d'art des 18e et 19e s. - Mes COUTURIER, de NICOLAY.
S. 5. – Art nouveau, art déco - Me BOISGIRARD.
S. 7. – Suite de la vente du 27/10 - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 9. – Grands vins - Me RENAUD.
S. 10. – Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 11. – Tab., bib., mob. - Me LANGLADE.
S. 13. – Tab., bib., meub. - Me DEURBERGUE.

JEUDI 29 OCTOBRE

S. 3. – Beaux bijoux, argenterie anc. et mod. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, MM. Déchaut et Stetten.
S. 4. – 14 h 15. Dessins anciens, académies du 18e s. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 8. – Objets d'art d'Extrême-Orient - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Portier, experts.

VENDREDI 30 OCTOBRE

S. 1. – Objets d'art et d'ameublement, meubles, porcelaines, faïences - *Me DELORME, M. Lacoste, expert.*
S. 2. – Succ. Alfred DUPONT - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Mme Vidal-Mégret, expert.
S. 8. – Suite de la vente du 29/10 - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Portier, experts.
S. 10. – Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
*S. 14. – Objets d'art et d'ameublement - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 15. – Bib., meubles. - Me BONDU.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
J.-Ph. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
BOSCHER, STUDER, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, faubourg Saint-Honoré (75008), 43-59-66-56.
COUTURIER, de NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
DEURBERGUE, 19, boulevard Montmartre (75002), 42-61-36-50.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
MORAND, 7, rue Ernest-Renan (75015), 47-34-81-13.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

Naissances

– Jean-Luc et Dominique **STAUB-GRAVELEAU**, Elsie, Fabrice et Amélica, ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexis,

le 6 octobre 1987.

12, place Saint-Jean,
79000 Niort.

– M. et Mme Bernard GOSSELIN, ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils

Thomas,

le 3 octobre 1987, au foyer de Diane et Frédéric Beauchamp, à Houston (Texas).

11, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

Décès

– Une messe sera célébrée le mardi 27 octobre, à 18 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris (5e), pour

Annie BARON,
née Fortier,

décédée accidentellement, le 3 mai *1987*, à Rome.

Une cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, sera célébrée le samedi 31 octobre, à 15 heures, en l'église de Plouguerneau (Finistère-Nord).

De la part de :
M. Pierre Baron
et ses enfants,
M. Maurice Fortier,
M. et Mme Daniel Fortier
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Hontebeyrie
et leurs enfants.

– Le corps préfectoral,
M. Olivier Philip,
préfet de la région Ile-de-France et de Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BEREAUX,
préfet,

survenu le 19 octobre 1987.

53, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

(le Monde *du jeudi 22 octobre.*)

– Mme Lucien Bessis,
M. et Mme Michel Bessis,
Mme Marie-Hélène Bessis
Et les familles Bessis et Gozland,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Lucien BESSIS,

Les obsèques ont eu lieu le 19 octobre 1987, à Tunis.

13, rue Hannibal, Gammarth,
La Marsa, Tunisie 2070.

– M. et Mme Philippe Coutrot,
M. et Mme Vincent Coutrot,
M. et Mme Olivier Coutrot,
Mme Laurence Ratier-Coutrot,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

Mlle Aline COUTROT,
maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris,

leur sœur et tante,
survenu le 20 octobre 1987, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 octobre, à 15 heures, en l'église de Mormant (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue Boissonade,
75014 Paris.

– M. et Mme Jacques Ferrand
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Ferrand-Eynard
et leurs enfants et petits-enfants,
La générale Henri Jung,
M. René Eddé,
M. Raymond Eddé,
M. et Mme Pierre Eddé
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Ferrand-Eynard

décédée à Paris le 19 octobre 1987 dans sa quatre-vingt-septième année.

Un office sera célébré en l'église Saint-Honoré d'Eylau le 23 octobre à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes. Des dons à l'entrée de l'église seront accueillis avec reconnaissance au profit des orphelins de la guerre du Liban.
Cet avis tient lieu de faire part.

72, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Abner Gozlan,
son époux,
Sylvia, Monique, Nicole, Linda et Jacky,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Simone GOZLAN,
née Azra,

survenu subitement le 21 octobre 1987.
Les obsèques auront lieu le vendredi 23 octobre au cimetière de Pantin.
Réunion à 11 heures à l'entrée principale.

8, rue Vernier,
75017 Paris.

– M. Pierre Cardin,
La maison Pierre Cardin,
Ses amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

Didier HEYE,

le 17 octobre 1987, dans sa trente-cinquième année.
La cérémonie et l'inhumation ont eu lieu à Paris, le mercredi 21 octobre 1987.

27, avenue de Marigny,
75008 Paris.

– Mme Anne-Marie Lajoix,
M. et Mme Jacques Lajoix
et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Apparu
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Rossille
et leurs enfants,
Les docteurs Michel Lajoix
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Alfred LAJOIX (E.R.)
(promotion Chevalier Bayard),
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'Étoile noire,
commandeur du Sip-Hoo-Chau,
(*Mérite civil*),

survenu le 13 octobre 1987.
Les obsèques ont eu lieu le 16 octobre 1987 à Saint-Loup (Creuse).

16, rue du 7e-Mobiles,
87000 Limoges.

– Paris. Los Angeles.

Le docteur Estelle Blanc-Veyne,
Gérard Lebrun,
Le docteur Alice Blanc,
ses enfants et petits-enfants,
Paul Veyne et Damien Veyne,
Danièle Lebrun, Marcel Bluwal
et leur fille Emmanuelle,
Serge de Closets,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Stéphane LEBRUN,

le 16 octobre 1987.

84410 Bedoin.

– Sa famille et ses amis font part du décès de

M. Louis PORTE,
ancien maire du Puy,

survenu le 19 octobre 1987.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 23 octobre 1987, à 10 h 30, en la cathédrale du Puy.
Selon le désir du défunt, ni fleurs ni couronnes, mais des prières et des messes.

43000 Le Puy-en-Velay.

– M. Léon Pressouyre,
son époux,
M. Gilbert Capitaine,
son père,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon PRESSOUYRE,
née Sylvia Capitaine,

survenu le 13 octobre 1987.

Les obsèques ont eu lieu le 16 octobre *dans l'intimité familiale. Une messe sera* célébrée à l'intention de la défunte en l'église du Val-de-Grâce, à Paris, le 14 novembre, à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

296, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.
Maison de retraite de l'Alouette,
33600 Pessac.

– Le conservateur en chef et les membres du département des sculptures du Musée du Louvre,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie,

Sylvia PRESSOUYRE,
ancienne élève agréée
de l'Ecole du Louvre,
docteur ès lettres,
conservateur du département
des sculptures.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-René PRIGENT,
ancien contrôleur général
de la Sûreté nationale,
officier de la Légion d'honneur,
médaille des évadés,
médaille militaire,
officier du Ouissam Alaouite,

survenu le 9 octobre 1987, à Antibes (Alpes-Maritimes).

De la part de :
Mme Liselotte Dodat,
sa fille,
Le docteur et Mme Michel Prigent,
M. Yves Prigent,
ses frères et belle-sœur.
Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue du 11-Novembre,
59530 Le Quesnoy.

– Jacqueline Prieur,
nous prie d'informer du décès de

Raymond PRIEUR,
inspecteur général,
recteur,

survenu le 16 octobre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Un culte à sa mémoire sera célébré le mercredi 28 octobre, à 16 heures, en l'église protestante de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris (17e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, avenue des Gobelins,
75013 Paris.

– Lundi 19 octobre, à l'hôpital Saint-Léon de Bayonne, nous a quitté

Pierre TARDY,

Les obsèques ont eu lieu à Biarritz, le 22 octobre.
Une messe sera célébrée à Paris, le mercredi 28 octobre, à 18 h 15, en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette (square Dupleix), Paris (15e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

« Tu nous a fait pour Toi, Seigneur, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en Toi. »
Saint Augustin,
Confessions I, 1, 1.

Michel Vincent,
50, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

Remerciements

– Mme Maurice Gerry
et ses enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès, le 7 octobre 1987, de

M. Maurice GERRY,

vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

54, rue de Varenne,
75007 Paris.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1982, mourait

Elisabeth WEINER.

Alain Guérin et leurs amis se souviennent.

Services religieux

– L'association Les ailes brisées vous prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer le samedi 24 octobre 1987, à 9 h 45, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'Aéronautique civile et militaire et des parachutistes en service aérien.

Avis de messes

– Gérard de Caffarelli,
président de la fondation FERT,
convie toutes les personnes qui souhaitent prier pour

Jean DELEAU,
président d'honneur
de la fondation FERT,

décédé le 29 septembre 1987,

à assister à la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme, le jeudi 29 octobre 1987, à 17 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 35, avenue Marceau, *Paris (16e)*, *par le* Père J.-R. Armogathe, curé de la paroisse, membre de la fondation.

Erratum

– Dans l'avis de décès du 21 octobre de M. Pierre Letteron, il fallait lire 84, rue Lauriston au lieu de 94, rue Lauriston.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro 290027 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 090027, 190027, 390027, 490027, 590027, 690027, 790027, 890027, 990027 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
200027	291027	290127	290007	290020	
210027	292027	290227	290017	290021	
220027	293027	290327	290037	290022	
230027	294027	290427	290047	290023	
240027	295027	290527	290057	290024	10 000,00 F
250027	296027	290627	290067	290025	
260027	297027	290727	290077	290026	
270027	298027	290827	290087	290028	
280027	299027	290927	290097	290029	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	0027	4 000,00 F
	027	400,00 F
	27	200,00 F
	7	100,00 F

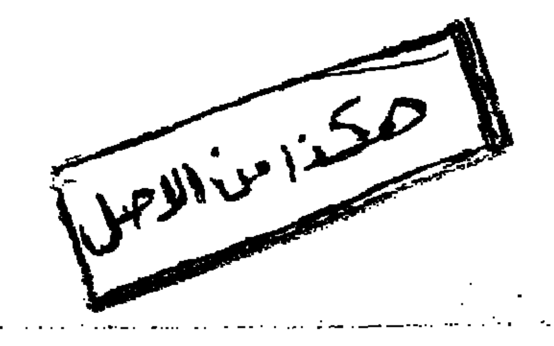
LOTO N° 42 TIRAGE DU MERCREDI 21 OCTOBRE 1987

13 14 15 18 31 45 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 26

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 28 ET SAMEDI 31 OCTOBRE 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 21 OCTOBRE 1987 104e

هكذا من الأصل



Economie

SOMMAIRE

■ A la veille de la tempête boursière, les taux d'intérêt américains à long terme avaient connu une hausse d'une ampleur inégalée. ■ Les autorités monétaires s'efforcent actuellement de modérer cette hausse. A Washington, la Réserve fédérale a procédé à une augmentation massive des liquidités sur le marché. ■ La Bundesbank, la Banque d'Angleterre et la Banque du Japon sont intervenues de la même manière. ■ A Paris, en réduisant le montant des émissions des obligations de l'Etat, M. Balladur cherche également à accroître les liquidités. L'Etat va donc devoir se reporter sur le court terme, les bons du Trésor pour se financer. ■ Le Parti socialiste dénonce la privatisation des compagnies d'assurances. La polémique sur la «pause» rebondit. (*voir page finance.*)

Les marchés financiers

Dans une atmosphère plus calme, le dollar s'échangeait le jeudi 22 octobre au matin à 1,81 DM, 6,06 FF et 1,44 yen. Mais les cambistes restent *« le doigt sur la détente »*, tant la tourmente des derniers jours a bouleversé les anticipations. La politique de la *Bundesbank*, dont la réunion hebdomadaire se déroule jeudi en présence du ministre des finances, M. Stoltenberg, a déçu. En injectant 7,7 milliards de marks seulement à un taux ramené certes à 3,80 % contre 3,85 %, l'institut d'émission n'a apporté qu'un faible ballon d'oxygène. La Banque du Japon a suivi une politique semblable en achetant pour 1,4 milliard de dollars de notes et obligations à court terme sur le marché interbancaire. La Banque d'Angleterre en faisait autant, pour 220 millions de dollars environ, et le ministre français de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, apportait sa pierre à cette nouvelle et fragile construction internationale en annonçant qu'il recourrait moins aux emprunts à long terme.

Les accords du Louvre, la lessiveuse et le couvercle

Lundi 19 octobre 1987, les Etats-Unis ont été touchés au cœur de leur puissance financière : à Wall Street, victime d'un formidable infarctus, on bradait en catastrophe les valeurs de pères de famille : IBM, General Motors, General Electric, Eastman Kodak, Coca-Cola, bref, la vitrine de l'Amérique. Un vrai cauchemar de boursiers et d'actionnaires.

Qui et quoi incriminer? L'annonce du déficit commercial américain, plus important que prévu, l'incroyable légèreté ou l'effarant cynisme du secrétaire au Trésor, M. James Baker, qui, après avoir semé la tempête par des propos inconsidérés, se tait aujourd'hui, la fragilité d'une bulle financière trop soufflée? Un peu tout cela sans doute, mais ce que l'on n'a pas assez relevé c'est, que, à la veille de cet infarctus, les taux d'intérêt à long terme américains venaient de déborder la barre des 10%, alors qu'ils étaient à 7,50% au printemps dernier.

Aux Etats-Unis, on n'aime pas la hausse des taux d'intérêt. Qu'elle soit voulue par les autorités monétaires pour casser l'inflation, comme elle l'a été à partir de la fin de 1979, ou qu'elle se déclenche toute seule, le résultat est le même : coup de frein à l'économie, diminution des profits d'entreprise et, au bout du chemin, la récession. A Wall Street on se rappelle que le début de la grande hausse des cours coïncida avec la désescalade des taux d'intérêt en août 1982 et que l'inverse est toujours possible. D'où la chute brutale.

Reste à expliquer cette hausse des taux d'intérêt d'une rapidité et d'une ampleur inégalées, en période d'inflation réduite ou modérée. On a

%: 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5
FRANCE
ÉTATS-UNIS
10,50%
9,40%
RENDEMENT DES EMPRUNTS D'ÉTAT À LONG TERME
21 oct.
mars, avril, mai, juin, juillet, août, sept., oct., nov.
1987

avancé la crainte d'un réveil de cette inflation comme pourrait l'indiquer le creusement de l'écart entre les taux à court terme, encore assez bas, et ceux à long terme, «déformation» de la courbe des taux qui, selon les économistes, traduit immanquablement l'apparition de cette crainte. Ce n'est pas encore suffisant.

Un effet de scepticisme

En fait, la bombe qui a éclaté à New-York et ébranlé le monde entier avait été amorcée à Paris le 22 février 1987, lors de la signature des accords du Louvre sur la stabilité des parités monétaires. La mèche était lente mais l'explosion inévitable, sous une prétexte ou sous un autre. Ces accords, destinés à éviter une baisse sauvage du dollar, prévoyaient une concertation des politiques économiques de manière à aplanir les divergences insupportables. En réalité, ils reposaient sur un pari, celui de la réduction progressive des énormes déficits du budget et du commerce extérieur américains. Or, très tôt, le scepticisme commença à gagner les détenteurs de dollars.

Sans doute, les banques centrales, par leur intervention massive, leur garantissaient dans l'immédiat une certaine stabilité des cours. Mais, dans le futur, rien n'était garanti au cas où le pari serait perdu ou mal gagné. La baisse du dollar deviendrait alors irrésistible, dévalorisant d'autant leurs avoirs. Pour accepter de les conserver et *a fortiori* de les accroître, il leur fallut donc se protéger en majorant la prime qui, obligatoirement, couvre le risque de la détention de tels avoirs. L'ampleur de cette prime est fonction d'une série de paramètres : au premier rang figurent le rythme d'inflation qui mesure la dépréciation des actifs et des créances, puis l'évolution instantanée des grands équilibres (budget, commerce extérieur et balance des paiements), enfin les pronostics des milieux financiers internationaux.

Plus le risque est grand, plus la prime augmente. Ainsi, elle est faible pour des pays rassurants comme la Suisse, déjà importante pour des pays plus fragiles comme l'Italie, et considérable pour les pays «exotiques». Payée par les emprunteurs et perçue par les prêteurs, une telle prime se traduit par un taux d'intérêt d'autant plus élevé que la durée de vie des créances est longue. Ce qui est le cas des emprunts d'Etat.

En raison du scepticisme précédemment évoqué, on put donc voir, à partir de la fin mars 1987, le rendement des emprunts du Trésor américain augmenter lentement, sous la pression de prêteurs, notamment les Japonais, peu rassurés sur l'évolution du dollar et qui, se montrant de plus en plus exigeants, augmentaient la prime de risque. De 7,50% ce rendement s'éleva graduellement, prenant de la hauteur à chaque appel de fonds trimestriel d'un Trésor de plus en plus gourmand. Il franchit le seuil des 8%, puis des 9% et, tout dernièrement, celui des 10%, les experts américains le voyant même s'élever à 11%.

Tout s'est passé comme si, comprimé à un bout du tuyau par les banques centrales, la pression à la baisse du dollar fusait par l'autre. Autrement dit, quand on s'asseoit sur une lessiveuse en omettant de couper le gaz en dessous, on finit par sauter avec le couvercle.

Un tel phénomène «surprend» M. Balladur, tout marri de voir les taux français à long terme augmenter encore plus vite qu'aux Etats-Unis avec une inflation bien moindre, ce qui paraît tout à fait incompréhensible. C'est oublier qu'à Paris les opérateurs ont les yeux fixés sur New-York et que tout le monde, pour l'instant, y fuit les obligations à taux fixe bien trop dangereuses, sauf à offrir des rendements de plus en plus élevés, ce que les soubresauts du marché à terme (MATIF) traduisent parfaitement.

Que l'on se comprenne bien : il n'est pas question de nier la nécessité de stabiliser les parités monétaires par des accords, mais seulement de mettre en doute la possibilité de les faire fonctionner correctement dans les conditions actuelles, la stabilisation n'étant obtenue qu'au prix d'une forte augmentation de la prime de risque, donc des taux d'intérêt.

FRANÇOIS RENARD.

L'absorption du SME dans la zone du dollar

(Suite de la première page.)

La négociation entre, d'une part, M. Baker, bénéficiant de l'appui de tous les pays à monnaie plus ou moins faible, et, de l'autre, le ministre des finances d'une Allemagne isolée et faisant figure d'exception, avec sa devise forte et ses taux d'intérêt relativement bas, n'avait-elle pas de bonnes chances d'aboutir à une retraite de ce dernier ? Si l'hypothèse est juste, que signifierait la fin de la résistance allemande aux sollicitations américaines ?

A court terme, peut-être, une certaine atténuation des tensions, une diminution du risque de déflation, dont l'exceptionnellement sévère correction des cours de Bourse vient brusquement d'aggraver l'éventualité : peut-être même n'est-il pas complètement déraisonnable d'en espérer une certaine amélioration de l'activité au moment où les pronostics les plus pessimistes se multiplient ?

Cependant ces résultats aléatoires devront être payés par quelque chose qu'on n'est pas obligé de dire (on pourra même impunément affirmer le contraire), mais qui n'en pèsera pas moins sur l'évolution des affaires européennes : l'absorption sans tambour ni trompette du SME par la zone dollar. Tel n'est certainement pas l'objectif délibéré de la politique française ni celui d'autres pays européens, mais c'est la conclusion logique du manque de cohérence entre les partenaires du Marché commun.

Supposons en effet que les dirigeants de la RFA aient finalement accepté, premièrement de continuer à soutenir le dollar à son cours actuel, deuxièmement de ne plus s'opposer sérieusement aux conséquences inflationnistes d'une telle politique dans leur propre pays, quelle serait la signification d'une telle décision ? L'obstacle qui empêche encore les politiques monétaires et les politiques du crédit menées en Europe d'être pour l'essentiel déterminées par les impulsions venues d'outre-Atlantique serait levé. Que le autorités monétaires de Washington continuent, comme elle le font plus ou moins depuis de nombreux mois, à alimenter l'économie en ressources monétaires abondantes, le dollar aura tendance à s'affaiblir. Pour l'empêcher de chuter, les banques centrales d'Europe (et du Japon) devront poursuivre leurs interventions massives sur les marchés des changes. Ces interventions financeront une partie plus ou moins importante du déficit extérieur des Etats-Unis et de leur déficit budgétaire, puisque les banques centrales d'Europe n'ont pas, pour les dollars qu'elles acquièrent d'autres emplois que la souscription de bons du Trésor américain. Jusque-là, rien de bien nouveau.

Les risques « d'accidents »

Mais, et c'est là la différence essentielle, si l'Allemagne cesse de contrecarrer l'effet interne de cet afflux de dollars par des mesures en sens contraire – visant à retirer aux banques allemandes la disposition des deutschemarks émis par la Bundesbank pour racheter les dollars, – l'économie allemande perdra *ipso facto* sa spécificité monétaire par rapport à celle des Etats-Unis. La RFA, mais aussi ses partenaires au sein du SME, qui n'auront plus besoin (par des taux d'intérêt très élevés, par exemple) de s'adapter plus ou moins à la zone de basse pression créée par la politique « restrictive » de la Bundesbank. Les conditions du crédit tendront à s'unifier des deux côtés de l'Atlantique. L'Europe vivra sans entraves (apparentes) à l'heure du déficit budgétaire américain, avec, en récompense, l'espoir de participer à l'ambiance plus expansionniste qu'il favorise. Avec, il est vrai, le risque de dangereux « accidents », comme celui qui vient de se produire à Wall Street.

Le dilemme pourrait se formuler ainsi : ou bien faute d'extirper les racines de l'instabilité financière, on essaie de composer avec ses conséquences, *« en faisant comme les Etats-Unis »*, ou bien on cherche à s'isoler de ces derniers par une politique « à l'allemande » de déflation renforcée. La voie moyenne n'existe pas, parce que – impossible de se le cacher depuis la panique de Wall Street – l'économie mondiale dans son ensemble est entraînée dans un formidable mouvement de « correction » ou de « dégonflement » – toutes choses voisines de la déflation. La baisse d'une exceptionnelle ampleur du prix des actifs financiers qui s'est produite vient confirmer la justesse de ce jugement émanant de Lionel Robbins, l'un des économistes britanniques les plus réputés (et les moins écoutés) des années 20 et des années 30 : *« Le seul moyen d'éviter une dépression serait d'empêcher le boom qui l'a précédée ».*

Or ce boom a eu lieu, et dans des conditions encore plus désordonnées et des proportions encore plus démesurées que celui qui a précédé les journées noires de 1929 et la profonde récession qui les aura suivies... jusqu'en 1939.

Un cocktail explosif

Quels sont brièvement les principaux ingrédients du cocktail explosif ? L'endettement international, la détérioration du système monétaire et le niveau élevé des taux d'intérêt.

A première vue, le système monétaire en vigueur en 1929 était bien différent de celui que l'on connaît aujourd'hui. Toutes les grandes monnaies sont rattachées à l'or. Mais, derrière l'apparence, il est des similitudes troublantes et significatives. Le « *gold standard* », qui a été rétabli progressivement après la première guerre mondiale, était un système hybride où les banques centrales accumulaient, à côté de l'or, des avoirs (bons du Trésor) en livres sterling et en dollars. La conversion en or, à partir de 1929-1930 de ces avoirs, sera une cause importante de contraction monétaire et de déflation. Avec le dollar flottant, ces demandes de conversion sont aujourd'hui impossibles. Au contraire, c'est à une nouvelle accumulation de dollars par les banques centrales que l'on assiste à la faveur des interventions.

Là réside la différence majeure avec 1929 et la suite. A l'époque, le mouvement de correction des excès du crédit, de la désorganisation du système international des paiements, s'est opéré dans un temps très réduit, et pour tous les marchés à la fois. La chute de Wall Street en octobre 1929 a précipité une course effrénée à la liquidité. Les retraits de fonds placés en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, etc., par des banques américaines et anglaises, ont provoqué une vague de faillites au même moment (ou presque) où des milliers d'opérateurs et de banques se trouvaient, aux Etats-Unis, pris à revers par la destruction des patrimoines financiers. Les marchés de matières piquaient du nez en même temps que la production industrielle des pays riches.

La fin de l'héroïsme

La conclusion qu'on doit tirer de la dégringolade récente de Wall Street est qu'aucun marché n'échappe au réajustement le plus brutal, mais que la déflation s'est opérée par étapes. Qu'on se rappelle le déroulement des événements au cours des quinze dernières années Aux booms successifs ont succédé de formidables réajustements. L'orgueilleux dollar a été dévalué deux fois en 1971 et en 1973 pour devenir flottant par la suite. Quand il s'est ressaisi des années après, *grosso modo* sous le premier mandat de Reagan, beaucoup pensaient que son ascension était irrésistible. Il est piteusement retombé de son haut, en un temps record, perdant plus de 40 % de sa valeur entre mars 1985 et le début 1987. A l'incroyable gabgie des prêts bancaires à tous les pays qui en demandaient a succédé une véritable asphyxie, les banques refusant pratiquement tous crédits nouveaux à l'Amérique latine, à l'Afrique et aux Philippines.

Quant au pétrole, pourtant protégé par un puissant cartel, il a perdu au cours du premier semestre 1986 toute l'avance gagnée pendant les treize années précédentes.

Pis ou si l'on préfère mieux encore : c'est l'ensemble des prix qui ont, à partir des années 80, fortement ralenti leur progression, naguère jugée inévitable. Presque tout le monde a été surpris par la soudaineté et l'ampleur du mouvement de désinflation, celle des salaires encore plus que celle des prix. Le mouvement n'est pas terminé.

Ce qui empêche l'orgie d'interventions à laquelle on assiste pour soutenir le dollar de produire les mêmes effets qu'en 1971-1973 et en 1977-1979, c'est-à-dire une puissante vague d'inflation dans le monde, c'est qu'on part d'un niveau de taux d'intérêt très élevé. A la moindre menace de reprise d'une hausse générale des prix, les achats d'obligations cessent sur les grandes places. Les taux montent, ce qui est vitriolique dans des économies qui restent dominées par l'endettement. On a vu ce qu'il est advenu... A supposer que la spéculation boursière reprenne, elle sera, on peut le prévoir sans risques, à nouveau brisée aussi brutalement, prenant par surprise la grande majorité des investisseurs.

Dans une telle conjoncture, s'opposer – comme l'ont fait les pays du SME autour de l'Allemagne et de son intraitable Bundesbank – aux facilités américaines relève d'une héroïque obstination, qui a peut-être pris fin lundi dernier. La rencontre de Bonn entre M. Baker et M. Stoltenberg aurait-elle préparé la voie à une zone monétaire élargie rétablissant le dollar dans la plénitude de ses droits et de ses venins ?

PAUL FABRA.

La séance des questions au gouvernement

Du palais Brongniart au Palais-Bourbon

Un candidat à l'élection présidentielle, deux anciens premiers ministres et le «patron» du premier parti de l'Assemblée nationale! Ce sont des ténors du Palais-Bourbon qui ont interrogé M. Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sur la crise du palais Brongniart – la Bourse – lors de la séance hebdomadaire des questions au gouvernement, le mercredi 21 octobre. Quelle séance!

Après M. Lajoignie (PCF, Allier), qui avait exigé l'arrêt des privatisations et l'annulation du remboursement de l' «emprunt Giscard», ainsi que le rétablissement du contrôle des changes – toutes mesures, a répondu M. Balladur, qu' *« il n'est question »* d'envisager pour le gouvernement, – le PS s'est livré à une critique en règle de la politique économique actuellement conduite Rue de Rivoli.

M. Lionel Jospin (PS, Haute-Garonne) a dénoncé *« la tendance du capitalisme actuel à laisser diverger la sphère financière et l'économie réelle »* et accusé le ministre d'Etat, ou d'être *« léger »* par imprévoyance, ou d'être *« coupable »* pour non-assistance préventive à petits porteurs en danger.

M. Balladur a remarqué que « la Bourse a baissé chez nous moins qu'à l'étranger » et a contesté que les petits porteurs de privatisées aient été spoliés. *« Une personne qui aurait souscrit le maximum possible d'actions de privatisées aurait engagé 17 000 F*, a-t-il souligné, *possèderait, aujourd'hui, 18 230 F. »* A son tour accusateur, il a regretté que *« certains hommes politiques, qui ont exercé récemment d'importantes responsabilités dans l'Etat, aient tenté d'effrayer les épargnants ».*

Plus vigoureux encore que le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy (PS, Nord), a reproché au gouvernement de laisser *« les chômeurs en proie à la seule logique financière, tandis que l'argent dicte sa loi à l'industrie »* en l'exhortant à *« changer de politique »*. Vivement contesté sur les bancs de la majorité, l'ancien premier ministre socialiste, a déclaré : *« Vraiment, il est temps de changer de gouvernement, et à la majorité qui manifeste tant d'arrogance lorsque l'opposition s'exprime, je dis qu'elle devrait prendre garde car elle ne tardera pas à redevenir l'opposition ! »*

Confessant qu'il n'avait pas *« prévu la crise boursière aux Etats-Unis »*, cause principale de nos maux, selon le ministre, M. Balladur a demandé à M. Mauroy si lui-même avait prévu *« les événements »* dont il fut, en son temps, victime, à trois reprises. Après un léger trou de mémoire sur les noms des quatre grands réseaux bancaires, le ministre de l'économie a renvoyé la balle à M. Mauroy : *« Vous donnez l'impression de ne rien avoir appris. Mais nous, nous n'avons rien oublié de votre gestion. »*

Dernier orateur à s'intéresser à la semaine noire boursière, M. Pierre Messmer (RPR, Moselle) a eu autant de mal à se distinguer des précédents intervenants qu'à se faire applaudir par ses propres amis. La question de l'ancien premier ministre a cependant permis à M. Balladur d'assurer, avec beaucoup de satisfaction, qu' *« il serait bouffon de dire et de croire »* que les privatisations sont responsables de la crise.

O. B.

Economie

après la tourmente

La Bourse mot à mot

● **Bourse** (la) : la place réglementée où se font les transactions de valeurs mobilières (*voir plus loin*). Comme tous les marchés elles ont des noms ou des surnoms : palais Brongniart (à Paris), Wall Street (à New-York), Kabuto-Cho (à Tokyo), International Stock Exchange (à Londres), etc.

● **Corbeille** (feu la ...) : centre désormais mythique de la Bourse. Balustrade en forme de corbeille – d'où son nom – entourant un tas de sable à usage de cendrier, à laquelle *s'accoudaient* les agents de change pour négocier les valeurs vedettes (blue chips). Aujourd'hui remisée et promise au musée. Remplacée par les écrans. *Cf.* De Gaulle : *« La politique de la France ne se fait pas à la corbeille ».*

● **Big Bang** (le) : révolution technique en train de bouleverser les marchés. Les transactions désormais s'effectueront non de personne à personne mais d'ordinateur à ordinateur, par l'intermédiaire d'écrans, en continu et de n'importe quel point de la planète. Totalement appliquée à Londres depuis un an et de façon beaucoup plus progressive et limitée à Paris et à New-York. Vient de faire la preuve de son efficacité.

● **Valeur mobilière** (ou *titre*) : terme générique désignant les actions, les obligations, et les nouveaux produits financiers. Vulgairement appelé « papier ».

● **Taux d'intérêt** : prix qu'un emprunteur est prêt à payer à quelqu'un qui veut prêter. Il varie en fonction de la durée : en règle normale, moins cher pour une période courte, plus cher pour une période longue.

● **Action** : titre de propriété correspondant à une part du capital d'une société. Si elle est cotée, sa valeur (cours) fluctue en fonction de l'offre et de la demande. Dans tous les cas sa rémunération (dividende) dépend des résultats de l'entreprise. Donne un droit de regard sur la gestion de la société.

● **Cotation** : fixation du cours du jour par comparaison instantanée de l'offre et de la demande. C'est un prix d'équilibre entre un même nombre de titres à l'achat et à la vente.

● **Obligations** : titre équivalant à une créance, émis par une société ou par l'Etat pour se procurer des fonds à moyen et long terme. Contrairement à l'action son rendement (taux d'intérêt) est garanti. Egalement cotée (sur le marché obligataire) sa valeur évolue avec les taux d'intérêt.

● **SICAV** : littéralement Société d'investissement à capital variable. Titre émis par une société qui gère un portefeuille d'actions et d'obligations et dont, comme son nom l'indique, le capital varie sans arrêt. Son prix d'achat ou de vente, fixé par les banques, dépend de l'évolution des cours. Sa rémunération (dividende) est fonction des performances des titres inclus dans le portefeuille. Cas particulier : « La Sicav Monory » : Sicav contenant au moins 60 % des valeurs françaises et à ce titre entraînant des déductions d'impôts, providence des épargnants créé par le ministre du même nom lorsqu'il était aux finances.

● **Fonds commun de placement** (FCP) : mini SICAV. Beaucoup plus souple que les précédentes il est aussi beaucoup plus spécialisé (dans les mines d'or, le pétrole, etc.).

● **Option, prime, stellage etc.** : Instrument financier spécifique surtout réservé aux professionnels pour jouer sur l'évolution du règlement mensuel (*voir plus loin*). Amateurs s'abstenir...

● **Règlement mensuel (RM)** : ex-marché à terme. Bourse traditionnelle haut de gamme. Les actions achetées sont payées à la fin du mois boursier après la liquidation. Les titres admis sur ce marché (les plus prestigieux) doivent répondre à des critères particulièrement stricts (publication régulière des résultats, un quart du capital mis en Bourse, etc.).

● **Liquidation** : minute de vérité. Tombe vers le 20 de chaque mois. Les positions prises au cours du mois sont soldées, ou parfois reportées. On gagne ou on perd...

● **Bullish ou haussier** (de l'anglais *bull :* taureau) : acheter des titres à découvert en espérant les revendre avant la liquidation avec des profits substantiels grâce à la hausse des cours. Position traditionnelle des deux dernières années. Risquée actuellement...

● *« Je prends »* (syn. : *« j'achète »*) : cri de guerre du haussier.

● **Bearish ou baissier** (de l'anglais *bear :* ours) : position inverse de la précédente consistant à vendre à découvert des titres qu'on ne possède pas, en espérant pouvoir les acquérir moins cher avant la liquidation.

● *« J'ai »* (syn. : *« je vends »*) : cri du baissier. Répété *« j'ai, j'ai, j'ai » :* plainte douloureuse du boursier affolé par la chute des cours.

● **Short** (du verbe « shorter ») : être court, c'est-à-dire sorti du marché après avoir vendu ses titres (contraire de long).

● **Collé** (être collé) (syn : plombé) ne pas pouvoir se débarrasser de titres. En jargon : rester long alors qu'on a voulu shorter (*sic*).

● **Comptant** (marché au) : Bourse de moindre prestige que le RM mais également très contrôlée où les transactions sont payées instantanément. Les cours réagissent plus vite, le nombre de titres échangés *étant* plus faible. Paradis des boursicoteurs (*voir plus bas*).

● **Cote officielle** : bible des boursiers. Recueil recensant l'ensemble des cours et la liste des valeurs admises sur le marché officiel, c'est-à-dire le règlement mensuel et le comptant.

● **Second marché** : antichambre du marché officiel, créé en 1983 pour accueillir les jeunes sociétés ou les PME désireuses d'attirer l'épargne sans se soumettre aux règles contraignantes des plus grands.

● **Hors cote** : sous Bourse. Comme son nom l'indique il rassemble les titres non admis à la cote officielle. Les sociétés ne subissent quasiment aucune contrainte, les acheteurs non plus... Longtemps royaume de la spéculation «aveugle».

● **MATIF** : litt. Marché à terme des instruments financiers. Coqueluche des «vrais» boursiers. Créé en février 1986 par M. Bérégovoy, il est réservé aux professionnels désireux de se prémunir contre les risques de fluctuation erratique des taux de change et d'intérêt. On y parie sur la hausse ou sur la baisse des taux d'intérêts en achetant ou en vendant à terme des «contrats» de deux types : le «notionnel» (pour le long terme) et les Bons du Trésor (à quatre-vingt dix jours).

● **MONEP** (ex-MONA) : marché des options négociables sur actions de Paris. Terme étrange désignant une variante du MATIF créée le 10 septembre dernier. On y parie cette fois sur l'évolution des cours des actions sur plusieurs mois. Les sommes en jeu (*premium*) correspondent seulement à une fraction de la valeur des actions. Les haussiers achètent des « call », les baissiers des « put ». Seuls les artistes et, bien sûr, les « pro » s'y retrouvent...

● **Dow Jones** : l'ancêtre des indices boursiers. M. Dow et M. Jones étaient des courtiers du dix-neuvième siècle. L'indice qui porte leurs noms date de 1891. Reflète depuis lors l'évolution des trente-deux principaux titres de la Bourse de New-York. Toutes les autres places ont leurs indices : « FT » et « Footsie » à Londres, « CAC » (210 valeurs) à Paris, etc.

● **PER** (*Price earning ratio*) : paramètre significatif de la valeur d'une action, qui rapporte le bénéfice (ramené à une action) au cours du jour.

● **Capitalisation boursière** : autre paramètre boursier. Estimation d'une société d'après ses cours de Bourse (nombre des titres en circulation multiplié par le cours).

● **« Zinzins »** : surnom familier donné aux investisseurs institutionnels (banques encore nationalisées, assurances, Caisse des dépôts et consignations, Crédit national). Souvent nommés les « gendarmes » de la Bourse, ils sont chargés par les autorités d'intervenir sur le marché pour calmer le jeu, soit en vendant des titres (en cas d'emballement), soit en achetant (en cas de chute). Soupçonnés ces derniers temps d'avoir soutenu les cours des groupes privatisés.

● **Boursier** : professionnel de la Bourse.

● **Boursicoteur** : par opposition au précédent. Toujours sur un coup, et de mauvais conseil, il se prend pour un « pro »... après avoir lu la presse financière. Aime à y associer ses amis ! Souvent nommé aussi *« Spieler »* (du verbe *« spielen »*).

● **Petit porteur** (syn. épargnant) : non-initié. S'en remet à sa banque. Dit *« Scottish Widow »* outre-Manche. Péjoratif : «carabinier».

● **Initié** : spéculateur de haut vol pratiquant le délit du même nom, en utilisant des informations d'entreprises où il est partie prenante.

● **COB** : Commission des opérations de Bourse. La police de la Bourse. Avec cent trente personnes, elle a pour mission de traquer les initiés et de défendre les petits porteurs. Publie un rapport annuel...

● **CAC** : Compagnie des agents de change. Syndicat professionnel représentant l'ensemble des agents de change, présidé par le syndic : M. Xavier Dupont actuellement. Publie l'indice «CAC» (base 100 en 1981). Remarqué depuis lorsqu'il franchit un seuil (*cf.* «le CAC à...»).

● **Agent de change** : vrai patron de la Bourse. Les *« charges »*, véritables entreprises de cinquante à plus de deux cents salariés, ne sont que soixante en France ; elles avaient traditionnellement un monopole sur toutes les transactions, appelé à disparaître définitivement en 1992. Dirigées par les agents de change, elles emploient une grande variété de professionnels : fondés de pouvoir, commis, analyste « chartistes », *« market makers »*, et depuis peu *« traders »*.

● **Broker** : version anglo-saxonne de l'agent de change.

● **Trader** : dit *« golden boy »* en cas de réussite spectaculaire. Nouvelle race de boursier à durée de vie courte et aux dents longues. Frais issu des grandes écoles, il opère sur tous les nouveaux marchés. Plus technicien mais moins expérimenté que le commis traditionnel (qui gère un portefeuille d'actions), il jongle entre tous les marchés et toutes les places. Vient de connaître son premier krach.

● **Raider** (ou prédateur) : aventurier de la Bourse. Après avoir étudié sa « proie » – une société sous-cotée, – il achète en secret un paquet d'actions, puis lance à grand fracas une offre publique d'achat (OPA) afin de revendre à meilleur cours ou d'en prendre le contrôle, et le plus souvent la dépecer après coup. Parfois nommé « chevalier noir ».

● **OPA, OPE** : Offre publique d'achat et Offre publique d'échange. Comme son nom l'indique, offre d'achat ou d'échange de titres proposée aux actionnaires à un prix – alléchant – donné pendant une durée limitée. Dite « amicale » si le conseil d'administration de la société convoitée a donné son accord. Dans le cas contraire, elle sera « hostile ».

● **OPV** : Offre publique de vente. Opération qui consiste à remettre dans le public une quantité significative de titres à un certain prix. Utilisée pour les privatisations et l'introduction de la plupart des sociétés sur le second marché.

● **Dictons** : *« Acheter au son du canon et vendre au son des violons » ; « Les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel »*, etc.

DOMINIQUE GALLOIS,
et VÉRONIQUE MAURUS.

BILLET

« Ils ont éteint le feu avec du pétrole »

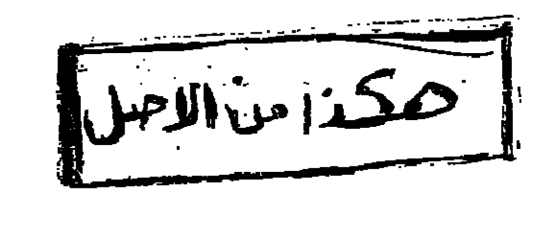
Dans les salles de marché, c'est le soulagement. Une fois de plus, l'incendie a pu être maîtrisé. On nous l'a assez dit, 1987 ne sera pas 1929. Le krach de Wall Street, lundi 19 octobre, n'a pas propagé ses effets ravageurs dans le reste de l'économie. Mieux même, les places financières semblent avoir retrouvé une nouvelle santé. Des records à la hausse tombent à Tokyo, à Wall Street et ailleurs. Le Dow Jones par exemple, le thermomètre de la Bourse de New-York, qui avait chuté de 508 points lors du « lundi noir » déjà rangé dans les rayons de l'histoire financière, a repris 102,9 points mardi, puis 188,7 points mercredi.

L'incendie est-il pour autant définitivement étouffé. Rien n'est moins sûr. *« Ils ont éteint le feu avec du pétrole. »* L'image donnée par un banquier parisien ne manque pas de pertinence. Comment en effet expliquer le brutal redressement enregistré sur toutes les places mondiales à partir de mardi ? Il n'y a guère de secret. Tout en cherchant par de bonnes paroles à apaiser les marchés, les autorités monétaires des différents pays ont injecté des liquidités. En mettant de l'argent frais supplémentaires sur les marchés, les responsables monétaires mondiaux ont favorisé une baisse des taux d'intérêt et une reprise des cours des actions et des obligations.

Et c'est effectivement ce qui s'est passé mardi et mercredi, aux Etats-Unis notamment. Au cours de ces deux journées en effet, la Reserve fédérale (le Fed), la banque centrale des Etats-Unis, a massivement injecté des liquidités sur le marché. Les taux sur les fonds fédéraux sont tombés de 7 1/2 % lundi à 5 7/8 %-6 1/8 % mercredi, les taux sur les bons à trente ans du Trésor américain repassant en dessous de 10 %. Au Japon, la Banque centrale a injecté elle aussi mercredi quelque 200 milliards de yens (environ 1,4 milliard de dollars) sur le marché monétaire à court terme. En France, d'une manière un peu différente, M. Edouard Balladur a annoncé que l'Etat ferait moins appel au marché obligataire d'ici à la fin de l'année, ce qui devrait accroître les liquidités disponibles pour la Bourse.

Pour revenir aux Etats-Unis, l'intervention du Fed peut surprendre. M. Alan Grenspan, son président, a décidé, dans la tourmente, d'abandonner sa politique « restrictive » en matière de crédit. Le retournement que traduit la décision prise d'alimenter le marché en liquidités amène à s'interroger. Certes, cette décision a permis de calmer le marché. Mais à crédit. Le feu n'est sans doute que provisoirement éteint. Les vrais problèmes (les déficits budgétaires et commerciaux américains) restent entiers.

ERIK IZRAELEWICZ.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SICAV ACTIONS

	Date de création	Actif net (en millions de francs)	Valeur liquidative (en francs)	Dernier coupon brut payé en 1987	Performances (coupons inclus) par rapport au 30.12.83	31.12.86
SNI (diversifiée)	25.06.79	1.518	1.317,99	53,58	49,42%	16,29%
CRÉDINTER (internationale)	28.09.70	586	597,43	12,44	40,16%	17,30%
GESTION UNIJAPON (valeurs japonaises)	03.12.73	1.075	1.499,14	35,36	40,01%	12,90%
GESTION SICAVIMMO (valeurs immobilières)	15.02.71	1.069	722,84	34,07	79,65%	– 0,88%
FRANCIC (actions françaises)	25.09.78	3.757	402,74	12,51	92,19%	5,59%
FRANCIC-RÉGIONS (actions françaises)	16.11.86	167	1.108,29	–	10,82% (*)	10,62%
FRANCIC-PIERRE (actions françaises)	25.05.87	258	97,00	–	–	N.S.
TECHNOCIC (haute technologie)	16.01.84	95	1.153,12	39,54	28,25% (*)	7,14%
JAPACIC (France et Extrême-Orient)	12.06.84	581	184,50	4,76	96,49% (*)	16,70%

SICAV OBLIGATIONS

RENTACIC (rente trimestrielle)	02.12.68	1.405	160,33	10,78 (**)	38,76%	4,48%
OBLICIC-RÉGIONS (obligations françaises)	25.11.86	258	558,85	37,20 (***)	3,48% (*)	4,28%
EUROCIC (obligations étrangères)	22.09.80	253	9.631,87	464,77	32,36%	5,32%
ÉCUCIC (couverture en E.C.U.)	10.07.85	87	1.153,76	32,22	18,50% (*)	2,53%
AURÉCIC (valeurs liées à l'or)	16.12.85	858	1.388,58	110,82	42,56% (*)	18,14%
JEUNÉPARGNE (diversifiée)	17.03.86	152	237,30	7,44	21,09% (*)	6,80%

SICAV COURT TERME

				Durée de détention minimale conseillée	
SÉCURICIC (sécurité, réméré)	06.06.85	5.847	10.992,52	1 semaine	5,51%
ÉPARCIC (sécurité, réméré)	03.07.84	1.172	2.795,09	1 semaine	3,15%
TRÉSORICIC (sec. réméré) (investisseurs institutionnels)	19.09.86	2.163	108.045,80	1 semaine	5,84%
MONECIC (régularité)	01.04.82	1.503	5.534,27	3 mois à 6 mois	4,44%
ASSOCIC (emprunts d'Etat)	06.06.83	1.407	1.162,29	6 mois à 1 an	3,80%

(*) Depuis la création
(**) Ce coupon représente 1 coupon final (30.01.87) + le 1er acompte (30.04.87) + le 2e acompte (31.07.87)
(***) Ce coupon représente un 1er acompte (30.06.87)

Depuis le 1er septembre, ÉPARCIC est une Sicav à réméré destinée aux placements de courte durée des entreprises et des associations

FRANCIC, FRANCIC-RÉGIONS et FRANCIC-PIERRE seront bien entendu éligibles pour les placements en Plan d'Épargne Retraite (PER)

Pour toute information complémentaire, adressez-vous au guichet de la banque du Groupe CIC le plus proche de votre domicile ou retournez ce coupon à Christine Joffet, BP 207, 61, rue de la Victoire, 75452 Paris Cedex 09. Tél. (1) 42.80.93.20

Veuillez m'envoyer une documentation sur les Sicav. M

M. ____________

Adresse ____________




EUROCOM

LE GROUPE BERNARD JULHIET REJOINT EUROCOM

Le GROUPE BERNARD JULHIET, l'un des leaders dans le conseil en stratégie et en développement des entreprises, et EUROCOM, premier groupe français d'entreprises de communication, ont décidé de se rapprocher afin d'offrir à leurs clientèles un service plus large et plus efficace.

La complémentarité des compétences des deux groupes et leur identité de vue en matière de stratégie et de philosophie d'action constituent de puissants facteurs de réussite pour leur rapprochement.

EUROCOM va acquérir progressivement le contrôle du capital du groupe BERNARD JULHIET et bâtir, autour de ce groupe, un nouveau pôle de développement.

EUROCOM franchit ainsi une nouvelle étape vers la constitution d'un groupe de communication globale, capable d'apporter une réponse à toutes les demandes de ses entreprises clientes.

AGF — SITUATION DES SICAV AU 30 SEPTEMBRE 1987

Assurances Générales de France

	SICAV ACTIONS				SICAV OBLIGATIONS			SICAV TRÉSORERIE	
	AGF ACTIONS	AGF INVEST.	A.G.F.I.M.O.	AGF 5000	A.G.F. ECU	AGF INTERFONDS	AGF OBLIG.	PHENIX PLACEMENT	AGF SÉC.
ORIENTATION	Actions diversifiées	Actions diversifiées	Immobilier	Monory-CEA	en ECU	Etrangères	Obligations à faibles coupons	Court terme sensible	Court terme régulière
Nombre d'actions	1 618 683	1 229 857	4 542 041	5 569 002	95 911	1 908 215	505 581	2 108 375	7 860
Actif net par action (en francs)	1 253,56	105,79	645,94	604,12	1 054,32	436,17	1 067,53	244,26	10 261,91
Actif net total	2 029 122 904	130 108 445	2 933 884 361	3 364 325 502	101 121 251	832 307 714	539 724 137	514 988 255	80 658 646
Répartition de l'actif (en pourcentage) :									
– Obligations françaises	23,71	18,57	28,01	21,64	47,75	43,79	87,38	81,81	–
– Obligations étrangères	0,48	1,87	0,04	0,16	39,22	41,41	–	–	–
– Actions françaises	28,84	21,96	55,47	64,30	–	10,65	9,13	0,89	–
– Actions étrangères	40,29	36,53	13,82	3,37	–	1,11	–	–	–
– Autres emplois	6,68	21,07	2,66	10,53	13,03	3,04	3,49	17,30	100
Dividende unitaire	26,57	Ouverte au public le 15-5-87	22,16	13,00	69,16	23,26	43,37	20,64	Ouverte au public le 15-5-87
Net/Avoir fiscal	4,14		1,69	1,90	0,85	1,25	9,94	1,55	
Le 27-4-87									
Performance (*) depuis le 1er janvier 1987	+ 15,20 %	–	+ 4,35 %	+ 14,13 %	+ 0,43 %	+ 5,45 %	+ 0,02 %	+ 0,94 %	–

(*) Classement Paribas au 25 septembre 1987 (dividende net réinvesti).

AU 30 SEPTEMBRE 1987, L'ACTIF NET TOTAL DES 9 SICAV DU GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE S'ÉLÈVE A 10,53 MILLIARDS DE FRANCS

Souscriptions, rachats, renseignements généraux :
Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette, 75009 PARIS, tél. 42-80-68-60
Au guichet des banques et chez tous les agents de change.
Communication des valeurs quotidiennes des titres au 42-44-12-22.

Economie

Les marchés financiers après la tourmente

Les taux à long terme en France sont trop élevés

estime M. Balladur

« Je constate que ce sont les taux d'intérêt à long terme excessivement élevés, qui constituent la toile de fond de la baisse brutale des Bourses de valeurs » a déclaré, mercredi 21 octobre, M. Balladur au cours d'une conférence de presse.

« Tout ce qui s'est passé démontre, a poursuivi M. Balladur, *la nécessité d'une coopération internationale très étroite. Il faut donner des indications à des marchés qui sont devenus très intégrés et, par là même, très sensibles. Les gouvernements ne doivent pas se dérober, ils demeurent des acteurs de la scène monétaire internationale (...) Je me réjouis que les dirigeants allemands, comme les dirigeants américains, aient tenu à réaffirmer de la manière la plus claire leur volonté d'appliquer ces accords (du Louvre) qui ne concernent pas seulement les changes, mais aussi les aspects budgétaires et monétaires des politiques économiques.*

» Naturellement, une baisse brutale de la demande intérieure aux Etats-Unis, donc une stagnation, pourrait contribuer à régler plus rapidement le problème. Mais, qui souhaite aujourd'hui une stagnation aux Etats-Unis ? Il convient que tous les responsables et tous les opérateurs comprennent que le problème posé ne sera pas résolu par une baisse nouvelle et très substantielle du dollar. Celle-ci, dans une situation de plein emploi aux Etats-Unis, relancerait l'inflation sans aucun profit ni pour les Etats-Unis, ni pour le reste du monde. Par ailleurs, une telle baisse du dollar entraînerait une stagnation de la croissance en Europe, ce qui est exactement l'inverse de ce qui est nécessaire.

Evoquant ensuite le problème des taux d'intérêt en France, M. Balladur a déclaré : *« Je souhaite affirmer clairement que le niveau des taux à long terme en France est excessif. La situation de notre économie, et notamment les perspectives de poursuite de la désinflation, ne justifient pas que nos taux demeurent au niveau atteint actuellement. Par ailleurs, les marchés demeurent à l'évidence encore fragiles. Il est du devoir de l'Etat de contribuer à les rassurer et à faciliter la détente des taux et le retour à une situation normale.*

Le ministre d'Etat a alors expliqué comment il allait modifier le financement des besoins de l'Etat :

« D'une part, le volume d'émissions de l'Etat sur le marché obligataire pourra être à nouveau réduit. J'avais déjà annoncé, au début de l'été, que l'objectif initial de 120 à 140 milliards de francs était ramené à une fourchette de 100 à 120. J'ai décidé d'en rester à un montant d'émissions inférieur, de l'ordre de 90 milliards de francs.

» D'autre part, j'ai demandé au Trésor d'utiliser toutes les formules qui sont permises par le développement des marchés pour gérer la dette de l'Etat en fonction d'une perspective de baisse des taux longs en France, qui me paraît la seule hypothèse raisonnable ». Nous aurons recours à des émissions à taux variable et nous développerons l'utilisation souple des différentes échéances de bons du Trésor négociables. La mise en place de contrats d'échange de taux d'intérêt par l'Etat sera renforcée. »

Un « faux débat »

Les privatisations ont-elles une responsabilité dans la crise en France ?

« Il s'agit, à l'évidence, d'un faux débat au regard de l'ampleur et de la mondialisation de la crise qui s'est déclenchée la semaine dernière », a déclaré M. Balladur.

« Il est tout à fait clair que les privatisations françaises, qui représentent en un an 10 milliards de dollars, ne pèsent rien face à l'ampleur de la crise financière internationale qui s'est déclenchée.

» Sur le marché français, les chiffres publiés récemment ont clairement montré que, si le programme de privatisation a représenté 50 milliards d'opérations financières sur le marché des actions, il s'est accompagné parallèlement d'une diminution des émissions obligataires de l'Etat et des services publics de 50 milliards également revenues de 149 milliards à un peu moins de 96 milliards pour les huit premiers mois de 1987.

» Il n'y a donc, sur l'ensemble du marché financier, aucune ponction liée à la privatisation.

» La privatisation n'est pas affaire de circonstance. Il s'agit d'une réforme indispensable et profonde de la société française. Le gouvernement poursuivra la politique de privatisation indispensable à la libération de l'économie, mais il ne le fera qu'en fonction des capacités du marché financier, avec le pragmatisme qui a toujours prévalu jusqu'à aujourd'hui.

M. Balladur a alors annoncé que la privatisation de Matra serait *« un peu repoussée »*.

« Que l'on soit bien clair : il ne s'agit en aucun cas d'une pause politique.

« Dans ce climat, a conclu M. Balladur, *un discours politicien visant à « effrayer » les petits épargnants, est largement irresponsable. Tous ceux qui tentent d'affaiblir, d'aggraver, de politiser font une mauvaise action. Ils sont à contre-courant du comportement des Français et des petits porteurs. Ceux-ci viennent de donner, à l'ensemble de la classe politique, une leçon de sagesse et de sang-froid. Puissent certains s'en souvenir. »*

L'Etat voit se réduire ses besoins d'emprunt

M. Balladur annonce qu'il va réduire les emprunts de l'Etat, en émettant moins d'obligations que prévu en 1987 : 90 milliards de francs au lieu de 100 à 120.

Cette moindre demande adressée au marché obligataire s'explique notamment par la réduction du déficit budgétaire : les 129,3 milliards de francs prévus pour cette année pourraient n'être pas atteints compte tenu d'importantes plus-values de recettes encaissées par l'Etat. L'impôt sur le revenu va rapporter quelque 10 milliards de plus que prévu. L'impôt sur les sociétés, la TVA, la taxe intérieure sur les produits pétroliers vont également rapporter quelques milliards supplémentaires.

Au total, 16 ou 17 milliards de recettes inattendues qui devraient, en toute logique, ramener le déficit budgétaire 1987 aux environs de 120 milliards si l'on prend en compte d'inévitables dépenses supplémentaires à financer dans le « collectif » d'ajustement de fin d'année.

M. Balladur annonce que l'Etat va émettre moins d'obligations et plus de bons du Trésor pour financer ses besoins. Faut-il voir dans ce changement l'amorce d'une nouvelle politique ? Il a souvent été répété depuis dix ans qu'un financement sain des besoins de l'Etat devait passer par l'épargne (obligations) et faire le moins possible appel à l'émission monétaire (bons du Trésor) par nature inflationniste.

En fait la différence entre financement à long terme (obligations) et à court terme (bons du Trésor) est de moins en moins nette au fur et à mesure que se multiplient et se diversifient les formules de financement. L'Etat émet actuellement des bons à trois mois, six mois et un an, parfois même à un mois. Ici, la nature du financement ne fait pas de doute. Mais il émet aussi — et c'est là que la distinction avec les obligations devient plus discutable — des bons à deux ans et surtout à cinq ans, ces dernières ressemblant comme des sœurs aux obligations couramment émises en RFA.

L'annonce faite par M. Balladur ne correspond donc pas à une inflexion apportée au mode de financement des besoins de l'Etat mais plutôt à la poursuite d'habitudes déjà prises. Ce sont ces habitudes qui rendent si difficile la distinction entre financement monétaire et financement par l'épargne et si hasardeuse l'interprétation du gonflement chaque mois de la masse monétaire. Le problème se pose aussi à l'étranger. Il n'en est pas plus facile à résoudre.

ALAIN VERNHOLES.

EN BREF

● **Le changement de statut de Renault.** — Le projet de loi modifiant le statut de Renault sera présenté au conseil des ministres, le 28 octobre. Pour accompagner ce changement, qui doit transformer le constructeur automobile en une *« entreprise normale »* à 100 % publique, l'Etat abandonnera 12 milliards de créances mais ne lui accordera pas de subvention (*le Monde* du 22 octobre).

● **Dépassement des quotas laitiers.** — Selon le directeur de l'Office national interprofessionnel du lait (ONILAIT), M. Francis Ranc, environ 3 600 producteurs français de lait devront acquitter pour la campagne laitière 1986-1987 entre 45 et 46 millions de francs de pénalités pour dépassement de leur quota de production. 1 % seulement des producteurs français sont concernés par ces pénalités, dont les prélèvements interviendront à partir du 15 novembre.

● **Cent un accords d'aménagement du temps de travail.** — Selon un premier bilan présenté par le ministère des affaires sociales, cent un accords de modulation ont été conclus dans les entreprises entre le 1er avril et le 1er septembre 1987 en application de la loi du 19 juin 1987 sur l'aménagement du temps de travail. Selon le ministère, une trentaine de branches sont intéressées par des négociations sur l'aménagement du temps de travail. Sur 390 accords de modulation conclus depuis deux ans, une centaine ont fait l'objet d'*« observations »* de l'inspection du travail, pour non-conformité à la loi, 57 étant déjà en cours de renégociation.

● **Le tribunal refuse l'évacuation de Renault-Cergy.** — Le tribunal de grande instance de Pontoise (Val-d'Oise), siégeant en référé, a refusé, mercredi 21 octobre, d'ordonner l'évacuation de l'établissement Renault de Cergy (magasin pièces Renault), occupé depuis le 8 octobre, et de condamner treize grévistes, dont neuf délégués CFDT, CGT et FO, accusés par la direction d'*« entrave à la libre circulation du personnel »*.

● **Prud'hommes : les sanctions contre cent douze agents de la RATP sont annulées.** — A la suite des grèves de décembre 1986 et de janvier 1987, cent douze agents de la RATP, des dépôts de Thiais et d'Ivry, s'étaient vu infliger des sanctions, en application du règlement intérieur. Les mesures disciplinaires, allant du simple avertissement à la mise à pied sans traitement, ont été annulées le 20 octobre par le conseil des prud'hommes de Créteil, *« constatant que le règlement intérieur de la RATP est en contravention avec le code du travail »*.

● **Elargissement des attributions de M. Arthuis.** — Selon un décret publié au *Journal officiel* du 20 octobre, M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, qui était jusqu'ici chargé de la consommation et de la concurrence voit ajouter à ses attributions la participation.

Economie

AFFAIRES

Cure d'austérité au CNPF

Le CNPF manque d'argent et va s'employer à réduire son train de vie. Il faut s'attendre à des suppressions d'emplois. C'est le président de l'organisation patronale, M. François Perigot lui-même, qui l'a dit sans ambages dans une interview au journal *les Echos*, il y a quelques jours.

Dès son arrivée, rue Pierre-1er-de-Serbie, à la mi-décembre 1986, M. Perigot avait demandé un audit à la CEGOS. Verdict : avec la décentralisation du dialogue social et le nécessaire recentrage autour de quelques priorités essentielles, le CNPF doit se restructurer, redéployer ses moyens et ses équipes, supprimer des services comme celui des prix et, en revanche, en mettre en place d'autres. Les deux cents salariés du CNPF, dont une centaine de cadres, doivent s'attendre, à partir du milieu de l'année prochaine, à une compression de leurs effectifs.

Si le CNPF a quelques ennuis d'argent, c'est parce que plusieurs fédérations patronales ou unions régionales, elles-mêmes alimentées irrégulièrement par leurs adhérents à cause de la crise, se font tirer l'oreille pour verser leur écot à l'organisation parisienne. Certaines mettent même en doute son utilité et réclament d'urgence une modification des règles de calcul des cotisations.

Selon des normes strictes définies par le comité statutaire du CNPF, les cotisations des fédérations professionnelles sont fonction du chiffre d'affaires réalisé et des salaires versés par les entreprises de la branche : 50 F par million de chiffre d'affaires et 70 F par million de masse salariale (1).

Quant aux unions patronales régionales, elles envoient à Paris des cotisations forfaitaires dont le taux est réajusté chaque année.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Chaque fédération professionnelle édite ses propres règles pour calculer les cotisations de ses adhérents. Par exemple, au Comité central des armateurs de France (CCAF) les entreprises de transport maritime cotisent en fonction de leur chiffre d'affaires, du nombre de salariés, du nombre des seuls navires battant pavillon français et du tonnage de leur flotte.

Des administrateurs d'Air Inter attaquent la vente de 12 % du capital à Air France

La cession à Air France de 12 % et au personnel d'Air Inter de 3 % du capital d'Air Inter, détenus par la SNCF, est attaquée devant le tribunal de commerce de Paris par trois administrateurs élus représentant les salariés de la compagnie intérieure.

MM. Louis Gaucher, Michel Berger et Charles Marion ont assigné en référé, devant le tribunal de commerce, les sociétés Air Inter, Air France et la SNCF. Ils demandent notamment la désignation d'un administrateur judiciaire chargé de convoquer le conseil d'administration d'Air Inter pour discuter de la modification de la structure du capital de la compagnie et de l'actionnariat des salariés. Le tribunal devait examiner cette requête le 22 octobre.

Dans une lettre adressée le 8 octobre au premier ministre, MM. Gaucher et Berger avaient demandé que la totalité — et non 3 % — des actions d'Air Inter cédées par la SNCF soient revendue au personnel de la compagnie (*le Monde* du 15 octobre).

SOCIAL

Des déclarations de M. Chirac et de M. Rocard

Consensus autour du « pragmatisme social »

A six mois de l'élection présidentielle, M. Jacques Chirac estime que le consensus au sein de la classe politique, jusqu'à présent circonscrit aux institutions, à la défense et aux « grands axes » de la politique étrangère, est en train de s'élargir à des sujets économiques et sociaux. C'est ce que le premier ministre a confié lors d'un colloque, organisé, le mardi 20 octobre à Paris, par *Liaisons sociales*.

Pour M. Chirac, « *le grand combat sur la politique économique, qui a été illustré par de grandes divergences en 1981, 1982, 1983, s'atténue considérablement. Quand on entend les gens sérieux de la majorité et de l'opposition parler de l'entreprise, on observe une grande convergence de vues* ». Mieux : « *Sur la politique sociale, je suis persuadé aussi que le pragmatisme est en train de triompher. Les Français ont suffisamment de jeunesse, d'imagination, de goût du travail pour éliminer les idéologies petit à petit et renforcer les pragmatismes.* »

M. Chirac répondait ainsi à l'interrogation de M. Raymond Soubie, qui, après avoir été son conseiller social et celui de M. Barre, est aujourd'hui directeur de *Liaisons sociales*. Après avoir entendu les interventions successives de M. Michel Rocard et de M. Chirac, M. Soubie se demandait si un certain consensus n'était pas en train de gagner du terrain sur les politiques sociales. De fait, les discours du premier ministre et de l'ancien ministre socialiste ne sont pas apparus, malgré quelques divergences d'approche, directement opposés. Certains propos étaient même assez convergents...

Se plaçant dans la perspective européenne de 1992, M. Chirac avait souligné qu' « *on ne réussira pas économiquement si on ne réussit pas socialement* », en mettant en avant les impératifs de la formation — il présidera avant la fin de l'année une réunion du conseil national de la formation professionnelle, — de la participation et de la négociation.

M. Chirac a prononcé un vibrant plaidoyer pour une « *contractualisation accrue des rapports de travail* », ce qui suppose que l'entreprise connaisse « *une vie contractuelle toujours plus intense* ». « *La défense du salarié ne peut plus s'identifier à un combat pour une progression générale et ininterrompue du pouvoir d'achat, ou à une lutte obstinée pour le maintien systématique de droits acquis. L'intérêt du salarié, c'est maintenant son intérêt, non plus indépendamment, mais au sein de son entreprise. Ce qui suppose des partenaires sociaux, dans chaque lieu de travail, qu'ils ne soient plus uniquement pouvoir de contestation, mais force de propositions. (...) Le syndicalisme est le seul acteur possible de la négociation collective. Il se développera donc avec elle. C'est là une chance comme une nécessité dans notre vie sociale.* »

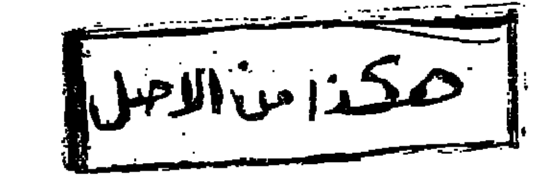
La quête d'« autonomie »

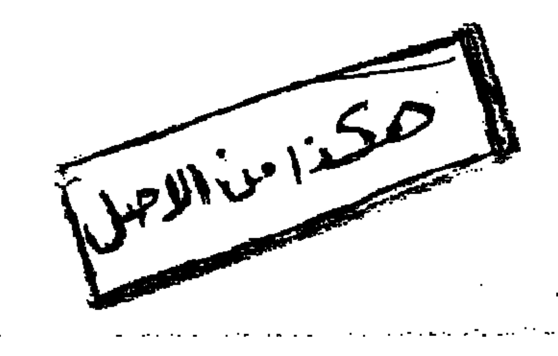
Partant du constat que les partenaires sociaux sont « *en mauvais état* » et que « *le champ de la négociation collective donne l'impression de se réduire comme une peau de chagrin* », M. Rocard a proposé « *un nouveau pacte social* » axé autour des principes de solidarité, performance, responsabilité, autonomie et requérant une nouvelle forme de contrat salarial. *Il a insisté sur* l'urgence d'un revenu minimum garanti. Temporaire, lié à des actions de réinsertion, mis en œuvre localement, il pourrait toucher de l'ordre de six cent mille bénéficiaires (pour un montant mensuel d' « *au moins* » 2 000 F, soit un coût de 8 à 10 milliards pour l'Etat).

M. Rocard n'était pas très éloigné de M. Chirac en estimant que « *la politique sociale doit cesser d'être le royaume du toujours plus pour devenir un enjeu de négociation* ». En jugeant que la « *performance collective* » est une « *condition du progrès social* », en appelant à une réflexion sur l'adaptation nécessaire et négociée des avantages acquis, il ne tenait pas non plus des propos divergents. Mais sa petite musique a emprunté une tonalité différente lorsqu'il a évoqué la quête d' « *autonomie* » des citoyens — réplique rocardienne à la « participation » chère à M. Chirac, — qui passe par un « *rapprochement des centres de décision du terrain et des usagers* ». Ou lorsqu'il a jeté les bases de son « *nouveau contrat salarial* », qui fait une large place au partage du travail. Le consensus a encore ses limites.

MICHEL NOBLECOURT.







Marchés financiers

Les socialistes relancent la polémique sur la vente des sociétés d'assurance

Après le report de la privatisation de Matra *« de quelques jours à quelques semaines »*, le débat sur le programme du gouvernement risque de rebondir. M. Balladur entend poursuivre : *« La pause n'est pas politique. »* Et, comme pour le démontrer, il a fait publier au *Journal officiel*, mercredi 21 octobre, l'appel d'offres pour la vente (hors marché toutefois) de 20,2 % des actions de la SCOR (Société commerciale de réassurance), détenue par l'Etat au travers de la CCR (Caisse centrale de réassurance) et des sociétés d'assurances.

Le krach boursier repose tous les problèmes avec une nouvelle acuité et en particulier ceux liés à la future privatisation de l'UAP. Est-ce alors le moment de lancer l'une des plus lourdes des privatisations – l'UAP représentera au moins 25 milliards de francs, – prévue initialement pour décembre ?

Les socialistes, au cours d'une conférence de presse le 22 octobre, relancent le débat sur les restructurations effectuées, avant leur privatisation, au sein des sociétés nationales d'assurances (UAP, AGF et GAN).

Avant de privatiser les sociétés nationales d'assurances, M. Edouard Balladur avait demandé à leurs dirigeants de les restructurer. Ces restructurations nécessitaient une répartition de leur patrimoine (actions, obligations, immeubles...) entre les assurés-vie et les actionnaires (pour l'instant, l'Etat essentiellement). Ces patrimoines, gigantesques, ont été constitués à partir de l'épargne des assurés-vie, d'une part, des fonds propres des sociétés, d'autre part. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur comptable. Les différents éléments de ces patrimoines contiennent des plus-values latentes importantes, estimées par le ministre d'État à quelque 70 milliards de francs.

Tout le problème porte sur le partage de ces plus-values latentes entre assurés et actionnaires. Afin de le résoudre, le ministre avait demandé à M. Jacques Mayoux, l'ancien président de la Société générale, d'étudier le problème et de lui faire des propositions. Longtemps resté secret, le « rapport Mayoux » avait finalement été rendu public à la fin du mois d'août. Il recommandait la définition d'une règle claire de partage, d'une part, la mise en œuvre ensuite d'un « cantonnement » des actifs permettant de séparer définitivement pour l'avenir ce qui appartient aux assurés de ce qui relève des actionnaires. Pour M. Dominique Strauss-Kahn, *« rien de tout cela ne semble avoir été pris en compte »*.

La première conséquence, estime le dirigeant socialiste, c'est que les assurés-vie sont lésés par le partage initial. M. Balladur affirme que 60 % des plus-values latentes restent aux assurés vie, le reste (40 %) allant aux actionnaires. Après consultation des dossiers, les experts socialistes arrivent à d'autres résultats. Pour l'UAP, les assurés-vie ne récupérèrent que 34,4 % des 22,7 milliards de francs de plus-values latentes. Pour les AGF, la part revenant aux assurés-vie serait de 50 % (14,5 milliards sur un total de plus-values latentes de 29 milliards). *« On est loin des 60 % de M. Balladur »*, estime M. Strauss-Kahn.

La chute de la Bourse, au cours de ces derniers jours, ferait apparaître un partage plus défavorable encore pour les assurés-vie. En effet, indique le député de Haute-Savoie, *« les plus beaux immeubles et les meilleures actions leur ont été retirés, alors que tout le stock obligataire est dévolu aux assurés »*. Lésés par le partage, les assurés-vie le seront une seconde fois, selon M. Strauss-Kahn, dans la mesure où les actionnaires continueront à obtenir une partie des plus-values réalisées sur les actifs revenant aux assurés.

Il demande donc au ministre d'Etat de *« prouver que le partage prévu laisse 60 % des plus-values latentes aux assurés »*. Dans ce but, il *« met au défi M. Balladur de réunir un comité d'experts indépendants »*. La balle est dans le camp du ministre d'Etat. – E. I.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 21 oct. ↑

Au-dessus des 2 000 points : + 10 %

Reprise en trombe mercredi à Wall Street. Réamorcé dès le début de la séance, le mouvement de hausse s'est rapidement accéléré en se propageant, cette fois, au plus grand nombre des valeurs cotées. A la clôture, l'indice Dow Jones pulvérisait tous les records journaliers de progression enregistrés depuis l'après-guerre, en s'établissant à 2 027,85 (+ 10 %), soit avec un gain de 186,84 points. Le bilan général a été à la hauteur de ce résultat époustouflant. Sur 2 069 valeurs traitées, 1 749 ont monté, 209 ont baissé et 111 n'ont pas varié.

Le marché panse ses plaies. Une fois encore, une activité frénétique a régné avec 449,41 millions de titres échangés, contre 500 millions.

La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis a très largement favorisé l'extension du phénomène de reprise. Autour du Big Board, beaucoup pensent que la Bourse new-yorkaise commence à retrouver une physionomie plus normale.

Mais, d'une façon générale, les professionnels s'interrogent sur la solidité du mouvement. Ce dernier correspond à des achats d'opportunité effectués en vue de réaliser des bénéfices pour éponger une partie des pertes subies, ou bien est-il le résultat d'un véritable retour à la confiance ?

VALEURS	Cours du 20 oct.	Cours du 21 oct.
Alcoa	37	38 1/2
Allegis (ex-UAL)	70 1/4	75 3/4
A.T.T.	26 3/4	29 1/2
Boeing	39 3/8	41 1/4
Chase Manhattan Bank	30	31 1/8
Du Pont de Nemours	80	87 1/2
Eastman Kodak	49	57
Exxon	40 1/2	44 3/8
Ford	73	77
General Electric	45 1/8	50 1/4
General Motors	58 3/4	62 1/4
Goodyear	41 3/4	50
I.B.M.	115	122
I.T.T.	48 7/8	53 3/4
Mobil Oil	36	41 3/8
Pfizer	51 1/2	56
Schlumberger	34 1/2	37 7/8
Texaco	30 1/2	34 3/8
Union Carbide	20 3/4	23 3/4
U.S.X.	25	30 1/4
Westinghouse	47 7/8	53
Xerox Corp.	55	59 5/8

PARIS, 21 octobre ↑

Reprise tumultueuse

Après le surprenant et tout à fait imprévisible retournement de tendance observé mardi dans l'après-midi, le 21 octobre la Bourse de Paris a de nouveau été prise de malaise. Pour tout dire, la hausse du matin (+ 3,3 %) n'a pas tenu pendant la grande séance. En liaison avec la fin imminente du mois boursier, un déluge d'ordres de vente s'est abattu sur le marché. CSF a même été réservé à la baisse. Pour ajouter à la confusion, l'ordinateur du marché continu s'est refusé un long moment à fournir la moindre indication, et les employés de la Charge Du Bouzet (BNP) se sont mis en grève. Pour ces différentes raisons, la Bourse ne put officiellement ouvrir ses portes qu'à 13 heures. Au fil d'une séance très active, et très tumultueuse, l'indicateur avait réduit son avance à 1,5 % pour terminer finalement à la clôture à + 2,65 %.

« Le SAMU est intervenu. Le malade est dans le coma. On ne peut pas se prononcer avant plusieurs semaines. » Ce commentaire d'un gérant de portefeuilles est tombé comme un couperet. A dire vrai, le marché parisien joue de malchance. La liquidation générale du mois d'octobre a lieu ce jeudi. En prévision des « ardoises » astronomiques à payer en fin de mois, les acheteurs à découvert se hâtent de vendre des titres pour se procurer les liquidités nécessaires à ces règlements. Des intermédiaires sont d'ores et déjà ruinés et des particuliers aussi. Manifestement, les « gendarmes » (Caisse des dépôts et autres) sont encore intervenus. Mais leurs munitions ne sont pas inépuisables. Surtout avec le torrent des affaires – avec 3,8 milliards de francs, un nouveau record d'activité est tombé mardi – les interventions perdent de leur efficacité. Nouvelle hausse du MATIF de 1,5 % à 4,8 % selon les échéances.

Sur tous les fronts, le suspense continue.

LONDRES, 22 oct. ↓

Légère baisse

Le Stock Exchange enregistrait une légère baisse à l'ouverture jeudi, l'indice Financial Times des trente valeurs industrielles reculait de 18,6 points, à 1 508,7, après un gain de 88,1 points mercredi. Ce jour-là, la City a repris 7,8 %. Parmi les titres qui ont connu une forte progression, on remarquait Glaxo, ICI, Hanson et Beecham. Quant à l'action British Petroleum, elle demeurait en dessous du niveau du prix d'offre de vente de 330 pence annoncé par le gouvernement britannique pour la dernière tranche de privatisation prévue pour le 30 octobre. L'ambiance à la City demeurait assez tendue. La CBI, Confederation of British Industry, qui regroupe le patronat anglais, a, pour sa part, qualifié la crise boursière de *« création des ordinateurs sans aucun rapport avec la réalité »*. Cette organisation reproche à la technologie perfectionnée de l'après « big-bang » d'avoir créer un système capable de provoquer des ondes de choc à l'échelle mondiale.

Le directeur général de CBI, M. John Banham, a déclaré que le conseil de l'organisation était *« vivement préoccupé par les mouvements irrationnels et dans une certaine mesure provoqués par l'informatique sur le marché boursier, qui semblent totalement indépendants des tendances fondamentales de l'économie »*.

TOKYO, 22 oct. ↑

La hausse se ralentit

La frénésie d'achats, qui s'était emparée des opérateurs travaillant à Tokyo, s'est un peu calmée jeudi. Le mouvement de hausse s'est poursuivi, mais il s'est fortement ralenti d'un jour à l'autre. En clôture, l'indice Nikkeï enregistrait une avance de 1,9 %, à 24 404,45. Des ventes bénéficiaires se sont, en effet, produites en séance, après le revirement spectaculaire de la veille, (+ 9,3 %). Mais elles ont été généralement bien absorbées, le reflux des taux d'intérêt aux Etats-Unis continuant d'entretenir une bonne demande potentielle.

L'attention s'est principalement concentrée sur les automobiles, les instruments de précision, les imprimeries, l'alimentation, les pétroles et l'industrie électrique légère. Le Japon et les Etats-Unis ont décidé de reporter à une date ultérieure la réunion régulière prévue entre les responsables de leurs Bourses et des marchés des changes.

VALEURS	Cours du 21 oct.	Cours du 22 oct.
Akai	485	485
Bridgestone	1 220	1 280
Canon	1 070	1 030
Fuji Bank	3 150	3 280
Honda Motors	1 450	1 420
Matsushita Electric	2 300	2 150
Mitsubishi Heavy	680	679
Sony Corp.	4 730	4 440
Toyota Motors	2 000	1 890

FAITS ET RÉSULTATS

● **Le Pétrole Hahn déménage.** – Le groupe américain Procter and Gamble a décidé de fermer sa filiale Vibert Pétrole Hahn de Lyon, dont elle va transférer la production dans une société sœur, le Laboratoire Lachartre de Blois, en juillet 1988.

Le personnel de Vibert Pétrole Hahn, réuni en comité d'établissement, a appris que soixante emplois sur quatre-vingts seraient supprimés à Lyon. Seuls une vingtaine de salariés seront affectés à une activité commerciale.

Vibert Pétrole Hahn, société lyonnaise centenaire, fabriquait la lotion du même nom et distribuait les gammes Pantène, Oil of Olaz, Biactol, Head and Shoulder, etc., précisent les responsables du comité d'entreprise. La société avait été rachetée, en 1979, par l'Américain Richardson-Vicks, lui-même racheté en novembre 1985 par Procter and Gamble.

La direction, reconnaissant au personnel un gros effort de productivité, a promis un *« plan social exceptionnel »* avec, notamment, possibilité de mutation à Blois.

● **Havas : + 12,6 % de profits pour 1987 ?** – Le groupe Havas devrait dégager un résultat net consolidé de 480 millions de francs en 1987 (426 millions de francs l'année précédente), dont environ 120 à 140 millions de francs en hors exploitation, a indiqué M. Pierre Dauzier, son président. Recevant la presse, M. Dauzier a précisé que la part de bénéfice distribué devrait se situer aux alentours de 30 % ou 40 % du net et que les principales filiales – à l'exception sans doute de CEP Communication – suivraient la même politique de dividende. Il a confirmé son intention de porter la participation de Havas dans la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT) au-dessus de 20 %, sans doute aux environs de 22 %-25 %. Il a souligné qu'il n'y avait pas là d'arrière-pensée politique, mais la nécessité de consolider les résultats de la CLT par mise en équivalence et non plus simplement au niveau des dividendes versés.

● **Le CCF, via Nobel, se renforce dans Vitos.** – La société Nobel, dont l'actionnaire majoritaire est le groupe Crédit commercial de France (CCF), détient 10,34 % du capital de Vitos Etablissements Vitoux (VEV). Ce holding, présidé par M. Christian Derveloy, possède 27 % du capital du groupe lainier Prouvost. La participation de Nobel s'élevait auparavant à 6,4 %.

● **Les Câbles de Lyon signent un contrat au Sénégal.** – Le groupe Câbles de Lyon (CGE) vient de conclure avec la Société nationale de télécommunications du Sénégal un contrat pour réaliser l'équipement des réseaux téléphoniques de dix villes importantes de Casamance (régions de Ziguinchor, Kolda, Tambacounda).

Ce contrat, dont le montant n'est pas précisé, porte sur un projet clefs en main pour l'étude, la fourniture et l'installation de 15 000 kilomètres de paires destinées au raccordement d'environ 8 500 nouveaux abonnés. Les Câbles de Lyon avaient déjà réalisé, en 1986, l'extension des réseaux téléphoniques de Dakar et de Gambie.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	1195	....	
Alain Manoukian	361	346 60	o
Amault & Associés	490	490	
Asystel	400	400	
B.A.C.	404	420	
B. Demachy & Assoc.	681	640	
B.I.C.M.	800	745	
B.I.P.	500	440	
Bolloré Technologies	850	875	
Boiron	640	640	
Câbles de Lyon	1013	1015	
Calberson	799	744	
Cardif	1530	1600	
C.D.M.E.	694	632	o
C. Equip. Elect.	301	300	
C.E.G.I.D.	1015	944	
C.E.G.E.P.	192	194	
C.E.P.-Communication	1035	1097	
C.G.I. Informatique	603	628	d
Ciments d'Origny	521	550	
C.N.I.M.	380	....	
Concept	210	220	
Conforama	665	705	
Dafsa	228	215	
Dauphin O.T.A.	3220	3249	
Devanlay	1900	1790	
Deville	910	838	
Drouot-Ob. convert.	....	....	
Editions Belfond	201 60	183 90	o
Elect. S. Dassault	500	480	
Elysées Investiss.	22 50	23 40	d
Expand	770	688	
Filipacchi	480	480	o
Guintoli	920	763	o
Guy Degrenne	902	902	
I.C.C.	236	240	
IDIA	172	180	
I.G.F.	163 60	163	
IM2	204	167	
Int. Metal Service	175 10	174	
La Commande Electro.	418	419	
Le gd livre du mois	300	288	o
Loca Investissement	264 30	263	
Locamic	218	231	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Manutan	331 20	344	
Marlin Immobilier	301	306	
Metallurg. Minière	128	130	
Métrologie Internat.	345	331	
Métroservice	173	180	d
M.M.B.M.	578	570	
Molex	307	250	o
Navale-Delmas	680	680	
Olivetti-Logabax	385	357	o
Om. Gest.Fin.	415	420	
Petit Bateau	215	208 40	
Petrofigaz	395	408	
Pier Import	318	289 90	o
Razel	1199	1116	o
St-Gobain Emballage	1400	1250	
St-Honoré Matignon	196	182	
S.C.G.P.M.	225	220	
Sema-Metra	592	546	
S.E.P.	1363	1400	
S.E.P.R.	1460	1224	
Sligos	1100	1070	
S.M.T.Goupil	305	287	o
Sodinforg	831	845	
Sofibus	371	355	
Sopra	760	705	
TF 1	180	178 80	
Union Financ. de Fr.	656	617	
Valeurs de France	330	337	

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

Clos le 21 octobre 1987

MATIF

Aménagement des règles

Devant la recrudescence d'activité sur le MATIF, observée ces derniers jours, les autorités de ce marché à terme des instruments financiers viennent de modifier la réglementation. Le dépôt exigible lors d'une prise de position sur le contrat notionnel passe de 20 000 F à 25 000 F. Il représente, à présent, 5 % du nominal d'un contrat de 500 000 F. De plus, l'écart de principe à l'intérieur duquel les cotations peuvent évoluer librement passe de 2 % à 3 %. Une façon de limiter les interruptions de séance, qui se sont multipliées ces derniers jours.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 oct. 1987

Nombre de contrats : 115 000

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	92,45	91,80	92,50	92,50
Précédent	92,20	91,60	89,95	89,70

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,06 F ↑

Dans des marchés redevenus assez calmes, le dollar a continué de progresser, jeudi 22 octobre, sur la plupart des grandes places internationales. La devise américaine a ainsi coté 6,06 F (contre 6,025 F) et 1,8150 DM (contre 1,8041 DM).

FRANCFORT	21 oct.	22 oct.
Dollar (en DM)	1,8041	1,8150

TOKYO	21 oct.	22 oct.
Dollar (en yens)	143,88	144,85

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (22 oct.)	7 3/8-7 3/4 %
New-York (21 oct.)	6 1/2 %

BOURSES

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	20 oct.	21 oct.
Valeurs françaises	86	86,6
Valeurs étrangères	113,7	117,4

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	331,9	349,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	20 oct.	21 oct.
Industrielles	1 841,01	2 027,85

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	20 oct.	21 oct.
Industrielles	1 439,20	1 527,30
Mines d'or	427,6	396,8
Fonds d'Etat	85,21	85,47

TOKYO

	21 oct.	22 oct.
Nikkeï Dow Jones	23947,40	24404,45
Indice général	1962,41	1989,49

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0660	6,0680	+ 10	+ 30	+ 38	+ 65	+ 80	+ 180
$ can.	4,6217	4,6250	– 52	– 23	– 83	– 42	– 237	– 126
Yen (100)	4,2052	4,2095	+ 124	+ 144	+ 250	+ 283	+ 726	+ 812
DM	3,3366	3,3396	+ 98	+ 118	+ 207	+ 236	+ 572	+ 648
Florin	2,9663	2,9687	+ 56	+ 78	+ 121	+ 144	+ 380	+ 445
F.B. (100)	16,0378	16,0508	+ 101	+ 196	+ 249	– 427	+ 1001	+ 1526
F.S.	4,0185	4,0212	+ 0146	+ 0172	+ 312	+ 355	+ 813	+ 937
L (1 000)	4,6261	4,6312	– 151	– 92	– 319	– 235	– 857	– 698
£	9,9961	10,0049	– 202	– 157	– 388	– 306	– 889	– 677

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	7 3/16	7 5/16	7 3/8	7 1/2	8 1/16	8 3/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 3/4	3 7/8	3 7/8	4	4 3/4	4 7/8
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	6 5/8	7 1/8	6 9/16	6 15/16	6 11/16	7 1/16	6 15/16	7 5/16
F.S.	0 1/2	1	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	4 3/16	4 5/16
L (1 000)	8 1/4	8 3/4	10 3/8	11 1/8	11	11 1/2	11 7/8	12 3/8
£	9 3/4	10	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 5/8	7 13/16	7 13/16	8	8 11/16	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 21 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 52

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1892	4,5 % 1973	1870	1825	1821 50	− 2 59
4210	C.N.E. 3%	4000	4005	4005	+ 0 13
1196	B.N.P. T.P.	1118	1118	1125	+ 0 63
1129	C.C.F. T.P.	1113	1111	1110	− 0 26
1271	Créd. Lyon. T.P.	1180	1190	1190	+ 0 85
3210	C.G.E. T.P.	3300	3300	3315	+ 0 45
1939	Renault T.P.	1795	1836	1835	+ 2 23
2043	Rhone-Poul. T.P.	1750	1800	1800	+ 2 86
1340	St-Gobain T.P.	1155	1190	1190	+ 3 03
1256	Thomson T.P.	1195	1195	1194	− 0 07
480	Accor	410	398	395	− 3 66
550	Agence Havas	485	490	490	+ 1 03
690	Air Liquide	625	627	633	+ 1 28
2400	Alcatel	1800	1730	1732	− 3 78
2070	Als. Superm.	1740	1840	1840	+ 5 75
475	A.L.S.P.I.	300	....	....	....
365	Alsthom ★	271	281	285	+ 5 17
2080	Arjom. Prioux	1705	1700	1701	− 0 23
625	Aussedat-Rey	448	446	457	+ 2 01
1340	Aux. Entrepr. ★	965	1001	1025	+ 6 22
925	Avions Dassault	932	940	940	+ 0 86
550	BAFIP	388	383	370	− 4 64
380	Bail-Equipem. ★	290	320	327	+ 12 76
825	Bail Investiss.	750	745	778	+ 3 73
465	B.N.P. C.I.	330	330	340	+ 3 03
710	Cie Bancaire	492	535	545	+ 10 77
515	Bazar H.-V.	350	389	388 50	+ 11
640	Béghin-Say ★	377	400	411	+ 9 02
665	Berger (Ma)	770	770	770	....
795	Bic ★	660	700	670	+ 1 52
1360	B.I.S.	955	1000	1000	+ 4 71
2810	Bongrain S.A.	2500	2580	2580	+ 3 20
1170	Bouygues	940	932	955	+ 1 60
87	B.P. France	76 50	76 50	77	+ 0 65
5290	B.S.N.	4250	4330	4240	− 0 24
2460	Cap Gem. S.★	2100	2140	2001	− 4 71
1400	Carnaud	1050	1110	1110	+ 5 71
3380	Carrefour★	2580	2790	2789	+ 8 10
177	Casino	144 50	142	140	− 3 11
136	Casino A.D.P.	100	107	113	+ 13
1360	C.C.M.C.	1090	1100	1100	+ 0 92
870	Cetelem	760	775	761	+ 0 13
790	Cerus	740	710	708	− 4 32
2040	C.F.A.O.	1500	1500	1530	+ 2
335	C.G.E.	295	282	285	− 3 39
1350	C.G.I.P.★	979	965	950	− 2 96
1180	Chargeurs S.A.	773	850	850	+ 9 96
73	Chiers-Châtill.	52 50	60	60	+ 14 29
1210	Ciments franç.★	929	950	990	+ 6 57
635	Club Méditerr.	530	525	515	− 2 83
160	Codetel★	150 50	152	152	+ 1
320	Cofimeg	275	288	290	+ 5 45
2240	Colas	1656	1614	1611	− 2 72
275	Compt. Entrepr.	230	231	225	− 2 17
760	Compt. Mod.	598	620	621	+ 3 85
1230	Créd. Foncier	920	980	980	+ 6 52
515	Crédit F. Imm.	435	430	431	− 0 92
126	C.C.F.	110	112	114	+ 3 64

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
760	Créd. Lyon. (CI)	665	685	685	....
1170	Crédit Nat. ★	800	900	900	+ 12 50
230	Crouzet ★	150	160	157	+ 4 67
3000	Damart S.A.	2590	2700	2705	+ 4 44
465	Darty ★	370	362	373	+ 0 81
385	Darty (DP)	315	320	292	− 7 30
2160	De Dietrich	1690	....	....	....
300	Dév. R.d.C. (Li)	257	257	257	....
800	D.M.C.	402	444 90	444 90	+ 10 67
485	Drouot Assur.	369	390	390	+ 5 69
2450	Docks France ★	2000	2121	1995	− 0 25
1130	Dumez ★	719	770	795	+ 10 57
1310	Eaux (Gén.)	1028	1100	1080	+ 4 98
1410	Ecco ★	1185	1200	1157	− 2 36
1020	Electro-Finan.	720	730	740	+ 2 78
365	Elf-Aquitaine	295	303	289	− 2 02
300	— (certific.)	263	263	263	....
970	Epeda-B-Faure	750	795	798	+ 6 40
3870	Essilor	3260	3260	3260	....
2700	Essilor Int. (DP)	2010	2100	2100	+ 4 48
440	Esso S.A.F. ★	360	370	370	+ 2 78
2350	Eurafrance	1700	1824	1820	+ 7 06
1430	Eurocom ★	1200	1201	1300	+ 8 33
4190	Euromarché	3250	3500	3452	+ 6 22
730	Europe n° 1 ★	509	540	535	+ 5 11
1230	Exor ★	954	1070	1056	+ 10 69
760	Facom	581	617	640	+ 10 15
1250	Fichet-Bauche	1070	1149	1149	+ 7 38
210	Financ.★	193	200	198	+ 2 59
166	Fives-Lille	113	122 50	122	+ 7 96
1290	Fromageries Bel	1120	1100	1105	− 1 34
1390	Gal. Lafayette★	1131	1275	1250	+ 10 52
435	Gascogne	325	360	370	+ 13 85
2190	Gaz et Eaux	1780	1745	1755	− 1 96
585	Géophysique★	480	508	508	+ 5 83
2660	Gerland	1890	1985	1985	+ 5 03
750	GTM-Entrepose	520	580	570	+ 9 62
725	Guyenne-Gas.★	530	475	520	− 1 89
2820	Hachette ★	2240	2371	2400	+ 7 14
765	Hénin (La)	592	612	612	+ 3 38
1510	Hutchinson	1151	1184	1185	+ 2 95
188	Imétal	148 30	150	150	+ 1 15
376	Imm. Plaine-M.	359	375	360	+ 0 28
....	Ingénico	1100	1095	1095	− 0 45
5170	Inst. Mérieux	4100	4200	4225	+ 3 05
520	Interbail★	500	520	514	+ 2 80
1470	Intertechnique	969	1020	1020	+ 5 26
620	J. Lefebvre	599	632	615	+ 2 67
1640	Lab. Bellon	1170	1217	1250	+ 6 84
1730	Lafarge-Coppée	1360	1405	1379	+ 1 40
1610	Lebon ★	1345	1350	1385	+ 2 97
3270	Legrand ★	2600	2895	2860	+ 10
2780	Legrand (DP) ★	2420	2449	2410	− 0 41
810	Leroy-Somer★	700	730	738	+ 5 43

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1830	Lesieur	1720	1765	1765	+ 2 62
705	Locabail Immob.	625	661	663	+ 6 08
695	Locafrance ★	531	531	570	+ 7 34
675	Locindus	850	850	867	+ 2
1170	L. Vuitton S.A ★	950	982	955	+ 0 53
500	Luchaire	450	440	439 50	− 2 33
1430	Lyonn. Eaux ★	1245	1290	1285	+ 3 21
77	Mais. Phénix	68 50	74	75	+ 9 49
800	Majorette (Ly)	630	670	670	+ 6 35
445	Mar. Wendel★	328	340	338	+ 3 05
1790	Martell	1655	1690	1690	+ 2 11
2200	Matra	2060	....	....	....
2500	Merlin-Gerin ★	2300	2250	2500	+ 8 70
330	Michelin	256	270 10	273	+ 6 64
1360	Midi (Cie)	1010	1065	1036	+ 2 57
300	Midland Bk SA★	240	241	246	+ 2 50
1320	Min. Salaig. (Ma)	1350	1200	1200	− 11 11
56	M.M. Penarroya	41	46	46	+ 12 20
2870	Moët-Hennessy	1900	1980	1980	+ 4 21
83	Moulinex	53	....	....	....
1130	Navig. Mixtes	816	840	840	+ 2 94
158	Nord-Est	103	110	112 50	+ 9 22
470	Nordon (Ny)	405	448	448	+ 10 62
675	Nouvelles Gal.	462	470	475	+ 2 81
1140	Occident. (Gén.)	870	836	850	− 2 30
1580	Omn.F.Paris	1280	1295	1290	+ 2 38
215	Olida-Caby	211	216	217	+ 2 84
420	Opfi-Paribas	297	310	319 90	+ 7 71
3810	Oréal (L')	2810	3300	3200	+ 13 88
430	Paribas	395	400	396	+ 0 25
650	Paris-Réesc. ★	457	515	514	+ 12 47
1360	Pechelbronn ★	1000	1050	1025	+ 2 50
1250	Penhoet	980	1000	1020	+ 4 08
970	Pernod-Ricard	809	829	836	+ 3 34
1630	Peugeot S.A.	1300	1375	1335	+ 2 69
17	Poclain	14 25	16 45	16 45	+ 15 44
2400	Poliet	1950	1811	1850	− 5 13
700	P.M. Labinal	645	689	690	+ 6 98
3850	Presses Cité	3070	3090	3110	+ 1 30
1170	Prétabail Sic.	1100	1170	1189	+ 8 09
790	Primagaz	616	705	705	+ 14 45
735	Printemps★	540	580	575	+ 6 48
2150	Promodès	1736	1820	1930	+ 11 18
480	Prouvost S.A ★	520	548	525	+ 0 96
1770	Radiotechn.	1403	1400	1438	+ 2 49
98	Raff. Dist. Total	81	80	80 10	− 1 11
3450	Redoute (La) ★	2950	3030	3130	+ 6 10
460	Robur financière	328	361	361	+ 10 06
1500	Roussel-Uclaf	1210	1270	1251	+ 3 39
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5350	R. Impériale (Ly)	4500	4510	4510	+ 0 22
215	Sade	169	185	185	+ 9 47
1750	Sagem ★	1565	1466	1580	+ 0 96
515	Saint-Gobain	456	459	465	+ 1 97

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1340	St-Louis B.	1100	1083	1100	....
1940	Salomon	1460	1560	1560	+ 6 85
1650	Salvepar	1267	1401	1401	+ 10 58
760	Sanofi	630	615	629	− 0 16
765	S.A.T. ★	413	....	....	....
1530	Saupiquet (Na)	1160	1200	1200	+ 3 45
450	Schneider ★	290	310	325	+ 12 07
123	S.C.O.A.	104	100	102	− 1 92
840	S.C.R.E.G.	670	699	730	+ 8 96
1030	Seb ★	790	810	845	+ 6 96
430	Sefimeg ★	377	389	389 90	+ 3 42
1360	S.F.I.M.	1166	1101	1190	+ 2 06
66	S.G.E.	41	49	49	+ 19 51
585	Signaux ★	407	436	445	+ 9 34
990	Silic	820	856	855	+ 4 27
570	Simco-U.P.H. ★	471	502	510	+ 8 28
380	Simnor (Li)	279	310	310	+ 11 11
1270	Skis Rossignol	1050	1080	1100	+ 4 76
665	Slimintco	630	634	639	+ 1 43
420	Société Générale	389	395	395	+ 1 54
220	Sodecco	140	160	160	+ 14 29
235	Sodero (Na)	235	230	230	− 2 13
2790	Sodexho	2290	2300	2299	+ 0 39
140	Sogenal (Ny)	121	125 50	125 50	+ 3 72
430	Sogerap	360	369	360	....
3050	Sommer-Allib. ★	2385	2689	2690	+ 12 79
870	Source Perrier	666	700	698	+ 4 80
1100	Sovac ★	703	761	780	+ 10 95
550	Spie-Batignol.	460	450	450	− 2 17
620	Strafor ★	501	480	480	− 4 19
350	Synthélabo ★	300	300	285	− 5
650	Talcs Luzenac	617	619	620	+ 0 49
3570	Tél. Elect.	3140	3250	3348	+ 6 62
1320	Thomson-C.S.F.	1085	1110	1000	− 7 82
425	Total (CFP)★	359	365	368	+ 2 51
98	— (certific.)	83	89	89	+ 7 23
1950	T.R.T. ★	1250	1275	1220	− 2 40
550	U.F.B.	360	371 80	374	+ 3 89
1220	U.I.C. ★	900	950	968	+ 7 56
586	U.I.F. ★	508	511	526	+ 3 54
845	U.I.S.	818	841	841	+ 2 81
290	U.C.B. ★	175	204	205	+ 17 14
685	Unibail	680	689	680	....
680	Valéo	560	560	562	+ 0 36
68	Vallourec	68 80	....	....	....
450	Via Banque	305	335	330	+ 8 20
960	Elf-Gabon	815	833	830	+ 1 84
158	Amax Inc.	129	112	115	− 10 85
215	Amer. Express	172	175 10	174	+ 1 16
193	Amer. Teleph.	175	179 50	179 50	+ 2 57
162	Anglo Amer. C.	141	148 20	147 50	+ 4 61
765	Amgold	682	684	684	+ 0 29
1110	BASF (Akt)	960	1033	1023	+ 6 56

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1190	Bayer	1070	1090	1080	+ 0 93
132	Buffelsfont.	118	120	123	+ 4 24
225	Chase Manh.	195	198	196	+ 0 51
96	De Beers	74 50	79 30	80	+ 7 38
2280	Deutsche Bank	1770	1925	1930	+ 9 04
1180	Dresdner Bank	1015	1050	1055	+ 3 94
166	Driefontein Cel	145	149 50	149 50	+ 3 10
680	Du Pont-Nem.	505	553	553	+ 9 50
600	Eastman Kodak	505	497	508	+ 0 59
83	East Rand	76 20	80	78 90	+ 3 54
310	Electrolux	240	261	261	+ 8 75
225	Ericsson	204	184	184	− 9 80
880	Exxon Corp.	275 50	281	279	+ 1 27
615	Ford Motors	450	495	484	+ 7 56
103	Freegold	96 10	94	93 40	− 2 81
137	Gencor	133	114 50	115	− 13 53
360	Gén. Electr.	340	304	304	− 10 58
590	Gén. Belgique	500	522	522	+ 4 40
510	Gen. Motors	342	388	388	+ 13 45
140	Goldfields	130	108	108	− 16 92
57	GdMetropolitan	45 50	48 50	48 50	+ 6 59
99	Harmony	88 40	91 80	91 80	+ 3 85
57	Hitachi	51 50	54 10	54	+ 4 85
1060	Hoechst Akt.	893	980	970	+ 8 62
159	Imp. Chemical	136	135	135	− 0 74
915	IBM	703	779	760	+ 8 11
385	ITT	330	328 50	338	+ 2 42
160	Ito-Yokado	140	147	147	+ 5
106	Matsushita	85	90	93	+ 9 41
1210	Merck	1008	965	1000	− 0 79
465	Minnesota M.	410	410	387	− 5 61
285	Mobil Corp.	236	249	249	+ 5 51
280	Morgan J.P.	220	228	228	+ 3 64
44800	Nestlé	41450	40700	40700	− 1 81
235	Norsk Hydro	178 50	195	195	+ 9 24
250	Ofsil	238	208	215	− 9 66
2070	Petrofina	1690	1800	1860	+ 10 06
670	Philip Morris	608	580	580	− 4 61
150	Philips	132 80	125	127	− 4 37
126	Placer Dome	95	92 90	94	− 1 05
520	Quilmès	450	402 70	403 50	− 10 33
790	Randfontein	730	705	705	− 3 42
765	Royal Dutch	660	688	685	+ 3 79
134	Rio Tinto Zinc	108 50	97 50	96	− 11 52
115	St Helena Co	102 50	99 40	99 40	− 3 02
275	Schlumberger	200	233	257	+ 28 50
131	Shell transp.	108 20	112 60	112 60	+ 4 07
2180	Siemens A.G.	1880	1952	1952	+ 3 83
210	Sony	200	198	200	....
210	T.D.K.	175	197	197	+ 12 57
31	Toshiba Corp.	27 40	29 20	29 50	+ 7 66
405	Unilever	360	353	358	− 0 56
325	Unit. Techn.	256	276	273	+ 6 64
825	Vaal Reefs	686	720	718	+ 4 82
385	Volvo	315	363 90	368	+ 16 83
380	West Deep	335	335 50	335	....
480	Xerox Corp.	370	358	365	− 1 35
2 61	Zambia Corp.	2	2 10	2 18	+ 9

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9110	..
Emp. 8,80 % 77	121 10	3 665
9,80 % 78/93	98 80	2 731
10,80 % 79/94	98 40	1 416
13,25 % 80/90	103 90	5 106
13,80 % 81/89	105 40	10 586
16,20 % 82/90	111	12 516
16 % juin 82	112 95	5 902
14,60 % fév. 83	111 40	9 720
13,40 % déc. 83	111 15	11 197
12,20 % oct. 84	105 85	0 467
11 % fév. 85	103	7 323
10,26 % mars 86	95 50	6 279
ORT 12,75 % 83	1767	..
OAT 10 % 2000	92 90	4 044
OAT 9,90 % 1997	99 90	8 490
OAT 8,80 % 1996	93 85	7 115
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 85	2 699
CNB Paribas	102 25	2 699
CNB Suez	102 25	2 699
CNI janv. 82	102	2 699
PTT 11,20% 85	100 80	9 141
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	101 16	3 987
CNT 9% 86	85 50	4 382
CRH 10,90% déc. 85	96 70	7 956
Mécarologie I. 6% 5/7	69	6 815

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	813	850
Agache (Sté. Fin.)	2400	2212
A.G.F. (St Cent.)	741	760
Applic. Hydraul.	798	700 o
Arbel	360	348
Astorg	282 30	304 d
Avenir Publicité	540	490 o
Bain C. Monaco	259	274 50
Banque Hypoth. Eur.	410	392 o
Béghin-Say (C.I.)	270	290
B.G.L.	493 50	500
Blanzy-Ouest	641	631
B.N.P. Intercontin.	236	221
Bénédictine	4850	....
Bon-Marché	920	900
B.T.P.	138	139
Cdif	620	595 o
Cambodge	701	698
C.A.M.E.	394	332 o
Campenon Bern.	329	330
Carbone-Lorraine	575	....
C.E.G.Frig.	521	520
Centen. Blanzy	2300	2100 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	180	187 20 d
Cerabati	122 20	125
Chambourcy (M.)	792	801
Champex (Ny)	136	136
C.I.C. (Financ. de)	255	255
C.I. Maritime	570	547
Cimen-Sisteron	370	....
Citram (B)	465	480
Clause	432 40	450 d
Cofradel (Ly)	1848	1750 o
Cogifi	345	350
Comiphos	428 80	445 70 d
Cie Industrielle	3384	3400
Comp. Lyon-Alem.	560	560
Concorde (La)	889	....
C.M.P.	35 20	30 20
Créd. Gén. Ind.	600	600
Cr. Universel (Cie)	545	545
Créditel	132 30	135
Darblay S.A.	425	454 d
Delalande S.A.	1107	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1401	1450
Didot-Bottin	870	762
Eaux Bass. Vichy	1300	1210 o
Eaux Vittel	2610	2435 o
Economats Centre	545	523 o
Electro-Banque	300	318
Elf-Antargaz	532	545
E.L.M. Leblanc	820	893 o
Enafi-Bretagne	260	250
Entrepôts Paris	580	521 o
Epargne (B)	2840	2800 o
Europ. Accumul.	54 50	54 50
Eternit	2360	2480
Finalens	185	....
FIPP	408	338 40 o
Frac	706	700
Foncière (Cie)	490	450
Fonc. Lyonnaise	5670	5270 o
Foncina	495	515
Forinter	1040	1060
Fougerolle	350	257 50 o
France I.A.R.D.	282	275
France (La)	5546	5700
From. Paul Renard	430	....
GAN	1021	950 o
Gaumont	391	414
Génévoi	800	729 o
Gr. Fin. Constr.	437	423
Gds Moul. Paris	330	305
Groupe Victoire	3280	3055 o
G. Transp. Ind.	582	582
H.E.F.	120	118
Immindo S.A.	433	440
Immivest	269	262
Immobail	365	370
Immobanque	695	698
Immob. Marseille	7670	7870
Immofice	482	485
Invest. (Sté Cent.)	3023	3130
Jaeger	218	200
Lafitte-Bail	440	413
Lambert Frères	207 70	220
Lille-Bonnières	1015	872
Loca-Expansion	280	283
Locafinancière	337	....
Locatel	702	702

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1326	1399
Lucia	893	947
Machines Bull	39 50	42
Magasins Uniprix	224	....
Magnant S.A.	120	....
Maritime Part.	300	....
Métal Déployé	412	395
Mors	120	111 60
Navig. (Nat. de)	63 50	61
OPB Paribas	231	221 50 o
Optorg	181	173
Oréal (L') C.I.	2100	1955 o
Origny-Desvroise	1024	1050
Palais Nouveauté	767	711
Paribas-CIP	365 50	380
Paris France	286	274 50
Paris-Orléans	300	....
Partenfin	286 70	288
Patern. Risq. Div.	1399	....
Pathé-Cinéma	727	633 o
Pechiney (cert. inv.)	296	300
Piles Wonder	947	950
Piper-Heidsieck	708	748
P.L.M.	145	....
Porcher	600	546 o
Promodès	1130	1170
Providence S.A.	1600	1475
Publicis	2800	2800
Raff. Souf. R.	120	113
Rhône-Poul. (c. inv.)	370	370
Ricqlès-Zan	260	225 20
Rochefortaise S.A.	570	536
Rochette-Cenpa	55	45 50 o
Rosario (Fin.)	1000	932 o
Roudière	245	223 o
Rougier et Fils	79	75 10
Sacer	477	417 o
SAFAA	302 90	292
Safic-Alcan	840	782 o
SAFT	1346	1340
Saga	232	215
St-Gobain C.I.	465 10	445 o
Salins du Midi	490	....
Santa-Fé	143 50	149 50
Satam	120	115 20 o
Saulnes	61 10	54 40
Savoisienne (M)	238	230
SCAC	612	585
Senelle Maubeuge	437	416
S.E.P. (M)	162	167
Serv. Equip. Véh.	85	94
Sicli	269	280
Sicotel	305 10	311
Sinvim	208	203 50
Siph (Plant. Hévéas)	350	....
Sté Générale-CIP	329	....
Sofal financière	1740	1749
Soficot	850	744
Sofio	410	425
Soficomi	769	740
S.O.F.I.P. (M)	160	154 o
Sofragi	1005	1060
Soudure Autog.	441	410 o
Sovabail	679	678
S.P.I.	548	559

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Stemi	1040	1041
Taittinger	1500	1520
Testut-Aquitaine	580	580
Tour Eiffel	502	485
Ufiner S.M.D.	700	615
U.A.P.	362	341
U.T.A.	1222	1150
Veuve Clicquot	3750	3420 o
Vicat	1375	1375
Viniprix	1995	1696 o
Virax	150	136
Waterman S.A.	621	640
Brass. du Maroc	120	....
Étrangères		
A.E.G.	850	820
Akzo	420	450
Alcan Alum.	218	196 o
Algemeine Bank	127	128
American Brands	306	260
Am. Petrofina	410	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	185	....
Bco Pop Espanol	430	386
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3500	3200 o
B. Régl. Internat.	59500	59900
Br. Lambert	509	499
Canadian-Pacific	104 50	110
CIR	21 50	....
Commerzbank	730	770
Dart. and Kraft	317	....
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	446	480
Gén. Belgique	500	522
Gevaert	1320	1200
Glaxo	124	....
Goodyear	371	310 o
Grace and Co	405	310 o
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	378	....
I. C. Industries	185	181
Johannesburg	1360	....
Kubota	22 50	....
Latonia	264	264
Midland Bank Plc	54 90	49 o
Mineral-Ressourc.	91 50	....
Nixdorf	2500	2375
Noranda	153	138
Olivetti	29 60	....
Pakhoed Holding	200	198
Pfizer Inc.	300	335 d
Procter Gamble	496	520
Ricoh Cy Ltd	51	49
Rolinco	237	261
Robeco	261	273 50
Rodamco	413	420
Saipem	18 20	18 10
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	320	312
Steel Cy of Can.	117	....
Tenneco	360	275 o
Thorn EMI	70	63
Toray indust. inc	32 60	....
Vieille Montagne	901	....
Wagons-Lits	730	....
West Rand	30 50	....
Hors-cote		
Calciphos	270	....
C.E.M.	....	....
Cochery	184 50	....
Cogenbor	132 50	135
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	368	358
Dubois Inv. (Castor)	885	875
Gachot	138	149
Hydro-Energie	335	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	52	40 70
Nicolas	1000	846 o
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	385	....
Sorento N.V.	147	149
S.P.R.	506	465 50 o
Ulinex	380	....
Union Brasseries	127 10	117 o

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/10	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 014	6 025	5 730	6 230
ECU	6 935	6 936	....	....
Allemagne (100 DM)	334 130	334	324 500	342 500
Belgique (100 F)	16 052	16 048	15 350	16 250
Pays-Bas (100 fl.)	297 030	296 990	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	86 910	86 980	83	90
Norvège (100 k)	91 100	91 160	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 001	9 984	9 700	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 347	4 340	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 627	4 628	4 350	4 850
Suisse (100 f.)	402 080	402 100	390	410
Suède (100 krs)	94 780	94 770	91	97
Autriche (100 sch)	47 430	47 470	46	48 700
Espagne (100 pes.)	5 124	5 127	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 224	4 215	3 700	4 600
Canada ($ can. 1)	4 575	4 590	4 430	4 830
Japon (100 yens)	4 190	4 188	4 070	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/10
Or fin (kilo en barre)	91000	90500
Or fin (en lingot)	93800	90850
Pièce française (20 fr)	585	559
Pièce française (10 fr)	359	.....
Pièce suisse (20 fr)	599	573
Pièce latine (20 fr)	540	528
Souverain	677	689
Pièce de 20 dollars	3400	3075
Pièce de 10 dollars	1600	1600
Pièce de 5 dollars	890	.....
Pièce de 50 pesos	3890	3500
Pièce de 10 florins	584	550
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 21/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	727 32	709 58
Actilion	202 42	197 ◆
Actions France	437 12	421 32
Action Invest.	350 81	334 90
Actions sélectives	561 31	541 02
Aedificandi	601 41	579 67
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1133 12	1105 49
A.G.F. 5000	540 11	526 94
A.G.F. ECU	1034 05	1023 81
A.G.F. Interfonds	431 28	420 78
A.G.F. Invest	96 59	94 23
A.G.F. OBLIG.	1054 83	1049 58
A.G.F. Sécurité	10302 36	10302 36
Agfimo	603 42	588 70
Alatfi	205 85	198 41
A.L.T.O.	181 04	174 50
Ameri-Gan	5228 23	4991 16
Amérique-Valor	724 11	691 27
Amplitude	504 69	489 99
Arbitrages court terme	5520 97	5509 94 ◆
Argonautes	386 11	373 98
Associ Première	23428 94	23428 94
Associc	1156 41	1156 41
Associc	1423 46	1382
Axa Europe	112 48	107 38
Axa Investissements	110 11	105 12
Bourse-Investiss.	410 61	391 99
Bred Associations	2665 83	2657 86
Bred International	94 37	92 52
Capital Plus	1667 66	1667 66 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	368 79	354 61
Corail court terme	1268 46	1268 49
Corail Intérêt trim.	1035 25	1015 45
Cortexa	907 81	886 64
Credinter	478 76	464 82
Croissance Finance	263 33	251 99
Croissance Immobilière	610 08	592 42
Croissance Marché	2557 51	2483 02
Croissance Prestige	352 28	336 31
Drouot-France	600 64	573 40
Drouot-Investiss.	1013 41	967 46
Drouot-Sécurité	246 67	235 48
Drouot-Sélection	129 89	124
Ecucic	1158 32	1141 20
Ecureuil Prévisions	309 47	300 46
Elicoop Sicav	1130 46	1130 46 ◆
Elf-Valeurs	9037 30	8816 88 ◆
Energie	268 81	256 62
Epacic	2809 57	2806 76
Epacourt Sicav	4048 57	4038 47
Epargne Associations	24284 89	24258 50
Epargne-Capital	7677 62	7601 60
Epargne-Croiss.	1461 04	1421 94
Epargne-Industr.	708 05	675 94
Epargne-Inter	652 12	634 67
Epargne J.	53616 19	53515 19
Epargne-Long-Terme	1655 82	1611 31 ◆
Epargne-Oblig.	179 62	174 81
Epargne-Quatre	1000 44	1000 44
Epargne-Unie	1204 67	1150 04
Epargne-Valeur	388 76	378 36
Eparoblig	1261 51	1258 99
Epsilon	991 07	981 26
Eurocic	9582 20	9440 59
Euro-Croissance	558 42	542 16
Eurodyn	1054 34	1019 67
Euro-Gan	4815 05	4596 71
Europe Ouest Sicav	561 70	545 34 ◆
Finord Placement	60156 44	59975 51
Finord Valorisation	13184 38	12925 86
Foncicav (div. par 10)	10875 37	10875 37
Foncival	249 19	237 89
France-Gan	5955 44	5398 99
France-Garantie	273 19	272 64 ◆
France-Investiss.	469 02	448 80 ◆
France-Net	117 60	116 44
France-Obligations	425 67	421 48
Francic	365 86	355 20
Francic Pierre	93 27	90 65

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1060 32	1029 44
Fructi-Associations	1346 01	1346 01
Fructicapi	304 83	300 33
Fructicourt	108320	108320
Fructidor	243 88	240 28
Fructifrance	717 76	700 25
Fructimmo	235 97	230 21
Fructivalor	503 97	481 68
Fructiver	82704 39	82498 14
Fructi ECU	580 37	552 09
Fructi-Première	10813 24	10653 44
Futuroblig	958 10	958 14
Gestilion	56254 80	56114 61 ◆
Gestion Amérique	330 03	316 08
Gest. France Europe	96 37	92
Gestion Océane	178 47	170 38
Gestion Sécuricourt	10891 29	10575 53 ◆
Gestion Sicavimmo	700 31	668 55
Gestion Uni-Japon	1411 23	1347 24
Gestion Associations	149 61	148 32
Gestion Mobilière	690 49	659 18
Gest. Rendement	465 73	435 06
Gest. Sél. France	670 74	640 32
Haussmann Associat.	1145 35	1145 35
Haussmann court terme	1206 72	1206 72
Haussmann Epargne	1360 72	1360 72
Haussmann Europe	2170 80	2092 43
Haussmann France	904 64	871 94
Haussmann Oblicroiss.	1250 97	1250 97
Haussmann Obligation	1427 54	1375 94
Horizon	1041 71	1011 37
I.M.S.I.	567 59	541 85
Indo-Suez Valeurs	697 72	686 08
Interoblig.	11638 73	11191 09
Intersélect France	423 98	404 76
Intervaleurs Indust.	608 23	580 65
Invest. net	14340 33	14311 71
Invest. Obligataire	17717 90	17682 53
Japacic	188 18	183 28
Jeune Épargne	235 19	231 71
Laffitte-Amérique	262 28	250 39
Laffitte-crt-terme	58813 06	58813 06
Laffitte-Expansion	841 82	803 65
Laffitte-France	297 56	284 07
Laffitte-Immobilière	234 87	224 22
Laffitte-Japon	334 93	319 74
Laffitte-Oblig.	144 06	137 53
Laffitte-Placements	84286 05	84286 05
Laffitte-Rend.	212 18	202 56
Laffitte-Tokyo	1283 20	1234 56
Lion-Associations	11246 05	11246 05 ◆
Lion court terme	115574 96	115574 96 ◆
Lion-Institutionnels	23326 41	23268 24 ◆
Lionplus	681 36	674 51 ◆
Livret portefeuille	602 67	585 12
Méditerranée	184 67	176 30
Minimax	25816 22	25816 22
Mondiale Investissem.	440 32	420 35
Monecic	5530 19	5530 19
Monedor	51552 21	51552 21
Moné.J.	55246 92	55246 92
Monelaffitte	289367 85	289367 85
Monévalor	62979 93	62979 93
Multi-Obligations	418 98	399 89
Mutuelle Unie Sél.	155 90	148 83
Natio-Assoc.	6018 26	6006 25
Natio-Epargne	13320 24	13188 36
Natio-Court terme	201059	201059
Natio-Immobilier	925 14	900 39
Natio-Inter.	1107 53	1077 88
Natio-Obligations	522 17	508 19
Natio-Patrimoine	1370 00	1333 36
Natio-Placements	64605 71	64605 71
Natio-Revenus	982 75	973 02
Natio-Sécurité	10861 93	10861 93
Natio-Valeurs	633 84	616 88
Nippon-Gan	5008 22	4781 12
Nord-Sud Développ.	1196 04	1193 65 ◆
Normax IF	13423 76	13180 54
Oblicic Régions	1008 83	983 92

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicomp Sicav	1360 07	1333 40 ◆
Obligations Convert.	433 50	413 84
Oblifion	1068 38	1057 78 ◆
Optimavalor	575 78	549 65
Paramérique	535 96	511 66
Pareurope	810 77	774
Paribas Croissance	613 20	588 20
Paribas Epargne	15554 28	15523 23
Paribas France	98 52	93 71 ◆
Paribas Opportunités	106 63	103 52
Paribas Patrimoine	523 32	501 98
Paribas Revenu	89 50	88 61
Parunion-Valor	1089 54	1069 45
Patrimoine-Retraite	1634 22	1602 18
Phénix Placements	242 97	241 76
Pierre Investiss.	712 27	679 97 ◆
Placement A	962 15	962 15
Placement crt-terme	71079 11	71079 11
Placement J	55661 73	55661 73
Placement Premier	53000 17	53000 17
Placements Rendement	10716 74	10716 74
Placements Sécurité	105903 58	105903 58
Planinter	954 88	931 60
Première Obligations	10557 46	10536 39
PrivAssociation	21773 74	21773 74
Province Investiss.	511 57	488 37
Quartz	105 60	103
Rentacic	160 34	157 97
Revenus Trimestriels	5376 41	5323 18
Revenu Vert	1071 66	1070 59
Rocli Plus	1069 28	1020 79
St-Honoré Assoc.	14001 82	13932 16
St-Honoré Bio-aliment.	753 57	719 40
St-Honoré Pacifique	559 62	534 24
St-Honoré P.M.E.	452 91	432 37
St-Honoré Réel	11449 02	11403 41
St-Honoré Rendement	11194 60	11138 91
St-Honoré Services	478 72	460 31
St-Honoré Technol.	731 35	698 19
St-Honoré Valor	12055 21	11980 53
Sécuricic	11045 69	11034 66
Sécur. Mobilière	390 82	373 10
Sécuritaux	10591 35	10591 35
Sélection Croissance	498 42	481 96
Sécurilen (Cardan BP)	728 82	718 05
Sicav-Associations	1414 56	1412 44
S.F.I. fr. et étr.	593 37	579 09
Sicav 5000	329 67	321 04 ◆
S.I. Est	1257 65	1200 52
Silvafrance	519 81	505 90 ◆
Silvarem	424 65	413 28 ◆
Silvarente	201 77	199 77 ◆
Silvinter	437 31	425 61 ◆
S.N.I.	1229 23	1193 43
Sogépargne	340 54	328 23
Sogepremière	63311 57	61467 54
Sogimac	49879 28	49425 48
Sogevalor	77964 53	77115 41
Sognar	1063 18	1014 97
Sogiter	1280 59	1222 52
Soleil Investiss.	462 70	441 72
Stratégie Actions	1025 45	988 01
Stratégie Rendem.	1037 83	1005 16
Technocic	1075 78	1044 45
Techno-Gan	6004 95	5732 65
Trilion	5040 36	4880 48 ◆
U.A.P. Investiss.	388 37	374 33
Uni-Associations	112 42	112 42
Unifrance	428 42	407 08
Unifoncier	1130 82	1079 54
Uni-Garantie	1202 54	1178 94 ◆
Unigestion	859 64	820 66
Uni-Régions	2935 74	2802 62
Univalo	1992 82	1927 28
Univer	181 48	181 48
Univers-Actions	948 82	917 72
Univers-Obligations	1488 99	1440 03
Valorem	504 75	492 44
Valoblig	58502 68	58313 54
Valorg	1533 13	1531 60
Valmei	60548 57	60509 32

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La fin de la visite de M. Mitterrand en RFA

Le chef de l'Etat n'exclut pas le déploiement d'armes à neutron

HANOVRE
de nos envoyés spéciaux

A l'issue de sa visite en RFA, lors d'une conférence de presse donnée le jeudi 22 octobre à Hanovre, M. Mitterrand a précisé sa vision de la stratégie de dissuasion française concernant notamment le rôle des armes préstratégiques françaises, les Pluton et Hadès, qui semblait remis en question par ses déclarations de ces derniers jours en Allemagne fédérale. Il a aussi évoqué les armes à neutrons.

Le président de la République a tout d'abord rappelé qu'il y a changement de nature et pas seulement de degré lorsque l'on passe du conventionnel au nucléaire et que c'est la raison pour laquelle il préfère, à propos de Pluton et Hadès, employer le terme de préstratégique plutôt que celui de tactique qui pourrait les faire apparaître comme un prolongement des armes conventionnelles. « *Toute arme nucléaire appartient à la stratégie de dissuasion (...) Les Pluton et Hadès relèvent de l'emploi stratégique de nos armes* », a dit M. Mitterrand. Il a rappelé que les Pluton doivent laisser la place en 1992 aux Hadès, « *armes du même type mais qui portent plus loin, et, comme la géographie compte beaucoup, vous apercevez les différences* ». Le même raisonnement doit-il s'appliquer aux deux armes ? « *Les Hadès ne sont pas une force autonome. Elles font partie de la dissuasion, qui a pour objet non de gagner la guerre mais de l'empêcher* », a ajouté M. Mitterrand.

Le président de la République avait déclaré lundi que « *rien ne permet d'affirmer que l'ultime avertissement de la France à l'agresseur en cas de conflit serait nécessairement délivré sur le territoire allemand* ». Il a précisé jeudi qu'il ne cherchait pas de la sorte à « *faire plaisir* » aux Allemands mais à définir une stratégie pour la France. Evoquant l'hypothèse d'une agression conventionnelle contre la France, le président a ajouté : « *Il faut bien que tous les pays sachent que, quelle que soit la forme de la guerre, tout ce qui porte atteinte à notre intégrité recevra une réponse stratégique.* »

Interrogé sur sa conception des armes nouvelles, et en particulier des armes neutroniques, le président de la République a répondu : « *Comme je l'ai déjà indiqué il y a deux ans, la France se dotera de toute arme possédée par d'autres pays. Je suis tout à fait de ceux qui pensent que l'arme à neutrons doit être fabriquée (...). Sa capacité de rayonnement limitée et de destruction, infernale, certes, pour ceux qui la subissent, ressemble plus à un tir d'artillerie, comme dans les conflits antérieurs, qu'à une guerre nucléaire.* » Mais le président a ajouté : « *Ce n'est pas le moment de créer le désordre alors que les négociations sur le désarmement font de grands progrès.* » M. Mitterrand n'exclut cependant pas une mise en œuvre de ce type d'arme s'il y a « *un retour au durcissement* ».

C. T. et L. R.

(Lire aussi en page 4.)

L'affaire du Carrefour du développement

Une autocritique de M. Chalier

Interrogé, mercredi 21 octobre, sur la Cinq, M. Yves Chalier a déclaré que tout n'était pas exact dans le mémoire manuscrit qu'il avait rédigé au début de l'affaire du Carrefour du développement et qui était mystérieusement parvenu « *dans la boîte aux lettres* » du ministre de la coopération, M. Michel Aurillac.

A la question : « *Est-ce que tout ce qu'il y a dans ce mémoire est vrai ?* », M. Chalier a répondu « *non* », sans détailler toutefois ce qui était faux. Il a ajouté qu'il avait eu « *tort* » d'y évoquer la vie privée de l'ancien ministre socialiste de la coopération, M. Christian Nucci, dont il avait été le chef de cabinet, précisant qu'il y avait eu « *des dérapages* ».

« *On vous a demandé de déraper où vous avez dérapé tout seul ?* », lui a alors demandé Jean-Louis Calderon. « *Les deux* », a répondu M. Chalier.

Au sujet des détournements de fonds opérés par l'intermédiaire du Carrefour du développement, M. Chalier a réaffirmé qu'il avait « *toujours agi sur ordre* » de M. Nucci, ajoutant que « *l'Elysée et Matignon* » avaient été « *mis au courant* ». « *Il y a certainement, à l'échelon d'une législature, une dizaine* » d'affaires similaires, a ajouté M. Chalier, qui assure en connaître « *d'autres* », mais a refusé de dire lesquelles.

De son côté, *l'Evénement du jeudi* du 22 octobre, dans une enquête de Jacques Derogy et Serge Maury, revient sur l'affaire du « vrai-faux » passeport, confectionné par la DST et remis à M. Chalier en 1986 durant sa fuite au Brésil. L'hebdomadaire affirme : « *Le 16 avril 1986, Yves Chalier (...) rencontre Charles Pasqua vers lequel l'a orienté une attachée de presse du RPR, Marie-Antoinette Isnard (...) En échange de renseignements de Chalier sur les magouilles de Nucci et de la gauche, le nouveau ministre de l'intérieur se dit prêt à lui faire « bricoler » un passeport pour l'aider à se mettre au vert.* » Selon *l'Evénement*, M. Pasqua « *convoque* » ensuite M. Bernard Gérard, directeur de la DST « *pour faire établir un faux-vrai passeport de service destiné à un émissaire* « chargé de mener à l'étranger une négociation sur les otages ». *Il ne cite pas de nom mais annonce que deux photos vont lui être fournies pour l'établissement de ce document* ».

Sur le vif

Fait pas bon être vieux

Vous m'auriez vue, hier, ça valait mille. Je rentre vers 11 heures, minuit, mourant de faim, j'avais pas dîné. Je fonce à la cuisine pour ramasser vite fait de quoi bouffer. Je débarque dans le living et je reste plantée, stupéfaite, devant le poste. Vous savez ce qu'ils étaient en train de me dire à la télé : Ta retraite, ma petite chérie, tu seras plus obligée de la prendre si tu veux pas. On pourra pas te jeter, te pousser dehors : allez dégage, on t'a assez vue, ça suffit comme ça. Je me suis cramponnée à mon plateau pour pas tomber tellement j'étais contente.

Les enfants traînaient par terre. Je leur ai demandé :

— Vous croyez que c'est vrai ? Qui c'est qui a décidé ça ?

— Une bande de sages. Ils ont pas décidé. Ils ont conseillé. Et ils ont pas conseillé que ça.

— Ils ont conseillé quoi ?

— Ben, vous serez bientôt tellement nombreux qu'on va crouler sous les vieux, nous les jeunes. Vous coûtez un max. Vous ne foutez plus rien, vous êtes tout le temps pâtraques. Le trou de la Sécu, cherche pas, c'est vous. Alors quand t'y seras, à la retraite, parce que tu finiras bien par y être, faudra plus compter sur nous pour...

— Ah, ça c'est un peu fort ! Ça fait trente-cinq ans que je bosse pour payer celle de mes anciens. Et c'est pas terminé, puisque je vais avoir le droit de continuer jusqu'à...

— Ouais, mais ce sera encore pas assez. On va être obligé de prélever un impôt supplémentaire sur tous les revenus.

— Les revenus des gens qui travaillent ?

— Et de ceux qui travaillent pas ou plus.

— Même les chômeurs ?

— Même les retraités. Tu sais sur quoi tu la prendras ta pension ? Sur ta pension.

CLAUDE SARRAUTE.

Avant la révision du GATT

Les Européens adoptent une position commune sur l'Agriculture

BRUXELLES
(Communauté européenne)
de notre correspondant

Les Douze ont approuvé les propositions de la Commission européenne sur la manière d'engager avec les partenaires du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international) la négociation sur l'assainissement concerté des politiques agricoles. Dans ses propositions qui seront présentées les 26 et 27 octobre à Genève, lors de la prochaine réunion du « *groupe de négociation sur l'agriculture* » créé dans le cadre de L'Uruguay round, la commission suggère, dans une première étape, que les principaux pays exportateurs concluent d'urgence, pour application dès 1988, des arrangements annuels par produit, dont l'objet serait d'apaiser les tensions qui règnent aujourd'hui sur les marchés. Il s'agirait, en particulier, de mettre fin à la guerre des prix provoquée par les Etats-Unis sur les marchés des céréales.

« *Tout le monde doit donner des preuves de sa bonne volonté. Il faut arrêter le massacre et passer tout de suite aux actes* », estime M. Michel Noir, ministre français du commerce extérieur. Une fois éliminée que la guérilla commerciale actuelle, la commission propose de négocier une réduction concertée et progressive des soutiens accordés aux agriculteurs. Les Etats-Unis, qui estiment avoir intérêt à négocier sous la pression, ne semblent pas favorables à cette idée de la Communauté de d'abord calmer le jeu avant d'aborder le débat de fond sur les réformes à imprimer aux politiques agricoles.

Pour écarter une autre source de conflit avec les Etats-Unis, la Communauté pourrait reporter d'un an l'interdiction de commercialiser, et donc d'importer, de la viande bovine traitée aux hormones qui, aux termes d'une directive approuvée en 1985, devrait intervenir à compter du 1er janvier 1988. Les ministres de l'agriculture des Douze ont invité la commission à poursuivre ses contacts avec les Américains afin de voir dans quelles conditions une solution amiable pourrait être trouvée.

Ph. L.

Inculpé dans l'affaire du « réseau Ariane »

M. Pierre Verdier est remis en liberté

Après plus de sept mois de détention préventive, M. Pierre Verdier, le polytechnicien français impliqué dans l'affaire d'espionnage des moteurs de la fusée Ariane, a été remis en liberté le mercredi 21 octobre par la chambre d'accusation de Rouen. Placé sous contrôle judiciaire, il reste inculpé de « *rassemblement d'éléments de nature à nuire à la défense nationale* » et d'« *intelligence avec des agents d'une puissance étrangère* ».

Sur les sept personnes qui avaient été écrouées pour cette affaire depuis le 18 mars dernier, parmi lesquelles figurait l'épouse soviétique de M. Verdier, Mme Ludmilla Varyguine, seul reste désormais en détention M. Jean-Michel Haury, cinquante-quatre ans, dessinateur industriel qui a travaillé quelque temps à la Société européenne de propulsion (SEP) où sont mis au point les moteurs d'Ariane.

Ouverture du capital de Canal J

Canal J, chaîne pour enfants lancée en décembre 1985 par Hachette, à destination des réseaux câblés, sera exploitée, au 1er janvier prochain, par une nouvelle société, dont Communication Développement (groupe Caisse des dépôts) détiendra 40 % du capital et assurera le management. Le reste du capital se répartira entre Europe 1-Communication (groupe Hachette) pour 34 %, Lyonnaise Communication (groupe Lyonnaise des eaux) pour 16 % et la Générale d'images (groupe Générale des eaux) pour les 10 % restant. « *L'association d'Europe 1 et des câblo-opérateurs regroupés autour de Communication Développement permettra à la chaîne de trouver un nouvel essor* », affirme un communiqué publié jeudi 22 octobre.

Canal J subit de plein fouet, depuis son lancement, le retard du plan-câble. Ses recettes — 3 millions de francs par an actuellement — sont loin de couvrir des dépenses de fonctionnement oscillant de 10 à 15 millions, frais de satellite non compris. Hachette avait menacé, à plusieurs reprises, de jeter l'éponge. C'est cette perspective, inacceptable pour les câblo-opérateurs — Canal J constitue l'un des principaux motifs d'abonnement aux réseaux câblés — que l'accord contribue à écarter.

M. Gandhi à la Maison Blanche

La coopération entre l'Inde et les Etats-Unis semble se renforcer. Après avoir participé à l'assemblée générale des Nations unies à New-York et à la conférence du Commonwealth à Vancouver, M. Rajiv Gandhi a été reçu, mardi 20 octobre, à la Maison Blanche, par le président Reagan.

Le premier ministre indien s'étant inquiété des efforts du Pakistan pour se doter de l'armement nucléaire, M. Reagan aurait, selon le *New York Times*, « *donné l'assurance à M. Gandhi que l'objectif américain, en Asie méridionale, est la stabilité et la réduction des tensions* ».

Cette visite semble avoir, entre-temps, souligné le renforcement de la coopération entre les Etats-Unis et l'Inde, qui maintient des relations étroites avec l'Union soviétique. Un accord a été passé sur la construction conjointe d'un nouvel avion de combat indien. Les deux pays se seraient également entendus sur l'achat de super-ordinateurs américains par New-Delhi.

● **ECHECS : Karpov fait reporter la cinquième partie.** — La cinquième partie du championnat du monde d'échecs, qui devait avoir lieu le mercredi 21 octobre, a été reportée à vendredi à la demande de Karpov, qui a pris ainsi son premier temps de repos sur les trois auxquels il a droit *(nos dernières éditions d'hier)*. Après sa victoire dans la quatrième partie, Kasparov a rejoint Karpov au score (2-2).

Un sondage de Novosti pour « le Matin »

100 % des jeunes Soviétiques pour des élections avec plusieurs candidats

La bureaucratie et « *l'inertie de la population* » sont les deux principaux obstacles à la politique de réformes de Mikhaïl Gorbatchev, selon deux sondages réalisés auprès de jeunes Moscovites et dans des centres industriels de l'Oural, publiés jeudi 22 octobre par *le Matin de Paris*. L'enquête a été effectuée par l'agence de presse soviétique Novosti à partir des questions posées par le quotidien.

Une majorité des jeunes interrogés, 57,1 % contre 42,9 % pensent que les réformes engagées par le numéro un soviétique ne constituent pas « *une seconde révolution* ». D'autre part, 100 % des réponses sont favorables à des élections avec plusieurs candidats.

La France (37 %) est le pays occidental qui « *inspire le plus de sympathie* », devant l'Italie (17 %). En revanche, le pays qui « *inspire le plus d'antipathie* » est la RFA

Parmi les personnalités politiques françaises, le président Mitterrand apparaît comme le plus connu, avec 90 %, au même titre que le secrétaire du Parti communiste, Georges Marchais (90 % également).

Le numéro du « Monde » daté 22 octobre 1987 a été tiré à 682 438 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 octobre ↑

Encore assez ferme

La hausse a de nouveau été au rendez-vous jeudi matin à la Bourse de Paris. Le mouvement a toutefois tendu à se ralentir. En progrès de 1,77 à l'ouverture, l'indicateur instantané n'enregistrait plus en clôture qu'une avance de 1,2 %. La liquidation générale, il est vrai, a lieu ce jour

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	395	400	400
Agence Havas	480	492	492
Air Liquide (L')	833	834	830
Bancaire (Cie)	545	552	552
Bongrain	2580	2580	2540
Bouygues	955	962	961
B.S.N.	4240	4320	4290
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	850	861	845
Club Méditerranée	515	517	515
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3260	3300	3300
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1285	1325	1250
Michelin	273	273	267
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1990	2010	1980
Navig. Mixtes	840	840	828
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	838	845	852
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	485	485	480
Sanofi	829	840	833
Source Perrier	698	704	710
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	562	555	543